ESTIMATES

Indian and Northern Affairs Canada and Canadian Polar Commission

2005-2006
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of:

Part I – The Government Expense Plan provides an overview of federal spending and summarizes the key elements of the Main Estimates.

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail over a three-year period on an organisation's main priorities by strategic outcome(s), program activity(s) and planned/expected results, including links to related resource requirements. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are usually tabled on or before March 31 and referred to committees, which may then report to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of results achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services Canada, 2005

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2006-III-19
ISBN 0-660-62762-0

105-04106/

Indian and Northern Affairs Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada

Indian and Northern Affairs Canada

Canadian Polar Commission and Indian Specific Claims Commission

2005–06 Estimates
Report on Plans and Priorities

Canada

Table of Contents

Section I Overview

Minister's Message 1
Summary Information 3
Plans and Priorities 5
Indian and Northern Affairs Canada 5
Independent Commissions 20
Canadian Polar Commission 20
Indian Specific Claims Commission 21

Section II Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

Indian and Northern Affairs Canada 23
The Government 23
The People 35
The Land 46
The Economy 55
The Office of the Federal Interlocutor 63
Independent Commissions 67
Canadian Polar Commission 67
Indian Specific Claims Commission 71

Section III Supplementary Information

Management Representation Statement 73
Organizational Information 74
Financial Tables 75

Section IV Other Items of Interest

Departmental Management and Administration 85
Federal Partners — Contacts 91
Reliability of Statistics 93
Contacts for Further Information 94

Index 95

Section I Overview

Minister's Message

On behalf of Indian and Northern Affairs Canada (INAC), the Canadian Polar Commission, and the Indian Specific Claims Commission, I am pleased to present the *2005–06 Report on Plans and Priorities*.

As Minister of Indian Affairs and Northern Development, and the Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians, I am committed to making Canada a better place for First Nations, Inuit, Métis and Northerners. My department has embarked on a path of renewal firmly focused on achievement of measurable results. Guided by a new management framework, work is well under way with First Nations, Inuit, Métis and northern communities on a number of important fronts. This partnered approach to progress will enable INAC to fulfil its main objective of assisting these communities in their journey toward achieving social, economic, environmental, cultural and political progress and sustainability.

Achieving sustainability requires vision, ongoing planning, focused effort and a commitment to partnership to realize the vision. INAC is but one of many essential partners joining efforts to construct a strong and enduring foundation for sustainable development in these communities. The other players include First Nations, Inuit, Métis and Northern individuals, communities and organizations; provincial and territorial governments; federal departments and agencies; and other interested parties.

Here at INAC, our vision is a future in which First Nations, Inuit and Métis communities are healthy, safe and thriving models of sustainability — a future in which northern territories are self-sufficient and prosperous, home to people making their own decisions, managing their own affairs and making strong contributions to the country as a whole. We will continue to put in place the policies, processes, programs and services needed to realize this vision. Together with our partners, we hold this essential goal in our hands, and its attainment is within our grasp.

The Government of Canada has set its course to achieve a new era of relationship-building with its Aboriginal partners, affirming its commitment in the historic Canada–Aboriginal Peoples Roundtable, held in April 2004. At the Roundtable, and in the sectoral sessions that followed, it was clear that the essential priorities, strategic direction and vision for progress cannot be determined or implemented without the full involvement of First Nations, Inuit and Métis, in collaboration with provincial and territorial governments. By strengthening and clarifying processes and protocols for relationships and decision making, it will become possible for these communities to have greater involvement in decisions that affect their daily lives and their future well-being.

As part of the continuing Canada–Aboriginal Peoples Roundtable process, INAC has actively participated in sectoral follow-up sessions on health, lifelong learning, housing, economic opportunities, negotiations (land claims, self-government and treaties) and accounting for results. The results of the sectoral sessions will be pivotal in seeking National Aboriginal Organizations — federal government agreement on joint priorities, actions and responsibilities at the spring Policy Retreat. The results of the Policy Retreat will be critical to discussions on shared priorities to close the socio-economic gap between Aboriginal and non-Aboriginal Canadians at the First Ministers' Meeting on Aboriginal issues in the fall.

In the North, we have seen new opportunities arise as the process of devolution begins to unfold. In December 2004, a framework for the Northern Strategy was announced jointly by the Prime Minister, Minister of State for Northern Development Ethel Blondin-Andrew, myself and

the three northern territorial leaders. All levels of government are committed to working together, in consultation with Northerners, to articulate a long-term vision for the North and to design a strategy that will make a real and lasting difference in the quality of Northerners' lives.

As Minister, I am committed to the careful stewardship and sustainable development of the North, its land, its resources and its environment. As a government, we are dedicated to supporting strong, healthy communities founded on sound economies and cherished values. The Northern Strategy will enable us to build upon the momentum of Northerners' recent advances in entrepreneurship, higher education, employment and governance.

Change is happening in Canada's North — political, economic, environmental and social change — and this can be very positive. That change also brings with it challenges — challenges that affect the people of the North, but also the broader interests and the national priorities of our country. And that's why we're committed to a clear, forward-looking and effective Northern Strategy. Its objective is to give Canadians a road-map that will keep us on a forward course through this time of change in the North.

This *Report on Plans and Priorities* describes INAC's agenda for action and its long-term policy focus to help realize our shared aspirations. The report confirms my commitment, and that of the department, to continuing to work with our many partners to improve the quality of life for First Nations, Inuit, Métis and Northerners in Canada.

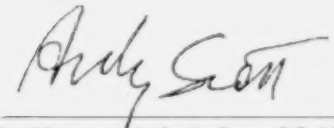

The Honourable Andy Scott, PC, MP
Minister of Indian Affairs and Northern Development

Summary Information

Raison d'être

Indian and Northern Affairs Canada

The mission of Indian and Northern Affairs Canada (INAC) is "Working together to make Canada a better place for First Nations, Inuit, Métis and Northerners."

Canadian Polar Commission

The Canadian Polar Commission is responsible for monitoring, promoting and disseminating knowledge of the polar regions; contributing to public awareness of the importance of polar science to Canada; enhancing Canada's international profile as a circumpolar nation; and recommending polar science policy direction to government.

Indian Specific Claims Commission

The mission of the Indian Specific Claims Commission is to assist First Nations and Canada to settle specific claims. Performing a quasi-judicial role, the Commission provides an independent means: to review specific land claims at the request of a First Nation, when its claim has been rejected by the Minister of Indian Affairs and Northern Development or when a First Nation disagrees with the compensation criteria to be used by the government in negotiating the settlement of its claim; and to provide mediation services for claims during negotiations.

Legislation to set up a new Claims Resolution Centre received Royal Assent in November 2003. The government continues to work with First Nations and their representative organizations to address concerns related to the implementation of this legislation. During 2005–06, INAC will work to clarify the future role and funding of the Indian Specific Claims Commission to ensure an orderly transition.

Financial and Human Resources

	2005–06	2006–07	2007–08
Indian and Northern Affairs Canada			
$ millions	6,168.0	5,888.1	5,859.6
FTEs	4,195	4,124	4,321
Canadian Polar Commission			
$ millions	1.0	1.0	1.0
FTEs	5	5	5
Indian Specific Claims Commission			
$ millions	7.1	—	—
FTEs	50	—	—

Priorities and Planned Spending, 2005–06 to 2007–08

	Type	Planned Spending 2005–06	2006–07	2007–08
Indian and Northern Affairs Canada[1]				
The Government Working in partnership with First Nations, Inuit and Northerners in fostering good governance, effective institutions and co-operative relationships	Ongoing	772.9	738.9	735.7
The People Improvement in educational outcomes Building healthy, safe and sustainable communities	Ongoing	2,976.8	3,060.5	3,171.6
The Land Governance and sustainable use of lands, resources and environment by First Nations and Northerners	Ongoing	324.7	235.2	227.5
The Economy On-reserve housing Establishing strong foundations for economic development Building healthy, safe and sustainable communities	Ongoing	2,048.8	1,813.3	1,716.0
The Office of the Federal Interlocutor Building capacity to strengthen and build relationships with Métis and non-Status Indian groups and organizations; shaping and promoting the Urban Aboriginal Strategy; and building and maintaining horizontal linkages within government	Ongoing	44.8	40.3	8.8[2]
Canadian Polar Commission **Increased Canadian polar knowledge** Communicating polar science to Canadians Strengthening Canada's presence in international circumpolar organizations Promotion and advocacy with respect to polar knowledge in Canada	Ongoing	1.0	1.0	1.0
Indian Specific Claims Commission **Fair and impartial hearings of specific claims** Inquire into specific land claims, at the request of First Nations, when its claim has been rejected by the Minister of Indian Affairs and Northern Development or when a First Nation disagrees with the compensation criteria to be used by the government in negotiating the settlement of its claim; and provide mediation services for claims during negotiations.	Ongoing	7.1[3]	—	—

[1] *Departmental priorities will be affected by two new initiatives launched in 2004: the Canada–Aboriginal Peoples Roundtable and the development of the Northern Strategy.*

[2] *The decrease reflects sunsetting of funding provided for the Urban Aboriginal Strategy and Budget 2005 funding for Métis issues.*

[3] *See Section II for further information.*

Plans and Priorities

Indian and Northern Affairs Canada

Strategic Context

The long history and rich culture of Canada's indigenous peoples and the unique characteristics of the North not only help define our national identity but also shape our social and economic well-being. As an important part of our national fabric, First Nations, Inuit and Métis peoples seek to share more fully in the social and economic privileges most Canadians enjoy. Similarly, although the North encompasses 40 percent of Canada's land mass, its citizens do not yet enjoy a level of development comparable to other regions of Canada. INAC and the federal government are committed to providing opportunities for First Nations, Inuit, Métis and Northerners to more fully participate in and benefit from Canada's political, social and economic development. Helping to facilitate this commitment and to reconcile the existence of Aboriginal societies within the Canadian federation will be the ongoing work of INAC.

The First Nations, Inuit and Métis populations are the youngest and fastest-growing segments of Canadian society. Therefore, as an aging population prepares to leave the workforce in Canada, First Nations, Inuit and Métis youth will be available to supply needed skills and talent, provided they have the capacity and tools to take advantage of opportunities. This will be particularly true in regions of Canada where Aboriginal people constitute a significant component of the labour force.

Furthermore, First Nations governments and institutions, along with Inuit organizations and communities, will be poised to reap greater economic benefits as settlement of land claims and self-government agreements provides greater certainty over rights to natural resources, contributing to a more positive investment climate and creating greater potential for economic development, jobs and growth.

In June 2004, the Minister of Indian Affairs and Northern Development also became the Federal Interlocutor for Métis and Non-Status Indians. While information on the circumstances of this segment of Canada's Aboriginal population is limited, indications are that their socio-economic conditions are similar to those of First Nations and Inuit.

The Canada–Aboriginal Peoples Roundtable was initiated by the federal government and First Nations, Inuit and Métis organizations to address the unique circumstances of the three groups of Aboriginal people as recognized in the *Constitution Act, 1982*.

In the North, Canada's three territories have been transformed in recent decades, but there is tremendous potential for further development. The increasing capacity of territorial institutions is providing new governance models and enabling effective partnerships between Aboriginal and non-Aboriginal groups. The North possesses world-class diamond, gold and other mineral deposits, along with enormous oil and gas reserves. Major gas pipeline projects are under consideration. Development of these assets will generate significant economic benefits not only for Northerners but for all Canadians; it is important to ensure that such activities are managed effectively and responsibly, and that the northern environment is protected. Internationally, Canada is often viewed as a leader in the circumpolar world. Circumpolar and global cooperation is beginning to address the international dimension of northern issues, in particular the effects of trans-boundary pollutants.

On December 14, 2004, the Prime Minister and the three territorial premiers announced their intention to develop, in cooperation with Aboriginal governments, organizations and northern residents, a comprehensive Northern Strategy premised on the vision of the North and Northerners as strong contributing partners in the Canadian federation.

Operating Environment

INAC is a highly decentralized department with a presence in every province and territory, working with over 600 First Nations communities and their organizations, Inuit national and regional organizations, three territorial governments, and 15 other federal departments and agencies, along with seven circumpolar nations.

INAC's role is largely a support role — but support is crucial to assist its partners to achieve healthy, sustainable communities. In practical terms, this means working to ensure access to services and a quality of life comparable to that enjoyed by other Canadians. INAC funds First Nations governments and institutions and Inuit organizations and communities to promote access to a range of services reasonably comparable to those enjoyed by other Canadians. Over 85 percent of Indian and Inuit programming is directly administered by First Nations. INAC also provides provincial-type services directly.

On an ongoing basis, INAC supports the development of strong governments that operate in a transparent and accountable manner. The department works with partners, including other government departments, to achieve integrated, interdepartmental policy development, program design and service delivery; jointly developed management and accountability frameworks; and jointly agreed-upon performance indicators that support and measure the effectiveness of services and enable First Nations and Inuit control over the policies, programs and services that most directly affect quality of life.

In the North, INAC is responsible for the effective stewardship of lands and resources in the Northwest Territories and Nunavut, and for fostering the development of all three territories. Northerners look to the Minister of Indian Affairs and Northern Development and the department to work in partnership with them to build strong, effective and efficient governance structures to support the growth of stable economies and to develop and manage northern resources and partnerships consistent with the principles of sustainable development. INAC is also one of the main departments responsible for implementing Canada's circumpolar agenda and has the federal lead in developing a Northern Strategy in partnership with northern governments and residents.

The department is working in partnership with First Nations across a very broad range — or continuum — of capacities (also known as the Governance Continuum). At one end of the continuum are self-governing First Nations that require little or no direct support from INAC. At the other end are communities that require direct assistance in strengthening their governance capacity. The majority of First Nations communities are between the two extremes.

INAC uses a broad range of funding mechanisms — from grants to individuals, to agreements for specific program funding, to multi-year block funding for Alternative Funding Arrangements (AFAs) and self-government agreements — to transfer funding and ensure accountability for the delivery of programs and services. The largest share of program expenditures is for basic services (similar to those provinces deliver) for First Nations on reserve (e.g., education, income assistance, infrastructure and band support), and for claims and self-government agreements.

Federal Partners

Sixteen federal departments and agencies, including INAC, offer programs for Aboriginal people, with total expenditures of approximately $9.1 billion in 2005–06 (see Figure 1). Basic province-type services account for more than 80 percent of total on-reserve funding. Further information on federal partners is included in Section IV.

Figure 1: Federal Programs for Aboriginal People, 2005–06

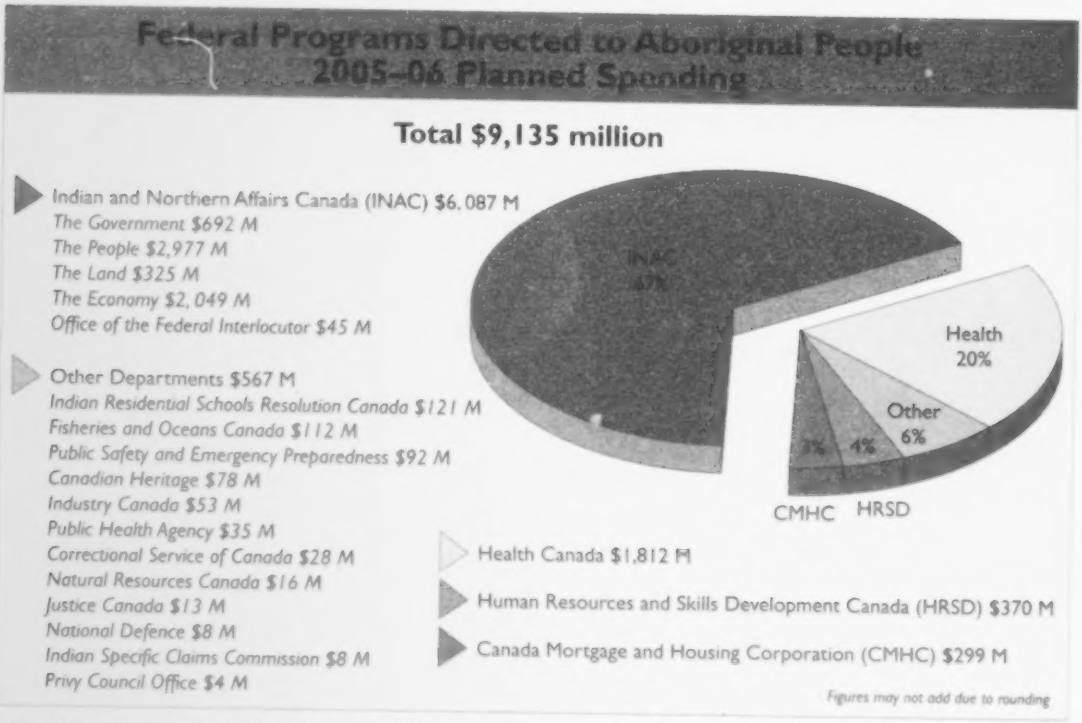

Notes: Expenditures in Figure 1 are budgetary only. To reconcile to the 2005–06 planned expenditure figure for INAC ($6,168 million), $81 million must be added to the INAC total of $6,087 million in Figure 1. The $81 million reflects the total for non-budgetary expenditures.

Figures for INAC include total planned spending for Northern Affairs which benefits all Northerners.

Federal Partners

Sixteen federal departments and agencies, including INAC, offer programs for Aboriginal people, with total expenditures of approximately $9.1 billion in 2005–06 (see Figure 1). Basic province-type services account for more than 80 percent of total on-reserve funding. Further information on federal partners is included in Section IV.

Federal Programs Directed to Aboriginal People 2005–06 Planned Spending

Total $9,135 million

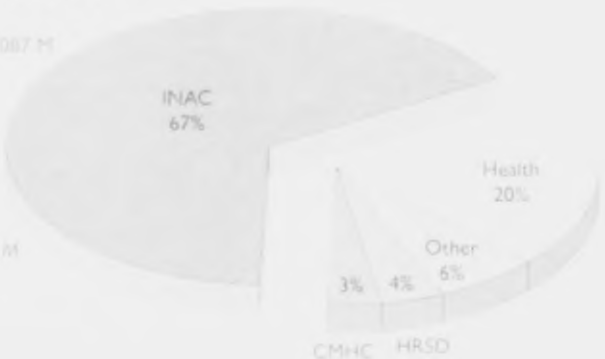

- Indian and Northern Affairs Canada (INAC) $6,087 M
  - The Government $692 M
  - The People $2,917 M
  - The Land $325 M
  - The Economy $2,049 M
  - Office of the Federal Interlocutor $45 M
- Other Departments $567 M
  - Indian Residential Schools Resolution Canada $121 M
  - Fisheries and Oceans Canada $112 M
  - Public Safety and Emergency Preparedness $92 M
  - Canadian Heritage $76 M
  - Industry Canada $53 M
  - Public Health Agency $33 M
  - Correctional Service of Canada $29 M
  - Natural Resources Canada $16 M
  - Justice Canada $13 M
  - National Defence $8 M
  - Indian Specific Claims Commission $8 M
  - Privy Council Office $4 M
- Health Canada $1,812 M
- Human Resources and Skills Development Canada (HRSD) $370 M
- Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) $299 M

Results Accountability Framework — Three Circles of Influence

INAC's results accountability framework occurs at three distinct, but interdependent levels. These can be viewed as three concentric circles, representing ever-broadening communities of interest around departmental operations (see Figure 2).

Figure 2: The Three Levels of INAC's Results Accountability Framework

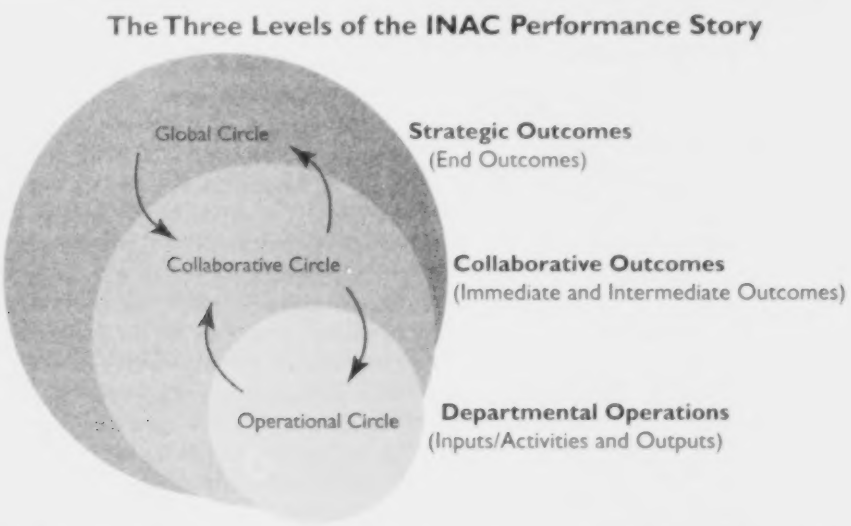

The first is the global circle, representing ultimate or strategic outcomes (end outcomes) that INAC, First Nations, Inuit, Métis and Northerners are striving to achieve. These long-term goals require fundamental changes to existing conditions and behaviours. Many factors and players influence the achievement of these outcomes, including global and national economic trends; changes in social policy at national and provincial levels; court decisions; environmental impacts; federal and First Nations, Inuit and Métis priorities; and federal, provincial and territorial relations, priorities and pressures. No single group has direct control over these variables. The key results and the expected outcomes must take into account jurisdictional considerations, statutory and fiduciary obligations, the special relationship between the federal government and Aboriginal people, and the aspirations and priorities of First Nations, Inuit, Métis and northern residents, among other considerations. Therefore, success in the global circle requires sustained and joint commitment from a broad range of players, which is achieved in the second (collaborative) circle.

The second circle represents collaborative (immediate and intermediate) outcomes with INAC's partners. Changes required are changes in levels of engagement, commitment and improvements in capacity of First Nations, Inuit, Métis and Northerners along the Governance Continuum. These outcomes are achieved over a short- to medium-term horizon and are based on sustained community action, ongoing monitoring and continuous learning. Over the long term, these are expected to lead to fulfilment of the strategic (end) outcomes. In this circle of influence, INAC and its partners are jointly accountable for results according to their respective roles and responsibilities in the partnership.

The third circle involves the department's own operations, management and Results Accountability Framework. This level involves the department's use of inputs (financial and human resources), its key activities and its outputs. The key criteria for assessing performance at this level relate to INAC's Results Accountability Framework. In this circle of influence, INAC has direct control and full accountability for all results.

Risks and Challenges

Geographic and demographic conditions in Canada's North pose unique challenges to the delivery of programs and services — remoteness of communities, a severe climate and a sensitive environment. Gaps in infrastructure (e.g., connectivity, roads, ports), science and technology, and skills and capacities among governments, communities and individuals, pose challenges for the sustainable economic growth of each territory.

The Government of Canada — together with its partners — must respond to risks and challenges if First Nations, Inuit, Métis and Northerners are to become full partners in Confederation, enjoy the same benefits as other Canadians and contribute to Canada's overall success. Fundamental needs include:

- strengthening partnerships with Aboriginal groups to support program delivery, while recognizing the varying capacities that exist across the spectrum of Aboriginal governments;
- reducing the socio-economic disparities between Aboriginal and non-Aboriginal people to enable Aboriginal people to have the same life chances as other Canadians;
- ensuring Aboriginal people have the necessary education, training and skills to participate in a knowledge-based economy;
- helping Aboriginal governments acquire the necessary tools to improve the quality of life in their communities;
- responding to the increased demand for basic programs and services resulting from population growth;
- addressing the urban Aboriginal situation, which requires different approaches involving a broader set of partners;
- supporting appropriate regulatory, legislative and institutional capacity (including management of information/data), and sound economic and physical infrastructure to maximize opportunities for sustainable development both on reserves and in the North;
- promoting good governance and sustainable development throughout the circumpolar region to manage the impacts of transboundary pollutants and other pan-Arctic issues;
- addressing challenges in the coordination of federal efforts across the broad range of departments and agencies with responsibility for Aboriginal and Northern programming;
- encouraging a range of potential partners, such as the provinces and territories, as well as the private sector, to be part of the solution, considering their various interests and jurisdictions in promoting, supporting and managing development; and
- improving policies and processes for addressing Aboriginal and Treaty rights public understanding and support.

Although considerable progress has been made, much remains to be accomplished to improve the unequal socio-economic conditions that exist in many communities. The following paragraphs indicate the differences in standard of living available to Aboriginal people compared with Canadians overall.

Human Development Index (HDI)

- Applying the United Nations HDI would rank on-reserve Aboriginal communities 68th among 174 nations, while Canada overall was ranked first. The disparity between the registered Indian and the non-Indian population is shown in Figure 3.

Figure 3: Human Development Index

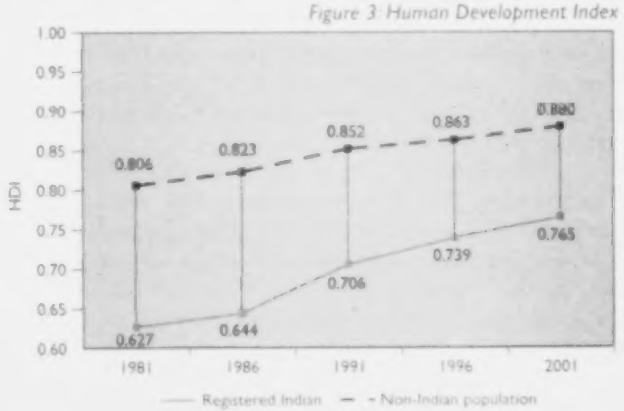

Results Accountability Framework — Three Circles of Influence

INAC's results accountability framework occurs at three distinct, but interdependent levels. These can be viewed as three concentric circles, representing ever-broadening communities of interest around departmental operations (see Figure 2).

Figure 2: The Three Levels of INAC's Results Accountability Framework

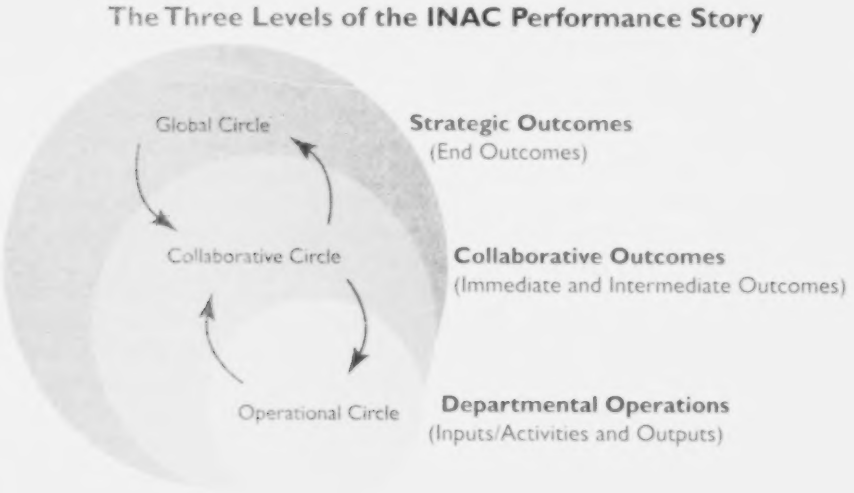

The first is the global circle, representing ultimate or strategic outcomes (end outcomes) that INAC, First Nations, Inuit, Métis and Northerners are striving to achieve. These long-term goals require fundamental changes to existing conditions and behaviours. Many factors and players influence the achievement of these outcomes, including global and national economic trends; changes in social policy at national and provincial levels; court decisions; environmental impacts; federal and First Nations, Inuit and Métis priorities; and federal, provincial and territorial relations, priorities and pressures. No single group has direct control over these variables. The key results and the expected outcomes must take into account jurisdictional considerations, statutory and fiduciary obligations, the special relationship between the federal government and Aboriginal people, and the aspirations and priorities of First Nations, Inuit, Métis and northern residents, among other considerations. Therefore, success in the global circle requires sustained and joint commitment from a broad range of players, which is achieved in the second (collaborative) circle.

The second circle represents collaborative (immediate and intermediate) outcomes with INAC's partners. Changes required are changes in levels of engagement, commitment and improvements in capacity of First Nations, Inuit, Métis and Northerners along the Governance Continuum. These outcomes are achieved over a short- to medium-term horizon and are based on sustained community action, ongoing monitoring and continuous learning. Over the long term, these are expected to lead to fulfilment of the strategic (end) outcomes. In this circle of influence, INAC and its partners are jointly accountable for results according to their respective roles and responsibilities in the partnership.

The third circle involves the department's own operations, management and Results Accountability Framework. This level involves the department's use of inputs (financial and human resources), its key activities and its outputs. The key criteria for assessing performance at this level relate to INAC's Results Accountability Framework. In this circle of influence, INAC has direct control and full accountability for all results.

Risks and Challenges

Geographic and demographic conditions in Canada's North pose unique challenges to the delivery of programs and services — remoteness of communities, a severe climate and a sensitive environment. Gaps in infrastructure (e.g., connectivity, roads, ports), science and technology, and skills and capacities among governments, communities and individuals, pose challenges for the sustainable economic growth of each territory.

The Government of Canada — together with its partners — must respond to risks and challenges if First Nations, Inuit, Métis and Northerners are to become full partners in Confederation, enjoy the same benefits as other Canadians and contribute to Canada's overall success. Fundamental needs include:

- strengthening partnerships with Aboriginal groups to support program delivery, while recognizing the varying capacities that exist across the spectrum of Aboriginal governments;
- reducing the socio-economic disparities between Aboriginal and non-Aboriginal people to enable Aboriginal people to have the same life chances as other Canadians;
- ensuring Aboriginal people have the necessary education, training and skills to participate in a knowledge-based economy;
- helping Aboriginal governments acquire the necessary tools to improve the quality of life in their communities;
- responding to the increased demand for basic programs and services resulting from population growth;
- addressing the urban Aboriginal situation, which requires different approaches involving a broader set of partners;
- supporting appropriate regulatory, legislative and institutional capacity (including management of information/data), and sound economic and physical infrastructure to maximize opportunities for sustainable development both on reserves and in the North;
- promoting good governance and sustainable development throughout the circumpolar region to manage the impacts of transboundary pollutants and other pan-Arctic issues;
- addressing challenges in the coordination of federal efforts across the broad range of departments and agencies with responsibility for Aboriginal and Northern programming;
- encouraging a range of potential partners, such as the provinces and territories, as well as the private sector, to be part of the solution, considering their various interests and jurisdictions in promoting, supporting and managing development; and
- improving policies and processes for addressing Aboriginal and Treaty rights public understanding and support.

Although considerable progress has been made, much remains to be accomplished to improve the unequal socio-economic conditions that exist in many communities. The following paragraphs indicate the differences in standard of living available to Aboriginal people compared with Canadians overall.

Human Development Index (HDI)

- Applying the United Nations HDI would rank on-reserve Aboriginal communities 68th among 174 nations, while Canada overall was ranked first. The disparity between the registered Indian and the non-Indian population is shown in Figure 3.

Figure 3: Human Development Index

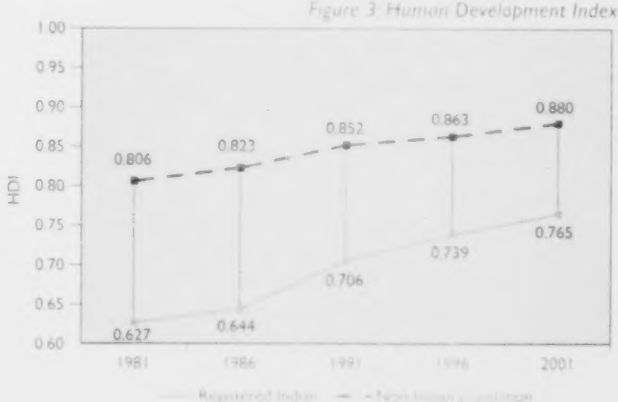

Demographic Pressures

- The on-reserve Status Indian population is growing at a rate of 2.3 percent per year, nearly three times the overall Canadian rate.
- The on-reserve Status Indian population is young, with a median age of 22, compared with a median age of 36 for all Canadians. Over 50 percent of the on-reserve population is under 23 years old.
- These demographics create pressure for additional services, schools, housing and public infrastructure, and for increases in social services to support the high rate of new family formations. They also create pressure on the job market. Similar demographics exist among Aboriginal people in the North.

Economic Opportunities

- In 2001, the unemployment rate for Aboriginal people in Canada as a whole was 18.6 percent, about three times the Canadian rate (6.5 percent). The unemployment rate for registered Indians living on reserve was even higher — 27.9 percent.

Health

- In 1999, the suicide rate among First Nations was 2.1 times greater than the overall Canadian rate. Suicide accounted for 38 percent of all deaths of youths (ages 10 to 19) in First Nations.
- Between 1980 and 2001, life expectancy for registered Indians increased by 10 years for men and by 8 years for women, for a life expectancy of 70 and 76 years respectively, compared with the overall Canadian life expectancy of 76 for men and 82 for women.

Education

- In 2001, 35 percent of Indians on reserve had more than a high school education compared with 31 percent in 1996. This lags behind the overall Canadian rate of 55 percent in 2001.

Income Assistance

- In 2003–04, 34.1 percent of those living on reserve depended on income assistance.

Infrastructure Facilities

- The number of housing units deemed to be adequate has increased from 33,665 (46 percent of existing housing stock) in 1993–94 to 50,593 (53 percent) in 2003–04.
- In 1993–94, 92 percent of houses had adequate water supplies and 86 percent had adequate sewage disposal. In 2003–04, this increased to 98 percent and 96 percent respectively.
- Overcrowding and lack of adequate water and sewage facilities have a direct impact on individual and community health.

INAC has set a clear, new course that moves beyond managing activities to managing for real, measurable and sustainable results that better meet the expectations of the people it serves and to close the socio-economic gap. The department balances innovation, initiative, creativity and continuous improvement in services to First Nations, Inuit and Northern Canadians with an ongoing commitment to careful stewardship and clear management controls.

INAC's Sustainable Development Vision

Each First Nation, Inuit, Métis and northern community is unique. Thus, the long-term vision of a sustainable, healthy community and the right path to that vision will be different for each community. INAC has chosen to focus on a few fundamental areas in this strategy, recognizing that the impact will be greater for some communities than for others.

INAC's Sustainable Development Vision

Within two generations, many First Nations, Inuit communities and Northerners will be healthy and safe models of sustainability. They will have housing, infrastructure and support services comparable to those of similar size and function elsewhere in Canada. Within a protected environment, they will have effective transportation and communications links to the rest of the country and ample, affordable, clean sources of energy. A majority of First Nations and Inuit communities will effectively manage their own institutions with strong governance structures. Community members, especially women and youth, will have acceptable opportunities for education, will participate in the economy and will be able to get involved in local governance.

Land claims, including issues such as management of and access to natural resources, and land tenure will have been largely settled through negotiations. Community planning and development will be long-term, locally driven and comprehensive.

The northern territories will be more self-sufficient and prosperous regions where people manage their own affairs and make stronger contributions to the country as a whole. As First Nations, Inuit and Northerners gain greater autonomy and build capacity, the types of services they will require from the federal government will change. As communities become healthier, safer, and economically and environmentally stable, a smaller department will likely emerge.

A major focus of the department will be the implementation of the many First Nations and Inuit self-government agreements. INAC will also be a strong advocate for Aboriginal and northern people and will play a more active role as a facilitator to develop partnerships to work more cooperatively on Aboriginal issues, while respecting traditions, governance structures, language, gender and culture.

Striving toward this vision strengthens the federal government's legal, constitutional, fiduciary and Treaty obligations and will require concerted cooperation.

Profile of Aboriginal People in Canada

The *Constitution Act, 1982* recognizes three groups of Aboriginal people — **Indians**, **Inuit** and **Métis**. In addition, the *Indian Act* sets out the legal definitions that apply to Indian bands and **Status Indians**: a Status Indian is an Indian person who is registered under the *Indian Act*[4]. **Métis** are persons of mixed Aboriginal and European ancestry who identify themselves as Métis. **Inuit** are the Aboriginal people of Arctic Canada and live primarily in Nunavut, the Northwest Territories, and the northern parts of Newfoundland and Labrador and Quebec. Reserves have not been set aside for Inuit and Inuit are not covered by the *Indian Act*.

INAC's core responsibilities with respect to Aboriginal people are primarily to Indian bands, Status Indians living on reserve and Inuit. INAC also has responsibilities with respect to Indian bands and self-governing First Nations on reserves and/or settlement lands. The Minister of Indian Affairs and Northern Development is also the Federal Interlocutor, responsible for Métis and non-Status Indians.

In the North, INAC works in cooperation with northern Aboriginal people and territorial governments to develop governance structures, and to finalize and implement land claims and self-government agreements. Given the unique context of Canada's North, and in accordance with the federal policy on Aboriginal self-government,[5] some agreements also include Métis north of 60° latitude.

[4] *A **non-Status Indian** is an Indian person who is not registered as an Indian under the* Indian Act.

[5] *See http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/sg/plcy_e.html.*

Status Indians living on reserve represent about 62 percent of the Status Indian population. There are 471,900 on-reserve Status Indians and 284,800 who reside off-reserve.[6] In total, there are 614 First Nations communities, comprising 52 nations or cultural groups and more than 50 languages. About 60 percent of First Nations communities have fewer than 500 residents — only seven percent have more than 2,000. Overall, 35 percent of on-reserve Status Indians live in urban areas, while 45 percent live in rural areas, 17 percent in special-access areas and 4 percent in remote zones.

The on-reserve Status Indian population is expected to increase by 49 percent between 2005 and 2021, compared with 11 percent for the Canadian population as a whole. About 40 percent of the Status Indian population is under the age of 20, compared with 24 percent of the overall Canadian population.[6,7]

Profile of Canada's North

In Canada's North, which occupies 40 percent of Canada's land mass, the three territories consist of some 96 organized communities, most of them home to small populations, the majority of whom are First Nations, Inuit or Métis. Some 92,300 residents are scattered across this area: Nunavut's population is 26,700, while there are 37,100 people in the Northwest Territories and 28,500 in the Yukon.

The population in the North is young, with 44 percent of the population under the age of 25. Over half of the population of the North is Aboriginal, varying from 85 percent in Nunavut to about 51 percent in the Northwest Territories and about 23 percent in the Yukon. There are few reserves; as a general rule, northern governments are responsible for providing programs and services similar to those for which INAC is responsible on reserves in southern Canada.

In Canada's three northern territories, the majority of land claims agreements have either been signed or are nearing completion and progress is being made in the area of self-government agreements. As governance structures evolve in the North, coordination and cooperation among public government and its institutions and Aboriginal government institutions are taking on increasing importance. In addition, given the way in which developments elsewhere have an impact on the Canadian North, fostering international cooperation on circumpolar issues has become a priority not only for Canadian governments, but also for Northerners themselves.

In the Northwest Territories and Nunavut, INAC continues to have responsibility for the management of land, water and natural resources. International demands for new sources of oil and natural gas have resulted in a major commitment to exploration investment in the North, including a proposal to bring into production major gas fields in the Mackenzie Delta and to build a gas pipeline down the Mackenzie Valley; there are studies with respect to an Alaska Highway pipeline. Investments are also being made in mineral exploration and development, particularly in the Northwest Territories and Nunavut.

A number of environmental issues are of concern to Northerners and the Canadian public at large, including the cumulative effects of development, climate change and its impact on transportation in the Arctic, contaminants in the Arctic food chain, and the need for remediation of a large number of contaminated sites in the North. Northerners, both Aboriginal and non-Aboriginal, are willing to partner and invest in development on the condition that broader issues related to environmental and socio-economic impacts of development are addressed and that they share in the benefits. Northern communities are building capacity in order to participate in decision making, to conserve social structures and to foster sustainable development.

[6] *2000-based projections using the Indian Registry System for the year 2005.*
[7] Population Projections for Canada, Provinces and Territories, 2000–2026, *Statistics Canada, 2001.*

Overview of Plans and Priorities

The department has developed plans and identified, in consultation with partners, a range of ongoing priorities, as summarized below:

The Government: Working in partnership with First Nations, Inuit and Northerners in fostering good governance, effective institutions and co-operative relationships

The People: Improvement in educational outcomes; Building healthy, safe and sustainable communities

The Land: Governance over lands, resources and environment by First Nations and Northerners

The Economy: On-reserve housing; Establishing strong foundations for economic development; Building healthy, safe and sustainable communities

The Office of the Federal Interlocutor: Building capacity to strengthen and build relationships with Métis and non-Status Indian groups and organizations; shaping and promoting the Urban Aboriginal Strategy; and building and maintaining horizontal linkages within government

The above priorities will be affected by two new initiatives launched in 2004: the Canada–Aboriginal Peoples Roundtable and development of the Northern Strategy. Given the early stage of these initiatives, future Reports on Plans and Priorities will incorporate and expand upon these initiatives:

Partnerships with First Nations, Inuit and Métis People

The Prime Minister indicated, at the April 19, 2004, Canada–Aboriginal Peoples Roundtable, "we are taking today a significant step towards creating a robust and productive partnership between the Government of Canada and the Aboriginal people, a first step towards a new plan to achieve tangible results." INAC is actively involved, along with other federal departments, working with First Nations, Inuit and Métis organizations and in collaboration with provincial and territorial governments, in activities resulting from the Roundtable. These activities included participating in a series of two-day expert sectoral sessions dealing with six sectors: health; lifelong learning (Early Childhood Development, K–12, Post-Secondary Education and Skills); housing; economic opportunities; negotiations; and accounting for results. These sessions, held between October 2004 and January 2005, provided an opportunity for participants to jointly develop and discuss options and innovative ideas to close the gap between Aboriginal and non-Aboriginal Canadians. A spring 2005 Policy Retreat will conclude the Roundtable discussions, by seeking agreement on shared priorities, actions and responsibilities that herald a new relationship and improved partnerships among the Federal Government and First Nations, Inuit and Metis Canadians. Equally important will be the fall 2005 First Ministers Meeting on Aboriginal Issues that, building on the outcomes of the Policy Retreat, will invite provinces and territories to engage with the federal government and First Nations, Inuit and Métis leaders in effectively addressing shared priorities aimed at closing the socio-economic gap experienced by Aboriginal Canadians. The outcomes of the Policy Retreat and First Ministers Meeting are expected to influence INAC's priorities and accordingly, some of its activities across the strategic outcome areas in 2005-06 and beyond.

Development of the Northern Strategy

In the North, Canada's commitment to jointly develop a Northern Strategy with northern governments, in consultation with Northerners, during the winter and spring of 2005 will provide a shared vision, principles, goals and objectives to help guide development of the three northern territories over the next several years — a period expected to be full of both immense change and immense opportunity. The Northern Strategy is a large, horizontal and intergovernmental undertaking that involves several federal departments with INAC as the federal lead. Launching the Strategy and overseeing its implementation is an overarching priority for the Minister of Indian Affairs and Northern Development. The Strategy will include pan-northern and territory-specific sections that will identify and prioritize jointly developed actions for the short, medium and long term consistent with individual governments' strategic plans.

Summary of Plans by Strategic Outcome

Under INAC's new Management, Resources and Results Structure (see Figure 4), departmental resources have been aligned by strategic outcome, ongoing priority and program activity. The structure provides internal cohesiveness, aligns resources to outcomes and results, and improves corporate discipline by focusing the department and its partners on delivering results.

Figure 4: Management, Resources and Results Structure, Strategic Outcomes, Program Activities and Planned Spending, 2005–06

INAC Management, Resources and Results Structure

2005–06 Planned Spending ($ millions)

Improving the quality of life and fostering self-reliance for First Nations, Inuit and Northerners

Strategic Outcome	Program Activities/Sub-activities	
The Government *Good governance and effective institutions for First Nations, Inuit and Northerners, built on co-operative relationships*	**Governance** • Governance	59.5
	Institutions • Indian Government Support • Self-Government – Implementation • Other	477.0
	Co-operative Relationships • Comprehensive Claims – Research, Assessment, Negotiations • Specific and Special Claims – Research, Negotiations • Self-Government – Negotiations • Other	222.7
	Northern Governance • Northern Governance	13.8
Total		**772.9**

Strategic Outcome	Program Activities/Sub-activities	
The People *Strengthened individual and family well-being for First Nations, Inuit and Northerners*	**Managing Individual Affairs** • Managing Individual Affairs	16.4
	Education • Elementary and Secondary Education • Special Education • Post-Secondary Education	1,573.5
	Social Development • Income Assistance • First Nations Child and Family Services • Assisted Living • Family Violence Prevention • National Child Benefit Re-investment • Other Social Services	1,302.1
	Healthy Northern Communities • Hospital and Physician Services • Food Mail • Other (Climate Change, Northern Contaminants Program, Other)	84.7
Total		**2,976.8**

Strategic Outcome	Program Activities/Sub-activities	
The Land *Transferred land title, and sustainable use of lands and management of resources by First Nations, Inuit and Northerners*	**Certainty of Title and Access to Land and Resources** • Special Claims – Treaty Land Entitlement – Settlements and Implementation • Comprehensive Claims – Treaty Related Measures and Surplus Federal Real Property Program • Other	106.1
	Responsible Federal Stewardship • Responsible Federal Stewardship (Contaminated Sites, Climate Change, Other)	21.3
	First Nations Governance over Land, Resources and the Environment • First Nations Governance over Land, Resources and the Environment	67.2
	Northern Land and Resources • Contaminated Sites • Other (Oil and Gas, Minerals, Other)	130.2
Total		**324.7**

Strategic Outcome	Program Activities/Sub-activities	
The Economy *Increased participation by Aboriginal people and Northerners in the economy*	**Economic and Employment Opportunities for Aboriginal People** • Economic and Employment Opportunities	79.2
	Access to Capital and Economic Development • Specific Claims – Settlements • Special Claims – Settlements • Comprehensive Claims – Implementation – Capital Transfers • Comprehensive Claims – Implementation – Other Payments • Economic Development	712.6
	Community Infrastructure • Infrastructure Facilities (Water and Sewer, Other) • Education Facilities • Housing • Claims Implementation – James Bay – Capital and O&M • Other	1,227.6
	Northern Economy • Northern Economy	29.4
Total		**2,048.8**

Strategic Outcome	Program Activity	
The Office of the Federal Interlocutor *Strengthened relationships with Métis, non-status Indians and urban Aboriginal Canadians to raise awareness of their needs, improve access to federal services and improve horizontal issues among federal organizations and other partners*	**Office of the Federal Interlocutor**	44.8
Total		**44.8**

Summary of Plans by Strategic Outcome

Under INAC's new Management, Resources and Results Structure (see Figure 4), departmental resources have been aligned by strategic outcome, ongoing priority and program activity. The structure provides internal cohesiveness, aligns resources to outcomes and results, and improves corporate discipline by focusing the department and its partners on delivering results.

Figure 4: Management, Resources and Results Structure, Strategic Outcomes, Program Activities and Planned Spending, 2005–06

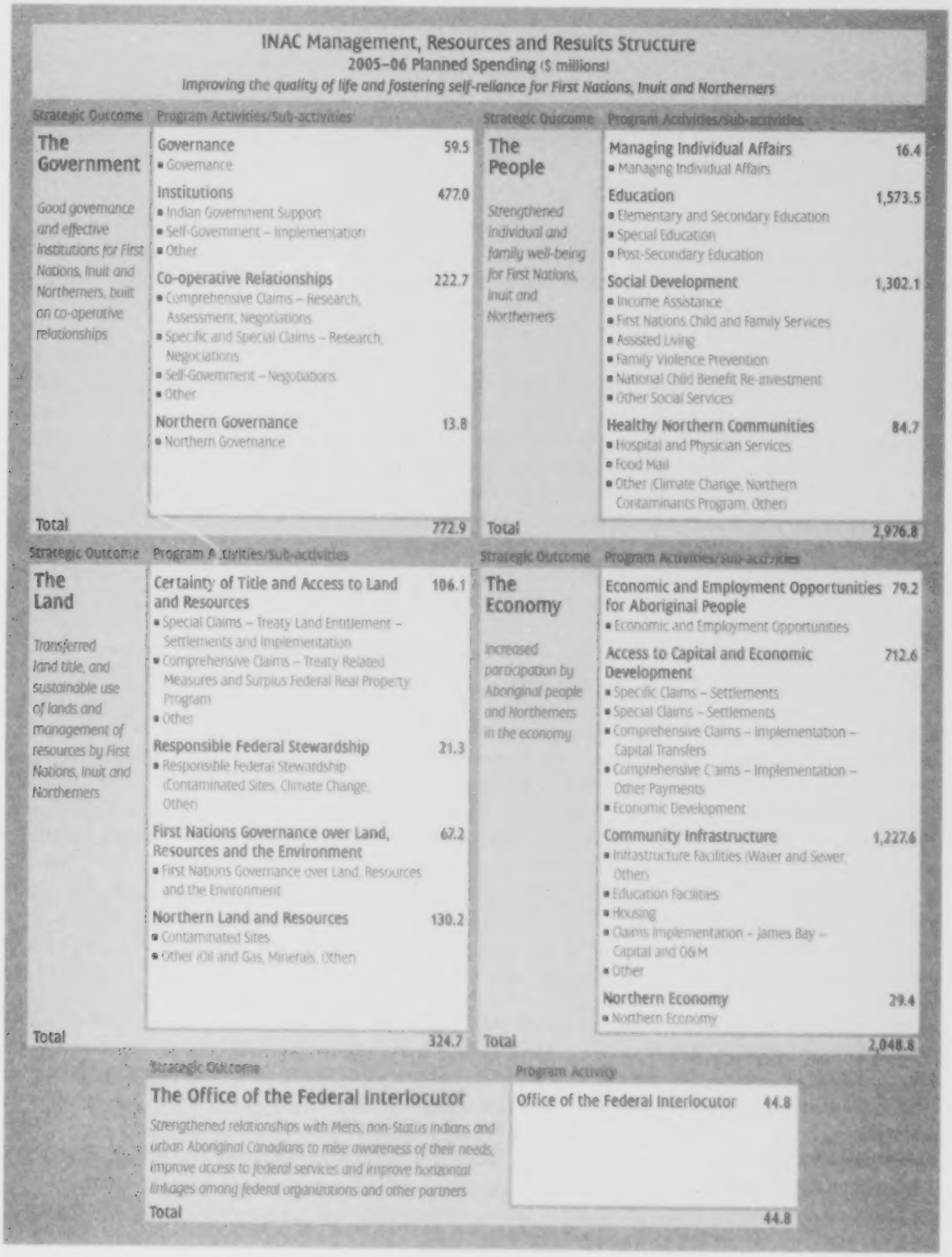

Strategic Outcome: The Government — Good governance and effective institutions for First Nations, Inuit and Northerners, built on co-operative relationships.

Ongoing Priority: *Working in partnership with First Nations, Inuit and Northerners in fostering good governance, effective institutions and co-operative relationships.*

Sound governance and institutional capacity will allow First Nations, Inuit and Northerners to contribute to, and participate in, the decisions that affect their lives, to carry out effective relationships with other governments.

Plans and Expected Results

Key expected results in the area of **governance**: Increased accountability, responsiveness and transparency of First Nations governments and Inuit communities, along with the appropriate jurisdictions, authorities and access to resources, will lead to social and economic benefits and increased community well-being.

Key expected results in the area of **institutions**: Strong local, regional and national institutions will increase the effectiveness of First Nations governments and Inuit communities to meet service delivery and other needs. Strong institutions require an independent and professional public service with the ability to carry out mandated responsibilities and functions.

Key expected results in the area of **co-operative relationships**: Historic treaties, land claims and self-government agreements to establish the foundation for co-operative relationships that respect Aboriginal and Treaty rights and outstanding historical lawful obligations, provide certainty over rights to land and resources, and clarify the exercise of self-government powers. These co-operative relationships are achieved in part through negotiated arrangements.

Key expected results in the area of **northern governance**: Development and implementation of a comprehensive Northern Strategy for Canada's three territories by mid-2005; progress on devolution of province-like responsibilities to northern governments, with plans for a final devolution agreement in the Northwest Territories by the end of 2006 and for the Minister to have obtained a mandate to initiate devolution negotiations with Nunavut by 2006; and an enhanced capacity to capitalize on emerging socio-economic opportunities among circumpolar countries through Canadian support of the Arctic Council, as well as through establishment of the Circumpolar Association of Municipalities and the Circumpolar Chamber of Commerce.

Strategic Outcome: The People — Strengthened individual and family well-being for First Nations, Inuit and Northerners.

Ongoing Priorities: *Building healthy, safe and sustainable communities; improvement in educational outcomes.*

Meeting the basic needs of individuals and families and enabling First Nations, Inuit and Northerners to respond in a timely manner to the unique needs and priorities within their communities will strengthen individual and family well-being, and contribute to healthy, safe and stable communities. High-quality education is also critical to improving social well-being and to economic self-sufficiency.

Plans and Expected Results

Key expected results in the area of **managing individual affairs**: Ensuring the application of proper criteria in the determination of entitlement to legal status under the *Indian Act* and the issuance of certificates of Indian Status cards as confirmation of registration under the Act; assistance in administration of the estates of First Nations individuals in accordance with the *Indian Act* and Indian Estates Regulations; providing information to First Nations individuals on estate administration and the importance of estate planning; the proper administration

(collecting, maintaining, expenditure) of Indian Trust moneys held in the Consolidated Revenue Fund for minors and mentally incompetent persons pursuant to the *Indian Act*; and the fulfilment of Canada's Treaty annuity payment obligations, which includes annual payments of Treaty annuities, triennial clothing allowances, and hunting/fishing allowances and supplies; and continued implementation of the Band creation/division/amalgamation policy.

Key expected results in the area of **education**: Continued management of existing programming in the areas of elementary/secondary education, special education, post-secondary education, cultural education centres, and the First Nations and Youth Employment Strategy. Developing a comprehensive First Nations Education Policy Framework includes review of policies (elementary/secondary, post-secondary, cultural education centres); clarification of roles and responsibilities and defining accountabilities; a fully developed, high-cost special education program; support to First Nations in the development of regional education authorities and culturally relevant educational material and curricula; and approaches to address other determinants of success. Nationally and in each region, strengthening existing partnerships and establishing new venues of collaboration will improve the support of education.

Key expected results in the area of **social development**: Continued provision of existing programming in the areas of Income Assistance, First Nations Child and Family Services, the First Nations National Child Benefit Reinvestment Initiative, Family Violence Prevention and Assisted Living. Social services and benefits are designed to be community-based and -controlled. Their purpose is to provide on-reserve residents with individual and family services that have been designed, developed and implemented in collaboration with key partners.

Key expected results in the area of building **healthy northern communities**: Assisting Northerners to become more knowledgeable and able to make healthy choices concerning their use of both traditional and market foods, through the conduct of research and publication and communication of findings under both the Food Mail Program and the Northern Contaminants Program over the course of 2005 and 2006. INAC will also increase northern and First Nations communities' involvement in climate change mitigation and adaptation initiatives under the Aboriginal Community Action Plan and Climate Change Program by completing the development of annual regional plans by March 2006 and by establishing Energy Pathfinders to work with communities to implement projects over the planning period.

Strategic Outcome: The Land — Transferred land title, and sustainable use of lands and management of resources by First Nations, Inuit and Northerners.

Ongoing Priority: *Governance and sustainable use of lands, resources and environment by First Nations and Northerners.*

Working with interested First Nations to develop the necessary legislative tools and intergovernmental agreements will enable First Nations to assume governing authority and responsibility over their lands, resources and environment. Fostering the professional and institutional development necessary to support First Nations governments, including a First Nations professional public service and institutions that support it, is also crucial for the exercise of increased responsibility. At the same time, the department must support sound horizontal federal stewardship in those areas of responsibility that remain with the federal government. During the transition to First Nations governance, the first step will always be to invest in building First Nations institutions, capabilities and authorities; however, ongoing risk assessment will determine where exceptional investments will be required in strengthening federal institutions, capabilities and authorities.

The remediation of northern contaminated sites and enhancing INAC's ability to minimize the environmental impacts of resource development through environmental management/

conservation programs is a key strategy in protecting the Arctic environment. Strengthening institutions, fostering partnerships and other initiatives lead to timely, open and predictable regulatory approval processes and improve prospects for resource development that is environmentally responsible and sustainable.

Plans and Expected Results

Key expected results in the area of **certainty of title and access to land and resources**: Development of a differentiated model for Additions to Reserve (ATR); support for First Nations in accessing increased land base (ATR); clarification of land transfer (comprehensive claims) through surveys; clarity of title for future land transactions through negotiated agreements; identification and clarification of definitions and jurisdictional issues related to reserve lands and other dedicated Aboriginal lands; and negotiation to clarify title in reserve and surrendered land transactions, through such means as negotiated settlements to settle or prevent litigation with respect to rail tax/titles and mineral titles.

Key expected results in the area of **responsible federal stewardship**: Administration of the *Indian Oil and Gas Act* and associated regulations; administration of land, natural resource and environmental responsibilities under the *Indian Act* and associated regulations; administration of land, natural resource and environmental responsibilities under other federal legislation and regulations; development of an inventory for assessment of and management of contaminated sites; collection and management of Indian moneys, specifically proceeds from land, natural resources and environmental activities; consultation and collaboration on a partnership approach to departmental administration activities and modernization of stewardship practices; and modernization of policies and procedures.

Key expected results in the area of **First Nations governance over land, resources and the environment**: Facilitation of the implementation of sectoral self-government legislation; assistance in professional and institutional development in First Nations; development and modernization of legislation, regulations, policy, programs and associated systems; development of a new Reserve Land and Environment Management Program (RLEMP); work to extend legislative options, such as the *First Nations Land Management Act* and the RLEMP, to First Nations in Quebec.

In the area of **northern land and resources**, supporting sustainable development while protecting northern ecosystems involves a wide range of activities and will produce a number of key results. To reduce environmental liabilities and mitigate the environmental and human health risks associated with northern contaminated sites, investment will continue to focus on a number of very large mine sites. Remediation projects for Giant and Colomac mines in the Northwest Territories will move through regulatory approvals into the implementation stage over the planning period. Remediation of Resolution Island in Nunavut will be completed in 2006. Increasing environmental and resource-based information, knowledge and tools will be realized through investment in updated scientific information to assist in the assessment and regulatory review of northern energy development projects, including the Mackenzie Valley gas pipeline project, and expanded geoscience data in digitized form for use by the mining sector. INAC will actively contribute to federal government participation in the International Polar Year (2007–08), including the joint development of a participation strategy and initiating a number of research projects in celebration of International Polar Year. More effective resource management will be realized through sustained regulatory support for the exploration and development of oil and gas resources in the Beaufort Delta, Mackenzie Valley and Arctic Islands of Nunavut and of new mines, including Nunavut's Jericho diamond mine and the Bathurst Road and Port development.

Strategic Outcome: The Economy — Increased participation by Aboriginal people and Northerners in the economy.

Ongoing Priorities: *Establishing strong foundations for economic development; building healthy, safe and sustainable communities; and on-reserve housing.*

Developing community capacity is the starting point for the pursuit of economic development initiatives. It will allow communities to ready themselves to act on specific initiatives that will stimulate business development, which in turn will generate overall wealth and employment for community members. Economic development is the basis for greater levels of participation in the Canadian economy. Community infrastructure creates conditions necessary to be able to pursue economic development opportunities. First Nations communities will be able to acquire and maintain community facilities and services that are consistent with standards and services provided to comparable neighbouring communities by provincial and local governments. Assisting First Nations to obtain acceptable on-reserve housing contributes to an improved quality of life and thus creates a healthier community environment as well as economic opportunities. Acceptable housing is a critical element of a community in which community members are able to pursue economic development initiatives and take full advantage of employment opportunities. Investments in building the knowledge base, capacity development and economic diversification will increase Northerners' industries and ability to participate in economic activities and will build stronger foundations for economic development in the North.

Plans and Expected Results

Key expected results in the area of **economic and employment opportunities for Aboriginal people**: Continued support for advocacy activities to educate and inform employers about the advantages of hiring Aboriginal people; support for partnerships with various stakeholders to increase the capacity of employers to recruit, promote and retain Aboriginal employees; and coordination of federal initiatives to encourage federal procurement of goods and services from Aboriginal businesses.

Key expected results in the area of **access to capital and economic development**: Providing core financial support to First Nations and Inuit communities, or organizations they mandate, for undertaking one-time and ongoing public sector economic development activities and projects; financial support to organizations that support services to First Nations and Inuit communities for their economic development activities and projects; non-core, opportunity-based financial support to community organizations, or organizations they mandate, for undertaking one-time public sector economic development projects; and financial support for the management and administration of INAC's community economic development program.

Key expected results in the area of **community infrastructure**: Continued implementation of the Long-term Capital Plan and the enhanced capital management regime; undertaking of the Capital Facilities and Maintenance Program Review and identification of options for future program design; continued implementation of the First Nations Water Management Strategy; and innovative alternatives to finance and manage community physical infrastructure in First Nations communities.

Key expected results in the area of **on-reserve housing**: Implementation of joint INAC–Canada Mortgage and Housing Corporation housing action plans.

Supporting sustainable growth of the **northern economy** of the three northern territories will include making investments that address federal and territorial priorities in areas such as economic infrastructure, capacity building and diversification, by developing and implementing new economic development programming by mid-2005, which will run through to 2008–09.

Strategic Outcome: The Office of the Federal Interlocutor — Strengthened relationships with Métis, non-Status Indians and urban Aboriginal people to raise awareness of their needs, improve access to federal services, and improve horizontal linkages among federal organizations and other partners.

Ongoing Priority: *Building capacity to strengthen and build relationships with Métis and non-Status Indian groups and organizations; shaping and promoting the Urban Aboriginal Strategy; and building and maintaining horizontal linkages within government.*

Building capacity in Métis and non-Status Indian (MNSI) groups and organizations will improve their ability to advocate on behalf of MNSI individuals and help them access federal services to which they are entitled. Maintaining horizontal linkages within government is essential to raising awareness of MNSI needs and aspirations.

Plans and Expected Results

Key expected results in the area of the **Office of the Federal Interlocutor**: Build on current relationships already established with MNSI groups and organizations; nurture the Urban Aboriginal Strategy and develop new pilot projects; and expand on current and seek new relationships with other government departments.

Independent Commissions

Canadian Polar Commission

Strategic Context

The Canadian Polar Commission (CPC) is responsible for monitoring, promoting and disseminating knowledge of the polar regions; contributing to public awareness of the importance of polar science to Canada; enhancing Canada's international profile as a circumpolar nation; and recommending polar science policy direction to government.

Operating Environment

The current environment includes a diverse and dispersed research community, with small research institutes supporting a broad range of research activities. Members of the research community support and participate in initiatives to various degrees, and governments assign differing priorities to polar research. The CPC needs to coordinate federal and private sector research activities and to generate greater exchange of information.

Risks and Challenges

At present, other polar nations are actively funding and undertaking projects to address crucial gaps in the knowledge of Canada's Arctic regions. If Canadian polar research capacity does not increase, Canada will become dependent on foreign interests to undertake the polar research needed to solve global problems. Consequently, at a time when polar research is steadily increasing in importance around the world, Canada would be perceived as a weak link among polar nations.

Plans and Priorities

The following summarizes the Commission's plans and priorities by strategic outcome.

Strategic Outcome: Increased Canadian polar knowledge.

Ongoing Priority: *Communicating polar science to Canadians.*

Publication of reports on the state of polar knowledge and on related events and issues; publication of *Meridian*, the newsletter of the Canadian Antarctic Research Network, and special reports; maintaining current Web site and the interactive Canadian Polar Information Network, to provide current information on Canadian polar research to national and international researchers.

Plans and Expected Results

Key expected results: improvements in the coordination and critical mass of polar research; expansion of the knowledge base; increased access to information to identify significant trends, strengths and gaps in Canadian polar research; increased access to information to allow policy makers to make informed decisions; and broader understanding of the impact of climate change in polar regions.

Ongoing Priority: *Strengthening Canada's presence in international circumpolar organizations.*

As Canada's primary point of contact with the polar scientific community, the CPC is Canada's adhering body to the International Arctic Science Committee (IASC) and the Scientific Committee for Antarctic Research (SCAR). It maintains liaison with research organizations and institutes throughout the circumpolar world. Its work with the international polar science community provides a means of input into multilateral scientific projects relevant to Canadian interests.

Plans and Expected Results

Key expected results: Promoting International Polar Year 2007–08 and continuing outreach activities to encourage the next generation of polar scientists.

Ongoing Priority: *Promotion and advocacy with respect to polar knowledge in Canada.*
Coordinating efforts and facilitating opportunities to raise the profile of Canadian polar science; recommending polar science policy direction to government.

Plans and Expected Results
Key expected results: Promoting creation of a Canadian Antarctic Research Program and a National Polar Research Strategy with other government departments and agencies; and facilitating and encouraging Canadian scientists to develop research projects that will address issues of concern to Canadians and that will benefit Northerners.

Indian Specific Claims Commission

Context
In 1991, following the 1990 Oka crisis, the federal government created the Indian Specific Claims Commission (ISCC) under the authority of the *Inquiries Act*, which allows the Governor in Council to establish independent commissions to conduct inquiries on matters associated with good government. The Commission was mandated to investigate or conduct further study on subjects related to specific claims to ensure they are handled independently from the government. The Commission conducts these impartial inquiries when a First Nation disputes rejection of its specific claim by the Minister of Indian Affairs and Northern Development, or when a First Nation disagrees with the compensation criteria to be used by the government in negotiating the settlement of its claim. As well as conducting formal inquiries, the Commission, at the request of the government and a First Nation, provides or arranges such mediation and facilitation services as may in their opinion assist them to reach an agreement with respect to any matter relating to Indian specific claims. In July 2004, a change was made as to the appropriate Minister with respect to the Indian Specific Claims Commission designating the Minister of Indian Affairs and Northern Development as the appropriate Minister.

Operating Environment
As part of its mandate to find more effective ways to resolve specific claims, the Commission has established a process to inquire into and review government decisions regarding the merits of a claim and the applicable compensation principles when negotiations have reached an impasse. Because the Commission is not a court, it is not bound by strict rules of evidence, limitation periods and other technical defences that might present obstacles in litigation of grievances against the Crown. This flexibility removes those barriers and gives the Commission the freedom to conduct fair and objective inquiries in as expeditious a way as possible. In turn, these inquiries offer the parties innovative solutions in their efforts to resolve a host of complex and contentious issues of policy and law. Moreover, the process emphasizes principles of fairness, equity and justice, which promotes reconciliation and healing between Aboriginal and non-Aboriginal Canadians.

A claim starts with a First Nation that has researched the claim and submitted it, and supporting documents, to INAC. INAC's Specific Claims Branch does its own research and, with the federal Department of Justice, assesses the claim to determine if it establishes an "outstanding lawful obligation" on the part of the government. If the federal government does not believe it has an outstanding obligation, the claim is rejected and the department informs the First Nation that it will not negotiate a settlement. The First Nation can then take their claim to court at any time or to the Commission for an inquiry. In turn, the Commission assesses the claim to determine whether it will agree to conduct an inquiry.

There are five stages to the Commission's inquiry process:

- The **Initial Request for Inquiry**, whereby the Commission considers a request and upon acceptance strikes a panel of Commissioners to hear the inquiry and notify the parties. All relevant documents are provided at this time.

- In the **Preparation for Inquiry**, briefing material is prepared and sent to all of the parties in advance to facilitate discussion. Counsel for both parties are asked to state the issues to be addressed by the inquiry, from which the Commission will generate a single list of issues. A planning conference is organized among the parties and their counsel and, in many cases, further research may be undertaken.
- A **Community Session** is held, whereby the Commissioners and staff attend a session in the First Nation community to hear directly from elders and other members of the First Nation. In some cases, expert witnesses may present evidence at the session or in a separate session and are subject to cross examination.
- **Written and Oral Submissions** are then provided by the two parties.
- The **Commissioners' Final Report** is then released.

The Commission typically completes its work on a claim, including issuing its final report, one to two years from receipt of the initial request for an inquiry.

When requested, with the consent of all parties, the Commission will also provide **mediation and facilitation services** to the parties in support of the process. With the assistance of skilled and experienced mediators and facilitators, issues can be discussed openly, impasses broken and claims settled.

Community sessions held in the First Nation community are an important aspect of the Commission's work. Currently, the ISCC is conducting 43 ongoing inquiries and in 2004–05 it issued four inquiry reports.

The activities of the Commission have significantly increased over the last few years, with increasing demand for its mediation services and public education activities, in addition to ongoing inquiries. Currently, the ISCC is conducting 21 ongoing negotiations. The Commission has no fixed timeframe for the discharge of its full mandate.

Challenges
Key challenges include maintaining the excellence of its operations while the government works with First Nations on the issues related to the implementation of the *Specific Claims Resolution Act*; and documenting the expertise used in conducting inquiries and mediations to ensure the knowledge gained from the work of the ISCC is available as a foundation for eventual implementation of the Act.

Plans and Priorities
The following summarizes the Commission's plans and priorities by strategic outcome.

Strategic Outcome: Fair and impartial hearings of specific claims.

Ongoing Priority: *Inquire into specific land claims, at the request of a First Nation, when a claim has been rejected by the Minister of Indian Affairs and Northern Development or when a First Nation disagrees with the compensation criteria to be used by the government in negotiating the settlement of its claim; and provide mediation services for claims in negotiations.*

The Commission conducts inquiry hearings, makes recommendations and issues reports related to the resolution of specific claims between First Nations and the Government of Canada, and provides mediation and facilitation services and public education activities related to settling specific claims.

Plans and Expected Results
Key expected results: Continued conduct of hearings related to ongoing inquiries and any new inquiries requested, and to make recommendations upon conclusion of the inquiry. Continued provision of mediation services upon request.

Section II Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

Indian and Northern Affairs Canada

Strategic Outcome: THE GOVERNMENT

Good governance and effective institutions for First Nations, Inuit and Northerners, built on co-operative relationships

Planned Spending: $772.9 million in 2005–06; $738.9 million in 2006–07; $735.7 million in 2007–08

What Is This Strategic Outcome About?

Indian and Inuit Affairs

This strategic outcome helps First Nations governments and Inuit communities to develop effective governance and institutions that will enable them to achieve an improved quality of life. First Nations governments and Inuit communities are increasingly responsible for their own affairs: devolution has transferred administrative authority for the delivery of most programs and services; self-government agreements are expanding law-making and political powers, as well as establishing new fiscal and political relationships; and intergovernmental and Treaty relationships are providing a basis for resolving long-standing claims and disputes and for improved cooperation with other governments and communities in Canada.

Helping to establish an environment that empowers First Nations and northern governments and Inuit communities, strengthens institutions, and supports cooperative intergovernmental and Treaty relationships.

These developments support First Nations governments' and Inuit communities' efforts to develop clear accountabilities to citizens, and to improve social and economic conditions. INAC's continued support of good governance and effective institutions results in First Nations and Inuit communities better positioned to benefit from economic activities; furthermore, all Canadians benefit from healthier, more self-reliant First Nations and Inuit communities.

Effective governance is key to socio-economic development. It allows First Nations governments and institutions and Inuit organizations and communities to empower citizens to exploit economic development opportunities, improve programs and services, and enhance social and economic well-being. The department strengthens First Nations and Inuit governance and financial management through legislative initiatives, administrative mechanisms and capacity development, as well as through its programs and policies.

Institutions support First Nations governments and institutions and Inuit organizations and communities in managing resources; in providing programs and services; and in formulating, implementing and enforcing sound policies and regulations. Some institutions work with governments and other partners in areas such as research, governance, education and the environment. The department supports institutions through funding, research and participation.

Federal, provincial and territorial governments are building foundations for co-operative relationships with First Nations governments and institutions and Inuit organizations and communities by negotiating and implementing land claims and self-government agreements, by mutually exploring Treaties and by putting in place the means to work together to identify priorities for action. Negotiations fulfil constitutional obligations, address historical lawful obligations, promote mutual respect, build partnerships, help define common agendas, and reduce conflict and litigation. Agreements give First Nations and Inuit the tools they need to support their cultures and improve their economies: certainty over rights to lands and resources, compensation for past wrongs and clarity for the exercise of self-government powers.

Section II Analysis of Program Activities by Strategic Outcome

Indian and Northern Affairs Canada

Strategic Outcome: THE GOVERNMENT

Good governance and effective institutions for First Nations, Inuit and Northerners, built on co-operative relationships

Planned Spending: $772.9 million in 2005–06; $738.9 million in 2006–07; $735.7 million in 2007–08

What Is This Strategic Outcome About?

Indian and Inuit Affairs

This strategic outcome helps First Nations governments and Inuit communities to develop effective governance and institutions that will enable them to achieve an improved quality of life. First Nations governments and Inuit communities are increasingly responsible for their own affairs: devolution has transferred administrative authority for the delivery of most programs and services; self-government agreements are expanding law-making and political powers, as well as establishing new fiscal and political relationships; and intergovernmental and Treaty relationships are providing a basis for resolving long-standing claims and disputes and for improved cooperation with other governments and communities in Canada.

Helping to establish an environment that empowers First Nations and northern governments and Inuit communities, strengthens institutions, and supports cooperative intergovernmental and Treaty relationships.

These developments support First Nations governments' and Inuit communities' efforts to develop clear accountabilities to citizens, and to improve social and economic conditions. INAC's continued support of good governance and effective institutions results in First Nations and Inuit communities better positioned to benefit from economic activities; furthermore, all Canadians benefit from healthier, more self-reliant First Nations and Inuit communities.

Effective governance is key to socio-economic development. It allows First Nations governments and institutions and Inuit organizations and communities to empower citizens to exploit economic development opportunities, improve programs and services, and enhance social and economic well-being. The department strengthens First Nations and Inuit governance and financial management through legislative initiatives, administrative mechanisms and capacity development, as well as through its programs and policies.

Institutions support First Nations governments and institutions and Inuit organizations and communities in managing resources; in providing programs and services; and in formulating, implementing and enforcing sound policies and regulations. Some institutions work with governments and other partners in areas such as research, governance, education and the environment. The department supports institutions through funding, research and participation.

Federal, provincial and territorial governments are building foundations for co-operative relationships with First Nations governments and institutions and Inuit organizations and communities by negotiating and implementing land claims and self-government agreements, by mutually exploring Treaties and by putting in place the means to work together to identify priorities for action. Negotiations fulfil constitutional obligations, address historical lawful obligations, promote mutual respect, build partnerships, help define common agendas, and reduce conflict and litigation. Agreements give First Nations and Inuit the tools they need to support their cultures and improve their economies: certainty over rights to lands and resources, compensation for past wrongs and clarity for the exercise of self-government powers.

Northern Affairs
Progress on the Aboriginal agenda and on northern institution-building has contributed to the beginning of a social and cultural revitalization in northern Aboriginal communities and to strengthened partnerships essential to current and future development. Further attention to these priorities and to supporting the capacity of Northerners to manage governance is essential. Northern governance also has an important international dimension in addressing transboundary issues.

Logic Model

To provide a context for performance, focus on outcomes and link resources to outcomes, a results-logic "map" has been outlined for each strategic outcome.

These results-logic maps build on the circles of influence described previously and allow the reader to visibly link together INAC's use of resources to perform activities and produce outputs at the operational level, and to influence outcomes at the collaborative level with partners and client communities, such as First Nations, Inuit and Northerners. These collaborative outcomes can then be associated with the strategic outcomes and priorities that make up the raison d'être of the department.

Long-term Outcomes	**Indian and Inuit Affairs** Accountable, transparent, legitimate, representative and citizen-empowered First Nations governments and Inuit communities, with well-developed fiscal and intergovernmental relationships
	Stable and effective institutions that are controlled by First Nations and Inuit, that are responsive to community needs and are culturally appropriate, and that support the increased self-reliance of communities and governments
	Cooperative intergovernmental and Treaty relationships with First Nations and cooperative intergovernmental relationships with Inuit in pursuit of shared objectives
	Northern Affairs Good northern governance, effective institutions and co-operative relationships
Intermediate Outcomes	**Indian and Inuit Affairs** First Nations government and Inuit community processes and mechanisms that engage citizens and enable them to hold their governments accountable
	First Nations governments and Inuit communities that make their own decisions, are responsible for their own program design and delivery, and provide access for their citizens
	Increasingly self-reliant First Nations governments and Inuit communities with stable and predictable fiscal relationships that are responsive to communities' plans
	Rationalized array of First Nations- and Inuit-led institutions that are responsive to community needs and that have clear mandates and collaborative structures and mechanisms
	Shared understanding with First Nations governments of historic Treaty relationships
	Addressing unique grievances (beyond those captured by existing policies) by specific claims
	Northern Affairs Strengthened northern governments and more effective intergovernmental mechanisms in the North
	Strengthened intergovernmental cooperation internationally on circumpolar issues

Immediate Outcomes	**Indian and Inuit Affairs** Effective governance frameworks including codes, constitutions, community plans and redress mechanisms developed by First Nations governments and Inuit communities
	Increased capacity of First Nations governments and Inuit communities in policy and program design and implementation
	Increased collaboration among governments and institutions
	Financial transfer arrangements matched to First Nations and Inuit capacity, including more effective use of existing revenue-generation tools
	Support for and creation of institutions that are responsive to community needs and that have the essential elements of modern management and comptrollership
	Professionalism of key public service functions in First Nations and Inuit institutions through common standards and training programs
	Shared understanding of historic Treaty relationships, including increased public understanding and respect
	Claims Resolution Centre decision regarding implementation
	Self-government and comprehensive land claims agreements negotiated and implemented by meeting key milestones
	Northern Affairs Governments and Northerners working collaboratively to design and implement a comprehensive Northern Strategy
	Increased engagement, participation and collaboration of all key agencies in northern governance and circumpolar issues
Accountability	**Indian and Inuit Affairs** Assistant Deputy Minister, Claims and Indian Government
	Northern Affairs Assistant Deputy Minister, Northern Affairs
Program Activities	**Indian and Inuit Affairs** Governance
	Institutions
	Co-operative Relationships
	Northern Affairs Northern Governance

Analysis by Program Activity

GOVERNANCE

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**
59.5	47	58.6	48	58.8	50

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Fostering stronger governance through supporting legislative initiatives, programs and policies, and administrative mechanisms that foster stable, legitimate and effective First Nations governments and Inuit communities that are culturally relevant and accountable to their citizens.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Working in partnership with First Nations, Inuit and Northerners in fostering good governance, effective institutions and co-operative relationships*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
Accountable Governments		
• More accountable First Nations governments and Inuit communities develop and/or make better use of governance tools.	• Development of community redress mechanisms. • Number of First Nations and Inuit communities funding requests for governance-related projects. • Number of self-government and community constitutions ratified. • Implementation of First Nations and Inuit policies and local laws. • Number of First Nations and Inuit governments/communities operating under self-government agreements.	• Increased requests for governance-related training. • Increased number of self-government and community constitutions ratified. • Increased transparency with respect to adoption and implementation of First Nations and Inuit policies and local laws. • Increased number of First Nations and Inuit operating under self-government agreements.
Output(s)		
• Support First Nations and Inuit in the implementation and maintenance of accountability mechanisms and the development of governance models.	• Number of governance projects and activities supported.	• Increasing number of governance projects supported.
• INAC staff working collaboratively to assist First Nations and Inuit in the implementation and maintenance of accountability mechanisms and the development of governance models.	• Level of collaborative interaction on governance projects and activities.	• Increasing number of First Nations and Inuit requests for assistance.
How does this expected result support the priority? Transparent and accountable governments better serve citizens and provide more stability.		
Expected Result 2		
Cooperation, Collaboration, Aggregation and Awareness		
• Effective, efficient and responsive First Nations governments and Inuit communities with strong capacities and critical mass.	• Demonstrations of cooperation, collaboration, aggregation and awareness through partnerships, information-sharing and aggregations.	• Creation of new national and regional institutions. • Increased level of information-sharing. • Increased number of aggregations.
Output(s)		
• Support and maintain networking among First Nations or Inuit, and develop governance models.	• Instances of networking among First Nations or Inuit, or of collaboration with other governments; implementation of governance models at an aggregate level.	• Increase in networking among First Nations or Inuit, and exploration of aggregation/collaboration opportunities.
• Establishment of aggregated groups or organizations representing First Nations and/or Inuit communities.	• Approval of agreements that support the aggregation of individual communities or service populations.	• INAC consideration and negotiation of funding agreements based on aggregations where requested.
How does this expected result support the priority? In providing the option of establishing aggregations, First Nations and Inuit will be able to develop improved programs and services that support increased self-reliance mechanisms.		

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 3		
Funding Agreements and Fiscal Relations		
• Funding agreements that are matched to First Nations and Inuit governance capacity and that are responsive to community priorities and show increased transparency, predictability and accountability.	• Funding agreements are appropriate to recipients' needs.	• Ongoing review of appropriateness of funding agreements.
Output(s)		
• Development of a more coherent and transparent Intervention Policy with participation from First Nations Representatives.	• Approved policy.	• Approval by June 2005.
• Assessment of need for additional types of funding authorities.	• Approval of Departmental Audit and Evaluation Branch (DAEB) AFA/FTP evaluation results.	• Approval by June 2006.
	• Recommendations and action plan to be developed in response to AFA/FTP evaluation.	• To be completed by March 2007.

How does this expected result support the priority?
An enhanced suite of funding authorities that complement existing funding agreements will provide additional options for matching recipients' capacities and will support movement along the Governance Continuum.

INSTITUTIONS

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**
477.0	297	476.5	310	479.8	329

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Assists First Nations to meet the costs of local and self-government and the administration of departmentally funded services. This support is intended to provide a stable funding base for institutions that are well populated by First Nations and Inuit, to facilitate effective community governance and the efficient delivery of services.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Working in partnership with First Nations, Inuit and Northerners in fostering good governance, effective institutions and co-operative relationships*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
Cooperation, Collaboration, Aggregation and Awareness		
• Increased effectiveness of institutions through cooperation, collaboration and aggregation with or among First Nations or Inuit, and with other governments.	• Demonstration of cooperation, collaboration, aggregation and awareness through partnerships, information-sharing and aggregations.	• Creation of new national and regional institutions. • Increased level of information-sharing. • Increased number of aggregations.
• First Nations, Inuit and public awareness of institutions and their roles through use and education materials.	• Demonstration of awareness of institutions and their roles.	• Increased levels of awareness of institutions and their roles.

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Output(s)		
• Identifying successful institutional models and sharing information on best practices with respective First Nations and Inuit communities.	• Level (quantity and quality) of departmental documents on institutional models and best practices that are distributed. • Level of distribution and accessibility of departmental documents on institutions and their functions.	• Number of regional and national Initiatives to support institutional development by March 2006. • Ongoing documentation of institutional models and best practices. • Mechanisms to ensure broad distribution and accessibility of information by March 2006.
• Continue to develop an inventory of First Nations and Inuit institutions to determine the support networks that exist and to identify gaps.	• An inventory of local, regional and national institutions.	• Completion of the inventory by March 2006.
How does this expected result support the priority? Strong governments depend on strong institutions that are well accepted in the communities.		
Expected Result 2 **Creation and Support of Institutions**		
• With First Nations and Inuit, creation and support of local, regional and national institutions that address issues of public administration.	• Level (percent, number and quality) of development and implementation of new institutions.	• Increasing levels of development and implementation of new institutions.
Output(s)		
• Drafting of legislation for consideration by Parliament. • Within INAC, implementation activities to establish new institutions.	• Establishment of new institutions related to fiscal and statistical matters, governance and implementation of land claims agreements.	• Establishment of the fiscal and statistical institution in fiscal year 2005–06. • Establishment of an independent First Nations Governance Centre in 2005–06. • Establishment of new institutions related to the Tlicho and Labrador Inuit Association Agreements in 2005–06. • Establishment of a functional Inuit Relations Secretariat in INAC.
• Increased communication and understanding within First Nations and Inuit communities, INAC, other government departments, provincial and territorial governments, and others with respect to changes being brought about by the development of institutions and strengthened First Nations and Inuit public administration.	• Interpretation of available data to assess level of communication and understanding. • Number of fora for sharing information and best practices.	• Analysis of the interpretation of available data by 2006. • Identify what fora exist and what gaps exist.
How does this expected result support the priority? Governments rely on effective institutions. Such institutions need to be supported and new institutions established where there are gaps.		
Expected Result 3 **Institutions of a Professional Capacity**		
• Institutions' professional public servants who provide sound advice and who implement decisions.	• In fields of mutual interest, the percentage of First Nations and Inuit public servants who meet agreed-upon standards.	• In fields of mutual interest, increasing the percentage of First Nations and Inuit public servants who meet agreed-upon standards.
Output		
• Financial support to institutions for training and professional development.	• Level (percent, number and quality) of strengthened First Nations and Inuit professional associations. • Number of participants in professional training.	• Development of mechanisms to measure the indicator by March 2006. • Search existing databases to determine progress in professional development by March 2006.
How does this expected result support the priority? Effective institutions rely on a highly skilled and professional workforce.		

CO-OPERATIVE RELATIONSHIPS

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
222.7	528	189.9	466	183.3	469

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Building co-operative and productive intergovernmental and Treaty relationships with First Nations and Inuit to optimize the pursuit and attainment of shared objectives; the reconciliation of Aboriginal and other interests through researching, assessing, negotiating and implementing claims and self government agreements; the furthering of common understanding regarding the historic treaty relationship; and developing legislative and administrative arrangements that reflect evolving governance capacities and relations.

Definition of Terms

- *Specific claims are historical claims made by a First Nation against Canada relating to the administration of land and other Indian assets or the non-fulfilment of historic Treaties.*
- *Special claims are claims by Aboriginal groups that do not meet the tests of existing claims policies, but for which there may be compelling legal and policy reasons to negotiate a resolution, and for which a Cabinet mandate must often be obtained.*
- *Comprehensive claims are modern treaties involving unsettled issues of Aboriginal rights and title, with particular emphasis on the ownership, use and management of lands and resources.*
- *Aboriginal self-government arrangements are negotiated under Canada's Inherent Right Policy (either as a stand-alone self-government negotiation or as part of a comprehensive claim).*
- *Implementation measures are measures with respect to arrangements that may arise on occasion from any of the types of negotiations noted above.*
- *Resolution of issues refers to issues arising from litigation or arbitration initiated by Aboriginal groups.*
- *Historic Treaties are agreements made between the Crown and First Nations between 1701 and 1923, which focused initially on military alliances and later on orderly settlement of the land.*

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Working in partnership with First Nations, Inuit and Northerners in fostering good governance, effective institutions and co-operative relationships*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
Historic Treaties		
• Strengthen Treaty relationships at Exploratory Treaty Tables (ETTs) and Treaty Commissions with First Nations.	• Jointly produced ETTs and Commission reports, studies and recommendations on common understandings of Treaties.	• Establishment of and support for the work of ETTs and Treaty Commissions (ongoing) where such work is jointly mandated. • Mandates of the Office of the Treaty Commissioner and ETT in Saskatchewan will be discussed with First Nations leading to a new mandate in 2007.
	• Joint research in support of discussions at ETTs as established in annual ETT work plans.	• Joint research projects carried out.
• Canadian public understands the significance of historic Treaties.	• Level of participation by professionals, the public and members of First Nations in Treaty education programs. • Level of participation in Treaty anniversary commemorations, Treaty days and other public celebrations of Treaty renewal.	• Canadian public that broadly understands historic Treaties and supports them. • A high level of participation among First Nations and the Canadian public in Treaty anniversary commemorations, Treaty days and similar celebrations.
• Engagement in the collaborative development of new Treaty Commissions.	• Establishment of an Alberta Treaty Commission with First Nations.	• Discussions with Alberta First Nations and the Province of Alberta to seek consensus support to establish a Treaty Commission in Alberta.
Output(s)		
• Initiate Manitoba Treaty Commission.	• Commissioner appointed and Commission commences activity.	• Commission recommences activity prior to March 31, 2006.
• Commemoration of centennial of Treaties 9 and 10.	• Commemoration ceremonies take place.	• Ceremonies scheduled for summers of 2005 and 2006.
• Public education.	• Course material developed and workshops delivered.	• Course materials and workshops delivered by March 2006.
How does this expected result support the priority? Historic Treaties provide the basis for a strengthened and forward-looking partnership with First Nations.		
Expected Result 2		
Specific and Special Claims		
• Outstanding historical lawful obligations addressed through specific claims negotiations among First Nations, federal and provincial governments.	• Conclusion of negotiations result in settlements. • Reduced number of outstanding specific claims.	• Process completed within the timeframes established in individual protocol agreements. • Reaching settlement, resulting in a reduced number of outstanding specific claims.
• Special claims addressed through negotiations among First Nations, federal and provincial governments.	• Reduced number of outstanding special claims.	• Reaching settlement, resulting in a reduced number of outstanding special claims.
• Specific Claims Resolution Centre (SCRC) established, understood and used by First Nations.	• First Nations use of SCRC. • Survey of First Nations as to their understanding of role of SCRC process.	• SCRC decision about implementation of *Specific Claims Resolution Act* (SCRA) by March 2006.
Output(s)		
• Federal participation in negotiations.	• Federal negotiation teams engaged in accepted claims.	• Ongoing.
• Development of policy and mandates.	• Annual review of negotiation tables and federal negotiator contracts. • Measurement of progress on specific negotiations against work plans.	• Effective federal participation at productive negotiation tables.
• Implementation of the SCRC.	• SCRC established and operational.	• SCRC decision about implementation of SCRA by March 2006.
How does this expected result support the priority? Resolution of special and specific claims helps to establish a foundation for co-operative relationships with respect to Treaty rights and other historical lawful obligations.		

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 3 **Comprehensive Claims and Self-Government Agreements** • Reconciliation, through negotiation with the provinces, First Nations and Inuit, of the pre-existence of Aboriginal societies with the sovereignty of the Crown. • Certainty over ownership and use of land and resources; and predictability and clarity for the implementation of self-government by First Nations. • Successful conclusion of comprehensive land claims agreements and self-government agreements with First Nations and Inuit communities.	• Achievement of key milestones toward the conclusion of comprehensive land claims and self-government agreements, e.g., final agreements, agreements-in-principle (AIPs), incremental Treaty agreements, interim measures agreements, framework agreements.	• Full engagement by First Nations, provincial and federal governments in Atlantic (Marshall) claims-like process negotiations by 2008–09. • Conclusion of Yukon Umbrella Final Agreement process in 2005–06. • Conclusion and ratification of final agreements at lead negotiation tables. • Governance AIP — signing of Anishinabek Nation Governance AIP, spring/summer 2005. • Completion of the Deline self-government jurisdictional negotiation by June 2005. Completion of draft final self-government agreement by December 2005. • Tlicho and Labrador Inuit Associations land claims and self-government agreements effective by summer 2005 and winter 2006 respectively. • Completion of negotiations for the Maa-nulth, Lheidli T'enneh, Sliammon and Tsawwassen final agreements in British Columbia by March 2006.
Output(s) • Participation at productive negotiations. • Development of policy and mandates.	• Access to negotiation resources and development of negotiation mandates. • Annual review of negotiation tables and federal negotiator contracts. • Measurement of progress at specific negotiation processes against bilateral/tripartite work plans. • Availability of more efficient policy options for addressing Aboriginal and Treaty rights as a result of federal dialogue with Aboriginal organizations and provincial/territorial governments.	• Effective federal participation at productive negotiation tables.

How does this expected result support the priority?
Concluding comprehensive land claims and self-government negotiations gives Aboriginal groups and both federal and provincial/territorial governments the opportunity to define their relationships instead of leaving it to the courts. It reflects the reality that co-operative relationships with Aboriginal peoples must be underpinned by addressing Aboriginal and Treaty rights. It is linked to the larger issue of how Canada as a nation-state should address Aboriginal and Treaty rights in a manner that is consistent with the recognition and affirmation of those rights in section 35 of the *Constitution Act, 1982*.

Expected Result 4 **Implementation of Comprehensive Claims and Self-Government Agreements** • Implementation plans and fiscal agreements negotiated to accompany final agreements with First Nations, Inuit and provincial governments.	• Signed implementation plans and fiscal agreements.	• Process completed within the timelines established in individual work plans. • Re-start Nunavut Land Claims Agreement Implementation Contract Negotiations before March 2006.
• Implement land claims and self-government agreements.	• Tabling in Parliament of annual reports detailing implementation activities. • Periodic comprehensive reviews of the implementation.	• Implementation activities carried out in accordance with the implementation plans and agreements. • Complete reviews within the timelines established for renewal in the plans and agreements.

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Output(s)		
• Development of negotiation positions and participation in negotiations.	• Conclusion of implementation plans and renewal of implementation plans.	• Completed agreements in relation to the United Anishnaabeg Councils (UAC) and Deline self-government agreements and four agreements in British Columbia.
• Implementing agreements and providing funding.	• Implementation of land claims and self-government agreements. • Transfer of funding in accordance with financing agreements.	• Implementation of all land claims and self-government agreements (ongoing). • Funding in accordance with obligations (ongoing).
• Participating in multi-party monitoring processes and tracking the fulfilment of implementation obligations.	• Reporting to other parties on federal implementation activities through joint implementation bodies. • Systematic tracking of federal implementation activities.	• At least once a year, and as otherwise agreed to (ongoing). • Discussion with partners on the development of a results-based reporting approach as recommended by the Auditor General (ongoing). • Maintenance of a database (ongoing).

How does this expected result support the priority?
The successful implementation of agreements supports co-operative relationships that are built through the negotiation of land claims and self-government.

NORTHERN GOVERNANCE

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
13.8	58	13.8	58	13.8	59

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Supports strengthening northern governments through devolution of province-like responsibilities, effective intergovernmental mechanisms and management of strategic issues, as well as strengthened intergovernmental cooperation internationally on circumpolar issues.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Working in partnership with First Nations, Inuit and Northerners in fostering good governance, effective institutions and co-operative relationships*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• A comprehensive Northern Strategy for Canada's three territories.	• Achieved key consensual milestones on strategy.	• Ongoing 2005–06.
Output		
• Development and implementation of final strategy framework and associated actions.	• Completion of a successful consultation process.	• Consultations completed and information fed into framework development process by spring 2005.
	• Development and implementation of Strategy.	• Launch Northern Strategy by mid-2005.

How does this expected result support the priority?
Successful consultation processes form the backbone of any good strategy or program. Feedback from the public allows government to effectively refine and target strategies and programs to suit specific needs within a province, territory or region, while still allowing overarching government mandates to be met.

The development and, ultimately, the implementation of the strategy is heavily reliant upon regional delivery and monitoring, which plays a critical role in ensuring the success of any initiative.

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 2 • Devolution of provincial-like responsibilities to northern governments.	• Achieved key milestones in the devolution of provincial-like responsibilities to northern governments.	• Ongoing 2005–08.
Output(s) • Negotiation of an agreement-in-principle (AIP) and final devolution agreement in the Northwest Territories.	• Approved AIP and approved mandate to negotiate the final devolution agreement.	• Completion of the AIP targeted for spring 2005. • Approved mandate to negotiate a final devolution agreement, summer 2005. • Final devolution agreement, end of 2006.
• Negotiation of Nunavut devolution.	• Approved mandate to negotiate a devolution agreement. • Appointment of a Chief Federal Negotiator.	• Approved mandate to negotiate an agreement, December 2005. • Chief Federal Negotiator, winter 2006.
How does this expected result support the priority? Seeking approval is a necessary first step in the process of negotiating the devolution of authorities to the territorial governments. This process allows government to assess the resources needed and potential costs associated with the commitment, and is required for the responsible department to begin assembling the team needed to commence the process of negotiation.		
Expected Result 3 • Enhanced capacity to manage circumpolar and global issues that affect the Canadian North, and enhanced capacity to capitalize on emerging socio-economic opportunities in the circumpolar region.	• Increased abilities, knowledge and capabilities with respect to capitalizing on emerging socio-economic opportunities.	• Ongoing 2005–08.
Output(s) • Enhanced network of effective international institutions and bilateral and multilateral relationships to facilitate circumpolar cooperation.	• Canadian participation in upcoming meetings of the Arctic Council Senior Arctic Officials (SAO) under the Russian chair; ongoing support for northern and Aboriginal peoples to participate in the work of the Arctic Council and to engage in Arctic cooperation with Russia.	• Planning and development of content for Senior Arctic Officials; two meetings planned annually for the period 2005–08.
• Key Canadian priorities advanced under the Russian Chairmanship of the Arctic Council.	• Engage in proposed Arctic Council activities during the period of the Russian chair; integrate the findings of the Arctic Human Development Report (AHDR) and the Arctic Climate Impact Assessment (ACIA) into the work of the Arctic Council; participate in the follow-up to the AHDR and ACIA and in implementation of the Arctic Marine Strategic Plan (AMSP).	• Facilitate the interdepartmental consultative process to secure Canada's engagement in key Arctic Council initiatives during the two years of the Russian chair, beginning with the first SAO meeting in spring 2005.
• Strengthened linkages between northerners of Canada and Russia.	• Support of the establishment of the Circumpolar Association of Municipalities (CAM) and the Circumpolar Chamber of Commerce (CCC); targeted seminars and transfer of know-how to Russian partners in socio-economic monitoring, corporate governance in the oil and gas sector, and intergovernmental relations.	• Founding meeting of CAM, February 2005; coordination of the next workshop on federalism, law and Aboriginal peoples in Irkutsk, eastern Siberia, September 2005; develop, by December 2006, a viable monitoring system to assist Russian regional governments to monitor socio-economic, environmental and other factors affecting Aboriginal peoples in the Russian North; establish a Canada–Russia Business Services and Information Centre in March 2005; support the process of establishing the CCC, to be initiated in 2005, as well as the development of a CCC Action Plan.
How does this expected result support the priority? Fostering international cooperation on circumpolar issues has resulted in the development and implementation of meaningful actions on issues that affect Canada's Arctic and the individuals that live there, including the transport of contaminants into the Arctic food chain. It has also provided a forum for Northerners, including Aboriginal organizations, to work in partnerships internationally with other Arctic communities to influence decisions that affect them and to develop networks that support exchanges across a broad spectrum of interests (e.g., political, cultural and economic).		

Areas for Improvement and Lessons Learned

Governance

First Nations and Inuit communities will require adequate, dependable and timely financial support to develop the tools needed to build and maintain strong, accountable governments and to facilitate networking and other fora through which they can exchange best practices and build professional capacity within individual communities. Coordination among interested First Nations and Inuit communities and agencies, the department, other federal departments, central agencies and other governments is required to achieve these objectives.

Institutions

There must be more awareness of what First Nations, Inuit, provincial, territorial, federal and private institutions exist at present and better understanding of what functions they perform so that there can be greater cooperation between institutions and with governments. This knowledge will also help to assess requirements for establishing new institutions. Improved coordination within the department, and among other federal government departments and other governments, is required to achieve this end.

Co-operative relationships

The department needs to communicate with First Nations and Inuit communities on our respective priorities and to work together more closely to pursue common purposes. Many years of implementing land claims and self-government agreements has proven that fulfilling our obligations requires renewed relationships with First Nations and Inuit communities. Based on some of the challenges that have arisen, there is a need for increased clarification of the scope and nature of implementation plans, reviews and renewals.

Exploratory discussions with historic Treaty First Nations are helping to establish common understandings and renewed relationships with these groups.

Given the vastly different circumstances of Aboriginal peoples throughout Canada, a one-size-fits-all approach is not practical for addressing Aboriginal and Treaty rights of different groups in different parts of the country. Each Aboriginal group has its own culture, customs and traditions. In addition, provinces and territories have their own views and positions on resolving claims and accommodating self-government. Furthermore, developments in constitutional law since 1982 have expanded our understanding of the nature and scope of Aboriginal and Treaty rights. Legal developments and experience at the negotiation tables are challenging governments and Aboriginal groups to consider new approaches, such as the recognition of Aboriginal rights in advance of final agreements; mechanisms for consulting with Aboriginal groups and accommodating their rights while negotiations are proceeding; and ways to reduce the length of time it takes to negotiate agreements.

Historic treaties, land claims and self-government agreements establish a foundation for co-operative relationships that respect Aboriginal and Treaty rights and outstanding historical lawful obligations; provide certainty over rights to land and resources; and clarify the exercise of self-government powers. These co-operative relationships are achieved in part through negotiated arrangements. Comprehensive and specific land claims and self-government negotiations are complex in nature and require a long-term commitment by all parties. They are frequently highly sensitive negotiations, in which the nature and scope of initiatives may take many years to conclude. The bilateral, or tripartite, nature of relationship-building limits the federal team's ability to single-handedly determine the outcome of any negotiation. In other words, lack of progress in a negotiation process may be due to factors outside the control of the performance of any one party.

Strategic Outcome: THE PEOPLE

Strengthened individual and family well-being for First Nations, Inuit and Northerners

Planned Spending: $2,976.8 million in 2005–06; $3,060.5 million in 2006–07; $3,171.6 million in 2007–08

What is this Strategic Outcome About?

Indian and Inuit Affairs

First Nations and Inuit people are among the most disadvantaged groups in Canada. Research indicates that higher levels of education and economic development are most likely to produce lasting improvements in quality of life. However, education cannot achieve maximum results without social and health services that help support families and children who are ready to learn. Similarly, safe, stable and healthy individuals, families and communities are needed to take full advantage of economic development and employment opportunities.

Integrated interdepartmental policy development, program design and service delivery undertaken in partnership with First Nations, Inuit and other partners. Jointly developed management and accountability frameworks that include jointly agreed-upon performance indicators to support and measure effectiveness and outcomes.

This strategic outcome supports the national objective of ensuring First Nations and Inuit have access to a range and level of services that are reasonably comparable to those enjoyed by other Canadians in like circumstances. At the same time, it enables First Nations and Inuit control over the policies, programs and services that most directly affect their quality of life.

As illustrated in Figure 5, activities within this strategic outcome create a continuum of essential services throughout an individual's life. Services intended to support the well-being of the individual — and the family and the community through the individual — are represented in three separate, yet interconnected circles. The management of individual affairs, from the registration of births to estate planning, and the fulfilment of statutory and Treaty obligations form the outer circle and are foundational services. The middle circle comprises social services that ensure individuals have the necessities of life. Education services that promote the empowerment of the individual form the inner circle.

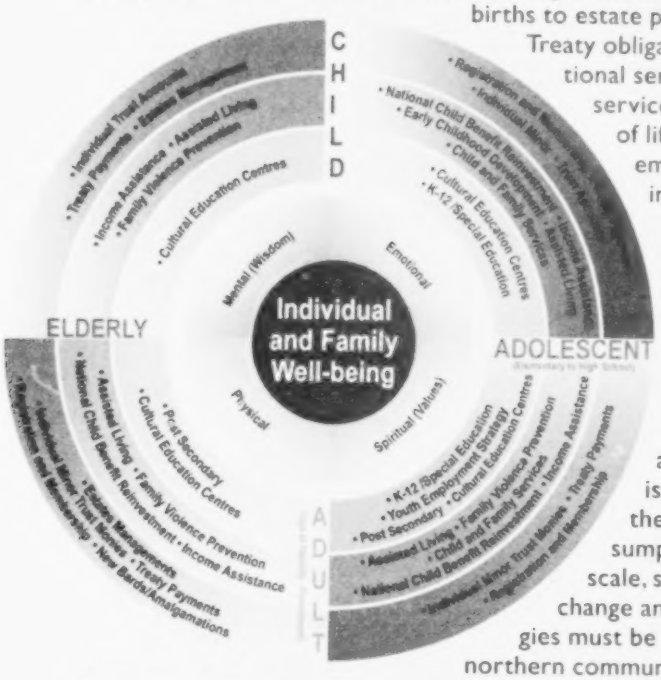

Figure 5: The Peoples' Continuum

Northern Affairs

One of the challenges facing federal, provincial and territorial governments is to find the most effective means of ensuring that people living in isolated communities in northern Canada have the physical and economic means to obtain sufficient safe and nutritious food at all times. Food security is influenced by a number of factors, including the price of imported foods and the safe consumption of traditional foods. On a broader scale, scientists are learning more about climate change and its impact on the Arctic. Adaptive strategies must be developed, evaluated and then adopted in northern communities.

Strategic Outcome

THE PEOPLE

Strengthened individual and family well-being for First Nations, Inuit and Northerners

Planned Spending: $2,978.8 million in 2005–06; $3,060.5 million in 2006–07; $3,171.6 million in 2007–08

What is this Strategic Outcome About?

Indian and Inuit Affairs

First Nations and Inuit people are among the most disadvantaged groups in Canada. Research indicates that higher levels of education and economic development are more likely to produce lasting improvements in quality of life. However, education cannot achieve maximum results without social and health services that help support families and children who are ready to learn. Similarly, safe, stable and healthy individuals, families and communities are needed to take full advantage of economic development and employment opportunities.

Integrated interdepartmental policy development, program design and service delivery undertaken in partnership with First Nations, Inuit and other partners. Jointly developed management and accountability frameworks that include jointly agreed-upon performance indicators to support and measure effectiveness and outcomes.

This strategic outcome supports the national objective of ensuring First Nations and Inuit have access to a range and level of services that are reasonably comparable to those enjoyed by other Canadians in like circumstances. At the same time, it enables First Nations and Inuit control over the policies, programs and services that most directly affect their quality of life.

As illustrated in Figure 5, activities within this strategic outcome create a continuum of essential services throughout an individual's life. Services intended to support the well-being of the individual — and the family and the community through the individual — are represented in three separate, yet interconnected circles. The management of individual affairs, from the registration of births to estate planning, and the fulfillment of statutory and treaty obligations form the outer circle and are foundational services. The middle circle comprises social services that ensure individuals have the necessities of life. Education services that promote the empowerment of the individual form the inner circle.

Figure 5 The Peoples' Continuum

Northern Affairs

One of the challenges facing federal, provincial and territorial governments is to find the most effective means of ensuring that people living in isolated communities in northern Canada have the physical and economic means to obtain sufficient safe and nutritious food at all times. Food security is influenced by a number of factors, including the price of imported foods and the safe consumption of traditional foods. On a broader scale, scientists are learning more about climate change and its impact on the Arctic. Adaptive strategies must be developed, evaluated and then adopted in northern communities.

Logic Model

To provide a context for performance, focus on outcomes and link resources to outcomes, a results-logic "map" has been outlined for each strategic outcome.

These results-logic maps build on the circles of influence described previously and allow the reader to visibly link together INAC's use of resources to perform activities and produce outputs at the operational level, and to influence outcomes at the collaborative level with partners and client communities, such as First Nations, Inuit and Northerners. These collaborative outcomes can then be associated with the strategic outcomes and priorities that make up the raison d'être of the department.

Long-term Outcomes	**Indian and Inuit Affairs** Strengthening individual and family well-being
	Full First Nations government control over membership/citizenship
	Full transfer of the management and administration of Indian moneys to First Nations governments
	Full transfer of the administration and control of estates to First Nations governments through legislative change
	Continue to fulfil Treaty annuities allowances obligations in accordance with Treaty provisions
	Quality education supported by education systems and partnerships to facilitate increased levels of attainment
	Enabling First Nations and Inuit control over the policies, programs and services that most directly affect their quality of life
	Northern Affairs Healthy northern communities
Intermediate Outcomes	**Indian and Inuit Affairs** Support and assist the full transfer of membership and registration to First Nations seeking to exercise self-government
	Support and assist the full transfer of Indian moneys to First Nations seeking to exercise self-government
	Support and assist the full transfer of estate administration and planning to First Nations
	In partnership with First Nations, support and assist First Nations seeking self-governing models, including self-determination
	Continue to fulfil Treaty annuities allowances obligations in accordance with Treaty provisions
	Programs that are more responsive to the contemporary needs of elementary, secondary and post-secondary students
	Foster greater self-sufficiency for First Nations individuals and communities
	Improve the quality of life for First Nations communities, families and individuals by alleviating hardship
	Create safe and secure living environments for communities, families and individuals by eliminating or reducing incidents of family violence and adult and child abuse and neglect
	Encourage greater participation in the workforce by reducing dependency on transfer payments
	Northern Affairs Improved food security, nutrition and health for Northerners, including residents of some remote provincial communities
	Increased capacity of Northerners to respond to broad issues such as climate change

Immediate Outcomes	**Indian and Inuit Affairs** In partnership with First Nations, develop a strategy to increase First Nations capacity to control membership/citizenship
	In partnership with First Nations, explore possible external vehicles to manage and administer individual moneys
	In partnership with First Nations organizations, explore a national strategy and develop a practical toolkit to transfer estate administration and planning to First Nations
	In partnership with First Nations, review and amend policy and legislative authorities
	Expedite current band creation, division and amalgamation requests
	Continue to fulfil Treaty annuities allowances obligations in accordance with Treaty provisions
	Renewed First Nations Education Policy Framework supported by a strong management and accountability regime with particular attention to: — roles and responsibilities — adequate funding formula — clearly defined expected results — performance information and analysis
	Enhanced Indian control over Indian education through the establishment of regional education authorities
	Special needs programs and services comparable to those in the province where the First Nation is located
	Strengthened interface between federal, provincial, territorial and First Nations partners by increasing the number of regional tripartite Tables on First Nations Child and Family Services working in partnership with Health Canada and Human Resources and Skills Development Canada to develop single-window service delivery options with respect to early childhood development
	Established interconnections between First Nations, provincial and territorial governments, other federal government departments and stakeholders in support of First Nations education
	Improved social development program and service delivery mechanisms by First Nations for all First Nations
	Clarified roles and responsibilities (i.e., of service providers and INAC) understood by all stakeholders
	Incorporate management control frameworks in funding agreements
	Complete five national/regional/provincial manuals for Income Assistance, First Nations Child and Family Services, Family Violence Prevention, Assisted Living and National Child Benefit
	Refocus funding support for First Nations Child and Family Services on prevention of abuse and neglect
	Develop an options paper on the linkages between the Income Assistance Program and the Aboriginal Human Resources Development Strategy
	In collaboration with First Nations and other partners, complete a policy options paper on long-term care
	Northern Affairs Increased understanding by all stakeholders, including Northerners, of the sources and effects of contaminants in the northern food chain
	Reduced prices, better supply and increased consumption of nutritious perishable food in isolated northern communities
	Increased understanding by Northerners and Aboriginal communities of the impacts of climate change and options for reducing greenhouse gas emissions, and development of partnerships and joint incentives to implement options in both the North and Aboriginal communities
Accountability	**Indian and Inuit Affairs** Assistant Deputy Minister, Socio-Economic Policy and Programs
	Northern Affairs Assistant Deputy Minister, Northern Affairs
Program Activities	**Indian and Inuit Affairs** Managing Individual Affairs
	Education
	Social Development
	Northern Affairs Healthy Northern Communities

Analysis by Program Activity

MANAGING INDIVIDUAL AFFAIRS

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
16.4	93	16.4	93	16.5	94

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Professionally managing individual First Nations affairs to ensure that the Minister's responsibilities under the *Indian Act* for Trust Funds, Membership and Estates are properly exercised.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Building healthy, safe and sustainable communities*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• Effective processing of registration applications while maintaining the integrity of the Indian Register.	• Applications processed/completed on time. • Monitoring of reporting on the number of applications processed/completed.	• Ongoing. • 5,200 applications processed/completed. • Random monitoring of three regions per year.
Output(s)		
• Issuance of secure Certificates of Indian Status cards.	• Number of certificates of Indian Status cards issued.	• Ongoing.
• Up-to-date Indian Register and Band Lists.	• Number of registrations.	• Ongoing.

How does this expected result support the priority?
The fulfilment of obligations with respect to registration is a statutory requirement. Accurate processing and completion of registrations ensures complete baseline information on communities necessary for planning and making decisions about programs and services. The issuance of secure certificates of Indian Status cards ensures that only persons legitimately entitled to services and benefits receive them, thus preserving the integrity of the special relationship between the Crown and First Nations peoples.

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 2		
• Transfer additional increased delegation of Registrar's authority to Regions and Indian Registration Administrators.	• Existing and increased number of First Nations with additional delegation of Registrar's authority.	• Increase Indian Registry administrators by one to five over 2004–05 levels.
Output(s)		
• Increase the number of Indian Registry administrators and operational resources.	• Number of Indian Registry administrators. • Number of training courses and participants.	• Increase Indian Registry administrators by one to five over 2004–05 levels.

How does this expected result support the priority?
The increase in the number of Indian Registry Administrators will facilitate the transfer of Registrar's duties to First Nations and enable direct service to clients at the community level.

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 3		
• Transfer control of membership to First Nations.	• Existing and increased number of First Nations with control over membership.	• 10 -15 additional First Nations will control membership by March 31, 2006.
Output		
• Resourcing and support to First Nations for development of membership code(s).	• Membership code(s) developed.	• 10–15 additional membership codes to be developed by March 31, 2006.
How does this expected result support the priority?		
The fulfilment of obligations with respect to membership is a statutory requirement. First Nations control over membership increases local autonomy and capacity to respond to unique local pressures and concerns.		
Expected Result 4		
• Effective administration of individual (minor/incompetent adult) moneys held in the Consolidated Revenue Fund.	• Consistent application of the policy.	• Ongoing. • Annual review.
Output(s)		
• Collecting, administering and disbursing individual trust moneys.	• Number of accounts. • Total amount of money disbursed.	• Ongoing.
• Update directives.	• Development of a plan.	• March 31, 2007.
• Policy development.	• Implementation of the plan.	• March 31, 2007.
How does this expected result support the priority?		
The fulfilment of obligations with respect to the administration of individual moneys is a statutory requirement. Effective administration of moneys for minors and incompetent adults provides security to those individuals and their families.		
Expected Result 5		
• Facilitate the settlement of final affairs of the deceased.	• Resolution of estates in a timely fashion. • All obligations are met in the processing of the estate as outlined in directives.	• Ongoing.
Output(s)		
• Appointment of departmental and non-departmental administrators.	• Number of departmental and non-departmental administrators.	• Ongoing.
• Information sessions on estate planning and administration.	• Number of participants at estate planning/administration information sessions.	• Ongoing. • Sessions are provided based on need identified by communities. • The number of non-departmental administrators will increase.
• Update procedures manual and policy.	• Consistent application of the policy.	• March 31, 2007.
How does this expected result support the priority?		
The fulfilment of obligations with respect to the administration of estates is a statutory requirement. Effective administration of estates provides security to individuals and their families. Increased capacity within communities to settle the final affairs of the deceased enhances local autonomy and decision-making capacity.		
Expected Result 6		
• Fulfil Canada's Treaty annuities obligations.	• Fulfil Treaty annuities in an established manner, in accordance with Treaty provisions.	• Ongoing.
Output		
• Update procedures manual and policy.	• Consistent application of the policy.	• March 31, 2007.
How does this expected result support the priority?		
The fulfilment of obligations pursuant to Treaty provisions is a legal obligation. Honouring Treaty commitments contributes to the special relationship between First Nations and the Crown and has significant legal and symbolic importance to individuals, families and communities.		
Expected Result 7		
• In partnership with First Nations, create, divide and amalgamate bands.	• Number of bands created, divided or amalgamated.	• Ongoing. • 1–2 per year.
Output		
• Creation, division or amalgamation of bands.	• Number of bands created, divided and amalgamated.	• Ongoing. • 1–2 per year.
How does this expected result support the priority?		
The creation, division or amalgamation of bands creates or enhances community cohesion and stability.		

EDUCATION

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
1,573.5	896	1,614.2	954	1,669.3	1,037

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Supports the provision of: *Elementary/Secondary Education* services consistent with provincial programs and standards, contributing to increased levels of educational attainment and improved employability for First Nations and Inuit students; *Special Education* directed to improve the quality of education and level of support services for eligible students with special needs that are reasonably comparable with provincial levels of support services; and, financial support for status Indians to participate in *Post-Secondary Education* studies to increase levels of participation, achievements and employability.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Improvement in educational outcomes*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1 • A renewed, comprehensive First Nations Education Policy Framework that supports improved delivery of education services to First Nations students.	• Education Policy Framework jointly completed with First Nations.	• June 2006.
Output • Comprehensive First Nations Education Policy Framework.	• Jointly completed education policy framework.	• June 2006.
How does this expected result support the priority? A renewed framework will improve the delivery of education.		
Expected Result 2 • Strengthened partnerships with First Nations and connections with various partners and stakeholders (provinces, educational institutions, etc.).	• Number of established venues for collaboration with education stakeholders.	• June 2006.
Output • Established venues of collaboration with education stakeholders nationally and in each region.	• Collaborative efforts undertaken in each region and with national stakeholders.	• June 2006.
How does this expected result support the priority? This expected result will reinforce connections between stakeholders.		

SOCIAL DEVELOPMENT

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**
1,302.1	626	1,342.9	681	1,402.9	762

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Supports the provision of: *Income Assistance* to meet basic needs for food, clothing and shelter to ensure the safety and well-being of individuals and families consistent with provincial programs and standards; *First Nations Child and Family Services* to improve their well-being and security; *Assisted Living* for social support services of a non-medical nature such as in-home care, short term respite care, foster care and institutional care to improve their well-being and security; *Family Violence Program* to improve safety and security, particularly of women and children at-risk; *National Child Benefit Re-investment* to support low-income families with children to help prevent or reduce the depth of child poverty; and, *Other Social Services* to build capacity for First Nations to assume responsibility for and jurisdiction over social development through policy development, program design and service delivery, to build self-reliant, sustainable, healthy and stable First Nation communities.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Building healthy, safe and sustainable communities*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• Engagement and participation of all partners in clarifying roles and responsibilities for social development.	• Active engagement of partners in fora. • Access to social services.	• Ongoing.
Output		
• Accepted approaches and process for clarifying partners' roles and responsibilities for social development.	• Protocol agreement outlining roles and responsibilities of partners.	• March 31, 2006.
How does this expected result support the priority? The engagement of partners will ensure a comprehensive and responsive approach to policy development, program design and service delivery.		
Expected Result 2		
• Engagement and participation by all partners in the development of a joint Social Development Policy Framework and the delivery of services.	• Delivery of services in accordance with business standards.	• March 31, 2006.
Output		
• An agreed-upon approach to develop a Social Development Policy Framework.	• Joint Social Development Policy Framework.	• March 31, 2006.
How does this expected result support the priority? A jointly developed Social Development Policy Framework will guide a long-term, sustainable approach to improving social development programs and services on reserve.		

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 3 • Social development policy and program authorities renewed and resources secured.	• Approval of resources and responsive authorities.	• March 31, 2006.
Output • New social development program authorities and resources.	• New authorities and resources.	• March 31, 2006.
How does this expected result support the priority? This expected result responds to ongoing social development needs and moves toward the development of local capacities to enhance social development programming and priority setting.		
Expected Result 4 • Horizontal integration with other enabling activities (e.g., life-long learning, economic opportunities).	• Integrated activities between sectors.	• March 31, 2006.
Output • Interdepartmental, intergovernmental and First Nations partners communication and program linkages.	• Communication protocols established.	• March 31, 2006.
How does this expected result support the priority? Better coordination will improve service delivery, improve results and help to eliminate service gaps.		

HEALTHY NORTHERN COMMUNITIES

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
84.7	55	87.0	58	83.0	53

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Supports improvements in the health and well-being of Northerners through grants for hospital and physician services for Indian and Inuit residents in the Northwest Territories and Nunavut, the transportation of nutritious perishable foods and other essential items to isolated northern communities at reduced rates, the conduct of research into the sources and effects of contaminants on the Arctic food chain and initiatives to assist Northerners deal with broad issues such as the impacts of climate change.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Building healthy, safe and sustainable communities*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1 • Northerners are more knowledgeable and able to make healthy choices concerning their use of both traditional and market foods.	• Consumption levels of traditional and nutritious market foods.	• Ongoing measurement throughout 2005–08, with results made public through the publication of research findings related to the Food Mail Program and Northern Contaminants Program (NCP) in fall 2005 and spring 2006.

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Output(s)		
• Effective, appropriately focused Food Mail Program that increases the consumption of nutritious perishable food in isolated northern communities.	• Sustainable, long-term decision on Food Mail Program funding based on evidence from the Food Mail pilot projects under way in three isolated communities.	• Decision by December 2005. • Implementation of possible program changes in 2006.
	• Publication of an overview report on the impact of the Food Mail pilot projects on food prices, consumption, quality and availability.	• Publication by February 2006.
• Public consultation on the future of Churchill as the entry point for Food Mail service to the Kivalliq region as part of the review of Food Mail entry points recommended by the Auditor General in December 2002.	• Food prices and quality in the Kivalliq region.	• Complete consultations by October 2005. • Decision by December 2005. • Implementation by May 2006.
• Adoption of a revised Northern Food Basket to monitor food prices and affordability in northern communities.	• Cost of a healthy diet compared with the after-shelter income of families in isolated northern communities.	• Content and cost of a revised Northern Food Basket published on the department's Web site by October 2005.
• Research on human health and environmental trends conducted and monitoring done in communities of highest risk to contaminant exposure, to enable the provision of sound dietary advice.	• Publication of summary booklet and synopsis of research report.	• November 2005.
	• Action Plan and financial agreements for research and monitoring under the NCP approved by Management Committee and implemented.	• Ongoing 2005–06.
• Education efforts and communication with Northerners on contaminants in the Arctic food chain, with an emphasis on high-priority areas.	• Priority Action Plan approved by Management Committee and implemented.	• Ongoing 2005–06.
• Meet Canada's obligations to international agreements, i.e., the Persistent Organic Pollutants (POPs) Protocol under United Nations (UN) Long-Range Transboundary Air Pollution (LRTAP) Convention, and the Stockholm Convention under the UN Environment Programme (UNEP), and to organizations, i.e., the Arctic Monitoring and Assessment Program (AMAP) under the Arctic Council.	• National Implementation Plan developed by the NCP accepted as Canadian contribution to AMAP.	• June 2005.
	• State of the environment type report on LRTAP Convention drafted.	• June 2005.
	• Participation in development of the plan for global monitoring (Article 16) under the Stockholm Convention.	• March 2006.

How does this expected result support the priority?

Reducing the rate charged for shipping nutritious perishable food to isolated communities improves health by promoting the consumption of these foods. An alternative Food Mail entry point for the Kivalliq region may be required to bring food prices and quality in the Kivalliq region into line with those in communities served from most other entry points. A revised Northern Food Basket will enable the department to monitor the impact of the Food Mail Program on food prices in a way that is a more meaningful, since results will be useful to all levels of government in assessing food affordability, particularly among the most vulnerable groups.

Funding and managing research into the sources of contaminants in the northern food chain is improving understanding of the impact on traditional foods. Health research and effective community dialogue helps Northerners to make informed choices about consumption of traditional food, while support for international agreements to control contaminants reduces the impact on human health throughout the circumpolar world.

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 2 • Northerners and communities actively involved in climate change mitigation and adaptation initiatives under Aboriginal and Northern Community Action Plan on Climate Change (ANCAP) (2004–07). *Note: Funding for the Aboriginal community portion in the provinces is captured under The Land strategic outcome.*	• Number of Aboriginal and northern communities engaged in climate change activities.	• Ongoing measurement with annual recording of number of communities engaged, between 2005–08.
Output(s)		
• Regional plans for reducing greenhouse gas emissions for each territory and region by 2008–10.	• Annual plans for each territory and region completed. • Initiatives under way as per plans.	• March 2006.
• Development of an Aboriginal and northern adaptation strategy in partnership with First Nations and northern communities by 2005.	• Strategy document completed.	• December 2005.
• Increased capacity in each region to implement projects under ANCAP.	• Energy Pathfinders established and working with communities in each region.	• Ongoing 2005–08 with expected number of Pathfinders to reach 10 by 2008.

How does this expected result support the priority?
INAC is working in partnership with territorial governments, other federal government departments and Aboriginal organizations to mitigate climate change by increasing energy efficiency, using renewable sources of energy, decreasing reliance on diesel fuels and reducing greenhouse gas emissions. Emphasis will also be placed on defining the impacts of climate change and the options for adaptation in northern communities.

Areas for Improvement and Lessons Learned

Managing Individual Affairs

Under the *Indian Act* and pursuant to Treaties, the department is required to manage the affairs of First Nations individuals at a professional service standard reflective of its fiduciary and legal responsibilities. The commitment to an effective professional service standard includes the modernization of policies and systems and continuous improvement of practices to ensure timely and appropriate application of the entitlement criteria for registration, proper management of estates, protection and timely disbursement of individual moneys, and fulfilment of Treaty annuities and allowances obligations.

Education

The Auditor General's November 2004 report on the department's education programs underlined the complex environment in which the department delivers its mandate. Because of the special relationship between the federal government and First Nations, the department cannot act alone in designing, delivering and evaluating education programs. First Nations need to be involved every step of the way.

The delivery of education programs is almost completely devolved to First Nations, and they in turn may delegate the delivery to other First Nations organizations, provincial government departments, provincial or municipal school authorities, or private organizations. While the department sets the framework and national standards for program delivery, First Nations and other delivery agents have considerable latitude in the day-to-day management of the programs. The department, First Nations and other partners need to clarify their respective roles and responsibilities within the context of shared accountability for program management and results.

The follow-up work to the Canada–Aboriginal Peoples Roundtable has also reinforced the importance of collaborative work with other federal government departments, other levels government, First Nations and other partners. Currently, over 70 programs spread across 16 federal

government departments are tied to the Aboriginal life-long learning continuum, from early childhood education to post-secondary education and skills training. When INAC's First Nations education programs are examined in this broad context, it is clear that greater coordination and integration at the federal level must be a priority.

Social Development

Renewed authorities for social development programs and services are needed to build and support healthy, safe and sustainable communities. A coordinated, comprehensive Social Development Policy Framework is needed to respond to the needs of communities. Data collection practices and processes, including the definition of performance indicators and measurements needed to design the policy framework and to support decision making and monitoring of programs and services, must be jointly developed with all partners. Data collection activities must be cost-effective and not create undue reporting burdens.

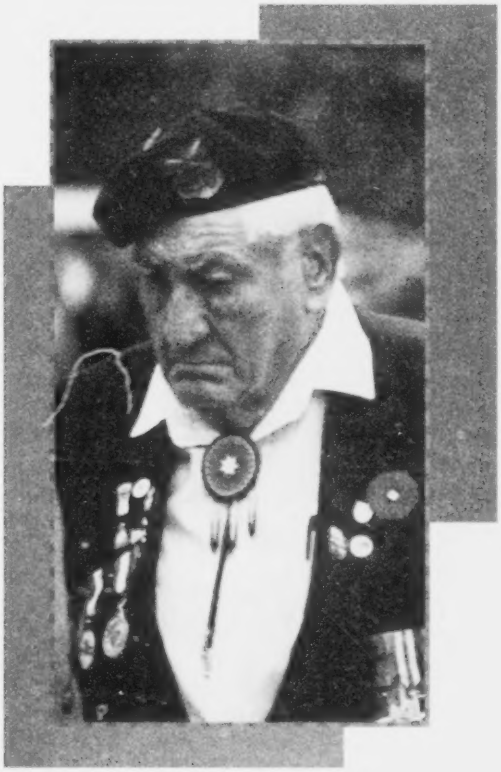

Strategic Outcome: THE LAND

Transferred land title, and sustainable use of lands and management of resources by First Nations, Inuit and Northerners

Planned Spending: $324.7 million in 2005–06; $235.2 in million in 2006–07; $227.5 million in 2007–08

What is this Strategic Outcome About?

Indian and Inuit Affairs

First Nations and Inuit are closely linked to the land. Yet with the exception of modern claims and self-government agreements and the *First Nations Land Management Act* (FNLNA), under current federal legislation, the federal government has virtually complete authority over First Nations reserve lands, resources, environment and moneys derived therefrom (Indian moneys). The vision for the land is to recognize and implement full First Nations jurisdiction, authority and control over their lands, resources and environment.

To achieve this vision, our focus is threefold. First, the department will work with interested First Nations to develop the necessary legislative tools and intergovernmental agreements to enable First Nations to assume governing authority and responsibility over their lands and resources and the environment.

Second, the department will foster the professional and institutional development necessary to support First Nations governments, including a First Nations professional public service and institutions that support it, as they assume responsibility over their own lands, resources and environment.

Third, INAC will support sound horizontal federal stewardship in those areas of responsibility that remain with the federal government. During the transition to First Nations governance, the first priority will always be to invest in building First Nations institutions, capabilities and authorities; however, ongoing risk assessment will determine where exceptional investments will be required in strengthening federal institutions, capabilities and authorities.

INAC acknowledges that an antiquated legislative and regulatory regime is a barrier to realizing economic development opportunities that depend on access to land. The department is establishing legislative and institutional frameworks to support the transfer of responsibility and control over lands, resources and the environment through sectoral and/or comprehensive self-government agreements.

Northern Affairs

One of INAC's key challenges in the North is to support economic development of the vast natural resources of the territories while protecting the sensitive northern environment. Environmental stewardship is all the more important in the context of projected levels of exploration and development activity, and the large number of contaminated sites in the North.

Logic Model

To provide a context for performance, focus on outcomes and link resources to outcomes, a results-logic "map" has been outlined for each strategic outcome.

These results-logic maps build on the circles of influence described previously and allow the reader to visibly link together INAC's use of resources to perform activities and produce outputs at the operational level, and to influence outcomes at the collaborative level with partners and client communities, such as First Nations, Inuit and Northerners. These collaborative outcomes can then be associated with the strategic outcomes and priorities that make up the raison d'être of the department.

Long-term Outcomes	**Indian and Inuit Affairs** Economic development and revenue generated from timely First Nations and Inuit access to lands and resources
	Improvements in socio-economic and environmental conditions of First Nations communities
	First Nations governance over land, resources and the environment
	Northern Affairs Sustainable development of northern natural resources
Intermediate Outcomes	**Indian and Inuit Affairs** Common understanding among all stakeholders of benefits of First Nations and Inuit access to lands and resources, strategies to facilitate such access and the sound stewardship of lands and resources
	Clear land title for Aboriginal parties to comprehensive claim settlements
	Existence of optimal conditions to attract investments and support for private sector financial and service institutions and other related organizations
	First Nations authority and control over lands, resources and the environment, through such means as sector-specific arrangements
	Responsible management and use of reserve lands
	Increased opportunities for First Nations to opt out of the lands and resources provisions of the *Indian Act* and the *Indian Oil and Gas Act*
	Northern Affairs More effective northern regulatory and operating environment
	Expanded knowledge base for sound decision-making
	Reduction in ecological and human health risks
	Improved environmental management and stewardship
Immediate Outcomes	**Indian and Inuit Affairs** Improved partnerships with First Nations and other stakeholders
	Better integration of efforts by federal, provincial and regional governments, along with not-for-profit and private sectors
	Reconciliation of outstanding land transactions
	Increased land base for First Nations and Inuit
	Strengthened land management competencies and professional skills base in First Nations communities and governments
	Modernized legislation, regulations and institutional frameworks
	Northern Affairs Government, Northerners and other key stakeholders more knowledgeable and better equipped to effectively participate in sustainable development of the North's resources
	Reduction in ecological and human health risks at the local level
Accountability	**Indian and Inuit Affairs** Assistant Deputy Minister, Lands and Trusts Services
	Northern Affairs Assistant Deputy Minister, Northern Affairs
Program Activities	**Indian and Inuit Affairs** Certainty of Title and Access to Land and Resources
	Responsible Federal Stewardship
	First Nations Governance over Land, Resources and the Environment
	Northern Affairs Northern Land and Resources

Analysis by Program Activity

CERTAINTY OF TITLE AND ACCESS TO LAND AND RESOURCES

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
106.1	77	18.4	35	18.5	35

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

This activity includes: Additions to Reserve; ensuring clarity of title to facilitate future land transactions through surveys and negotiated agreements; and implementing land transfers under Specific and Comprehensive Claims.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Governance and sustainable use of lands, resources and environment by First Nations by implementing an effective Additions to Reserve (ATR) process with reasonable standards for all parties, while continuing to support the development of land and resources through the rapid handling of land transfer components of comprehensive, specific and other agreements*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• Clear land title for First Nations and Inuit, provincial/territorial and federal governments party to comprehensive claims settlements.	• Extent to which clarity of title is achieved demonstrated by reduced number of challenges or disputes.	• Reduced number of title challenges or disputes by March 31, 2006.
Output		
• Transfer of title to First Nations and Inuit pursuant to comprehensive claims settlements.	• Area of First Nations and Inuit land base for which comprehensive claims settlements have been completed.	• Transfer of land pursuant to agreements with Tlicho, Kwanlin Dun and Labrador Inuit Association by March 2006.
How does this expected result support the priority? Effectively managing lands and resources depends predominantly on completing land title transfer, registration and survey requirements pursuant to land claims agreements.		
Expected Result 2		
• An effective ATR process that addresses community growth and development needs and legal obligations in a timely fashion.	• Average time to finalize an ATR.	• Decrease in average time to finalize an ATR.
Output(s)		
• Manual on ATR for First Nations.	• Indicators will be developed based on the timeframe for each category of ATR.	• Manual by March 31, 2006.
• ATR tracking system.		• System by March 31, 2006.
• Differential benchmarks for each type of ATR.		• Benchmarks by March 31, 2006.
How does this expected result support the priority? Implementing an effective ATR process will establish reasonable standards that all parties can rely on.		

RESPONSIBLE FEDERAL STEWARDSHIP

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
21.3	38	20.7	32	14.9	27

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

This activity includes: discharging federal responsibilities to First Nations, such as under the *Indian Act* and the *Indian Oil and Gas Act* and associated regulations; discharging responsibilities and coordinating with other government departments with similar responsibilities, such as Environment Canada; remediating contaminated sites under federal jurisdiction; and collecting and managing Indian Monies from land and resources activities.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Governance and sustainable use of lands, resources and environment by First Nations by improving the legislative and regulatory framework, while effectively managing reserve lands, resources and revenues held in trust*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1 • Environmentally sound reserve lands.	• Level of remediation activity and number of processes.	• Increased level of remediation activities on contaminated sites over 2004–05 levels.
Output • Remediation of contaminated sites.	• Reduction in Class 1 and Class 2 contaminated sites. *Note: A permanent classification is assigned to each site at the time it is assessed for contaminants, with Class 1 representing those sites for which action is required and Class 2 representing those sites for which action is likely required.*	• 10 percent decrease in Class 1 and Class 2 contaminated sites by March 31, 2006.
How does this expected result support the priority? A reduced number of contaminated sites helps to ensure First Nations' health and safety and addresses potential Crown liability.		
Expected Result 2 • First Nations' self-sufficiency over their own capital Indian moneys.	• Extent of use of Specific Purpose Expenditure Trust (SPET).	• Take-up of new provisions by March 31, 2006.
Output(s) • The SPET Policy will provide First Nations with greater access to and administration of their capital Indian moneys. • Streamline the administrative process for First Nations to expend their capital Indian moneys.	• Implementation of the new SPET Policy.	• SPET Policy finalized by April 30, 2005.
How does this expected result support the priority? Provides means for First Nations to obtain improved access to their capital Indian moneys and thus streamlines the administrative process for First Nations access to these moneys.		

FIRST NATIONS GOVERNANCE OVER LAND, RESOURCES AND THE ENVIRONMENT

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**
67.2	157	69.2	160	69.1	162

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

This activity includes: supporting First Nations in the development of professional and institutional capacity, including working with emerging First Nations institutions and professional associations; supporting the development of sectoral self-government options and agreements; and working with First Nations to implement such agreements, for instance working jointly with the Lands Advisory Board to implement the *First Nations Land Management Act*.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Governance and sustainable use of lands, resources and environment by First Nations by fostering strengthened land management competencies and professional skills in First Nations, supporting the development of sectoral institutions and professional associations, and working jointly to create and implement modern enabling legislation to allow First Nations to assume control over lands and resources under sector-specific arrangements*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• First Nations opt in to sectoral self-government legislation, such as FNLMA and *First Nations Oil and Gas and Moneys Management Act* (FNOGMMA).	• Number of First Nations interested in sectoral self-government.	• More First Nations interested in sectoral self-government.
Output		
• Activities in support of transferring departmental authorities and responsibilities to First Nations under FNLMA and FNOGMMA.	• Number of First Nations with trained personnel ready to manage a variety of land and environment authorities.	• Up to 15 new First Nations by March 31, 2006.
	• Number of First Nations developing their own land codes under FNLMA.	• Up to 15 new First Nations by March 31, 2006.
How does this expected result support the priority? Enabling First Nations to operate under sectoral self-government legislation such as FNLMA and FNOGMMA directly supports First Nations access to and control over their lands and resources.		
Expected Result 2		
• Strengthened competencies and professional skills base in First Nations communities and governments.	• Number of First Nations that have successfully completed professional competency programs, such as Reserve Land and Environment Management Program (RLEMP).	• 50 First Nations operational and/or trained by March 2007.
Output(s)		
• Successful piloting of RLEMP.	• First Nations participation in land and environment management programs and initiatives.	• Complete design of training and development stage by March 31, 2005. • Program roll-out by April 1, 2006.
• Establishment of a Professional and Institutional Development Program.	• Number of First Nations-led initiatives under way.	• Treasury Board Submission for authority by September 2005.
How does this expected result support the priority? Strong professional skills and institutional capacity is fundamental to First Nations successfully managing and governing their own lands.		

NORTHERN LAND AND RESOURCES

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
130.2	341	126.8	334	124.9	300

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Supports the sustainable development of the North's natural resources emphasizing improved environmental management and stewardship, including the clean-up of contaminated sites, expanding the knowledge base for sound decision-making and improving the effectiveness of the northern regulatory environment.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Governance and sustainable use of lands, resources and environment by Northerners*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1 • Reduced environmental liabilities and mitigation of environmental and human health risks.	• Downward trend in Crown contingent and long-term liabilities.	• Ongoing in 2005–08 with one major site fully remediated by 2008.
Output(s) • Implementation of remediation plan at Giant and Colomac Mine sites (NWT) and Resolution Island site (Nunavut).	• Finalized project description for Giant Mine pending environmental assessment and licensing approvals. • Finalized water licence and land use permit for Colomac Mine. • Site clean-up completed, confirmatory sampling completed, and long-term monitoring initiated at Resolution Island.	• 2005–06. • March 2005. • Site remediation completed 2005; demobilization of heavy equipment 2006; long-term monitoring (25 years) commences 2007–08.
• Completion of an aggressive, new, long-range strategy for clean-up of contaminated sites in Nunavut, which ensures the comprehensive clean-up of significant contaminated sites, along with capacity-building initiatives so that Nunavummiut can obtain the maximum benefit from the economic benefits created.	• Completion of public consultations on the strategy. • Implementation of the strategy on a site-by-site basis.	• Public consultations completed in 2004. • Implementation of strategy to commence with the start of the 2005 clean-up season.

How does this expected result support the priority?
The remediation of northern contaminated sites and enhancing INAC's ability to minimize the impacts of resource development through environmental management and conservation programs is a key strategy in protecting the Arctic environment.

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 2		
• Increased environmental and resource-based information, knowledge and tools.	• Demonstrated use of information, knowledge and tools by targeted community.	• No environmental assessment reports or water licences modified or rejected.
Output(s)		
• New and updated scientific information in support of federal decision making on behalf of the Canadian public regarding northern energy development.	• Scientific information used in the assessment and regulatory review of northern energy development projects.	• Annual reports for research projects completed at the end of fiscal years 2004–05, 2005–06 and 2006–07.
• Industry-Government Overview Committee (IGOC) meeting regularly to identify and discuss issues affecting the northern mineral industry and working collaboratively to find solutions to those issues.	• Regular meetings are held, which INAC will continually attend.	• Ongoing 2005–08.
• Improved quality and quantity of geoscience mapping of the North.	• Expanded geoscience coverage. • Existing data compiled and digitized.	• Ongoing 2005–08. • $2-million dollar aeromagnetic survey project in partnership with Natural Resources Canada, the Qikiqtaani Inuit Association and the Canada-Nunavut Geoscience Office, completed by spring 2005.
	• Existing collaborative projects with partners enhanced.	• Development of geoscience databases related to Geographic Information Systems, mineral assessment digitization and Landsat 7 data collection. Work will commence in 2005–06.
• Implement tools for monitoring and managing cumulative effects of development.	• Information on cumulative effects are being generated in a systematic manner.	• Implementation of the Slave Geological Province Plan of Action for Cumulative Effects completed by 2007–08; development of the Nunavut General Monitoring Program under way.
• Modernized hydrometric monitoring agreement.	• Updated national hydrometric agreement between Environment Canada and the Territories finalized.	• March 2006.
• Actively contribute to Canada's participation in the International Polar Year (2007–08) commencing with development of a strategy with other federal departments for effective Canadian participation.	• Federal departments delivering initiatives in celebrating International Polar Year.	• Strategy developed by spring 2006; initiatives commencing by early 2007.

How does this expected result support the priority?
Increasing geoscientific and other science-based knowledge, enhancing Canada's contribution to polar knowledge and supporting the formation of the next generation of northern science experts will contribute to the capacity for sound decision making throughout the North in both the public and private sectors.

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 3 • More effective resource management, including a clear, efficient, consistent and responsive regulatory regime.	• All stakeholders understand the regulatory process and requirements; 75 percent are satisfied that the regulatory regime is fair and timely.	• Stakeholder survey into understanding of and satisfaction with the regulatory regime by 2007.
Output(s) • Sustained northern support for oil and gas exploration and development of new lands.	• Calls for nomination are conducted in the Beaufort Delta, Central MacKenzie Valley and Arctic Islands of Nunavut.	• Ongoing 2005–08.
• Coordinated response by INAC to the northern pipeline project that avoids duplication and overlap with other federal departments and agencies, as well as northern boards.	• Reviews of applications addressing regulatory and environmental requirements. • Northerners (percent) participating in environmental assessment and regulatory processes.	• Throughout the 2005–06 period. • Increased participation in selected processes over prior years.
• In Nunavut, the Jericho diamond mine projects advanced to the operations phase and Bathurst Road and Port project advanced to the environmental assessment phase.	• Submission of a water licence recommendation to the Minister of Indian Affairs and Northern Development by the Nunavut Water Board (NWB) and land leases to the Tahera Corporation by INAC (Jericho mine). • Successful completion of scoping exercise and commencement of environmental assessment phase with the receipt of the Draft Environmental Impact Statement, to be submitted by the proponent (Bathurst Road and Port).	• Water licence recommendation to be submitted to the Minister by NWB in early 2005. Land leases to be issued to Tahera in early 2005. • Commencement of mining operations in 2006–07.
• Nunavut water regulations.	• New regulations approved.	• Ongoing 2005–08.
• Government, industry and boards working cooperatively to improve the northern operating environment for mineral development.	• Annual meeting of northern mines Ministers. • Regular meeting of the IGOC.	• Ongoing 2005–08. • Ongoing 2005–08.

How does this expected result support the priority?
By building partnerships with other federal departments, northern governments and other partners, INAC is investing in increased northern research and attempting to close legislative, policy and regulatory gaps to put in place more efficient and stable regulatory regimes, which, along with its mandate to protect the northern environment, will ensure the sustainable development of the North's lands and resources.

Areas for Improvement and Lessons Learned

Certainty of Title and Access to Land and Resources

The federal government's vision for the land is currently more limited than the First Nations definition of land management. Specifically, when First Nations speak of "access to land and resources," they point to recognition of their traditional territories and the Treaties, not just to their reserves and settlement lands.

A key lesson learned under this program activity is the importance of determining what is reasonable and possible before setting targets and benchmarks with respect to the Additions to Reserve (ATR) process. Improvement in this area will involve two steps. First, it must be acknowledged that the ATR target to reduce the time it takes to add land to reserves (currently five to seven years) to two years by March 2007, is unachievable in that timeframe. Second, the whole ATR process must be examined to determine what timeframe is realistic. On the strength of that knowledge, the department can demonstrate tangible results and timely services, and can deliver the tools that all parties need to fulfil expectations related to ATR. While the department must look to means of streamlining its own part in the ATR process, it is recognized that the process also depends on the timeliness of First Nation and third party action. Variation in the complexities inherent in existing uses of, and encumbrances upon, different parcels of land will continue to be a significant factor in the pace of ATR.

Responsible Federal Stewardship

The focus of investment over the past years has been toward First Nations governance over lands and resources; consequently, there has been little investment in stewardship of land and resources. The legislative and regulatory regime is antiquated and levels of regulatory service are unsatisfactory given their importance in ensuring a sustainable legacy for First Nations. At the present time, First Nations are pursuing increasingly sophisticated development opportunities. These are supported by Canada's Smart Regulations initiative, which has also identified the need to update legislative and regulatory arrangements to reduce regulatory complexity and burden. In short, a more effective and efficient stewardship system must be put in place.

Beyond the need for the government to improve its management of lands and resources through modernizing regimes and streamlining processes, a key lesson learned is that the department functions in a very sensitive area, in which most of the Crown's fiduciary obligations are also concentrated. Although the incidence and scope of fiduciary obligations will change as First Nations exercise increasing self-government authority, the Crown's fiduciary relationship with First Nations will continue.

First Nations Governance over Land, Resources and the Environment

Achieving real and lasting results will require partnerships and a shared vision between First Nations, INAC and other key federal government departments that function in this area. The commitment and cooperation of provincial governments is also necessary when there is a relationship between First Nations, federal and provincial laws and First Nations want provincial involvement.

Because activities must reflect the priorities of First Nations, results depend on establishing more effective partnerships with First Nations. New legislative options are also needed to create an environment in which interested First Nations are able to take control of land, resources and the environment.

Finally, the federal government must identify, understand and address the risks in moving forward with these initiatives given the bottlenecks in federal stewardship activities, including those caused by the federal government.

Strategic Outcome: THE ECONOMY

Increased participation by Aboriginal people and Northerners in the economy

Planned Spending: $2,048.8 million in 2005–06; $1,813.3 million in 2006–07; $1,716.0 million in 2007–08

What is this Strategic Outcome About?

Building the economic and community foundations necessary to close the socio-economic gap between Aboriginal and non-Aboriginal people will foster safe, stable and healthy First Nations and Inuit communities with a greater participation in the Canadian and global economies.

Indian and Inuit Affairs

This strategic outcome concentrates on establishing a supportive investment/business climate to enable First Nations and Inuit individuals, communities and businesses to seize economic opportunities.

Financial transfers, as part of specific and comprehensive claims settlements and economic development assists First Nation/Inuit/Innu communities to identify and act on opportunities for economic growth. The department is investing in public sector economic development activities that will facilitate greater participation in the economy by First Nations, Inuit and Innu, increase business opportunities, and support economic development, capacity development and economic infrastructure. As a result of the government-wide expenditure reduction exercise announced in Budget 2005, the department is planning to eliminate current funding programs providing equity support for businesses and related access-to-capital initiatives starting in 2005–06.

Northern Affairs

Federal government support to increase community economic capacity in the North is needed for Northerners to truly participate in and benefit from resource development. Territorial governments are responsible for province-type roles in economic development, but have limited sources of revenue and budgetary flexibility. INAC, with its mandate for regional development across the territories and for resource development in the Northwest Territories and Nunavut, is positioned to work with northern governments, industry and other key players to improve the climate for community economic development.

Strategic Outcome: THE ECONOMY

Increased participation by Aboriginal people and Northerners in the economy

Planned Spending: $2,048.8 million in 2005–06; $1,813.3 million in 2006–07; $1,716.0 million in 2007–08

What is this Strategic Outcome About?

Indian and Inuit Affairs

This strategic outcome concentrates on establishing a supportive investment/business climate to enable First Nations and Inuit individuals, communities and businesses to seize economic opportunities.

Building the economic and community foundations necessary to close the socio-economic gap between Aboriginal and non-Aboriginal people will foster safe, stable and healthy First Nations and Inuit communities with a greater participation in the Canadian and global economies.

Financial transfers, as part of specific and comprehensive claims settlements and economic development assists First Nation/Inuit/Innu communities to identify and act on opportunities for economic growth. The department is investing in public sector economic development activities that will facilitate greater participation in the economy by First Nations, Inuit and Innu, increase business opportunities, and support economic development, capacity development and economic infrastructure. As a result of the government-wide expenditure reduction exercise announced in Budget 2005, the department is planning to eliminate current funding programs providing equity support for businesses and related access-to-capital initiatives starting in 2005–06.

Northern Affairs

Federal government support to increase community economic capacity in the North is needed for Northerners to truly participate in and benefit from resource development. Territorial governments are responsible for province-type roles in economic development, but have limited sources of revenue and budgetary flexibility. INAC, with its mandate for regional development across the territories and for resource development in the Northwest Territories and Nunavut, is positioned to work with northern governments, industry and other key players to improve the climate for community economic development.

Logic Model

To provide a context for performance, focus on outcomes and link resources to outcomes, a results-logic "map" has been outlined for each strategic outcome.

These results-logic maps build on the circles of influence described previously and allow the reader to visibly link together INAC's use of resources to perform activities and produce outputs at the operational level, and to influence outcomes at the collaborative level with partners and client communities, such as First Nations, Inuit and Northerners. These collaborative outcomes can then be associated with the strategic outcomes and priorities that make up the raison d'être of the department.

Long-term Outcomes	**Indian and Inuit Affairs** Increased participation by Aboriginal people and Northerners in the economy
	Northern Affairs Strengthened territorial economies with increased participation by Northerners
Intermediate Outcomes	**Indian and Inuit Affairs** Increased economic development by First Nations and Inuit communities
	Increased economic and employment opportunities for Aboriginal people
	Community physical infrastructure that is well-planned, protected and managed by First Nations in a sustainable, cost-effective and efficient manner
	First Nations communities that have safe, potable water and environmentally sound wastewater management facilities
	Housing that meets standards applicable to comparable neighbouring communities
	Northern Affairs Improved foundations for northern economic development
	Improved employment opportunities and higher incomes in northern communities
	Increased management and governance capability of northern governments, organizations and groups
Immediate Outcomes	**Indian and Inuit Affairs** First Nations engaged in planning and setting priorities related to the acquisition and maintenance of community infrastructure
	Increased number of water/wastewater facilities that meet applicable standards, as well as enhanced operational and maintenance practices
	Improved on-reserve housing
	Use of innovative alternatives to finance and manage infrastructure
	Increased community employment
	Greater utilization and value of community lands and resources
	Increased community government revenues from economic development
	Community economic and other infrastructure
	Access arrangements for lands and resources beyond community control
	Increased investment in communities
	A better climate for community economic development
	Increased community economic capacity to address economic opportunities that arise in the future
	Increased Aboriginal employment
	Increased sales by Aboriginal business to the federal government
	Northern Affairs Improved ability of groups and organizations to identify, analyse, develop policy positions for and act upon northern development, domestically and internationally
	Increased knowledge and skills of Northerners
	Improved economic infrastructure
Accountability	**Indian and Inuit Affairs** Assistant Deputy Minister, Socio-Economic Policy and Programs
	Northern Affairs Assistant Deputy Minister, Northern Affairs
Program Activities	**Indian and Inuit Affairs** Economic and Employment Opportunities for Aboriginal People
	Access to Capital and Economic Development
	Community Infrastructure
	Northern Affairs Northern Economy

Analysis by Program Activity

ECONOMIC AND EMPLOYMENT OPPORTUNITIES FOR ABORIGINAL PEOPLE

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
79.2	54	79.2	56	79.5	59

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Supports the expansion of existing businesses and employment opportunities and the creation of new economic development activities leading to greater employment opportunities.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Establishing strong foundations for economic development*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1 • Increase participation of Aboriginal people in the economy.	• Jobs. • Individual earnings. • Community revenues.	• Ongoing.
Output(s) • Advocacy initiatives.	• Agreements are developed between Aboriginal communities, main stream business and stakeholders. • Awareness level of stakeholders in the benefits in joint First Nations and Inuit economic development initiatives.	• Ongoing. • Ongoing.
• Development of partnership agreements.	• Development of formal and informal partnerships. • Jobs. • Opportunities for employment within targeted corporations.	• Three formal partnerships/year. • Ongoing. • Increase over existing baseline data.

How does this expected result support the priority?
The willingness and ability of organizations to implement Aboriginal employment-strategies is necessary to increase Aboriginal employment in the economy. Therefore, the department will focus on: increasing the awareness of Aboriginal issues among stakeholders; increasing the capacity of corporate Canada to recruit, retain and promote Aboriginal people; and, improving on networking among all stakeholders in further Aboriginal economic development.

Expected Result 2 • Increased Aboriginal contracting opportunities through the Federal Procurement Initiative and partnering agreements with corporate stakeholders.	• Aboriginal business sales to the federal government. • Aboriginal employment. • Representation in contract awards.	• Ongoing.
Output • Provide resources to support contracting opportunities for Aboriginal businesses through the Procurement Strategy for Aboriginal Business.	• Contracts and sales for community businesses. • Community business growth. • Increased sales by Aboriginal business to the federal government.	• Increase in the number and value of federal contracts awarded to Aboriginal businesses. • Increase in the range of Aboriginal businesses that access federal government contracts.

How does this expected result support the priority?
As the department continues to promote the Aboriginal procurement strategy Aboriginal businesses will continue to pursue and win more Federal Contracts, thus increasing their presence on the federal scene. This will ultimately result in more employment opportunities for Aboriginal people and an increase in wealth and quality of life.

ACCESS TO CAPITAL AND ECONOMIC DEVELOPMENT

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**
712.6	321	439.1	206	415.7	212

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Supports the provision of funding for: *Comprehensive, Specific and Special Claims Settlements* or resolution of claims, including statutory payments arising from legislated settlements against the Crown respecting lands and resources; and, *Economic Development* programs to facilitate access to resources, capital and expertise, and development and implementation of economic development strategies.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Establishing strong foundations for economic development*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1 • Community economic benefits, such as increased community employment, utilization and value of community lands and resources, contracts and sales for community businesses, community government revenues from economic development, community economic and other infrastructure, access arrangements for lands and resources beyond community control, increased business development and community economic capacity, and a more supportive climate for economic development. • Economic development foundations/ enablers designed to accelerate a sustainable investment climate in communities.	• Community socio-economic return on INAC investment in community economic development measured by community revenues; community business starts, expansions and sales; employment; training; resource access arrangements; and investments in communities.	• Community socio-economic rate of return of 5 to 1 on INAC contributions for economic development over the period 2005–06 to 2007–08.
Output • Provide resources for First Nations and Inuit economic development initiatives and organizations.	• Number of projects funded under the economic development program envelope. • Number of communities receiving core funding support under the Community Economic Development Program.	• Approximately 300 projects approved in 2005–06. • At least 400 First Nations and Inuit communities or organizations they mandate or designate to be receiving funding in 2005–06.

How does this expected result support the priority?
Support for projects that generate community economic benefits will enable First Nations and Inuit communities to pursue economic visions appropriate to their circumstances.

COMMUNITY INFRASTRUCTURE

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**
1,227.6	564	1,266.9	598	1,192.4	641

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Supports the provision of funding for the acquisition, construction and operation and maintenance of: *Community Facilities* such as roads, bridges, water and sewer, and administration offices; *Education Facilities* such as schools and teacherages; remediation of contaminated sites on reserve; and, *on-reserve housing*.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Building healthy, safe and sustainable communities*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• Improved management of Capital Facilities and Maintenance Program delivery by First Nations and INAC.	• As set out in the Performance Measurement Framework for the Capital and Facilities Maintenance Program.	• Performance trends will be monitored and specific targets will be established for subsequent years.
Output(s)		
• Implementation of the capital management regime, including priority-ranking criteria and an enhanced asset inspection regime.	• Milestone achievements and process compliance against plans and expectations.	• Priority ranking criteria used to rank all major capital projects and an enhanced asset inspection regime fully deployed by March 2006.
• Capital Facilities and Maintenance Program Review.	• Completion of Capital and Facilities Maintenance Program Review.	• December 2005.
How does this expected result support the priority? Well-managed community infrastructure is critical to the building of healthy, safe and sustainable communities.		
Expected Result 2		
• First Nations communities will have water and wastewater facilities that meet federal guidelines.	• Achievements and milestones as per the First Nations Water Management Strategy (i.e., reduction of high-risk sites, number of certified operators).	• Reduction/elimination of high-risk sites by 2007–08.
Output(s)		
• Assessment of risk levels of community water and wastewater facilities in First Nations communities.	• Number of high-risk facilities remediated.	• Number of high-risk facilities less than or equal to that in the previous year.
• Training and certification of First Nations water and wastewater operators.	• Number of operators trained and certified.	• Number of trained or certified operators greater than or equal to that in the previous year.
How does this expected result support the priority? Healthy communities require basic essential services such as the provision of potable water and the safe disposal of sewage.		

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 3		
• Public-Private Partnerships (P3s) are considered as options for addressing on-reserve infrastructure needs.	• Demonstrated use of or interest in P3 concepts drawn from information sessions.	• No targets established. Annual number of infrastructure projects where P3s are considered or implemented will be monitored.
Output		
• Information sessions on development of P3 agreements.	• Number of information sessions given and the level of First Nations participation.	• Maintain the number of information sessions given in the previous year but increase the level of First Nations participation.
How does this expected result support the priority?		
These partnerships will stimulate investment in infrastructure that will improve living conditions. The development of sound infrastructure also contributes to economic development opportunities and sustainable communities.		
Expected Result 4		
• Education facilities meet School Space Accommodation Standards (SSAS).	• Number of schools that meet SSAS.	• Number of schools that meet SSAS equal to or greater than that in the preceding year.
Output		
• Capital plans identifying renovation and new construction of education facilities.	• Milestone achievements against capital plans.	• Education facilities project milestones are completed in accordance with annual capital plans.
How does this expected result support the priority?		
Education is one of the critical elements in improving the socio-economic conditions in First Nations communities.		

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *On-reserve housing*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• Adequate on-reserve housing for First Nations communities.	• Number of new houses constructed and/or renovated to applicable standards.	• Number of new houses constructed and/or renovated equal to or greater than that in the previous year.
Output		
• Funding assistance for on-reserve housing construction and renovation.	• Amount of funding assistance provided.	• Funding assistance provided equal to or greater than that provided in the previous year.
How does this expected result support the priority?		
Provision of financial assistance to support First Nations on-reserve housing development, with the flexibility and control to tailor housing plans to respond to the needs and opportunities within communities, will help address the housing challenge.		
Expected Result 2		
• Adoption of maintenance and management plans that ensure average design life of housing is met.	• Increase in the total housing stock and percentage that is considered adequate.	• Total housing stock and percentage that is considered adequate are greater than or equal to levels in the preceding year.
Output		
• Provision of resources to assist First Nations communities to adopt on-reserve housing maintenance and management plans.	• Number of First Nations communities adopting housing management and maintenance plans.	• Baseline data to be gathered in 2005–06 for comparison of annual increase in future years.
How does this expected result support the priority?		
Housing management and maintenance regimes will minimize premature recapitalization, improve housing quality and contribute to the long-term sustainability of on-reserve housing and economic opportunities.		

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 3		
• Implementation of joint INAC-CMHC housing action plans in response to the Standing Committee on Public Accounts.	• Milestone achievements and process compliance against plans and expectations.	• Ongoing monitoring of progress with periodic updates.
Output		
• Progress reports on implementation of joint action plan.	• Timely completion of progress reports.	• N/A

How does this expected result support the priority?
Implementation of the action plans will help to improve management of on-reserve housing.

NORTHERN ECONOMY

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**	**$ Millions**	**FTEs**
29.4	5	28.1	4	28.4	5

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Supports sustainable economic growth of the territorial economies through investments in innovation and knowledge and regional development programming, advocacy and activities which lead to Northerners participating and benefiting from resource development.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Establishing strong foundations for economic development*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• Economic development investments addressing federal and territorial priorities.	• Investments are being made in priority areas, such as building the knowledge base and increasing northern capacity to participate in economic activities.	• Investments are being made, with periodic reviews of progress in each territory.
Output(s)		
• Delivery of last year of Infrastructure Canada Program.	• All planned projects completed.	• March 31, 2006.
• Delivery of new strategic investments in Northern Economic Development programming.	• Strategic investment plans for each territory to guide investment decisions. • Programming in place. • Territorial partners drawing available funds.	• Plans in place by December 2005, ongoing 2006–08. • Program funding to flow to territorial partners under new program in late 2005 or early 2006.
• Continue Innovation and Knowledge funding.	• Successful delivery of funding envelope that addresses agreed-upon priorities by the end of each fiscal year.	• Completion of agreements and project work before the fiscal year end, March/April 2005–07.

How does this expected result support the priority?
INAC, with its partners, is making investments required to strengthen the North's economic foundations, from both a physical (e.g., roads, municipal infrastructure, connectivity hardware) and a knowledge perspective (e.g., increased capacity among Northerners to create their own economic opportunities through development of adaptive technologies, improved scientific knowledge and participation in project review processes).

Areas for Improvement and Lessons Learned

Economic Development and Employment Opportunities for Aboriginal People and Access to Capital and Economic Development

Challenges include the need to develop skills and training that respond to gaps in capacity and to acquire knowledge of, and access to, labour market opportunities; ongoing barriers to engaging private sector capital and having the ability to respond to major economic development projects; lack of integration of economic development initiatives among federal government departments; and the need for succession planning for small and medium-sized businesses. More coordination/integration of federal resources could maximize investments with respect to development of skills and training.

Failure to invest in economic development will result in reduced employment opportunities, higher dependency rates and continuing disenfranchisement of Aboriginal youth.

On the positive side, provincial governments increasingly view Aboriginal economic development as a priority, particularly in the western provinces, where there is a great potential for partnerships with the co-op movement; other investors and public-private partnerships also show potential to build on success models and develop First Nations financial institutions.

More effective performance information would support more efficient and effective decision making.

Community Infrastructure

The current housing policy is founded on four key pillars: First Nations control of their housing; First Nations expertise and capacity development; housing is a shared responsibility; and encouragement of greater access to private capital. INAC provides general financial assistance for a wide range of housing-related activities, including not only capital for new construction and rehabilitation, but also the provision of maintenance and insurance, administration and management of the housing portfolio, training and debt servicing. INAC funding was never intended to cover the full cost of housing and First Nations are required to identify and obtain the funds necessary to complete projects, including through the use of debt financing. The flexibility of the current approach has empowered First Nations and has led some to undertake broader community planning. At present, more than 500 First Nations are participating in the voluntary housing program developed pursuant to the policy.

To facilitate access to housing loans, INAC provides Ministerial Loan Guarantees. These guarantees are needed because reserve lands are owned by the Crown and, as a result, loans for on-reserve housing made by private financial institutions cannot be secured by conventional mortgages. The current Ministerial Loan Guarantee exposure (total loans minus repayments to date) is $1.25 billion. Defaults under loan guarantees have been very low, amounting to approximately $10 million since 1978, most of which have been recovered or are being recovered through repayment agreements with First Nations.

Strategic Outcome: THE OFFICE OF THE FEDERAL INTERLOCUTOR

Strengthened relationships with Métis, non-Status Indians and urban Aboriginal Canadians to raise awareness of their needs, improve access to federal services and improve horizontal linkages among federal organizations and other partners

Planned Spending: $44.8 million in 2005–06; $40.3 million in 2006–07; $8.8 million in 2007–08

What is this Strategic Outcome About?

This outcome is designed to develop, maintain and nurture good relationships with key Métis and non-Status Indian (MNSI) groups and their affiliate organizations, with urban Aboriginal Canadians and with provincial governments, especially in western Canada. The focus remains on measures that build capacity and enable MNSI organizations to become more self-sufficient, more accountable to their members, better able to represent their members when engaging with federal and provincial governments, and more accountable to federal and provincial governments for public funding. As the lead federal department responsible for the Urban Aboriginal Strategy (UAS), the Office of the Federal Interlocutor (OFI) seeks to address, in partnership with other stakeholders, the serious socio-economic needs of urban Aboriginal people.

Logic Model

To provide a context for performance, focus on outcomes and link resources to outcomes, a results-logic "map" has been outlined for each strategic outcome.

These results-logic maps build on the circles of influence described previously and allow the reader to visibly link together INAC's use of resources to perform activities and produce outputs at the operational level, and to influence outcomes at the collaborative level with partners and client communities, such as Métis, non-Status Indians and urban Aboriginal Canadians. These collaborative outcomes can then be associated with the strategic outcomes and priorities that make up the raison d'être of the department.

Long-term Outcomes	Improve the socio-economic outcomes of Métis, non-Status Indians and urban Aboriginal people
Intermediate Outcomes	Enhanced coordination of federal program delivery Increased responsiveness to MNSI needs by relevant policy changes Increased input and influence of MNSI organizations on matters important to them
Immediate Outcomes	Enhanced federal understanding of MNSI issues and needs Identification of program overlaps Improved ability to advocate for MNSI clients Attention to MNSI needs by other government departments and levels of government Improved ability of MNSI to access programs and service delivery
Accountability	Assistant Deputy Minister, Office of the Federal Interlocutor for Métis and non-Status Indians
Program Activities	Office of the Federal Interlocutor

Analysis by Program Activity

OFFICE OF THE FEDERAL INTERLOCUTOR

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
44.8	38	40.3	31	8.8	27

Note: Figures include proration of Departmental Management and Administration (dollars and FTEs) based on total planned spending.

Description

Provides capacity support to Métis, non-status Indians and urban Aboriginal Canadians at the national, provincial, regional and urban level to help develop organizational capacity and accountability to their memberships, as well as to build the capacity to form effective partnerships with federal and provincial governments and the private sector, in order to participate effectively in Federal Interlocutor-led interdepartmental and intergovernmental initiatives.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Building capacity to strengthen and build relationships with Métis and non-Status Indian groups and organizations; shaping and promoting the Urban Aboriginal Strategy; and building and maintaining horizontal linkages within government*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Métis, Non-Status Indian (MNSI)		
Expected Result 1 • Improved ability of Metis and non-Status Indian (MNSI) groups to represent and advocate on behalf of members.	• Level of self-assessed capability (knowledge, ability, skills and aspirations) of MNSI groups.	• Maintain 2004 levels.
Output • Contribution agreements.	• Number of successful/completed contribution agreements per year.	• Ongoing, on annual basis.
How does this expected result support the priority? Improved ability to represent and advocate on behalf of its members will help to build capacity in MNSI groups and organizations.		
Expected Result 2 • Increased quantity and quality of working relationships between federal government and MNSI groups and organizations.	• Indications of shared agendas, frameworks, determination of priorities.	• Maintain 2004 levels.
Output(s) • Partnerships established and/or maintained.	• Number of partnerships established/maintained.	• Ongoing, on annual basis.
• Contribution agreements.	• Number of successful/completed contribution agreements per year.	• Ongoing, on annual basis.
How does this expected result support the priority? Improving both the quality and quantity of relationships within the federal system helps to establish and/or maintain horizontal linkages.		

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 3		
• Improved working relationships between federal and provincial governments on MNSI issues.	• Number of partnerships, degree of participation in working groups and/or committees.	• Maintain 2004 levels.
Output		
• Partnerships established and/or maintained.	• Number of partnerships established and/or maintained.	• Ongoing, on annual basis.
How does this expected result support the priority? Improved working relationships between federal and provincial governments on MNSI issues help to build and strengthen relationships overall.		
Urban Aboriginal Strategy		
Expected Result 4		
• Integrated and effective delivery of initiative.	• Level of information-sharing and collaboration. • Self-assessed perceptions of partners.	• Maintain 2004 levels.
Output(s)		
• Partnerships/working relationships with committees in all pilot project cities.	• Number of partnerships established/ maintained.	• Annual basis.
• Interdepartmental Letters of Agreement (ILA).	• Number of ILAs renewed or established.	• Increase from 2004 levels.
How does this expected result support the priority? Integrated and effective delivery of the Urban Aboriginal Strategy (UAS) will strengthen and shape the initiative in original and the new pilot project cities.		
Expected Result 5		
• Establishment of steering committees in four new pilot project cities.	• Number of steering committees.	• Increase over 2004 levels.
Output(s)		
• Meetings with local federal, provincial and municipal officials, as well as local urban Aboriginal groups.	• Number of meetings.	• Ongoing, on annual basis.
• Reports, work plans issued by steering committees.	• Number of reports, plans written.	• Increase over 2004 levels.
• Pilot projects launched in new cities.	• Number of pilot projects launched.	• Increase over 2004 levels.
How does this expected result support the priority? Establishing steering committees in the new pilot project cities will help to shape and promote the UAS in those areas.		
Expected Result 6		
• Enhanced knowledge and understanding of the UAS.	• Level of overall recognition both regionally (in pilot project cities) and nationally. • Number of requests for information.	• Increase over 2004 levels.
Output(s)		
• Publications, news releases and briefings.	• Number of publications, news releases and briefings.	• Annual basis.
• Requests for information and speaking engagements.	• Number of requests for information and speaking engagements.	• Increase from 2004 levels.
How does this expected result support the priority? Promotion and communication of the UAS both nationally and in pilot project cities will continue to strengthen, shape and promote the initiative.		

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Horizontal Linkages		
Expected Result 7		
• Quality and quantity of horizontal linkages will improve.	• Number of partners providing information and/or support. • Level of information-sharing and collaboration, citations, references. • Self-assessed perceptions of partners.	• Maintain 2004 levels. • Maintain 2004 levels. • Maintain 2004 levels.
Output		
• Partnerships/working relationships within federal government.	• Number of relationships established/maintained.	• Annual basis. • Maintain 2004 levels.
How does this expected result support the priority? Improving both the quality and quantity of relationships within the federal system helps to establish and/or maintain horizontal linkages.		
Expected Result 8		
• Attention brought to bear on MNSI and urban Aboriginal issues and priorities by other government departments.	• Demonstrated awareness of MNSI and/or urban Aboriginal issues. • Level of specific use of information generated by Office of Federal Interlocutor.	• Improvement over 2004 levels. • Maintain 2004 levels.
Output		
• Meetings with federal Cabinet members, senior officials.	• Number of meetings and/or presentations.	• Ongoing, on annual basis. • Maintain 2004 levels.
How does this expected result support the priority? Building and maintaining horizontal linkages within the government helps to bring attention to MNSI issues and priorities.		

Areas for Improvement and Lessons Learned

Capacity in MNSI groups varies from year to year because of ongoing funding pressures; core funding would improve capacity building.

Independent Commissions

Strategic Outcome: CANADIAN POLAR COMMISSION

Increased Canadian polar knowledge

Planned Spending: $1.0 million per annum

What is this Strategic Outcome About?

This outcome is intended to help Canada maintain its position as a leading polar nation by ensuring Canadian scientists have access to funding, resources, and logistical and infrastructure support to maintain the high standards expected of Canadian polar researchers; and by ensuring that Canadians have a better understanding of the Arctic and Antarctic, of the impact of global climate change on polar regions, and of how to live and prosper sustainably in Canada's northern regions.

Logic Model

To provide a context for performance, focus on outcomes and link resources to outcomes, a results-logic "map" has been outlined for each strategic outcome.

Long-term Outcomes	An effective and international presence in relation to polar science and technology that contributes to a broader understanding of polar issues
Intermediate Outcomes	Development of a national policy for northern scientific research among federal and territorial governments, research institutions and organizations
	Implementation of appropriate research by government departments and agencies
Immediate Outcomes	Canada's views are represented in international initiatives and organizations
	Increased national and international awareness of polar issues and research activities by Arctic stakeholders
	Stronger support for Canadian polar research and the renewal of research infrastructure by government departments and granting councils
	Appropriate participation of all stakeholders, including Inuit, non-governmental organizations, other governments, etc., in policy discussions and decisions related to research on the Arctic
	Engagement of appropriate stakeholders in Arctic research and policy making
Accountability	Board of Directors
Program Activity	Research Facilitation and Communication

Analysis by Program Activity

RESEARCH FACILITATION AND COMMUNICATION

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
1.0	5	1.0	5	1.0	5

Description

To carry out its mandate, the Commission will initiate, sponsor and support conferences, seminars and meetings; help establish a polar information network as the principal mechanism to disseminate knowledge pertaining to the polar regions; undertake and support special studies related to the polar regions; recognize achievements and contributions related to its mandate; publish newsletters, reports and other publications; and table an annual report in Parliament.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Communicating polar science to Canadians*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• Better and timely access by the Canadian public and governments to polar science information.	• Requests for publications, newsletters, attendance at events by targeted audience.	• Increased use of publications, newsletters, etc. over 2004 levels by targeted audience.
• Better awareness by the Canadian public and governments of Canadian and global polar science issues.	• Increased recognition of global polar science issues.	• Increased recognition of polar issues.
• Increased communication on the part of researchers through the dissemination and exchange of information through the Canadian Polar Information Network.	• Number of documents posted and transactions by researchers on the Network. • Self-assessed feedback from researchers. • Use of the Network by researchers.	• Increased use and acceptance of the Network beyond 2004 levels.
Output(s)		
• Publication of reports on the state of polar knowledge. • Publication of the *Report on Canada — European Union Symposium*.	• Publications, assessments and various reports published on time and on budget.	• All published on time and on budget.
• Publication of *Meridian* newsletter and the newsletter of the Canadian Antarctic Research Network, to provide current information on polar research to national and international researchers.	• Publications published on time and on budget.	• All published on time and on budget.
• Publication of the *Indicators Report*.	• Publications published on time and on budget.	• All published on time and on budget.
• Host various events related to polar research.	• Events occur on time and on budget and attendance is drawn from targeted group.	• All events occur on time and on budget.

How does this expected result support the priority?
Provides up-to-date polar science information to Canadians.

PRIORITY *Strengthening Canada's presence in international circumpolar organizations*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• Maintains Canada's position as a leading polar nation.	• Canadian research priorities reflected in international polar research efforts including International Polar Year 2007–08.	• International Polar Year held in 2007–08. • Maintain or increase the number of Canadians represented on international organizations and committees or leading projects.
• Cooperation among federal and provincial organizations to strengthen Canada's presence in the international research community.	• Work on developing new partnerships and maintaining existing partnerships to facilitate collaboration and cooperation on research programs and initiatives (e.g., Assistant Deputy Ministers' Committee on Northern Science and Technology).	• Existing partnerships maintained and new ones developed.
Output(s)		
• Continue to lead Canada's preparations for International Polar Year 2007–08.	• Preparations are conducted on time and on budget.	• All preparations conducted on time and on budget.
• Participate in international committees and initiatives on polar research and circumpolar issues. • Participate and provide support for organizations such as the Northern Dimension of Canada's Foreign Policy, the University of the Arctic, the Arctic Council, the International Arctic Science Committee, the Northern Research Forum and the Scientific Committee on Antarctic Research.	• Representation and attendance at committee, council meetings, initiatives, etc.	• Attendance and support at a minimum at 2004 levels.

How does this expected result support the priority?
International Polar Year is a major event in the international polar science community, occurring once every 50 years. It will play a large part in setting the polar research agenda for coming decades. This expected result will enable Canada to play a significant part in this endeavour and to take advantage of research resources from approximately 100 nations.

PRIORITY *Promotion and advocacy with respect to polar knowledge in Canada*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• Strong Canadian research presence in International Polar Year 2007–08.	• Development, with partners, of Canadian science program and research plan for International Polar Year.	• Meet established timeline.
• Increased federal government support for implementing a Canadian Antarctic Research Program.	• Movement toward adoption by the federal government of a Canadian Antarctic Research Program.	• Progress toward federal government adoption of program by end of 2005–06.
• Increased federal government support for creating a National Polar Research Strategy.	• Movement toward the creation of a national polar research strategy at the federal, provincial and territorial level.	• Progress toward federal government support for strategy by end of 2005–06.
Output		
• Participating in committees, liaising with research institutes, working on federal committees, hosting conferences and workshops.	• Demonstrations of support, and membership in and attendance at committees, research institutes, etc.	• Ongoing.

How does this expected result support the priority?
These results will measure the success of the Commission's current promotion and advocacy efforts in relation to Canadian polar research.

Areas for Improvement and Lessons Learned

The increased profile of the Canadian Polar Commission (CPC) over the past few years has raised expectations in the polar research community, but the Commission finds it impossible to meet the many requests to hold meetings and conferences, undertake special studies and provide other support, such as scholarships. The CPC's funding has decreased approximately 25 percent since its creation in 1991 and has remained static for eight years. Therefore, the Commission is only able to maintain current activities and is unable to initiate new activities, such as examining the adequacy of research infrastructure, initiating a consultative process to begin work on a national polar research strategy, initiating a process to deal with pressing northern governance issues or hosting the International Polar Year 2007–08 Secretariat.

Strategic Outcome: INDIAN SPECIFIC CLAIMS COMMISSION

Fair and impartial hearings of specific claims

Planned Spending: $7.1 million in 2005–06

What is this Strategic Outcome About?

The Commission conducts inquiry hearings, makes recommendations and reports related to the resolution of specific claims between First Nations and the Government of Canada and provides mediation and facilitation services and public education activities related to the settling of specific claims.

Logic Model

To provide a context for performance, focus on outcomes and link resources to outcomes, a results-logic "map" has been outlined for each strategic outcome.

Long-term Outcomes	Inquire into specific land claims, at the request of a First Nation, when a claim has been rejected by the Minister of Indian Affairs and Northern Development or when a First Nation disagrees with the compensation criteria to be used by the government in negotiating the settlement of its claim; and provide mediation services for claims in negotiation
Intermediate Outcomes	Address specific claims
Immediate Outcomes	Enhanced relationship between the First Nations and the government Perception of independence of decisions related to specific claims by the parties Alternatives to litigation are available
Accountability	Chief Commissioner
Program Activity	Indian Specific Claims Commission

Analysis by Program Activity

INDIAN SPECIFIC CLAIMS COMMISSION

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
7.1	50	—	—	—	—

Description

The Commission conducts impartial inquiries when a First Nation disputes rejection of its specific claim by the Minister of Indian Affairs and Northern Development, or when a First Nation disagrees with the compensation criteria to be used by the government in negotiating the settlement of its claim. As well as conducting formal inquiries, the Commission, at the request of the government and a First Nation, provides or arranges such mediation and facilitation services as may in their opinion assist them to reach an agreement with respect to any matter relating to Indian specific claims.

Legislation to set up a new Claims Resolution Centre received Royal Assent in November 2003. The government continues to work with First Nations and their representative organizations to address concerns related to the implementation of this legislation. During 2005–06, INAC will work to clarify the future role and funding of the Indian Specific Claims Commission to ensure an orderly transition.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PRIORITY *Inquire into specific land claims, at the request of a First Nation, when a claim has been rejected by the Minister of Indian Affairs and Northern Development or when a First Nation disagrees with the compensation criteria to be used by the government in negotiating the settlement of its claim; and provide mediation services for claims in negotiation*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• Inquiries completed or progressing according to established timelines.	• Inquiries completed or progressing according to established timelines. • Hearings process is perceived as fair and impartial.	• Maintain service standards. • For every hearing and mediation process.
Output(s)		
• Inquiry hearings.	• Reports issued.	• Maintain service standards.
• Mediation and facilitation services.	• Mediation services are perceived by the parties as impartial and supportive to settlement process. • Number of claims progressed through various stages of mediation.	• Maintain service standards.
• Public education activities.	• Requests for speakers and publications such as factsheets.	• Maintain levels of service.

How does this expected result support the priority?
Resolution of specific claims in a manner that is perceived as independent and fair will bring closure to a number of issues, bring certainty to both parties and enhance the relationship between the government and the First Nations.

Areas for Improvement and Lessons Learned

Since its inception in 1991, the Indian Specific Claims Commission (ISCC) has gained credibility as an independent, neutral body that conducts public inquiries into specific claims disputes between First Nations and the Government of Canada. To be effective, the ISCC, in all of its dealings, must be perceived as independent, neutral and objective by both the First Nations and the government.

A unique and important aspect of the inquiry process is a visit by Commissioners and key staff to the First Nation community to hear directly from elders and community members with regard to the claim. The process emphasizes principles of fairness, equity and justice, which promotes reconciliation and healing between Aboriginal and non-Aboriginal Canadians. Face-to-face meetings and careful consideration of oral evidence is valuable to the claims resolution process.

The Commission provides broad mediation and facilitation services at the request of both the First Nation and the Government of Canada. Together with the mediator, the parties decide how the mediation process will be conducted. This method ensures the process fits the unique circumstances of each particular negotiation.

Section III Supplementary Information

Management Representation Statement

I submit for tabling in Parliament, the *2005–06 Report on Plans and Priorities* (RPP) for Indian and Northern Affairs Canada, the Canadian Polar Commission and the Indian Specific Claims Commission.

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the *Guide to the preparation of Part III of the Estimates: Reports on Plans and Priorities*.

It adheres to the specific reporting requirements outlined in the TBS guidance;

It is based on the department's approved accountability structure as reflected in its MRRS;

It presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;

It provides a basis of accountability for the results achieved with the resources and authorities entrusted to it; and

It reports finances based on approved planned spending numbers from the Treasury Board Secretariat in the RPP.

Michael Horgan
Deputy Minister

Organizational Information

Note: Reflects 2005–06 Planned Spending; funding of $31.2.1 million for Departmental Management and Administration has been prorated across the strategic outcomes based on total planned spending.

Organizational Information

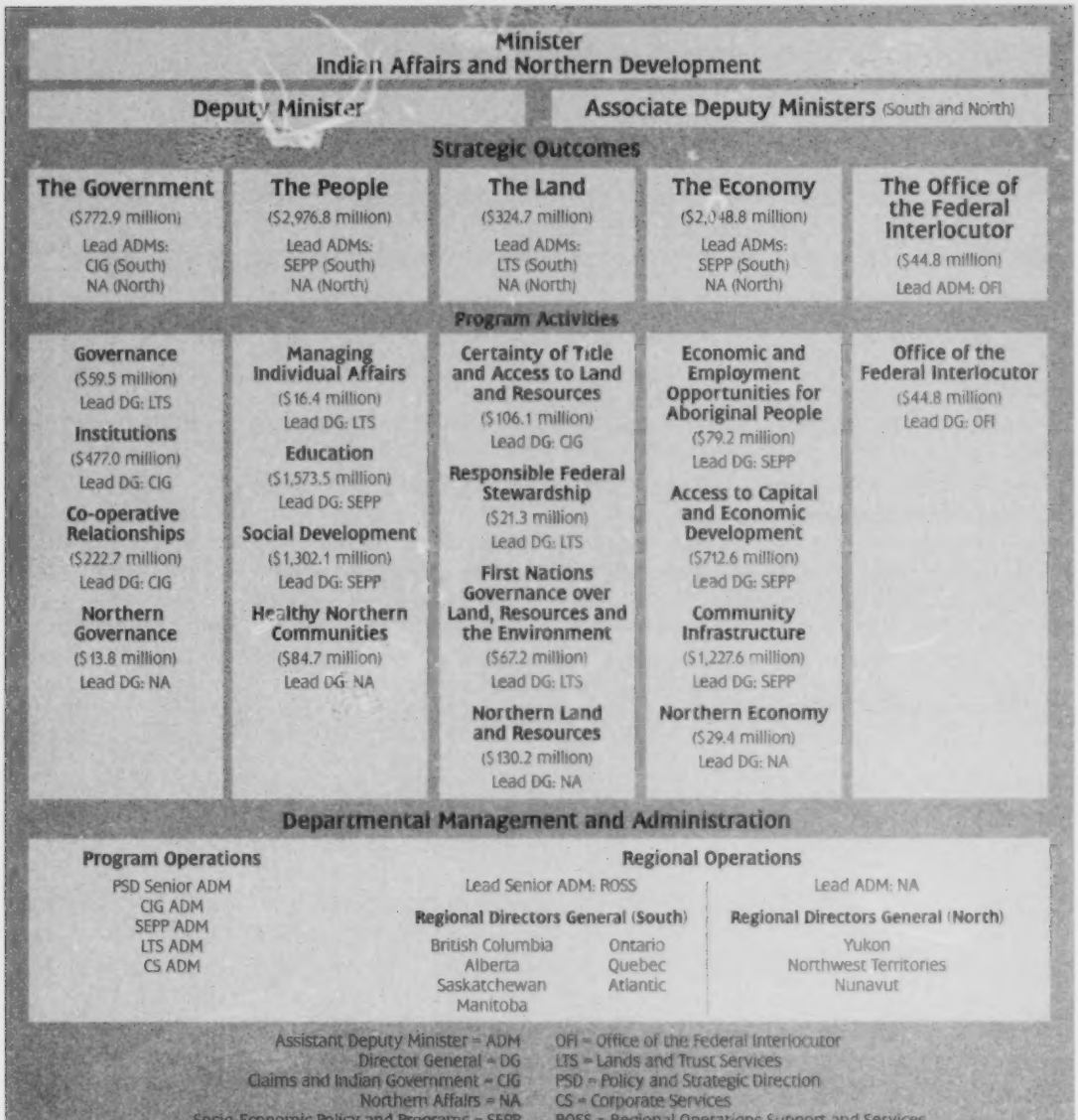

Note: Reflects 2005–06 Planned Spending; funding of $313.1 million for Departmental Management and Administration has been prorated across the strategic outcomes based on total planned spending.

Financial Tables

Table 1: Planned Spending and Full Time Equivalents

($ millions)	Forecast Spending 2004–05	**Planned Spending 2005–06**	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
Indian and Northern Affairs Canada				
Governance	54.9	**54.6**	53.8	54.1
Institutions	472.6	**476.0**	475.9	479.9
Co-operative Relationships	133.5	**137.3**	122.8	122.5
Northern Governance	14.8	**13.8**	13.8	13.9
Managing Individual Affairs	16.6	**16.5**	16.5	16.6
Education	1,552.7	**1,562.6**	1,593.9	1,642.2
Social Development	1,234.9	**1,274.4**	1,316.6	1,379.4
Healthy Northern Communities	84.9	**84.9**	87.3	83.4
Certainty of Title and Access to Lands and Resources	97.7	**106.4**	18.5	18.6
Responsible Federal Stewardship	22.5	**21.3**	20.8	15.0
First Nations Governance over Land, Resources and the Environment	64.9	**67.3**	69.4	69.5
Northern Land and Resources	72.9	**125.5**	119.3	110.5
Economic and Employment Opportunities for Aboriginal People	79.8	**79.4**	79.5	79.9
Access to Capital and Economic Development	691.7	**624.5**	370.7	360.0
Community Infrastructure	1,153.8	**1,150.3**	1,157.8	1,160.6
Northern Economy	12.5	**9.5**	8.1	8.4
Office of the Federal Interlocutor	0.0	**21.4**	8.8	8.9
Budgetary Main Estimates (gross)	5,760.8	**5,825.5**	5,533.7	5,623.4
Co-operative Relationships	73.6	**79.0**	67.5	61.5
Non-Budgetary Main Estimates (gross)	73.6	**79.0**	67.5	61.5
Less: Respendable Revenue	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Total Main Estimates	5,834.4	**5,904.6**	5,601.2	5,685.0
Adjustments:				
Supplementary Estimates (A)				
Assessment, management and remediation of federal contaminated sites (horizontal item)	47.4	—	—	—
Operating budget carry forward (horizontal item)	21.3	—	—	—
Funding to deliver federal programs and services in two Labrador Innu communities, including health and community policing (Labrador Innu Comprehensive Healing Strategy) (horizontal item)	14.8	—	—	—
Interim funding in response to the Supreme Court Decision in *R. v. Powley* to support research, multilateral discussions, and capacity development for Métis organizations (horizontal item)	13.1	—	—	—
Transfer of the Office of the Federal Interlocutor for the Métis and non-status Indians from Privy Council	10.8	—	—	—
Increased costs for the Northern Air Stage Parcel Service	9.4	—	—	—
Funding for the northern gas pipeline project in the Northwest Territories (Northern Gas Project Secretariat and Northern Gas Pipeline Project) (horizontal item)	8.1	—	—	—
Out of Court settlements	5.6	—	—	—
Transfer of Surplus Federal Crown Lands (Camp Nanaimo) from National Defence (including holding costs)	4.5	—	—	—
Funding for First Nations infrastructure activities	4.1	—	—	—

($ millions)	Forecast Spending 2004–05	**Planned Spending 2005–06**	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
Negotiation support funding for the Manitoba and Saskatchewan Denesuline in out of court settlement negotiations	3.0	—	—	—
Funding to support participation of the Dogrib (Tlicho) Treaty 11 Council in the legislative process to implement the Comprehensive Land Claim and Self-Government Agreement	2.0	—	—	—
Additional resources to support federal negotiations of a Framework Agreement with the Mi'kmaq and Maliseet in P.E.I. and Quebec and preliminary negotiations on incremental treaty agreements (horizontal item)	1.3	—	—	—
Funding to support the ongoing implementation of the Inuvialuit land claims agreement (horizontal item)	0.7	—	—	—
Payments to support the French translation review process of the Final Agreement for the Labrador Inuit Land Claim	0.7	—	—	—
Additional funding for the implementation of the Sahtu Dene and Métis Comprehensive Land Claim Agreement	0.6	—	—	—
Initiatives to support the implementation of a common electronic infrastructure and multi-channel service delivery strategy (Government On-Line) (horizontal item)	0.5	—	—	—
Payments to Yukon First Nations pursuant to individual Self-Government agreements	0.4	—	—	—
Increased funding for the Northern Scientific Training Program	0.4	—	—	—
Additional grant payments to the Government of the Northwest Territories to support activities related to the implementation of the Gwich'in comprehensive land claim	0.3	—	—	—
Reallocation within the Special Education Envelope to adjust for an understatement of the base amount of the federal school teacher salaries in Ontario	0.3	—	—	—
Adjustments to the Final Domestic Demand Implicit Price Index for the Cree-Naskapi Commission	0.2	—	—	—
Transfer from National Defence for the Camp Ipperwash environmental assessment	0.2	—	—	—
Kwanlin Dun First Nation ratification process	0.1	—	—	—
Deh Cho Interim Resource Development Agreement	0.1	—	—	—
Funding for the Yukon Federal Council to coordinate federal government activities in this region	0.1	—	—	—
Transfer from National Defence related to the Chippewas of Kettle and Stony Point Band Seniors Compensation Advance Payment Agreement	—	—	—	—
Less: Spending authorities related to the government-wide reallocation initiative	(15.0)	—		—
Less: Reduced Contribution Requirements	(11.0)	—	—	—
Less: Transfer to Transport Canada for the Remote Passenger Rail Service	(4.4)	—	—	—
Less: Transfer to National Defence for Camp Nanaimo	(4.3)	—	—	—
Less: Transfer to Economic Development Agency of Canada for the Regions of Quebec for Nunavik Telecommunications	(0.3)	—	—	—
Less: Transfer to National Defence for the Junior Canadian Rangers Program	(0.2)	—	—	—
Less: Transfer to Treasury Board Secretariat for the Crossing Boundaries National Council	—	—	—	—

($ millions)	Forecast Spending 2004–05	**Planned Spending 2005–06**	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
Supplementary Estimates (B)				
Incremental resources to address urgent needs relating to education and social development	30.0	—	—	—
Assessment, management and remediation of federal contaminated sites	23.5	—	—	—
Settlement and debt write-off on a flexible term note of the Yukon Energy Corporation	18.0	—	—	—
Funding to the Government of Yukon to share the costs of fire suppression	10.9	—	—	—
Funding to implement provisions of the Nunavut Land Claims Agreement	5.0	—	—	—
Funding to implement provisions of the James Bay and Northern Quebec Agreement	4.0	—	—	—
Transfer of the Office of the Federal Interlocutor for the Métis and non-status Indians from the Privy Council Office	3.9	—	—	—
Funding in support of the establishment and initial operations of a Claims Resolution Centre	1.0	—	—	—
Funding related to government advertising programs (horizontal item)	0.6	—	—	—
Funding to support the participation of the Bear River Band in the Mi'kmaq education authority	0.5	—	—	—
Funding to support of the devolution of programs and services to the Government of Yukon	0.3	—	—	—
Funding to National Aboriginal Organizations to conduct policy work in preparation for the follow up sessions to the April 2004 Canada-Aboriginal Peoples' Roundtable	0.3	—	—	—
Negotiation support funding for the Manitoba Denesuline and Saskatchewan Athabaska Denesuline	0.2	—	—	—
Funding to support the development of digital cultural projects within the Aboriginal Canada Portal	0.2	—	—	—
Additional resources to meet official language objectives in the Federal Public Service related to: information exchange, regional bilingualism needs, learning and language retention, bilingual networks and service delivery (Official Languages Innovation Program) (horizontal item)	0.1	—	—	—
Funding related to the development of Official Language Minority Communities (Interdepartmental Partnership with the Official Language Communities) (horizontal item)	0.1	—	—	—
Funding to modernize human resources management in the Federal Public Service (*Public Service Modernization Act*) (horizontal item)	0.1	—	—	—
Funding to support the development of a pool of Aboriginal wildlife specialists to undertake wildlife inventories on federal lands	0.0	—	—	—
Less: Reduced Operating and Contribution Requirements	(94.7)	—	—	—
Other Adjustments				
Less: Funding reprofiled from 2004-05 to future years	(235.0)	—	—	—
Less: Funding authorities related to new approach to advertising	(1.5)	—	—	—
Funding to implement provisions of the Kwanlin Dun First Nation Final Agreement	1.0	—	—	—
Funding in support of the establishment and initial operations of a Claims Resolution Centre	—	**4.8**	—	—
Payments to Yukon First Nations pursuant to individual Self-Government agreements	—	**0.6**	0.5	0.5
Independent Centre for First Nations Government	—	**5.0**	5.0	5.0
Funding to implement provisions of the Nunavut Land Claims Agreement	—	**5.1**	5.1	5.1
Incremental Funding for the Settlement of Specific Claims	—	**68.5**	68.5	68.5

($ millions)	Forecast Spending 2004–05	**Planned Spending 2005–06**	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
Northern Economic Development	—	**20.0**	20.0	20.0
Funding to expand and extend the Urban Aboriginal Strategy	—	**8.5**	16.4	—
Funding for the British Columbia Treaty Commission Process	—	**1.8**	—	—
Incremental resources to continue implementation of the Northeastern Quebec Agreement and the James Bay and Northern Quebec Agreement	—	**16.4**	16.4	13.4
Incremental resources to continue payment of annual grants to the Cree of Quebec, and to meet some of Canada's obligations under the James Bay and Northern Quebec Agreement	—	**10.2**	10.2	10.2
Budget Announcements				
Reductions as a result of the Expenditure Review Committee exercise (more information will be provided in the next Supplementary Estimates)	—	**(21.1)**	(45.0)	(65.0)
Other Adjustments (special education, child and family services, housing, Inuit secretariat, Métis issues, northern oil and gas development)	—	**143.6**	189.8	117.0
Total Adjustments	(116.9)	**263.5**	286.9	174.7
Total Planned Spending	5,717.4	**6,168.0**	5,888.1	5,859.6
Less: Non-Respendable Revenue	199.8	**212.4**	237.8	241.5
Plus: Cost of services received without charge	62.6	**68.5**	69.5	71.8
Net Cost of Program	5,580.2	**6,024.1**	5,719.8	5,689.9
Full-Time Equivalents	4,143	**4,195**	4,124	4,321
Canadian Polar Commission				
Research Facilitation and Communication	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Budgetary Main Estimates (gross)	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Total Main Estimates	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Adjustments:				
Supplementary Estimates (A)				
Operating budget carry forward (horizontal item)	—	**—**	—	—
Total Adjustments	—	**—**	—	—
Total Planned Spending	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Plus: Cost of services received without charge	—	**—**	—	—
Net Cost of Program	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Full-Time Equivalents	5	**5**	5	5
Indian Specific Claims Commission				
Indian Specific Claims Commission	6.8	**—**	—	—
Budgetary Main Estimates (gross)	6.8	**—**	—	—
Total Main Estimates	6.8	**—**	—	—
Adjustments:				
Ongoing funding for the Commission	—	**7.1**	—	—
Total Adjustments	—	**7.1**	—	—
Total Planned Spending	6.8	**7.1**	—	—
Plus: Cost of services received without charge	0.2	**0.3**	—	—
Net Cost of Program	7.1	**7.3**	—	—
Full-Time Equivalents	41	**50**	—	—

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

INAC — Total Planned Spending — Explanation of Trend

The net increase of approximately $450.6 million from 2004–05 to 2005–06 primarily reflects: the provision of incremental funding for ongoing programs and services (including Budget 2005 announcements); increases for the negotiation, settlement and implementation of specific and comprehensive claims and adjustments as per signed agreements; and, a reduction related to the Expenditure Review Committee (ERC) exercise. The net decrease of approximately $279.9 million from 2005–06 to 2006–07 primarily reflects: incremental funding for ongoing programs and services; decreases in funding for claims primarily reflecting various one-time payments made in 2005–06; and, additional reductions related to the ERC exercise. The net decrease of approximately $28.5 million from 2006–07 to 2007–08 primarily reflects: incremental funding for ongoing programs and services; reductions in certain Budget 2005 funding; and, further reductions related to the ERC exercise.

Table 2: Program Activities

($ millions)	2005–06 Budgetary Operating	Capital	Grants and Contributions	Gross/ Net	Non-Budgetary Loans, Investments and Advances	Total Main Estimates	Adjustments (planned spending not in Main Estimates)	Total Planned Spending
Indian and Northern Affairs Canada								
Governance	6.0	—	48.6	54.6	—	54.6	4.9	59.5
Institutions	31.1	—	444.9	476.0	—	476.0	1.0	477.0
Co-operative Relationships	69.9	—	67.4	137.3	79.0	216.3	6.4	222.7
Northern Governance	13.6	—	0.2	13.8	—	13.8	—	13.8
Managing Individual Affairs	8.8	—	7.7	16.5	—	16.5	—	16.4
Education	97.5	—	1,465.1	1,562.6	—	1,562.6	11.0	1,573.5
Social Development	72.7	—	1,201.7	1,274.4	—	1,274.4	27.8	1,302.1
Healthy Northern Communities	33.8	—	51.1	84.9	—	84.9	(0.2)	84.7
Certainty of Title and Access to Lands and Resources	13.4	11.8	81.3	106.4	—	106.4	(0.3)	106.1
Responsible Federal Stewardship	7.0	—	14.3	21.3	—	21.3	(0.1)	21.3
First Nations Governance over Land, Resources and the Environment	31.3	—	36.0	67.3	—	67.3	(0.2)	67.2
Northern Land and Resources	111.2	—	14.3	125.5	—	125.5	4.7	130.2
Economic and Employment Opportunities for Aboriginal People	7.1	—	72.3	79.4	—	79.4	(0.2)	79.2
Access to Capital and Economic Development	43.1	—	581.4	624.5	—	624.5	88.1	712.6
Community Infrastructure	96.9	11.0	1,042.5	1,150.3	—	1,150.3	77.3	1,227.6
Northern Economy	7.0	—	2.5	9.5	—	9.5	20.0	29.4
Office of the Federal Interlocutor	6.5	—	14.8	21.4	—	21.4	23.4	44.8
Total	**656.8**	**22.8**	**5,145.9**	**5,825.5**	**79.0**	**5,904.6**	**263.5**	**6,168.0**
Canadian Polar Commission								
Research Facilitation and Communication	1.0	—	—	1.0	—	1.0	—	1.0
Total	**1.0**	**—**	**—**	**1.0**	**—**	**1.0**	**—**	**1.0**
Indian Specific Claims Commission								
Indian Specific Claims Commission	—	—	—	—	—	—	7.1	7.1
Total	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**7.1**	**7.1**

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Table 3: Voted and Statutory Items Listed in Main Estimates

Vote or Statutory Item	($ millions)	Current Main Estimates	Previous Main Estimates
Indian and Northern Affairs Canada			
1	Operating expenditures	**568.8**	537.7
5	Capital expenditures	**22.8**	17.3
10	Grants and contributions	**4,977.9**	4,970.1
15	Payments to Canada Post Corporation	**27.6**	27.6
20	Office of the Federal Interlocutor for Métis and non-Status Indians — Operating expenditures	**5.0**	—
25	Office of the Federal Interlocutor for Métis and non-Status Indians — Contributions	**14.8**	—
(S)	Minister of Indian Affairs and Northern Development — Salary and motor car allowance	**0.1**	0.1
(S)	Grassy Narrows and Islington Bands Mercury Disability Board (Note 1)	**0.0**	0.0
(S)	Liabilities in respect of loan guarantees made to Indians for Housing and Economic Development	**2.0**	2.0
(S)	Indian Annuities Treaty payments	**1.4**	1.4
(S)	Grants to Aboriginal organizations designated to receive claim settlement payments pursuant to Comprehensive Land Claim Settlement Acts	**151.8**	148.6
(S)	Payments to comprehensive claim beneficiaries in compensation for resource royalties	**1.5**	1.5
(S)	Contributions to employee benefit plans	**51.9**	54.5
	Total budgetary	**5,825.5**	5,760.8
L30	Loans to native claimants	**36.1**	38.1
L35	Loans to First Nations in British Columbia for the purpose of supporting their participation in the British Columbia Treaty Commission process	**42.9**	35.5
	Total non-budgetary	**79.0**	73.6
	Total Department	**5,904.6**	5,834.4
Canadian Polar Commission			
40	Program expenditures	**0.9**	0.9
(S)	Contributions to employee benefit plans	**0.1**	0.1
	Total Agency	**1.0**	1.0
Indian Specific Claims Commission (Note 2)			
—	Program expenditures	**—**	6.3
(S)	Contributions to employee benefit plans	**—**	0.5
	Total Agency	**—**	6.8

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Notes:
(1) Actual figure is $15,000
(2) In 2004–05, funding for the Indian Specific Claims Commission was included in the Privy Council Office's Main Estimates.

Explanation of Year-Over-Year Resource Changes
The Main Estimates for the Department of Indian Affairs and Northern Development are $5,904.6 million, a net increase of $70.2 million. The major changes include: an increase of $86.1 million to meet increased demand for ongoing Indian and Inuit programs and services; a net increase of $47.3 million for northern initiatives (includes increases of $42.5 million for Contaminated Sites and $11.1 million for Northern Pipeline Development offset by a $5.8 million decrease in funding provided for Northern Energy Development); an increase of $25.0 million for implementation of the First Nations Water Management Strategy; an increase of $20.2 million for the Office of the Federal Interlocutor for Métis and non-status Indians reflecting the transfer of responsibility from Privy Council Office; a net decrease of $41.8 million for the settlement of specific and comprehensive claims and adjustments as per signed agreements; a decrease of $26.0 million reflecting sunsetting of funding for Capital Rust Out; a decrease of $25.0 million reflecting the department's contribution to the government-wide $1 billion reallocation initiative announced in Budget 2003; a decrease of $8.3 million reflecting sunsetting of funding for the Labrador Innu Comprehensive Healing Strategy; and, a decrease of $6.0 million reflecting the approved funding profile for special education programs.

Table 4: Net Cost for the Estimates Year

($ millions)	Indian and Northern Affairs Canada	Canadian Polar Commission	Indian Specific Claims Commission
Net Planned Spending	6,168.0	1.0	7.1
Plus: Services Received without Charge			
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	26.1	—	—
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	21.0	—	0.3
Workman's compensation coverage provided by Social Development Canada	0.9	—	—
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	20.5	—	—
Sub-Total	68.5	—	0.3
Less: Non-respendable Revenue	212.4	—	—
2005–06 Net Cost	6,024.1	1.0	7.3

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Table 5: Summary of Capital Spending by Program Activity

($ millions)	Forecast Spending 2004–05	**Planned Spending 2005–06**	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
Indian and Northern Affairs Canada				
Access to Capital and Economic Development	1.0	**11.8**	6.5	6.5
Community Infrastructure	5.0	**11.0**	5.0	5.0
Total	6.0	**22.8**	11.5	11.5
Canadian Polar Commission				
N/A	—	**—**	—	—
Indian Specific Claims Commission				
N/A	—	**—**	—	—

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Table 6: Loans, Investments and Advances (Non-Budgetary)

($ millions)	Forecast Spending 2004–05	**Planned Spending 2005–06**	Planned Spending 2006–07	Planned Spending 2007–08
Indian and Northern Affairs Canada				
Co-operative Relationships				
Loans to native claimants	38.1	**36.1**	31.1	31.1
Loans to First Nations in British Columbia for the purpose of supporting their participation in the British Columbia Treaty Commission process	29.6	**44.5**	36.4	30.4
Total	67.7	**80.6**	67.5	61.5
Canadian Polar Commission				
N/A	—	**—**	—	—
Indian Specific Claims Commission				
N/A	—	**—**	—	—

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Table 7: Source of Non-Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2004–05	**Planned Revenue 2005–06**	Planned Revenue 2006–07	Planned Revenue 2007–08
Indian and Northern Affairs Canada				
Governance				
Refunds of previous years' expenditures	0.4	**0.4**	0.4	0.4
Institutions				
Refunds of previous years' expenditures	0.7	**0.7**	0.7	0.7
Co-operative Relationships				
Refunds of previous years' expenditures	0.3	**0.3**	0.3	0.3
Return on investments	7.6	**7.6**	7.6	7.6
Education				
Refunds of previous years' expenditures	2.5	**2.5**	2.5	2.5
Social Development				
Refunds of previous years' expenditures	5.0	**5.0**	5.0	5.0
Certainty of Title and Access to Lands and Resources				
Miscellaneous revenues	6.3	**6.3**	6.3	—
Northern Land and Resources				
Return on investments:				
• Norman Wells Project profits	78.0	**73.0**	68.0	63.0
• Other	0.5	**0.5**	0.5	0.5
Refunds of previous years' expenditures	1.1	**1.1**	1.1	1.1
Adjustments of prior year's payables at year end	1.1	**1.1**	1.1	1.1
Canada mining	75.0	**80.0**	110.0	125.0
Quarrying royalties	0.2	**0.2**	0.5	0.5
Oil and gas royalties	16.0	**28.6**	28.6	28.6
Land, building and machinery rentals	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Other non-tax revenues	2.9	**2.9**	2.9	2.9
Economic and Employment Opportunities for Aboriginal People				
Refunds of previous years' expenditures	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Access to Capital and Economic Development				
Refunds of previous years' expenditures	0.3	**0.3**	0.3	0.3
Return on investments	0.5	**0.5**	0.5	0.5
Community Infrastructure				
Refunds of previous years' expenditures	0.5	**0.5**	0.5	0.5
Return on investments	0.9	**0.9**	0.9	0.9
Total	199.8	**212.4**	237.8	241.5
Canadian Polar Commission				
N/A	—	**—**	—	—
Indian Specific Claims Commission				
N/A	—	**—**	—	—

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Table 8: Details on Transfer Payments Programs

Over the next three years INAC will manage the following transfer payment programs in excess of $5 million.

($ millions)	2005–06	2006–07	2007–08
Payments for First Nations, Inuit and Northerners — The Government	567.3	553.8	554.4
Payments for First Nations, Inuit and Northerners – - The People	2,772.5	2,850.2	2,947.8
Payments for First Nations, Inuit and Northerners — The Land	145.9	70.9	65.3
Payments for First Nations, Inuit and Northerners — The Economy	1,888.5	1,671.5	1,569.6
Payments for Métis, non-status Indians and urban Aboriginal Canadians — The Office of the Federal Interlocutor	37.2	34.7	5.5
Total	**5,411.4**	**5,181.1**	**5,142.6**

For further information on the above-mentioned transfer payment programs see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

Table 9: Horizontal Initiatives

Over the next three years, INAC will be involved in the following horizontal initiatives as either the lead or as a partner.

Lead
First Nations Water Management Strategy (2005–06 to 2007–08)
Labrador Innu Comprehensive Healing Strategy

Partner
Infrastructure Canada Program (2005–06)
Youth Employment Strategy (ongoing)
National Child Benefit (ongoing)
Climate Change (2005–06 and 2006–07)
Federal Contaminated Sites Accelerated Action Plan (2005–06 to 2007–08)

Further information on the above-mentioned horizontal initiatives see http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp

Section IV Other Items of Interest

DEPARTMENTAL MANAGEMENT AND ADMINISTRATION

Providing strategic departmental operational management

Planned Spending: $313.1 million in 2005–06; $300.2 million in 2006–07; $321.1 million in 2007–08

Description

Departmental Management and Administration underpins all strategic outcomes and program activities by providing essential services and strategic direction that support the ongoing operation of the department.

It entails building and sustaining a value- and results-based culture of management excellence that supports INAC internally and externally in achieving its mandate and strategic objectives; strengthens its capacity and its decision-making, planning, operational and reporting processes; fosters the development of priorities in collaboration with First Nations, Inuit, Métis and Northerners; and encourages a better understanding of First Nations, Inuit, Métis and northern issues in Canadian society and internationally.

Section IV Other Items of Interest

DEPARTMENTAL MANAGEMENT AND ADMINISTRATION

Providing strategic departmental operational management

Planned Spending: $313.1 million in 2005–06; $300.2 million in 2006–07; $321.1 million in 2007–08

Description

Departmental Management and Administration underpins all strategic outcomes and program activities by providing essential services and strategic direction that support the ongoing operation of the department.

The benefits to First Nations, Inuit, Métis, Northerners and other Canadians are well-informed policy development and effective, efficient and consistent program delivery that supports the government's Aboriginal agenda.

It entails building and sustaining a value- and results-based culture of management excellence that supports INAC internally and externally in achieving its mandate and strategic objectives; strengthens its capacity and its decision-making, planning, operational and reporting processes; fosters the development of priorities in collaboration with First Nations, Inuit, Métis and Northerners; and encourages a better understanding of First Nations, Inuit, Métis and northern issues in Canadian society and internationally.

Logic Model

To provide a context for performance, focus on outcomes and link resources to outcomes, a results-logic "map" has been outlined for Departmental Management and Administration.

This results-logic map builds on the circles of influence described previously and allows the reader to visibly link together INAC's use of resources to perform activities and produce outputs at the operational level, and to influence outcomes at the collaborative level with partners and client communities, such as First Nations, Inuit, Métis and Northerners. These collaborative outcomes can then be associated with the strategic outcomes and priorities that make up the raison d'être of the department.

Long-term Outcomes	Management excellence for achieving INAC's Strategic Outcomes
Intermediate Outcomes	Sustainable, cooperative and forward-looking relationships with First Nations, Inuit, Métis and Northerners, other government departments and other levels of government
	Public policy objectives achieved through shared direction and priority setting, with agreed-upon results
	Strengthened operational and strategic capacity of First Nations, Inuit, Métis and Northerners that supports community planning
	Improved departmental capacity to support achievement of INAC's strategic outcomes
	Better understanding of departmental progress and of Aboriginal issues on the part of Parliamentarians and the general public
Immediate Outcomes	Consistent and effective INAC approach to interdepartmental and intergovernmental dialogue and collaboration with First Nations, Inuit, Métis and Northerners
	Establishment of a joint agenda and implementation of first phases of a shared Results Framework with First Nations, Inuit, Métis and Northerners and other partners such as other government departments and other levels of government
	Responsive and integrated systems, tools and processes; streamlined and results-based accountability, reporting and information-sharing mechanisms; improved service delivery; and effective and strategic litigation management
	Diverse and capable workforce that can deliver INAC's mandate today and into the future; and a workplace that provides opportunities and retention
	Improved departmental and First Nations, Inuit, Métis and Northerners' capacity in relation to risk management
	Public reporting jointly developed with First Nations, Inuit, Métis and Northerners
	Effective and strategic communications that support a shared understanding of departmental direction within INAC and among its partners, and a better understanding by the Canadian public of departmental progress and of Aboriginal issues
Accountability	Assistant Deputy Minister, Regional Operations Support and Services

Financial and Human Resources

2005–06		2006–07		2007–08	
$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs	$ Millions	FTEs
313.1	2,895	300.2	2,895	321.1	3,138

Note: The total financial and human resources summarized above have been prorated across the other program activities in INAC, based on planned spending. The following table shows the specific financial and human resources prorated to each program activity.

Allocation of Departmental Management and Administration to Other Program Activities

	Planned 2005–06		Planned 2006–07		Planned 2007–08	
	$ millions	FTEs	$ millions	FTEs	$ millions	FTEs
Governance	2.9	27	2.9	28	3.1	30
Institutions	25.3	233	25.5	246	27.1	265
Co-operative relationships	12.0	106	10.7	98	10.8	101
Northern Governance	0.7	7	0.7	7	0.8	8
Managing Individual Affairs	0.9	8	0.9	8	0.9	9
Education	82.0	766	85.3	824	92.6	907
Social Development	67.7	625	70.4	680	77.8	761
Healthy Northern Communities	4.5	42	4.7	45	4.7	46
Certainty of Title and Access to Lands and Resources	5.7	52	1.0	10	1.1	10
Responsible Federal Stewardship	1.1	10	1.1	11	0.8	8
First Nations Governance over Land, Resources and the Environment	3.6	33	3.7	36	3.9	38
Northern Land and Resources	6.7	62	6.4	62	6.2	61
Economic and Employment Opportunities for Aboriginal People	4.2	39	4.3	41	4.5	44
Access to Capital and Economic Development	33.2	306	19.8	192	20.3	199
Community Infrastructure	61.1	564	62.0	598	65.5	641
Northern Economy	0.5	5	0.4	4	0.5	5
Office of the Federal Interlocutor	1.1	10	0.5	5	0.5	5
Total	**313.1**	**2,895**	**300.2**	**2,895**	**321.1**	**3,138**

Due to rounding, figures may not add to totals shown.

Deliverables and Time Lines — Expected Results and Outputs

PROGRAM SUB-ACTIVITY *Regional and Program Operations*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1 • Strategic direction set through dialogue and joint agenda development.	• Extent to which processes have been jointly developed and allow effective contributions of partners and stakeholders.	• 2005–08.
Output • An INAC/First Nations/Inuit/ Métis/ Northerners priority-setting process in place in all regions, and new mechanisms for interdepartmental collaboration.	• Extent to which First Nations, Inuit, Métis and Northerners are involved in the development of such processes and level of participation once established.	• 2005–07.

How does this expected result support the department's strategic outcomes?
Setting strategic direction through dialogue and joint agenda development supports the achievement of INAC's strategic outcomes by allowing all partners to contribute to priority setting, thereby increasing the potential for success of the implementation of initiatives.

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 2		
• Workforce and organization that can deliver the business of the department.	• Management and employee assessments.	• Maintain 2004 levels.
Output(s)		
• Implementation of continuous learning strategy that aligns core competencies with INAC's strategic outcomes.	• Core competencies identified. • Extent to which investment in departmental learning is aligned with INAC's expected results and strategic direction.	• Departmental managers equipped to access the opportunities presented by the *Public Service Modernization Act* — July 2006. • Existing human resourcing processes reviewed to maximize the potential of existing tools, policy frameworks and inventories — December 2005. • Regular reporting to departmental managers of their situation with respect to their human resources management accountabilities (i.e.: Aboriginal workforce, employment equity, learning, official languages) — ongoing.
• Increased opportunities for the advancement and retention of Aboriginal people and other designated groups.	• Number of opportunities open to and secured by Aboriginal people and other designated groups.	• 2005–06.
How does this expected result support the department's strategic outcomes? A capable and diverse workforce is essential to support the achievement of all INAC's strategic outcomes. The workplace environment must promote adaptability and a culture of learning, and uphold public service values and ethics to deliver INAC's broad mandate.		
Expected Result 3		
• The effective management of INAC information in support of all departmental strategic outcomes.	• Completion against information management/information technology (IM/IT) strategy and plans.	• 50 percent improvement of completion against plan from 2005–06 to 2006–07.
Output		
• Development of a comprehensive departmental IM/IT strategy.	• Percentage of Program Sectors that have developed IM/IT strategies.	• 100 percent by March 31, 2007.
How does this expected result support the department's strategic outcomes? Integrated information management provides INAC with the tools and data to support evidence-based decision making, and program and policy development.		
Expected Result 4		
• Effective communications that promote the government's Aboriginal Agenda.	• Extent to which communications are appropriately targeted to the audiences.	• Ongoing.
Output(s)		
• Ongoing development and implementation of a strategic communications plan.	• Alignment of communication priorities and strategies with departmental outcomes.	• Ongoing.
• Operational communications support through effective strategies, activities, products and a public affairs strategy.	• Accuracy and consistency of messages.	• Ongoing.
How does this expected result support the department's strategic outcomes? Effective communications facilitate internal synergy, understanding and collaboration between all groups working to achieve INAC's strategic outcomes. With external stakeholders, it increases awareness of Aboriginal issues and departmental direction, thus supporting INAC's mandate and priorities.		
Expected Result 5		
• Demonstrated results against INAC's Results Framework.	• Results achieved clearly flow from planning and implementation.	• Ongoing.
Output		
• Integrated planning and reporting process that assists managers/ employees in meeting accountabilities and achieving objectives.	• Alignment of business plans with INAC's Results Framework, notably its audit and evaluation plan.	• March 2006.
How does this expected result support the department's strategic outcomes? Clear accountabilities aligned with departmental priorities ensure that all activities and resources are appropriately directed to the achievement of INAC's strategic outcomes.		

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 6 • Public reporting that demonstrates results, and is balanced, transparent and easy to understand. • Joint development with First Nations, Inuit, Métis and Northerners of agreed-upon parameters of public reporting.	• Reports are well received based on criteria of balance, transparency and ease of understanding.	• Ongoing.
Output • Establishment of internal processes in support of development of agreed-upon parameters of public reporting.	• Extent to which processes reflect the parties' reporting objectives.	• Processes established within department by March 2006.

How does this expected result support the department's strategic outcomes?
Balanced, transparent and easy-to-understand public reporting that demonstrates results, links activities and resources with outcomes, and informs Canadians of the initiatives undertaken and the results achieved in improving the quality of life of First Nations, Inuit, Métis and Northerners.

Expected Result 7 • An intersectoral approach to First Nations comprehensive community planning to support First Nations in their development, and implementation of comprehensive community plans to create strategic linkages with INAC plans and programs.	• An INAC Comprehensive Community Planning Strategy that is accepted and adopted by key stakeholders.	• National workshop with First Nations stakeholders to identify components of the Strategy, by spring 2005. • First Nations Comprehensive Community Planning pilot projects results identified by October 2005 for consideration in the Strategy.
Output • An INAC Comprehensive Community Planning Strategy, developed in collaboration with key stakeholders.	• Completed Comprehensive Community Planning Strategy with involvement of key stakeholders.	• Strategy finalized by December 2005.

How does this expected result support the department's strategic outcomes?
The strategy will establish an intersectoral plan of action for supporting the development and implementation of comprehensive community plans by and within First Nations communities, and will identify the potential linkages to current INAC plans and programs. In keeping with the commitments made in the departmental Sustainable Development Strategy and reflecting INAC's "one plan and one process" planning principle, the objective is to enable community priorities (identified in community plans) to become the foundation for strategic planning of program and service delivery to First Nations.

PROGRAM SUB-ACTIVITY *Litigation Management — Management, Resolution and Prevention*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1 • Clarification of legal issues.	• Number and relevance of opportunities identified.	• As appropriate to opportunities identified.
Output(s) • Development of a report that identifies case trends and operational impacts of cases in the inventory.	• Use of that report in developing effective litigation strategies.	• Fall 2005.
• Legal positions that are consistent with the status of the law and the other INAC strategic outcomes.	• Degree to which legal positions assist in advancing INAC's priorities.	• Ongoing.

How does this expected result support the department's strategic outcomes?
Clarification of legal issues assists in the resolution of grievances, and defines clearer parameters for the work undertaken in other strategic outcome areas.

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 2		
• Resolution of issues and management of risk.	• Extent to which risk management tools strengthen decision making.	• Ongoing.
Output(s)		
• Joint development of legal risk assessment models with the federal Department of Justice to reflect different needs.	• Responsive models for legal risk assessments.	• 2006–07.
• Development of business risk assessments that reflect strategic outcomes.	• Extent of alignment with INAC's priorities.	• 2006–08.

How does this expected result support the department's strategic outcomes?
Resolution of issues is key to the achievement of all INAC's strategic outcomes. Management of risk ensures that INAC retains its capacity to determine the content, timing and sequence of its policy agenda.

PROGRAM SUB-ACTIVITY *Litigation Management — Settlements*

Expected Results and Outputs	Indicators	Targets/Timing
Expected Result 1		
• Resolution of grievances as appropriate.	• Number of settlement negotiations under way and progressing.	• Increase in number of negotiations progressing compared with the settlement opportunities identified.
Output		
• Development of streamlined settlement processes.	• Reduction in time to process potential settlements.	• 2006–07.

How does this expected result support the department's strategic outcomes?
Resolving grievances as appropriate improves the department's ability to achieve its strategic outcomes.

Areas for Improvement and Lessons Learned

INAC's Litigation Management and Resolution Branch has continued to deepen its knowledge of its inventory of cases through an inventory review exercise. This is helping the department to find the most effective ways to manage and resolve litigation. The department has improved interdepartmental collaboration to ensure consistency in the federal response to high-impact court decisions.

Federal Partners — Contacts

Health Canada — *Call (613) 954-8815 or visit the website at http://www.hc-sc.gc.ca*

Non-Insured Health Benefits; Community health services; Environmental health and surveillance; Hospital services; National Native Alcohol and Drug Abuse Program; Brighter Futures Program — Community Mental Health and Child Development; Aboriginal Head Start; National Children's Agenda; First Nations and Inuit Home and Community Care Program; First Nations and Inuit Health Information Systems; Food Safety and Nutrition Program; Organization for the Advancement of Aboriginal People's Health; Federal Tobacco Control Strategy; Collection and Analysis of Health Information of First Nations; Public Security and Anti-Terrorism; Early Childhood Development for First Nations and Other Aboriginal Children; First Nations Water Management Strategy; Canada's Drug Strategy Renewed; Resolution Framework to address the legacy of Indian Residential Schools; Health Facilities and Physical Assets; Nursing Investment Strategy; Health Integration Initiative; Immunization Strategy; Federal Contaminated Sites Accelerated Action Plan; Health Human Resources Strategy; Public Health; and, Federal Initiative to address HIV/AIDS in Canada.

Human Resources and Skills Development — *Call (819) 994-7787 or visit the website at http://www17.hrdc-drhc.gc.ca/ARO-BRA/ARO.cfm*

Aboriginal Human Resources Development Strategy; Aboriginal Skills and Employment Partnerships; and, Urban Aboriginal Homelessness.

Canada Mortgage and Housing Corporation — *Call (613) 748-2586 or visit the website at http://www.cmhc-schl.gc.ca*

On-reserve: Non-Profit Housing Program; Residential Rehabilitation Assistance Program; Shelter Enhancement Program; Home Adaptations for Senior's Independence; Aboriginal Capacity Development; Housing Internship Initiative for First Nations and Inuit Youth.

Off-reserve: Rural and Native Housing Program; Urban Native Non-Profit Housing Program; Residential Rehabilitation Assistance Program; Emergency Repair Program.

Public Safety and Emergency Preparedness Canada — *Contact the Aboriginal Policing Directorate at (613) 991-0241 or visit the website at http://www.psepc-sppcc.gc.ca*

First Nations Policing Policy — Implementation, maintenance and development of the First Nations Policing Program, mainly on-reserve, through tripartite policing agreements between First Nations communities, provincial and territorial governments and the federal government, to provide First Nations with access to professional, effective, culturally sensitive police services that are accountable to the communities they serve.

Canadian Heritage — *Contact the Aboriginal Programs Directorate at (819) 994-3835 or visit the website at http://www.pch.gc.ca*

Aboriginal Friendship Centres Program; Northern Native Broadcast Access Program; Aboriginal Representative Organizations Program; Aboriginal Women's Centres Program; Aboriginal Languages Initiative Program; Aboriginal Languages Agreements with the Territories (Northwest Territories/Yukon/Nunavut); Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres Initiative Program; Post-Secondary Scholarship Program; National Aboriginal Day; and National Aboriginal Achievement Award Program.

National Defence — *Contact Corporate Services at (613) 992-6033*

Bold Eagle Program; Canadian Forces Aboriginal Entry Program; Canadian Rangers Program; Junior Canadian Ranger Program; Headstart Program.

Privy Council Office — *For matters related to Aboriginal Affairs, contact the Aboriginal Affairs Secretariat at (613) 947-4039 or visit the website at http://www.pco-bcp.gc.ca*

Industry Canada — *Contact the Aboriginal Business Canada at (613) 954-4064 or visit the website at http://www.abc-eac.ic.gc.ca*

To increase the number of viable businesses in Canada owned and controlled by Aboriginal Canadians.

Contact the First Nations Schoolnet Program at 1-800-575-9200 or visit the Web site at http://www.schoolnet.ca/aboriginal

To enhance connectivity for First Nations schools under federal jurisdiction to obtain high speed internet access. Connectivity will enhance e-learning opportunities, which will have an impact on the number of high school students who will graduate.

Fisheries and Oceans Canada — *Contact the Aboriginal Policy and Governance Branch at (613) 993-1917*

Aboriginal Fisheries Strategy (AFS), *Marshall* Long-Term Response Program (Fisheries Access and Co-Management Program and the AT-Sea Mentoring and Fisheries Operations Management Initiatives), Aboriginal Aquatic Resources and Oceans Management (AAROM) Program and Aboriginal Inland Habitat Program (AIH). Increase Aboriginal involvement in all aspects of fisheries, fish habitat management and commercial fishing opportunities.

Natural Resources Canada — *Contact the Financial Management Branch at (613) 996-6865 or visit the website at http://www.nrcan-rncan.gc.ca*

Canada Lands Surveys; Northern Energy Development; Canada Nunavut Geosciences Office; Regional Geochemical Surveys (NWT); Regional Aeromagnetic Surveys (Kasba Lake); Aboriginal Mining Industry (partnership, development and dissemination of information and knowledge); Aboriginal Employees Network; Energuide for Houses Program & R2000 Home Standard; Commercial Building Incentive Program; Aboriginal and Northern Climate Change Plan; First Nations Forestry Program; Waswanipi Cree Model Forest; Canadian Model Forest Program — Aboriginal Strategic Initiative; Mountain Pine Beetle Control Program.

Justice Canada — *Contact the Aboriginal Justice Directorate at (613) 941-9298 and the Programs Branch at (613) 957-3180 or visit the website at http://www.canada.justice.gc.ca*

Aboriginal Justice Strategy; Legal Studies for Aboriginal People Program; the Aboriginal Courtwork Program; and Youth Justice Renewal Initiative.

Indian Specific Claims Commission — *For matters related to Indian Specific Claims, contact the Indian Specific Claims Commission at (613) 943-2737 or visit the website at http://www.indianclaims.ca*

Correctional Service of Canada — *Call (613) 943-0493 or visit the website at http://www.csc-scc.gc.ca*

Aboriginal Treatment and Healing Programs; Aboriginal-specific health strategies; Research projects on Aboriginal Reintegration; Aboriginal Healing Lodges; Halfway Houses for Aboriginal offenders; National Aboriginal Employment-Recruitment Strategy; Elders working in institutions and in the community; Aboriginal Liaison Services in federal institutions; support to Native Brotherhood and Sisterhood Groups; Aboriginal Offender Employment and Job Placement; and Aboriginal Gangs Reintegration Project.

Indian Residential Schools Resolution Canada (IRSRC) — *Residents of British Columbia, Alberta or the North may contact IRSRC at (604) 775-6400; all other residents may call (613) 996-2686. Alternatively, the IRSRC website is available at http://www.irsr-rqpi.gc.ca*

Strategic Outcome: Reconciliation between Indian residential school survivors and the Government of Canada.

Public Health Agency of Canada — *Call (613) 952-8890 or visit the website at http://www.phac-aspc.gc.ca*

Aboriginal Head Start in Urban and Northern communities (AHS).

Reliability of Statistics

Demographic Statistics Supplied and Verified through the Indian Registry System

The Indian Registry System (IRS) has existed since 1951 and is maintained by INAC. Its current format was introduced in 2003. The system is considered authoritative, since it contains the names of every individual registered under the *Indian Act*. It is updated regularly by departmental staff and 450 Indian Registry administrators.

The IRS is an accurate source, except for one major limitation: the late reporting of life events, including births and deaths. For more information on the IRS, please contact the Information Unit at the Indian Registration and Band Lists Directorate at (819) 997-9265. For more information on the effects of late reporting of life events, please call the departmental Contact Centre toll-free at 1-800-567-9604.

Demographic Statistics Supplied and Verified through Population Projections

On-reserve Status Indian Population

The department uses 2000-based population projections developed for INAC by Statistics Canada using data from the IRS. The projections have been adjusted for late and under-reporting of births and deaths and therefore differ from actual IRS data. Although the projections are not predictions, they provide a perspective on future trends in the registered Indian population based on assumptions about fertility, mortality, miscellaneous additions, migration, reinstatement and status inheritance.

Canadian Population

The department uses *Population Projections for Canada, Provinces and Territories, 2000–2026* (Statistics Canada Catalogue No. 91-520). These data are considered reliable if the underlying assumptions are accurate.

Demographic Statistics Supplied and Verified through the 2001 Census of Canada

Statistics from the 2001 Census depict the characteristics of the Canadian population at a point in time. They are based on self-reporting by individuals.

One major limitation of census statistics is under-coverage resulting from non-participation or incomplete enumeration of communities. A preliminary estimate released by Statistics Canada on January 21, 2003, indicates that approximately 30,000 to 35,000 individuals were not enumerated in the 2001 Census. Most of these people were registered Indians living on reserve. Non-participation by First Nations communities was not a problem in the northern territories; therefore, census statistics for the North are very reliable.

Data for the Aboriginal population in the North are based on the identity definition of Aboriginal, which takes into account respondents who (1) self-identified as being a North American Indian and/or Métis and/or Inuit; and/or (2) reported themselves as being registered under the *Indian Act*; and/or (3) reported themselves as having Band membership.

Contacts for Further Information

Indian and Northern Affairs Canada

Terrasses de la Chaudière
10 Wellington St., North Tower
Gatineau, Quebec
Postal Address: Ottawa, Ontario K1A 0H4
Internet: http://www.ainc-inac.gc.ca
E-mail: webmaster@ainc-inac.gc.ca

General and Statistical Enquiries, and Publication Distribution
Phone: (toll-free) 1-800-567-9604
TTY: (toll-free) 1-866-553-0554
E-mail: InfoPubs@ainc-inac.gc.ca
Socio-demographic statistical publications available at
http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/sts/index_e.html

Departmental Library
Phone: (819) 997-0811
E-mail: Reference@ainc-inac.gc.ca

Media Enquiries — Communications
Phone: (819) 994-2044

Northern Affairs Program
Phone: (819) 953-3760
E-mail: NAPInfo@ainc-inac.gc.ca

Canadian Polar Commission

Constitution Square
360 Albert Street, Suite 1710
Ottawa, Ontario K1R 7X7
(613) 943-8605 or 1-888-POLAR01
Internet: http://www.polarcom.gc.ca
E-mail: mail@polarcom.gc.ca

Indian Specific Claims Commission

Minto Enterprise Building
427 Laurier Ave. W., Suite 400
Ottawa, Ontario K1R 7Y2
(613) 943-2737
Internet: http://www.indianclaims.ca
E-mail: gmail@indianclaims.ca

Index

Additions to Reserve (ATR), 17, 48, 53

Arctic, 9, 11, 12, 15, 17, 20, 33, 35, 42, 43, 51, 53, 67, 69

Canada–Aboriginal Peoples Roundtable, 1, 4, 5, 13, 45

Capital Facilities and Maintenance Program, 18, 59

circumpolar issues, 12, 24, 25, 32, 33, 69

climate change, 12, 16, 20, 35–37, 42, 44, 67, 83

comprehensive claims, 17, 29, 31, 48

contaminated sites, 12, 16, 17, 46, 49, 51, 59, 75, 76, 83

co-operative relationships, 4, 13, 15, 23–27, 29–32, 34, 75, 79, 81, 82, 87

economic development, 4, 5, 13, 18, 23, 35, 46, 47, 55–58, 60–62, 75, 76, 79–82, 87

education, 2, 4, 6, 9–11, 13, 15 ,16, 22, 23, 27, 30, 35–37, 39, 40, 43–45, 59, 60, 71, 72, 75–77, 79, 82, 87

employment, 2, 10, 16, 18, 35, 56–58, 62, 75, 79, 82, 83, 87

environmental issues, 12

First Nations Child and Family Services, 16, 37, 47

First Nations Land Management Act (FNLMA), 17, 46, 50

food mail, 16, 42, 43

governance, 2, 4–6, 8, 9, 11–13, 15–17, 23–34, 46–51, 54, 56, 70, 75, 79, 82, 87

health, 1, 10, 13, 17, 35–37, 42, 43, 47, 49, 51, 75

housing, 1, 4, 10, 11, 13, 18, 56, 59–62, 80

Income Assistance, 16, 37, 41

Indian Act, 11, 15–17, 38, 44, 47, 49, 92

Indian Oil and Gas Act, 17, 47, 49

Indian Registry, 12, 38, 92

infrastructure, 6, 9–11, 18, 56, 58–62, 67, 70, 75, 76, 79, 81–83, 87

International Polar Year, 17, 20, 52, 69, 70

land claims, 1, 3, 5, 11, 12, 15, 22, 23, 25, 28, 31, 32, 34, 48, 71, 72, 76

National Child Benefit, 16, 37, 41, 83

natural resources, 5, 11, 12, 17, 46, 47, 51, 52

Northern Contaminants Program, 16, 42

quality of life, 2, 6, 9, 23, 36, 57, 89

self-government, 1, 5, 6, 11, 12, 15,17, 23, 25–27, 29, 31, 32, 34, 36, 46, 50, 54, 76

social services, 10, 16, 35, 41

Specific Claims Resolution Centre (SCRC), 25, 30

youth, 5, 10, 11, 16, 62, 83

BUDGET DES DÉPENSES

Affaires indiennes et du Nord Canada et Commission canadienne des affaires polaires

Budget des dépenses
2005-2006

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les principaux éléments du Budget principal des dépenses.

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés, pour une période de trois ans, sur les principales priorités d'une organisation, et ce, par objectif stratégique, activité de programme et résultats prévus, incluant des liens aux besoins en ressources connexes. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont habituellement déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui peuvent ensuite faire rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2006-III-19
ISBN 0-660-62762-0

Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada
Commission canadienne des affaires polaires et Commission des revendications particulières des Indiens

Budget des dépenses de 2005–2006
Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Table des matières

Section I Aperçu

Message du ministre 1
Renseignements sommaires 3
Plans et priorités 5
Affaires indiennes et du Nord Canada 5
Commissions indépendantes 20
Commission canadienne des affaires polaires 20
Commission des revendications particulières des Indiens 21

Section II Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Affaires indiennes et du Nord Canada 23
Le gouvernement 23
Les gens 36
Les terres 47
L'économie 56
Le Bureau de l'Interlocuteur fédéral 64
Commissions indépendantes 68
La Commission canadienne des affaires polaires 68
La Commission des revendications particulières des Indiens 72

Section III Information additionnelle

Déclaration de la direction 75
Renseignements sur l'organisme 76
Tableaux financiers 77

Section IV Autres sujets d'intérêt

Gestion et administration du Ministère 87
Partenaires fédéraux et sources d'information 93
Fiabilité des statistiques 95
Autres sources d'information 96

Index 97

Section I Aperçu

Message du ministre

Au nom d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC), de la Commission canadienne des affaires polaires et de la Commission des revendications particulières des Indiens, je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités de 2005–2006*.

En tant que ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, je me suis engagé à faire du Canada un meilleur endroit pour les Inuit, les Métis, les Premières nations et les gens du Nord. Mon ministère a entrepris un exercice de renouvellement axé en grande partie sur l'atteinte de résultats mesurables. Inspirés d'un nouveau cadre de gestion, les travaux réalisés en collaboration avec les collectivités inuites, métisses, des Premières nations et du Nord vont bon train, et ce, sur divers fronts importants. Ce travail en partenariat permettra à AINC d'atteindre son principal objectif : celui d'aider les collectivités à cheminer vers le progrès et la viabilité sur les plans social, économique, environnemental, culturel et politique.

Pour assurer une telle viabilité, il faut une intuition juste de l'avenir, une planification continue, des efforts ciblés et un engagement à collaborer. AINC fait partie de ceux qui travaillent à établir une assise solide et stable favorisant le développement durable dans les collectivités. Au nombre des autres partenaires qui honorent ce même engagement figurent les Inuit, les Métis, les Premières nations, les gens du Nord, pris individuellement et collectivement, les organisations qui les représentent, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les institutions et les ministères fédéraux ainsi que d'autres intervenants concernés.

L'idéal qu'AINC cherche à atteindre est de bâtir un avenir où les collectivités inuites, métisses et des Premières nations sont des exemples dynamiques, sûrs et florissants de viabilité — un avenir où les territoires du Nord, autosuffisants et prospères, voient s'épanouir une population capable de prendre ses propres décisions, d'administrer ses propres affaires et d'apporter une contribution substantielle à l'ensemble du pays. Pour ce faire, nous continuerons de mettre en place les politiques, les processus, les programmes et les services nécessaires à la concrétisation de cette vision de l'avenir. Avec l'aide de nos partenaires, nous nous sommes attribués cet objectif primordial, et sa réalisation est à portée de main.

Le gouvernement du Canada a mis le cap sur une nouvelle ère propice à l'établissement de relations avec les Autochtones, réitérant ainsi un des engagements pris à l'occasion de la Table ronde Canada-Autochtones, un événement historique. Les travaux réalisés lors de cette table ronde, en avril 2004, et lors des séances sectorielles qui ont suivi ont clairement révélé qu'on ne peut établir ni mettre en œuvre les priorités, l'orientation stratégique et la vision du progrès sans l'entière participation des Inuit, des Métis et des Premières nations et sans le concours des gouvernements provinciaux et territoriaux. En renforçant et en clarifiant les processus et les protocoles régissant les relations et la prise de décision, on permettra aux collectivités d'avoir voix au chapitre dans les décisions qui influent sur leur vie de tous les jours et sur leur bien-être futur.

Dans le cadre du processus permanent enclenché par la Table ronde Canada-Autochtones, AINC a participé activement aux séances de suivi portant sur six secteurs d'activité : la santé, l'acquisition continue du savoir, le logement, les débouchés économiques, les négociations (revendications territoriales, autonomie gouvernementale et traités) et la responsabilité à l'égard des résultats. Les conclusions tirées de ces séances sectorielles joueront un rôle essentiel dans l'établissement d'une entente entre les organisations autochtones nationales et le gouvernement fédéral sur des priorités, des mesures et des responsabilités communs pendant la séance de réflexion stratégique. Les résultats de cette séance seront déterminants pour les discussions à la rencontre des premiers ministres sur les questions autochtones cet automne, qui porteront prioritairement sur l'élimination du fossé socioéconomique entre les Canadiens autochtones et non autochtones.

À mesure que se déroule le processus de transfert des responsabilités, de nouvelles possibilités voient le jour dans le Nord. En décembre 2004, le premier ministre, la ministre d'État responsable du Nord canadien, Mme Ethel Blondin-Andrew, les trois dirigeants territoriaux et moi-même avons présenté le Cadre d'une stratégie pour le Nord. Ce cadre est une preuve de l'engagement de tous les ordres de gouvernement à consulter les gens du Nord afin de pouvoir présenter clairement les objectifs à long terme pour le Nord et d'échafauder une stratégie qui aura des effets concrets et durables sur la qualité de vie de la population nordique.

À titre de ministre, je me suis engagé à assurer une gestion prudente du Nord, de ses terres, de ses ressources et de son environnement et à faire respecter les principes du développement durable. En tant que représentant du gouvernement, je me dévoue à apporter mon soutien à des collectivités dynamiques et saines, qui s'appuient sur une économie solide et sur des valeurs précieuses. La Stratégie pour le Nord misera sur l'esprit d'entreprise, la scolarisation, la gouvernance et l'emploi, des secteurs qui ont récemment fait une percée dans le Nord.

Le Nord canadien fait face à des changements d'ordre politique, économique, environnemental et social, et cela peut être très positif. Ce nouveau virage apporte cependant son lot de défis, des défis qui se répercutent non seulement sur la vie dans le Nord mais aussi sur les priorités et les intérêts plus généraux de notre pays. C'est pourquoi nous sommes résolus à produire une stratégie pour le Nord qui est à la fois claire, efficace et porteuse d'avenir. Elle a pour objectif de donner aux Canadiens des indications générales pour rester dans la bonne voie tout au long de cette période d'évolution.

Le présent *Rapport sur les plans et les priorités* expose le programme d'action d'AINC et les priorités stratégiques à long terme dont il faut tenir compte pour réaliser nos aspirations communes. Ce rapport confirme mon engagement et celui de mon ministère à continuer de travailler de pair avec nos nombreux partenaires afin d'améliorer la qualité de vie des Inuit, des Métis, des Premières nations et des gens du Nord au Canada.

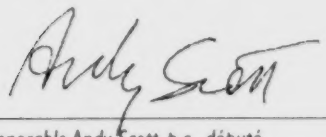

L'honorable Andy Scott, p.c., député
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

Renseignements sommaires

Raison d'être

Affaires indiennes et du Nord Canada
La mission d'AINC est de travailler ensemble pour faire du Canada un meilleur endroit pour les Premières nations, les Inuit, les Métis et les gens du Nord.

Commission canadienne des affaires polaires
La Commission canadienne des affaires polaires est responsable de suivre l'évolution des connaissances sur les régions polaires et s'occupe d'en faire la promotion et la diffusion. De plus, elle contribue à sensibiliser le public à l'importance des sciences polaires pour le Canada. Enfin, elle veille à rehausser le profil international du Canada à titre de nation circumpolaire et conseille le gouvernement sur l'orientation que devraient suivre les politiques liées aux sciences polaires.

Commission des revendications particulières des Indiens
La Commission des revendications particulières des Indiens a pour mission d'aider les Premières nations et le Canada à régler les revendications particulières. La Commission exerce un rôle quasi judiciaire et agit à titre d'organisme indépendant mandaté pour faire enquête sur des revendications territoriales particulières, à la demande d'une Première nation, lorsque celle-ci a présenté une revendication qui a été rejetée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ou lorsqu'elle s'oppose aux critères d'indemnisation devant être utilisés par le gouvernement lors des négociations sur le règlement de sa revendication. Elle offre aussi des services de médiation durant les négociations sur les revendications.

La législation pour mettre en place le nouveau Centre de résolution des revendications a reçu la sanction royale au mois de novembre 2003. Le gouvernement continue de travailler avec les Premières nations et leurs organisations pour adresser les inquiétudes reliées à l'implémentation de cette législation. Pendant l'année financière 2005–2006, AINC travaillera à clarifier le rôle future et le financement de la Commission sur les revendications particulières des Indiens pour en assurer une transition méthodique.

Ressources financières et humaines

	2005–2006	2006–2007	2007–2008
Affaires indiennes et du Nord Canada			
en millions de dollars	6 168,0	5 888,1	5 859,6
en ETP*	4 195	4 124	4 321
Commission canadienne des affaires polaires			
en millions de dollars	1,0	1,0	1,0
en ETP	5	5	5
Commission des revendications particulières des Indiens			
en millions de dollars	7,1	—	—
en ETP	50	—	—

**ETP : équivalents temps plein*

Priorités et dépenses prévues, de 2005–2006 à 2007–2008

	Type de dépense	Dépenses prévues 2005–2006	2006–2007	2007–2008
Affaires indiennes et du Nord Canada[1]				
Le gouvernement Travailler en partenariat avec les Inuit, les Premières nations et les gens du Nord pour favoriser l'exercice d'une saine gouvernance, la création d'institutions efficaces et l'établissement de relations de coopération	Constante	772,9	738,9	735,7
Les gens Améliorer le taux de réussite scolaire Assurer la viabilité, la santé et la sécurité des collectivités	Constante	2 976,8	3 060,5	3 171,6
Les terres Veiller à ce que les Premières nations et les gens du Nord gèrent et utilisent les terres, les ressources et l'environnement dans le respect des principes du développement durable	Constante	324,7	235,2	227,5
L'économie Améliorer la situation du logement dans les réserves Établir de solides bases pour le développement économique Assurer la viabilité, la santé et la sécurité des collectivités	Constante	2 048,8	1 813,3	1 716,0
Le Bureau de l'Interlocuteur fédéral Renforcer les capacités dans le but d'établir et de resserrer les liens avec les groupes et les organisations de Métis et d'Indiens non inscrits; définir et promouvoir la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain; établir et maintenir des liens horizontaux au sein du gouvernement	Constante	44,8	40,3	8,8[2]
Commission canadienne des affaires polaires **Accroissement des connaissances sur les régions polaires du Canada** Renseigner les Canadiens sur les sciences polaires Accentuer la présence du Canada au sein des organisations circumpolaires internationales Exercer un rôle de promoteur et de gardien du savoir polaire au Canada	Constante	1,0	1,0	1,0
Commission des revendications particulières des Indiens **Tenir des audiences justes et impartiales concernant les revendications particulières** Faire enquête sur des revendications territoriales particulières, à la demande d'une Première nation, lorsque celle-ci a présenté une revendication qui a été rejetée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ou lorsqu'elle s'oppose aux critères d'indemnisation devant être utilisés par le gouvernement lors des négociations sur le règlement de sa revendication; offrir des services de médiation durant les négociations sur les revendications.	Constante	7,1[3]	—	—

[1] *Deux mesures instaurées en 2004, la Table ronde Canada-Autochtones et la Stratégie pour le Nord, auront des répercussions sur les priorités ministérielles.*

[2] *La diminution tient compte de l'élimination progressive des fonds pour la stratégie à l'intention des Autochtones en milieu urbain et du financement prévu dans le Budget 2005 pour les questions relatives aux Métis.*

[3] *Pour plus de renseignements, veuillez consulter la Section II.*

Plans et priorités

Affaires indiennes et du Nord Canada

Contexte stratégique

La longue histoire et la riche culture des peuples autochtones au Canada et les caractéristiques uniques du Nord contribuent non seulement à définir notre identité nationale mais aussi à façonner notre bien-être social et économique. Les Inuit, les Métis et les gens des Premières nations jouent un rôle important dans la structure du pays et cherchent, à ce titre, à se prévaloir pleinement des mêmes privilèges sociaux et économiques que la plupart des autres Canadiens. Parallèlement, bien que le Nord occupe 40 % de la masse continentale du Canada, ses citoyens ne connaissent pas une progression comparable à celle des résidants des autres régions du pays. AINC et le gouvernement fédéral sont résolus à offrir aux Inuit, aux Métis, aux Premières nations et aux gens du Nord la possibilité de participer plus activement à l'évolution politique, sociale et économique du Canada et à tirer parti des retombées qui en découlent. AINC travaillera assidûment à s'acquitter de cet engagement et à assurer l'intégration des sociétés autochtones au sein de la fédération canadienne.

Les Inuit, les Métis et les gens des Premières nations constituent le segment de la population canadienne le plus jeune et celui qui croît le plus rapidement. Puisque la population vieillissante au Canada se prépare à quitter le marché de l'emploi, les jeunes inuits, métis et des Premières nations pourront prendre la relève et offrir les compétences et les talents recherchés, à condition qu'ils possèdent la capacité et les outils leur permettant de saisir les possibilités qui se présentent. Cette situation s'observe tout particulièrement dans les régions du pays où les Autochtones occupent une place importante au sein de la population active.

Les organisations et les collectivités inuites ainsi que les gouvernements et les institutions des Premières nations s'apprêtent aussi à profiter des retombées économiques plus importantes qui découleront des ententes sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale. Ces ententes établissent avec certitude les droits sur les ressources naturelles, ce qui permet d'instaurer un climat plus propice aux investissements et de multiplier les possibilités de développement économique, d'emploi et de croissance.

En juin 2004, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a hérité du rôle d'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits. On possède peu d'information sur la situation propre à ces groupes autochtones au Canada, mais tout porte à croire qu'ils vivent dans des conditions socioéconomiques semblables à celles des Inuit et des Premières nations.

La Table ronde Canada-Autochtones a été mise sur pied par le gouvernement fédéral et les organisations inuites, métisses et des Premières nations pour se pencher sur les circonstances particulières aux trois catégories d'Autochtones reconnues par la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Dans le Nord, les trois territoires du Canada ont été transformés au cours des dernières décennies, mais il reste encore un potentiel immense à exploiter. Les institutions territoriales acquièrent de plus en plus de compétences, donnant ainsi lieu à de nouveaux modèles de gouvernance et à la formation de partenariats fructueux entre les groupes autochtones et les groupes non autochtones. Le Nord regorge de gîtes de classe mondiale propices à l'exploitation du diamant, de l'or et d'autres minéraux; il recèle aussi d'énormes réserves de pétrole et de gaz. De plus, d'importants projets d'aménagement de gazoduc sont à l'étude dans cette région. Toutes ces richesses produiront des retombées économiques substantielles non seulement pour les résidants du Nord mais pour tous les Canadiens. Il importe de voir à ce que ces activités soient gérées de manière efficace et responsable et que la protection de l'environnement du Nord ne soit pas négligée. Sur la scène internationale, le Canada est souvent considéré comme un chef de file dans le monde circumpolaire. Les intervenants qui s'engagent dans la coopération circumpolaire et internationale commencent à s'intéresser à la dimension internationale des questions polaires, plus précisément aux effets des polluants transfrontaliers.

Le 14 décembre 2004, le premier ministre et les trois dirigeants territoriaux ont annoncé leur intention d'élaborer, de concert avec les gouvernements et les organisations autochtones ainsi qu'avec les gens du Nord, une stratégie exhaustive pour le Nord, fondée sur l'idée que le Nord et ses résidants ont beaucoup à apporter à la fédération canadienne.

Environnement opérationnel

AINC est un ministère très décentralisé, présent dans chaque province et dans chaque territoire. Il travaille avec plus de 600 collectivités des Premières nations et leurs organisations, des organisations inuites nationales et régionales, 3 gouvernements territoriaux, 15 autres institutions et ministères fédéraux, sans compter les 7 nations circumpolaires.

Son rôle est essentiellement un rôle de soutien, mais il s'agit là d'une fonction essentielle pour permettre à ses partenaires d'établir des collectivités viables et en santé. Sur le plan pratique, le Ministère a pour responsabilité de veiller à ce que les collectivités aient droit à des services et à une qualité de vie comparables à ceux dont jouissent les autres Canadiens. AINC offre du financement aux organisations et aux collectivités inuites ainsi qu'aux gouvernements et aux institutions des Premières nations dans le but de fournir à la population inuite et des Premières nations une gamme de services raisonnablement comparables à ceux offerts aux autres Canadiens. Plus de 85 % des programmes à l'intention des Indiens et des Inuit sont administrés directement par les Premières nations. AINC fournit aussi des services de type provincial.

Le Ministère encourage en permanence la formation de gouvernements forts, aptes à exercer leurs activités de manière transparente et responsable. De concert avec des partenaires, y compris avec d'autres ministères du gouvernement, il travaille à élaborer des politiques interministérielles cohérentes; à concevoir des programmes et à assurer la prestation des services; à élaborer conjointement des cadres de gestion et de responsabilisation; à mettre au point des indicateurs de rendement acceptés par tous, qui permettent de corroborer et de mesurer l'efficacité des services en plus d'aider les Inuit et les Premières nations à administrer les politiques, les programmes et les services qui ont une influence directe sur leur qualité de vie.

AINC assure une gestion judicieuse des terres et des ressources dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Il favorise aussi l'essor des trois territoires. Les gens du Nord font affaire avec le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et avec son ministère pour diverses raisons : pour édifier des structures de gouvernance solides, efficaces et rentables, qui favorisent la croissance d'une économie durable; pour assurer la gestion et la mise à profit des ressources et des partenariats du Nord selon les principes du développement durable. AINC est aussi l'un des principaux ministères responsables de mettre en œuvre le programme d'action circumpolaire du Canada. En outre, il dirige, au sein du gouvernement fédéral, les travaux d'élaboration de la Stratégie pour le Nord en collaboration avec les gouvernements et les résidants du Nord.

Le Ministère travaille en partenariat avec les Premières nations, lesquelles sont dotées d'un éventail variable de compétences (selon l'échelle de la gouvernance). À une extrémité, on trouve les Premières nations qui exercent leur autonomie gouvernementale et qui exigent un soutien restreint, s'il en est, de la part d'AINC. À l'autre extrémité, il y a les collectivités qui ont besoin d'une aide directe pour renforcer leurs capacités de gouvernance. La majorité des collectivités des Premières nations se situent entre ces deux extrêmes.

AINC a recours à divers processus de financement, allant des subventions aux particuliers à des ententes de financement pour des programmes précis, en passant par les ententes sur l'autonomie gouvernementale et le financement pluriannuel de base s'appliquant aux modes optionnels de financement. Ces processus sont utilisés pour transférer des fonds et pour rendre des comptes relativement à l'exécution des programmes et à la prestation des services. La majorité des dépenses de programme est consacrée aux ententes sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale et aux services essentiels à l'intention des Premières nations dans les réserves (semblables à ceux fournis par les provinces), par exemple, l'éducation, l'aide au revenu, l'infrastructure et le soutien aux bandes.

Partenaires fédéraux

Seize ministères ou organismes fédéraux, dont AINC, offrent des programmes à l'intention des Autochtones, et leurs dépenses totales se chiffrent à environ 9,1 milliards de dollars pour 2005–2006 (voir la figure 1). Les services essentiels de type provincial se voient attribuer plus de 80 % des fonds versés aux réserves. La section IV donne plus de renseignements sur les partenaires fédéraux.

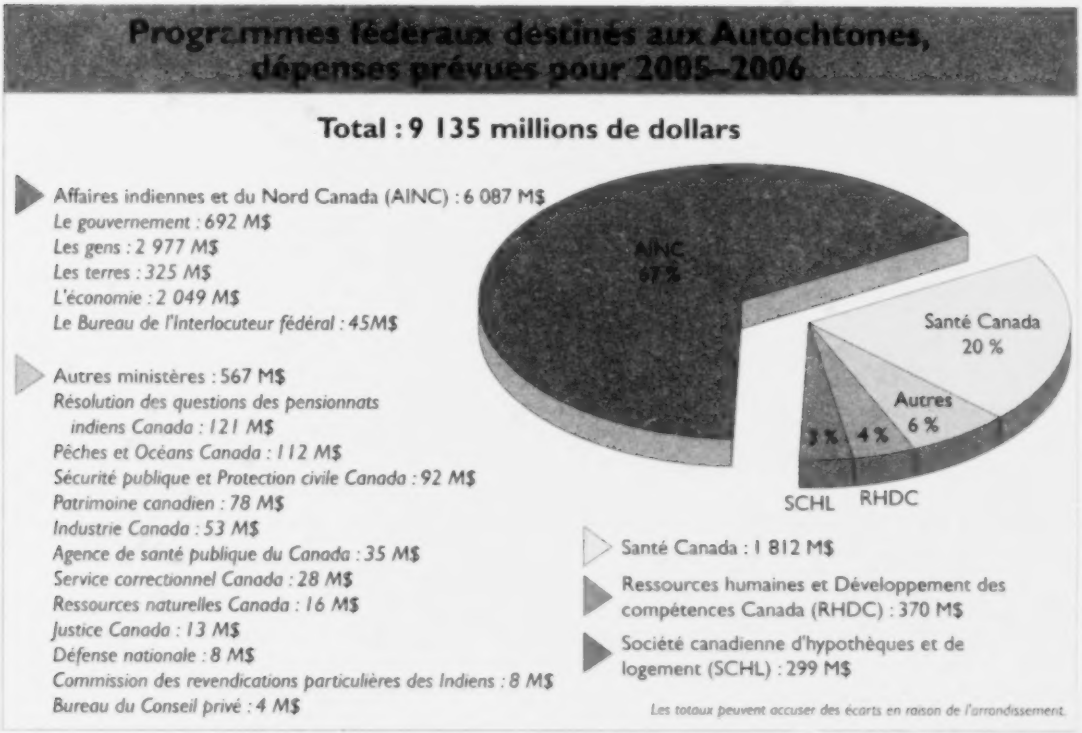

Figure 1. Les programmes fédéraux destinés aux Autochtones, 2005–2006

Nota : *Les dépenses illustrées dans la figure 1 sont de nature budgétaire seulement. Pour arriver au montant des dépenses qu'AINC prévoit effectuer en 2005-2006 (6 168 millions de dollars), il faut ajouter 81 millions de dollars à la somme de 6 087 millions de dollars inscrite pour AINC dans la figure 1. Ces 81 millions constituent le total des dépenses non budgétaires.*

Parmi les dépenses assumées par AINC, on compte les dépenses prévues pour les Affaires du Nord, qui profitent à toute la population du Nord.

Programmes fédéraux destinés aux Autochtones, dépenses prévues pour 2005–2006

Total : 9 135 millions de dollars

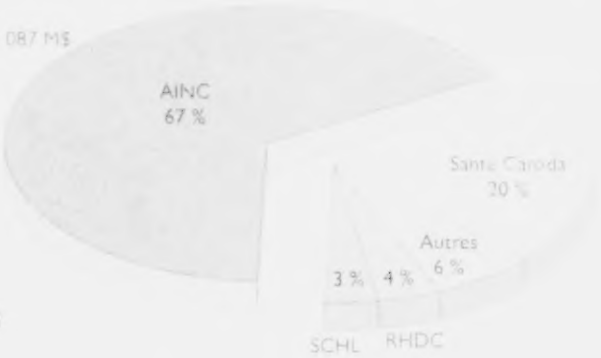

Santé Canada : 1 812 M$

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) : 370 M$

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) : 299 M$

Cadre de responsabilisation axé sur les résultats — Trois cercles d'influence

Le Cadre de responsabilisation axé sur les résultats d'AINC comporte trois niveaux distincts mais interdépendants. On peut le représenter graphiquement sous forme de trois cercles concentriques, représentant un éventail toujours croissant de communautés d'intérêts axées sur les activités du Ministère (voir la figure 2).

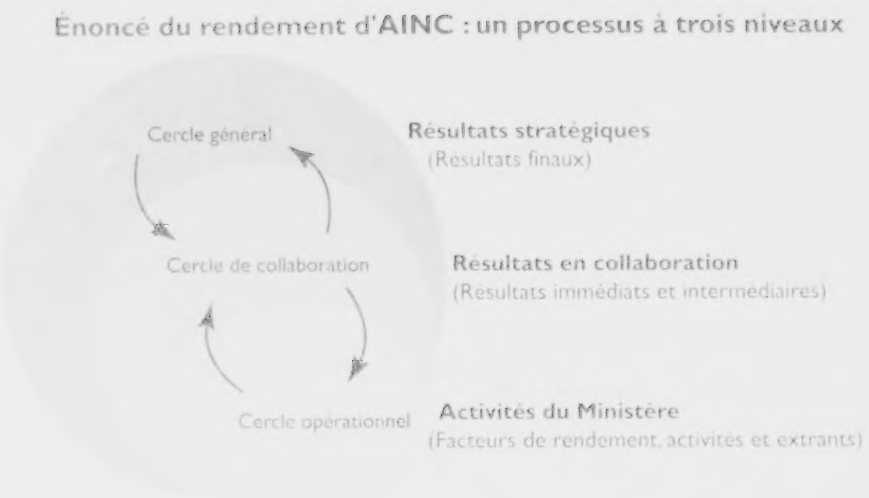

Figure 2 Les trois niveaux du Cadre de responsabilisation axé sur les résultats d'AINC

Le premier cercle, appelé cercle général, représente les résultats finaux ou stratégiques que tentent d'atteindre le Ministère, les Inuit, les Métis, les Premières nations et les résidants du Nord. Ces objectifs à long terme exigent que des changements fondamentaux soient apportés dans les conditions et les comportements actuels. De nombreux facteurs et intervenants influencent la réalisation de ces résultats, notamment : les tendances économiques mondiales et nationales; les changements dans les politiques sociales à l'échelle nationale et provinciale; les décisions des tribunaux; les répercussions environnementales; les priorités du gouvernement fédéral, des Inuit, des Métis et des Premières nations; les relations, les priorités et les pressions fédérales, provinciales et territoriales. Aucun groupe n'exerce à lui seul une influence directe sur ces facteurs. Les principales réalisations et les résultats attendus doivent tenir compte, entre autres choses, des questions de compétence, des obligations juridiques et fiduciaires, des relations particulières qu'entretiennent le gouvernement fédéral et la population autochtone ainsi que des aspirations et des priorités des Inuit, des Métis, des Premières nations et des résidants du Nord. Par conséquent, la réussite « générale » exige un engagement soutenu et collectif des divers acteurs. Un tel engagement est le but visé dans le deuxième cercle : celui de la collaboration.

Le deuxième cercle comprend les résultats obtenus en collaboration (immédiats et intermédiaires); ils nécessitent pour ce faire la participation des partenaires d'AINC. Le rendement repose sur les changements apportés au point de vue de l'engagement et sur l'amélioration des capacités des Inuit, des Métis, des Premières nations et des gens du Nord à mesure qu'ils progressent dans l'échelle de la gouvernance. Ces résultats sont accomplis dans l'immédiat ou à moyen terme et s'obtiennent grâce à une action collective soutenue, à un suivi constant et à l'acquisition continue du savoir. À long terme, ils devraient déboucher sur l'atteinte des objectifs stratégiques (résultats finaux). Dans ce cercle d'influence, l'obtention de résultats est une responsabilité que se partagent AINC et ses partenaires en fonction des rôles et des responsabilités qu'ils assument respectivement au sein du partenariat.

Le troisième cercle englobe les activités du Ministère, les processus de gestion ainsi que le Cadre de responsabilisation axé sur les résultats. Les réalisations reposent sur la façon dont le Ministère met à profit les facteurs de rendement (les ressources financières et humaines), les principales activités du Ministère et les extrants. Pour mesurer le rendement, on se sert principalement du Cadre de responsabilisation axé sur les résultats d'AINC. Le Ministère exerce ici une influence directe sur le rendement et il est tenu pleinement responsable de tous les résultats obtenus.

Cadre de responsabilisation axé sur les résultats — Trois cercles d'influence

Le Cadre de responsabilisation axé sur les résultats d'AINC comporte trois niveaux distincts mais interdépendants. On peut le représenter graphiquement sous forme de trois cercles concentriques, représentant un éventail toujours croissant de communautés d'intérêts axées sur les activités du Ministère (voir la figure 2).

Figure 2. Les trois niveaux du Cadre de responsabilisation axé sur les résultats d'AINC

Le premier cercle, appelé cercle général, représente les résultats finaux ou stratégiques que tentent d'atteindre le Ministère, les Inuit, les Métis, les Premières nations et les résidants du Nord. Ces objectifs à long terme exigent que des changements fondamentaux soient apportés dans les conditions et les comportements actuels. De nombreux facteurs et intervenants influencent la réalisation de ces résultats, notamment : les tendances économiques mondiales et nationales; les changements dans les politiques sociales à l'échelle nationale et provinciale; les décisions des tribunaux; les répercussions environnementales; les priorités du gouvernement fédéral, des Inuit, des Métis et des Premières nations; les relations, les priorités et les pressions fédérales, provinciales et territoriales. Aucun groupe n'exerce à lui seul une influence directe sur ces facteurs. Les principales réalisations et les résultats attendus doivent tenir compte, entre autres choses, des questions de compétence, des obligations juridiques et fiduciaires, des relations particulières qu'entretiennent le gouvernement fédéral et la population autochtone ainsi que des aspirations et des priorités des Inuit, des Métis, des Premières nations et des résidants du Nord. Par conséquent, la réussite « générale » exige un engagement soutenu et collectif des divers acteurs. Un tel engagement est le but visé dans le deuxième cercle : celui de la collaboration.

Le deuxième cercle comprend les résultats obtenus en collaboration (immédiats et intermédiaires); ils nécessitent pour ce faire la participation des partenaires d'AINC. Le rendement repose sur les changements apportés au point de vue de l'engagement et sur l'amélioration des capacités des Inuit, des Métis, des Premières nations et des gens du Nord à mesure qu'ils progressent dans l'échelle de la gouvernance. Ces résultats sont accomplis dans l'immédiat ou à moyen terme et s'obtiennent grâce à une action collective soutenue, à un suivi constant et à l'acquisition continue du savoir. À long terme, ils devraient déboucher sur l'atteinte des objectifs stratégiques (résultats finaux). Dans ce cercle d'influence, l'obtention de résultats est une responsabilité que se partagent AINC et ses partenaires en fonction des rôles et des responsabilités qu'ils assument respectivement au sein du partenariat.

Le troisième cercle englobe les activités du Ministère, les processus de gestion ainsi que le Cadre de responsabilisation axé sur les résultats. Les réalisations reposent sur la façon dont le Ministère met à profit les facteurs de rendement (les ressources financières et humaines), les principales activités du Ministère et les extrants. Pour mesurer le rendement, on se sert principalement du Cadre de responsabilisation axé sur les résultats d'AINC. Le Ministère exerce ici une influence directe sur le rendement et il est tenu pleinement responsable de tous les résultats obtenus.

Risques et défis

La situation géographique et démographique dans le Nord canadien rend difficile la prestation des programmes et des services, notamment en raison de l'éloignement des collectivités, de la rigueur du climat et de la fragilité de l'environnement. De plus, les lacunes dans l'infrastructure (par exemple, le branchement à Internet, le réseau routier et portuaire), dans les sciences et la technologie ainsi que dans les compétences et les capacités individuelles, collectives et gouvernementales freinent la croissance économique à long terme dans chaque territoire.

Le gouvernement du Canada, avec l'aide de ses partenaires, doit affronter ces risques et relever ces défis pour permettre aux Inuit, aux Métis, aux Premières nations et aux gens du Nord de devenir des partenaires à part entière dans la Confédération, de jouir des mêmes avantages que les autres Canadiens et de contribuer à la prospérité générale du Canada. Pour ce faire, il lui faut combler les besoins fondamentaux suivants :

- Resserrer les partenariats avec les groupes autochtones pour favoriser l'exécution des programmes en gardant à l'esprit que les gouvernements autochtones n'ont pas tous les mêmes capacités.
- Réduire l'écart qui existe entre les conditions socioéconomiques des Autochtones et celles des non-Autochtones pour pouvoir offrir aux Autochtones les mêmes chances dans la vie que les autres Canadiens.
- S'assurer que les Autochtones ont l'éducation, les compétences et la formation voulues pour participer à l'économie du savoir.
- Aider les gouvernements autochtones à acquérir les outils nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités.
- Répondre à la demande croissance de programmes et de services essentiels, en conséquence de la poussée démographique.
- S'attarder sur la situation des Autochtones en milieu urbain, qui exige des approches différentes et un réseau de partenaires plus complet.
- Acquérir des compétences appropriées sur les plans réglementaire, législatif et institutionnel (y compris la gestion de l'information et des données) et miser sur une solide infrastructure économique et matérielle en vue de faire le maximum pour assurer le développement durable dans les réserves et dans le Nord.
- Promouvoir l'exercice d'une saine gouvernance et le développement durable dans les régions circumpolaires afin de gérer les répercussions des polluants transfrontaliers et d'autres problèmes touchant l'ensemble de l'Arctique.
- Relever les défis que pose la coordination des activités du gouvernement fédéral, puisque la responsabilité des programmes destinés aux Autochtones et à la population du Nord est divisée entre divers ministères et organismes fédéraux.
- Encourager tous les partenaires potentiels, comme les provinces, les territoires et le secteur privé, à faire partie de la solution compte tenu de leurs intérêts à promouvoir, appuyer et gérer les progrès et de leurs compétences en la matière.
- Améliorer les politiques et les processus de sorte que le public comprenne et appuie les droits ancestraux et les droits issus des traités.

Même si des progrès considérables ont été réalisés, il reste beaucoup à faire pour combler le retard socioéconomique dont souffrent de nombreuses collectivités. Les paragraphes qui suivent mettent en évidence les conditions de vie des Autochtones par rapport à celles de la population canadienne en général.

Indicateur du développement humain

- Selon l'indicateur du développement humain des Nations Unies, parmi 174 nations, les collectivités autochtones vivant dans une réserve occupent le 68e rang, tandis que le Canada dans son ensemble s'élève au premier rang. L'écart qui existe entre les Indiens inscrits et la population non autochtone est illustré à la figure 3.

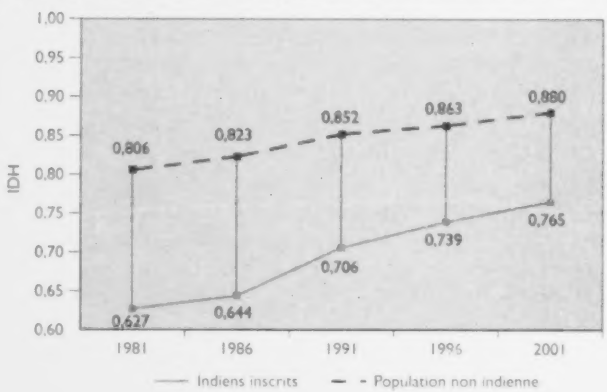

Figure 3. L'indicateur du développement humain (IDH)

Pressions démographiques

- La population des Indiens inscrits vivant dans une réserve s'accroît à un rythme de 2,3 % par année, soit près de trois fois plus rapidement que l'ensemble de la population canadienne.
- L'âge médian chez les Indiens inscrits vivant dans une réserve se situe à 22 ans, alors que, chez les Canadiens en général, il est de 36 ans. Ainsi, plus de la moitié des résidants des réserves est âgée de moins de 23 ans.
- En raison de ce contexte démographique, des pressions sont exercées pour multiplier les services fournis, y compris les services sociaux, les écoles, les logements et les éléments d'infrastructure publique dans le but de soutenir le taux élevé de nouvelles familles. Le marché de l'emploi subit lui aussi des pressions. À noter que la population autochtone du Nord vit dans une situation démographique semblable.

Possibilités économiques

- En 2001, 18,6 % des Autochtones au Canada étaient chômeurs, un taux trois fois plus élevé que celui observé dans l'ensemble de la population canadienne (6,5 %). Le chômage sévit encore davantage chez les Indiens inscrits vivant dans une réserve (27,9 %).

Santé

- En 1999, le taux de suicide chez les Premières nations était 2,1 fois plus élevé que dans la population canadienne en général. Le suicide est la cause de 38 % de tous les décès chez les jeunes des Premières nations (de 10 à 19 ans).
- Entre 1980 et 2001, l'espérance de vie des Indiens inscrits a augmenté de 10 ans chez les hommes et de 8 ans chez les femmes, pour se situer respectivement à 70 et 76 ans. Dans l'ensemble de la population canadienne, l'espérance de vie est de 76 ans pour les hommes et de 82 ans pour les femmes.

Éducation

- En 2001, 35 % des Indiens vivant dans une réserve avaient fait des études postsecondaires, comparativement à 31 % en 1996. Toutefois, ce segment de la population accusait en 2001 un retard de 20 points sur la population canadienne (55 %).

Aide au revenu

- En 2003–2004, 34,1% des résidants des réserves relevaient de l'aide au revenu.

Infrastructure

- Le nombre d'unités de logement jugées convenables est passé de 33 665 en 1993–1994 (46 % du parc de maisons) à 50 593 en 2003–2004 (53 %).
- En 1993–1994, 92 % des logements étaient rattachés à un système d'aqueduc convenable et 86 % étaient dotés d'une installation de traitement des eaux. En 2003–2004, ces proportions ont augmenté respectivement à 98 % et 96 %.
- Le surpeuplement et l'absence de bons systèmes d'aqueduc et d'égouts ont des répercussions directes sur la santé individuelle et collective.

AINC a élaboré un plan d'action précis qui lui permet de mieux répondre aux attentes de la population qu'il sert et de réduire l'écart socioéconomique. Son plan d'action ne se limite pas à la gestion des activités, mais il s'oriente vers une gestion axée sur l'obtention de résultats concrets, mesurables et durables. Le Ministère établit un juste équilibre entre l'innovation, l'initiative, la créativité et l'amélioration continue des services offerts aux Inuit, aux Premières nations et aux résidants du Nord et il est déterminé à assurer une gestion prudente de ses activités et à appliquer des mesures précises de surveillance de la gestion.

Objectif du Ministère en matière de développement durable

On reconnaît à chaque collectivité inuite, métisse, des Premières nations et du Nord son caractère unique. C'est pourquoi l'objectif à long terme d'une collectivité viable et en santé et la voie à emprunter pour atteindre cet objectif diffèrent d'une collectivité à l'autre. AINC a choisi de concentrer ses efforts sur quelques domaines fondamentaux dont il est question dans la Stratégie, conscient que certaines collectivités ressentiront plus que d'autres les répercussions engendrées.

Vision du développement durable selon AINC

D'ici deux générations, plusieurs communautés inuites, des Premières nations et du Nord seront devenues des modèles sains et sûrs de durabilité. Elles disposeront de logements, d'infrastructures et de services de soutien comparables à ceux des communautés de même envergure ailleurs au Canada. Évoluant au sein d'un environnement protégé, elles seront reliées au reste du pays par des moyens de transport et de communication efficaces en plus de bénéficier de sources d'énergie propre, abordable et en quantité suffisante. Une majorité des communautés inuites et des Premières nations assumeront une gestion efficace de leurs propres institutions qui seront dotées de structures de gouvernance solides. Les membres des communautés, mais tout particulièrement les femmes et les jeunes, se verront offrir des occasions intéressantes pour s'instruire, participer à l'économie et jouer un rôle dans la gouvernance locale.

On aura réglé par la négociation la plupart des revendications territoriales, des méthodes de tenure et des questions telles que la gestion et l'accès aux ressources naturelles. La planification et le développement communautaires seront à long terme, motivés par des efforts locaux et de nature globale.

Les territoires du Nord deviendront davantage autosuffisants et prospères, alors que les gens s'occuperont eux-mêmes de gérer leurs affaires et d'apporter dans l'ensemble une plus grande contribution au pays. À mesure que les Premières nations, les Inuits et les gens du Nord deviendront autosuffisants et sauront développer leurs capacités, leurs rapports avec le gouvernement fédéral changeront. À mesure que les communautés deviendront plus prospères, plus sécuritaires et plus stables sur les plans économique et environnemental, un ministère plus restreint verra le jour.

La mise en œuvre des ententes d'autonomie gouvernementale des Premières nations et des Inuits deviendra une importante priorité du Ministère. AINC se fera un défenseur implacable des peuples autochtones et nordiques en plus de jouer un rôle actif en tant que facilitateur dans le but de mettre sur pied des partenariats avec toutes les parties engagées dans les questions autochtones tout en respectant les traditions, les structures de gouvernance, la langue, le sexe et la culture.

En s'efforçant de réaliser cette vision, les obligations du gouvernement fédéral augmentent sur les plans juridique, constitutionnel, fiduciaire et des traités, de sorte qu'il lui faudra faire appel à la concertation.

Profil des populations autochtones au Canada

La *Loi constitutionnelle de 1982* reconnaît trois catégories d'Autochtones : les **Indiens**, les **Métis** et les **Inuit**. De plus, la *Loi sur les Indiens* fournit une définition juridique de ce qu'on entend par *bande indienne* et *Indien inscrit*. Un Indien inscrit est une personne indienne qui est inscrite à ce titre au sens de la *Loi sur les Indiens*[4]. Les **Métis** ont des ancêtres à la fois de souche européenne et autochtone et se désignent eux-mêmes comme étant Métis. Les **Inuit**, quant à eux, sont les Autochtones qui habitent l'Arctique canadien, principalement le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et les régions septentrionales de Terre-Neuve–et–Labrador et du Québec. Les Inuit ne vivent pas sur des terres réservées et ne sont pas visés par la *Loi sur les Indiens*.

Les responsabilités qu'AINC coordonne dans le dossier des Autochtones visent principalement les bandes indiennes, les Indiens inscrits vivant dans une réserve et les Inuit. AINC s'occupe également des bandes indiennes et des Premières nations autonomes établies dans une réserve ou sur les terres visées par un règlement. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien joue aussi le rôle d'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités dans le Nord, AINC travaille avec les Autochtones établis dans cette région et avec les gouvernements territoriaux à mettre sur pied des structures de gouvernance ainsi qu'à conclure et à mettre en œuvre des ententes sur le règlement des revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale. Compte tenu du contexte unique qui règne dans le Nord canadien et de la politique fédérale sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones[5], certaines de ces ententes s'appliquent également aux Métis vivant au nord du 60e parallèle.

[4] *Un **Indien non inscrit** est une personne indienne qui n'est pas inscrite à ce titre au sens de la* Loi sur les Indiens.

[5] *Veuillez visiter l'adresse* www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/sg/plcy_f.html.

Parmi les Indiens inscrits, environ 62 % sont établis dans une réserve. En effet, 471 900 des Indiens inscrits habitent une réserve par rapport à 284 800, qui vivent à l'extérieur d'une réserve[6]. Il existe au total 614 collectivités des Premières nations, qui se répartissent en 52 nations ou groupes culturels et parlent plus de 50 langues. Environ 60 % des collectivités des Premières nations regroupent moins de 500 résidants et seulement 7 % en comptent plus de 2 000. Dans l'ensemble, 35 % des Indiens inscrits vivant dans une réserve sont établis en milieu urbain, 45 % vivent en milieu rural, 17 % habitent des endroits difficiles d'accès et 4 % se trouvent en région éloignée.

On prévoit que la population des Indiens inscrits vivant dans une réserve augmentera de 49 % entre 2005 et 2021, tandis que, pour l'ensemble de la population canadienne, cette hausse est évaluée à 11 %. Environ 40 % des Indiens inscrits sont âgés de moins de 20 ans; dans la population canadienne, les personnes appartenant à ce groupe d'âge comptent pour 24 %[6,7].

Profil du Nord canadien

Occupant 40 % des terres émergées du pays, le Nord canadien regroupe trois territoires habités par quelque 96 collectivités structurées, au sein desquelles vivent en général des populations peu nombreuses formées majoritairement d'Inuit, de Métis et de personnes des Premières nations. Les quelque 92 300 résidants du Nord sont répartis sur un vaste territoire. La population du Nunavut compte 26 700 habitants, celle des Territoires du Nord-Ouest, 37 100 et celle du Yukon, 28 500.

Le Nord abrite une population jeune; en effet, 44 % de ses résidants sont âgés de moins de 25 ans. Les Autochtones représentent plus de la moitié des résidants du Nord; ils forment 85 % de la population du Nunavut, environ 51 % de la population des Territoires du Nord-Ouest et 23 % de celle du Yukon. Dans les territoires, les réserves sont rares. En règle générale, les gouvernements du Nord sont tenus de fournir des programmes et des services comparables à ceux qu'AINC offre aux gens habitant les réserves au sud du 60e parallèle.

Dans les trois territoires du Canada, la majorité des ententes sur les revendications territoriales sont conclues ou sur le point de l'être, et on progresse dans le règlement des ententes sur l'autonomie gouvernementale. À mesure que les structures de gouvernement prennent forme dans le Nord, il importe de plus en plus que les gouvernements populaires et leurs institutions ainsi que les gouvernements autochtones coordonnent leurs activités et travaillent en collaboration. Étant donné la façon dont les progrès accomplis dans d'autres régions se répercutent sur le Nord canadien, il est également devenu prioritaire non seulement pour les gouvernements canadiens mais aussi pour la population du Nord d'obtenir la coopération de la communauté internationale pour toute question concernant les régions circumpolaires.

Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, AINC continue de gérer les terres, les eaux et les ressources naturelles. Les marchés internationaux comptent sur de nouvelles sources d'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel, ce qui a eu pour effet d'amener les investisseurs à lorgner du côté du Nord. On propose notamment d'exploiter d'importants champs gaziers dans le delta du Mackenzie et d'aménager un gazoduc le long de la vallée du Mackenzie. On a aussi étudié la possibilité de construire un pipeline le long de l'autoroute de l'Alaska. De plus, on investit dans l'exploration et la mise en valeur des minéraux, en particulier dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

Un certain nombre de questions environnementales préoccupent les gens du Nord et le public canadien en général, notamment les effets cumulatifs des activités d'exploitation, le changement climatique et ses répercussions sur le transport dans l'Arctique, la contamination de la chaîne alimentaire de l'Arctique et la nécessité de remettre en état un grand nombre de lieux contaminés dans le Nord. Les gens du Nord, Autochtones ou non, sont disposés à travailler en partenariat et à investir dans les projets de mise en valeur à condition que soient abordées les questions plus générales entourant les répercussions environnementales et socioéconomiques et qu'ils puissent obtenir leur part des retombées. Les collectivités du Nord s'efforcent d'améliorer leurs capacités pour pouvoir participer à la prise de décision, préserver leurs structures sociales et favoriser le développement durable.

[6] *Les projections pour 2005 sont établies à partir des données du Système d'inscription des Indiens de 2000.*

[7] Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2000-2026, *Statistique Canada, 2001.*

Survol des plans et des priorités
Le Ministère a élaboré des plans et a cerné, en collaboration avec ses partenaires, un éventail de priorités constantes résumées ci-après :

Le gouvernement : Travailler en partenariat avec les Inuit, les Premières nations et les gens du Nord pour favoriser l'exercice d'une saine gouvernance, la création d'institutions efficaces et l'établissement de relations de coopération

Les gens : Améliorer le taux de réussite scolaire; Assurer la viabilité, la santé et la sécurité des collectivités

Les terres : Veiller à ce que les Premières nations et les gens du Nord gèrent et utilisent les terres, les ressources et l'environnement dans le respect des principes du développement durable

L'économie : Améliorer la situation du logement dans les réserves; Établir de solides bases pour le développement économique; Assurer la viabilité, la santé et la sécurité des collectivités

Le Bureau de l'Interlocuteur fédéral: Renforcer les capacités dans le but d'établir et de resserrer les liens avec les groupes et les organisations de Métis et d'Indiens non inscrits; définir et promouvoir la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain; établir et maintenir des liens horizontaux au sein du gouvernement.

Les priorités décrites précédemment seront influencées par deux nouvelles mesures instaurées en 2004 : la Table ronde Canada-Autochtones et la Stratégie pour le Nord. Étant donné que ces mesures viennent tout juste d'être lancées, elles seront décrites plus en détail dans les prochains rapports sur les plans et les priorités.

Partenariats avec les Inuit, les Métis et les Premières nations
À l'occasion de la Table ronde Canada-Autochtones, qui a eu lieu le 19 avril 2004, le premier ministre a déclaré : « Aujourd'hui nous faisons un pas important vers la création d'un partenariat solide et productif entre le gouvernement du Canada et les autochtones, un premier pas vers un plan nouveau pour obtenir des résultats tangibles. » À l'instar d'autres ministères fédéraux, AINC s'intéresse de près aux activités découlant de la Table ronde, travaillant de pair avec les organisations inuites, métisses et des Premières nations ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Jusqu'ici, ces activités ont pris la forme de séances sectorielles s'étendant sur deux jours et faisant intervenir des experts dans six secteurs d'activité : la santé, l'acquisition continue du savoir (le développement de la petite enfance, la maternelle, l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement postsecondaire et le perfectionnement des compétences), le logement, les débouchés économiques, les négociations et la responsabilité à l'égard des résultats. Ces séances, qui se sont déroulées d'octobre 2004 à janvier 2005, ont permis aux participants de trouver ensemble des solutions et des idées novatrices pour réduire l'écart entre la situation des Autochtones et celle des non-Autochtones au Canada et d'en discuter. Au printemps 2005 une séance de réflexion stratégique concluera les discussions de la table ronde. On tentera alors de conclure une entente sur les priorités, les mesures et les responsabilités communes qui laissent présager une nouvelle relation et un accroissement des partenariats entre le gouvernement fédéral et les Premières nations, les Inuit et les Métis canadiens. Toute aussi importante sera la rencontre des premiers ministres sur les questions autochtones à l'automne 2005. En s'appuyant sur les conclusions tirées de la séance de réflexion stratégique, on invitera les provinces et les territoires à collaborer avec le gouvernement fédéral et les dirigeants des Premières nations, des Inuit et des Métis pour trouver une façon efficace de répondre aux priorités communes visant à combler le fossé socioéconomique entre les Canadiens autochtones et non autochtones. On s'attend à ce que, à l'issue de la séance de réflexion et de la rencontre des premiers ministres, AINC modifie ses priorités et, par le fait même, certaines de ses activités s'inscrivant dans l'une ou l'autre des catégories de résultats stratégiques établies pour 2005–2006 et pour les années subséquentes.

Élaboration de la Stratégie pour le Nord
Le Canada s'est engagé à mettre au point la Stratégie pour le Nord de concert avec les gouvernements du Nord et les citoyens de la région. Les travaux d'élaboration, qui auront lieu durant l'hiver et au printemps 2005, permettront aux divers intervenants de convenir d'une vision des choses, des principes à respecter, des buts et des objectifs à atteindre dans l'intention de planifier l'avenir des trois territoires nordiques pour les prochaines années, période qui, croit-on, apportera son lot de changements et de possibilités. La Stratégie pour le Nord se veut un projet intergouvernemental d'envergure basé sur le principe de l'horizontalité. Elle met à partie plusieurs ministères fédéraux, dont AINC, qui assumera le rôle de dirigeant fédéral. Le lancement de cette stratégie et la supervision de sa mise en œuvre constituent une priorité essentielle pour le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. La Stratégie pour le Nord comportera une section qui s'appliquera à l'ensemble du Nord et une autre section spécifique aux territoires. Chaque section, indiquera et priorisera les mesures convenues à court, à moyen et à long termes selon les plans stratégiques de chacun des gouvernements concernés.

Resume des plans par resultat strategique

Structure de gestion, des ressources et des resultats

Depenses prevues 2005–2006 (en millions de dollars)

Ameliorer la qualite de vie et favoriser l'autosuffisance des Premieres nations, des Inuit et des gens du Nord

	Activités de programme			Activités de programme	
Le gouvernement	La gouvernance	59,5	Les gens	La gestion des affaires individuelles	16,4
	Les institutions	472,0		L'éducation	1 573,5
	Les relations de coopération	222,7		Le développement social	1 302,1
	La gouvernance dans le Nord	13,9		Des collectivités publiques en santé	84,7
Total		772,9	Total		2 976,8
Les terres	La certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources	106,1	L'économie	Les débouchés économiques et les possibilités d'emploi pour les Autochtones	79,2
	Une gestion responsable des affaires fédérales	21,3		L'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique	712,6
	La gestion autonome des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations	67,7		L'infrastructure communautaire	1 227,6
	Les terres et les ressources dans le Nord	130,2		L'économie du Nord	29,4
Total		324,7	Total		2 048,8
	Le Bureau de l'interlocuteur fédéral		Bureau de l'interlocuteur fédéral		44,8
	Total				44,8

Résumé des plans par résultat stratégique

La nouvelle Structure de gestion, des ressources et des résultats adoptée par AINC (voir la figure 4) prévoit la répartition des ressources ministérielles selon les résultats stratégiques, les priorités constantes et les activités de programme. Cette structure assure une cohésion interne, fait le lien entre les ressources et les résultats et resserre la discipline au sein du Ministère, puisqu'elle canalise les efforts du Ministère et de ses partenaires vers les résultats à produire.

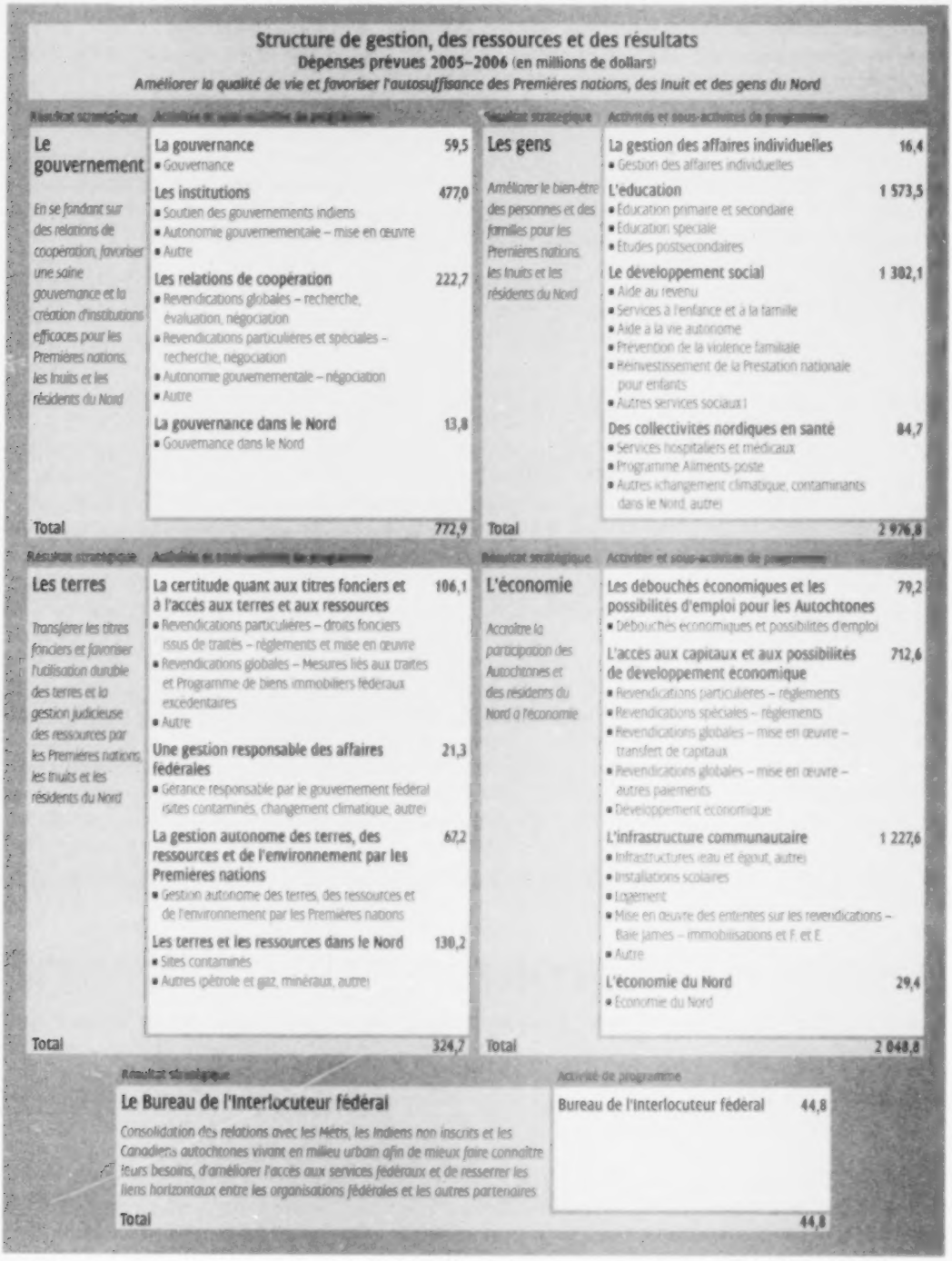

Structure de gestion, des ressources et des résultats

Dépenses prévues 2005–2006 (en millions de dollars)

Améliorer la qualité de vie et favoriser l'autosuffisance des Premières nations, des Inuit et des gens du Nord

Résultat stratégique	Activités et sous-activités de programme	
Le gouvernement		
En se fondant sur des relations de coopération, favoriser une saine gouvernance et la création d'institutions efficaces pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord	**La gouvernance**	59,5
	• Gouvernance	
	Les institutions	477,0
	• Soutien des gouvernements indiens	
	• Autonomie gouvernementale – mise en œuvre	
	• Autre	
	Les relations de coopération	222,7
	• Revendications globales – recherche, évaluation, négociation	
	• Revendications particulières et spéciales – recherche, négociation	
	• Autonomie gouvernementale – négociation	
	• Autre	
	La gouvernance dans le Nord	13,8
	• Gouvernance dans le Nord	
Total		772,9
Les gens		
Améliorer le bien-être des personnes et des familles pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord	**La gestion des affaires individuelles**	16,4
	• Gestion des affaires individuelles	
	L'éducation	1 573,5
	• Éducation primaire et secondaire	
	• Éducation spéciale	
	• Études postsecondaires	
	Le développement social	1 382,1
	• Aide au revenu	
	• Services à l'enfance et à la famille	
	• Aide à la vie autonome	
	• Prévention de la violence familiale	
	• Réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants	
	• Autres services sociaux1	
	Des collectivités nordiques en santé	84,7
	• Services hospitaliers et médicaux	
	• Programme Aliments-poste	
	• Autres (changement climatique, contaminants dans le Nord, autre)	
Total		2 976,8
Les terres		
Transférer les titres fonciers et favoriser l'utilisation durable des terres et la gestion judicieuse des ressources par les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord	**La certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources**	106,1
	• Revendications particulières – droits fonciers issus de traités – règlements et mise en œuvre	
	• Revendications globales – Mesures liés aux traités et Programme de biens immobiliers fédéraux excédentaires	
	• Autre	
	Une gestion responsable des affaires fédérales	21,3
	• Gérance responsable par le gouvernement fédéral (sites contaminés, changement climatique, autre)	
	La gestion autonome des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations	67,2
	• Gestion autonome des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations	
	Les terres et les ressources dans le Nord	130,2
	• Sites contaminés	
	• Autres (pétrole et gaz, minéraux, autre)	
Total		324,7
L'économie		
Accroître la participation des Autochtones et des résidents du Nord à l'économie	**Les débouchés économiques et les possibilités d'emploi pour les Autochtones**	79,2
	• Débouchés économiques et possibilités d'emploi	
	L'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique	712,6
	• Revendications particulières – règlements	
	• Revendications spéciales – règlements	
	• Revendications globales – mise en œuvre – transfert de capitaux	
	• Revendications globales – mise en œuvre – autres paiements	
	• Développement économique	
	L'infrastructure communautaire	1 227,6
	• Infrastructures (eau et égout, autres)	
	• Installations scolaires	
	• Logement	
	• Mise en œuvre des ententes sur les revendications – Baie James – immobilisations et F. et E.	
	• Autre	
	L'économie du Nord	29,4
	• Économie du Nord	
Total		2 048,8

Résultat stratégique	Activité de programme	
Le Bureau de l'interlocuteur fédéral	**Bureau de l'interlocuteur fédéral**	44,8
Consolidation des relations avec les Métis, les Indiens non inscrits et les Canadiens autochtones vivant en milieu urbain afin de mieux faire connaître leurs besoins, d'améliorer l'accès aux services fédéraux et de resserrer les liens horizontaux entre les organisations fédérales et les autres partenaires		
Total		44,8

Figure 4. La Structure de gestion, des ressources et des résultats pour 2005–2006 selon les résultats stratégiques, les activités de programme et les dépenses prévues

Résultat stratégique : Le gouvernement — En se fondant sur des relations de coopération, favoriser une saine gouvernance et la création d'institutions efficaces pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord

Priorité constante : *Travailler en partenariat avec les Inuit, les Premières nations et les gens du Nord pour favoriser l'exercice d'une saine gouvernance, la création d'institutions efficaces et l'établissement de relations de coopération*

Grâce à l'exercice d'une saine gouvernance et aux compétences des institutions, les Inuit, les Premières nations et les gens du Nord auront la possibilité de participer aux décisions qui ont une influence sur leur vie et de maintenir des relations productives avec les autres gouvernements.

Plans et résultats attendus

Principaux résultats attendus dans le domaine de la **gouvernance :** Une responsabilisation accrue, l'aptitude des collectivités inuites et des gouvernements des Premières nations à composer avec diverses situations et à faire preuve de transparence, l'exercice juste des compétences, la répartition appropriée des pouvoirs et l'accès voulu aux ressources apporteront des avantages sociaux et économiques et amélioreront le bien-être des collectivités.

Principaux résultats attendus des **institutions :** La mise sur pied d'institutions nationales, régionales et locales rigoureuses permettra aux collectivités inuites et aux gouvernements des Premières nations d'être plus à même d'offrir des services et de répondre aux besoins d'autres ordres. Pour ce faire, il est nécessaire de créer une fonction publique indépendante et professionnelle qui a la capacité de s'acquitter des diverses responsabilités et fonctions inscrites à son mandat.

Principaux résultats attendus dans le domaine des **relations de coopération :** En plus de jeter les bases d'une relation de collaboration qui tient compte des droits ancestraux, des droits issus des traités et des obligations juridiques de longue date non acquittées, les traités historiques ainsi que les ententes sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale établissent avec certitude les droits de propriété des terres et des ressources et donnent des précisions sur les pouvoirs inhérents à l'autonomie gouvernementale. C'est notamment par des règlements négociés qu'on arrive à nouer des relations de coopération.

Principaux résultats attendus dans le domaine de la **gouvernance dans le Nord :** D'ici au deuxième semestre de 2005, on élaborera et mettra en œuvre une stratégie exhaustive pour le Nord, qui s'appliquera aux trois territoires du Canada. En outre, on continuera de confier aux gouvernements du Nord des responsabilités de type provincial. De fait, on s'attend à ce qu'une entente définitive sur le transfert des responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest soit conclue d'ici à la fin de 2006 et que le ministre obtienne un mandat pour débuter les négociations sur la dévolution avec le Nunavut d'ici 2006. On prévoit aussi que la contribution du Canada au Conseil de l'Arctique et que la création de l'Association des municipalités circumpolaires et d'une chambre de commerce circumpolaire permettront aux pays circumpolaires d'améliorer leur capacité de tirer parti des nouvelles possibilités socioéconomiques.

Résultat stratégique : Les gens — Améliorer le bien-être des personnes et des familles pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord

Priorités constantes : *Assurer la viabilité, la santé et la sécurité des collectivités; améliorer le taux de réussite scolaire*

C'est en répondant aux besoins essentiels des personnes et des familles et en permettant aux Inuit, aux Premières nations et aux gens du Nord de répondre en temps voulu aux priorités et aux besoins propres à leurs collectivités qu'on pourra améliorer le bien-être individuel et collectif et assurer la stabilité, la santé et la sécurité des collectivités. Un enseignement de grande qualité est également indispensable pour améliorer le bien-être collectif et pour favoriser l'autonomie économique.

Plans et résultats attendus

Principaux résultats attendus dans le domaine de la **gestion des affaires individuelles :** Il faut veiller à ce que les personnes qui présentent une demande d'admissibilité au statut d'Indien en vertu de la *Loi sur les Indiens* soient soumises à des critères appropriés et que des certificats soient délivrés pour confirmer l'inscription en vertu de la *Loi*. Par ailleurs, pour s'assurer que les successions des personnes des Premières nations sont administrées conformément à la *Loi sur les*

Indiens et au Règlement sur les successions d'Indiens, on prévoit apporter une aide dans ce domaine. Dans un même ordre d'idées, les personnes des Premières nations doivent être renseignées sur l'administration des successions et sur l'importance de la planification testamentaire. On s'attend aussi à ce que l'argent des Indiens détenu en fiducie dans le Trésor public (perception, administration et décaissement) soit administré de façon judicieuse au nom des personnes mineures ou mentalement inaptes, comme il est stipulé dans la *Loi sur les Indiens*. En outre, le Canada doit s'acquitter de ses obligations contractées en vertu des traités, notamment le paiement des annuités découlant d'un traité, le versement d'allocations triennales pour l'achat de vêtements ainsi que le versement d'allocations de chasse, de pêche et de fournitures. De plus, on prévoit poursuivre la mise en œuvre de la politique sur la création, la division ou la fusion des bandes.

Principaux résultats attendus dans le domaine de l'**éducation :** On assurera l'administration continue des programmes venant appuyer l'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire, les services d'éducation spécialisée, les centres culturels et éducatifs ainsi que la Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations. L'élaboration d'un cadre de politique exhaustif sur l'éducation des Premières nations exige de passer en revue les politiques en usage dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire ainsi que dans les centres culturels et éducatifs, de clarifier les rôles et les responsabilités des divers intervenants et de bien définir le processus de responsabilisation. Cela demande aussi qu'un programme d'éducation spécialisée complet et de haut niveau soit élaboré et qu'un appui soit apporté aux Premières nations dans la mise sur pied de conseils scolaires régionaux et dans l'élaboration de matériel éducatif et de programmes pédagogiques adaptés à la culture. Il faut aussi concevoir des stratégies visant d'autres facteurs déterminants du succès. Sur les plans national et régional, le renforcement des partenariats actuels et l'établissement de nouvelles possibilités de collaboration auront une influence bénéfique sur l'éducation.

Principaux résultats attendus dans le domaine du **développement social :** Il s'agit notamment de continuer d'offrir les programmes en vigueur, soit le Programme d'aide au revenu, le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations, le Réinvestissement de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations, le Programme pour la prévention de la violence familiale chez les Premières nations et le Programme d'aide à la vie autonome pour les Premières nations. Les services et les avantages sociaux sont conçus pour être administrés par la collectivité et pour la collectivité. Ils ont pour but d'offrir aux résidants des réserves des services individuels et familiaux conçus, élaborés et mis en œuvre en collaboration avec des partenaires clés.

Principaux résultats attendus des **collectivités nordiques en santé :** Pour mieux renseigner les gens du Nord sur les aliments traditionnels et les aliments du marché et leur permettre de faire des choix alimentaires sains, des travaux de recherche seront effectués dans le cadre du programme Aliments-poste et du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord. Les résultats de ces recherches seront publiés et communiqués en 2005 et en 2006. Le Ministère veillera aussi à ce que les collectivités des Premières nations et du Nord s'investissent dans les mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets, qui relèvent du Programme d'action pour les collectivités autochtones et nordiques et du Plan du Canada sur les changements climatiques. Pour obtenir un tel engagement, AINC se donne jusqu'à mars 2006 pour terminer l'élaboration des plans régionaux annuels et confiera à des éclaireurs le soin de travailler avec les collectivités à la mise en œuvre de projets durant la période visée par ces plans régionaux.

Résultat stratégique : Les terres — Transférer les titres fonciers et favoriser l'utilisation durable des terres et la gestion judicieuse des ressources par les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord

Priorité constante : *Veiller à ce que les Premières nations et les gens du Nord gèrent et utilisent les terres, les ressources et l'environnement dans le respect des principes du développement durable*

Les outils juridiques et les ententes intergouvernementales établis avec la participation des Premières nations intéressées permettront aux collectivités d'exercer leurs pouvoirs de gestion et d'assumer leurs responsabilités à l'égard des terres, des ressources et de l'environnement. L'acquisition de plus grandes responsabilités exige de doter les gouvernements des Premières nations de meilleures compétences professionnelles et institutionnelles, y compris la mise sur pied d'une fonction publique professionnelle dirigée par les Premières nations et la création d'institutions qui lui sont dévouées. Parallèlement, le Ministère doit assurer une saine gestion horizontale des activités qui demeurent sous la compétence fédérale. En attendant que les Premières nations endossent toutes les responsabilités inhérentes à la gouvernance, il faudra continuer d'investir en priorité dans l'édification des institutions des Premières nations, dans l'amélioration de leurs capacités et dans l'établissement de leurs pouvoirs; cependant, l'évaluation permanente des risques permettra de

cerner les secteurs qui nécessiteront des investissements à titre exceptionnel en vue de renforcer les institutions fédérales, leurs capacités et leurs pouvoirs.

Afin de protéger l'environnement arctique, l'une des stratégies importantes adoptées est la remise en état des lieux contaminés dans le Nord et l'amélioration des capacités d'AINC d'atténuer les dommages environnementaux causés par les projets de mise en valeur des ressources au moyen de programmes de gestion et de préservation. C'est en renforçant les institutions, en favorisant l'établissement de partenariats et en entreprenant d'autres stratégies du genre qu'on arrivera à mettre en place des processus d'approbation réglementaire transparents, opportuns et prévisibles et qu'on améliorera les chances que les ressources soient exploitées dans le respect de l'environnement et des principes du développement durable.

Plans et résultats attendus

Principaux résultats attendus dans le domaine de la **certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources :** On prévoit élaborer un modèle particulier régissant l'ajout de terres aux réserves et soutenir les Premières nations dans leurs démarches pour accroître leur assise territoriale. Par ailleurs, des travaux d'arpentage seront menés dans le but d'apporter des précisions au processus de transfert des titres fonciers (revendications territoriales globales). Afin de faciliter les prochaines opérations foncières, il importe aussi de clarifier la propriété des titres au moyen d'ententes négociées. Par ailleurs, il faut relever et mettre au clair toutes les questions de compétence et toutes les définitions se rapportant aux réserves et aux autres terres réservées aux Autochtones. Enfin, on entreprendra des négociations pour faire une mise au point sur les titres fonciers accordés dans les réserves et sur les opérations immobilières mettant en jeu des terres cédées. Le but est d'en arriver notamment à une entente de règlement qui permettrait de résoudre ou de prévenir les litiges entourant les titres miniers, les taxes et les droits de passage des sociétés de chemin de fer.

Principaux résultats attendus dans le domaine de la **gestion responsable des affaires fédérales :** On verra à administrer la *Loi sur le pétrole et le gaz des Indiens* et ses règlements. On devra s'acquitter des responsabilités à l'égard des terres, des ressources naturelles et de l'environnement comme il est stipulé dans la *Loi sur les Indiens* et ses règlements ainsi que dans d'autres lois et règlements fédéraux. Par ailleurs, pour faciliter l'évaluation et la gestion des lieux contaminés, un inventaire s'impose. On doit également s'occuper de percevoir et d'administrer l'argent des Indiens, plus précisément les recettes tirées de la mise en valeur des terres, des ressources naturelles et de l'environnement. Des consultations et des travaux collectifs doivent être menés relativement à une stratégie de partenariat que l'on veut adopter pour gérer les activités administratives du Ministère et instaurer des pratiques d'intendance plus actuelles. Enfin, on prévoit également moderniser les politiques et les procédures.

Principaux résultats prévus dans le domaine de la **gestion autonome des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations :** Il faut faciliter la mise en œuvre des lois sectorielles sur l'autonomie gouvernementale et contribuer au perfectionnement professionnel et à l'amélioration des institutions au sein des Premières nations. On prévoit aussi élaborer des lois, des règlements, des politiques, des programmes et des processus connexes ou moderniser ceux en vigueur. De plus, il importe de doter les réserves d'un nouveau programme de gestion des terres et de l'environnement et d'élargir le champ d'application des lois et des programmes actuels, comme la *Loi sur la gestion des terres des premières nations* et le programme de gestion des terres et de l'environnement dans les réserves, de façon à ce que les Premières nations au Québec puissent aussi y être assujetties.

Le développement durable des **terres et des ressources dans le Nord** et la protection des écosystèmes du Nord exigent la réalisation de to.. .e une série d'activités, qui produiront un certain nombre de résultats clés. Les investissements continueront d'être dirigés vers certains sites miniers majeurs, où il importe de réduire les obligations sur le plan environnemental et d'atténuer les risques que la présence de tels lieux fait courir à la population et à l'environnement du Nord. Les travaux de remise en état menés aux mines Giant et Colomac dans les Territoires du Nord-Ouest devront être approuvés par les organismes de réglementation et mis en œuvre durant la période visée par le rapport. Au Nunavut, l'île Resolution sera entièrement remise en état en 2006. On a besoin d'un inventaire plus complet de renseignements, de connaissances et d'outils concernant l'environnement et les ressources; c'est pourquoi on prévoit investir dans la collecte de renseignements scientifiques plus récents. Une telle mise à jour facilitera l'évaluation et l'examen réglementaire des projets de mise en valeur énergétique dans le Nord, notamment le projet d'aménagement d'un gazoduc dans la vallée du Mackenzie, et enrichira la base de données géoscientifiques, accessible sous forme numérique et destinée au secteur minier.

AINC contribuera activement à la participation du gouvernement fédéral à l'Année polaire internationale (2007–2008) par l'élaboration conjointe d'une stratégie de collaboration et le lancement d'un certain nombre de travaux de recherche menés pour souligner cet événement annuel. Pour assurer une gestion plus efficace des ressources, on offrira en permanence un soutien à la réglementation concernant l'exploration et la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières dans le delta de Beaufort, dans la vallée du Mackenzie et dans l'archipel arctique du Nunavut. Cette aide sera aussi utile pour l'exploitation de nouvelles mines, comme la mine de diamant Jericho au Nunavut, et pour la réalisation du projet d'aménagement routier et portuaire à Bathurst.

Résultat stratégique : L'économie — Accroître la participation des Autochtones et des résidents du Nord à l'économie

Priorités constantes : *Établir de solides bases pour le développement économique; assurer la viabilité, la santé et la sécurité des collectivités; améliorer la situation du logement dans les réserves*

Avant d'entreprendre des activités de développement économique, les collectivités doivent renforcer leurs capacités afin d'être disposées à encourager tout particulièrement l'essor commercial, ce qui aurait pour effet d'instaurer une prospérité générale et de stimuler la création d'emplois pour les membres de la collectivité. Le développement économique est le point de départ d'une participation plus active à l'économie canadienne, et c'est grâce à l'infrastructure communautaire qu'on arrive à établir les conditions les plus propices à l'exploitation des débouchés économiques. Les collectivités des Premières nations seront en mesure de se prévaloir d'installations et de services communautaires comparables, au point de vue du respect des normes et de la qualité, à ceux que les gouvernements provinciaux et les administrations locales offrent aux collectivités avoisinantes dans une situation semblable. Elles pourront aussi voir à la gestion de ces installations et de ces services. En aidant les Premières nations dans les réserves à se doter de logements jugés acceptables, on contribue à améliorer la qualité de vie des collectivités et, par conséquent, à créer un environnement plus sain et des perspectives économiques. La qualité des logements est un critère auquel obéit toute collectivité dont les membres sont en mesure d'entreprendre des activités de développement économique et de profiter pleinement des possibilités d'emploi. Les investissements dans l'enrichissement du savoir, dans le perfectionnement des compétences et dans la diversification de l'économie contribueront à multiplier les industries dans le Nord, à permettre aux résidants du Nord de prendre une part plus active à la vie économique et à établir des bases plus solides pour le développement économique du Nord.

Plans et résultats attendus

Principaux résultats attendus dans le domaine des **débouchés économiques et des possibilités d'emploi pour les Autochtones :** Il importe de continuer d'appuyer les activités de sensibilisation qui visent à faire connaître aux employeurs quels sont les avantages d'embaucher des Autochtones. Il faut aussi favoriser les partenariats avec divers intervenants en vue d'accroître les capacités des employeurs de recruter, valoriser et maintenir en poste les Autochtones. Enfin, on doit aussi coordonner les mesures fédérales visant à encourager le gouvernement du Canada à se procurer les biens et les services dont il a besoin auprès des entreprises autochtones.

Principaux résultats attendus dans le domaine de l'**accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique :** La réalisation d'activités de développement économique ponctuelles et continues proposées par le secteur public exige qu'une aide financière de base soit offerte aux collectivités inuites et des Premières nations ou aux organisations qui les représentent. Il faut aussi accorder un soutien financier aux organisations qui aident les collectivités inuites et des Premières nations à assurer leur développement économique. Les organisations communautaires ou les organismes qu'elles représentent auront besoin d'accéder à des fonds supplémentaires pour la réalisation des activités de développement économique ponctuelles proposées par le secteur public. Enfin, on doit aussi octroyer des fonds pour la gestion et l'administration du Programme de développement économique des collectivités, qui relève d'AINC.

Principaux résultats attendus dans le domaine de l'**infrastructure communautaire :** La mise en œuvre du Plan d'immobilisations à long terme et du Régime amélioré de gestion des immobilisations se poursuivra. On veut aussi entreprendre l'examen du Programme d'immobilisations et d'entretien et recueillir des suggestions pour créer une version améliorée. On continuera de mettre en application la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations et on tentera de trouver des façons novatrices de financer et de gérer l'infrastructure matérielle des collectivités des Premières nations.

Principaux résultats attendus dans le domaine du **logement dans les réserves :** AINC et la Société canadienne d'hypothèques et de logement mettront en œuvre leurs plans d'action conjoints en matière de logement.

Pour assurer une croissance à long terme de l'**économie du Nord** dans les trois territoires, il faut se concentrer sur les priorités fédérales et territoriales, notamment en investissant dans l'infrastructure économique, dans l'édification des capacités et dans la diversification de l'économie. Pour ce faire, de nouveaux programmes de développement économique seront élaborés et mis en œuvre d'ici au deuxième semestre de 2005 et ils se poursuivront jusqu'en 2008–2009.

Résultat stratégique : Le Bureau de l'Interlocuteur fédéral — Consolidation des relations avec les Métis, les Indiens non inscrits et les Canadiens autochtones vivant en milieu urbain afin de mieux faire connaître leurs besoins, d'améliorer l'accès aux services fédéraux et de resserrer les liens horizontaux entre les organisations fédérales et les autres partenaires

Priorités constantes : *Renforcer les capacités dans le but d'établir et de resserrer les liens avec les groupes et les organisations de Métis et d'Indiens non inscrits; définir et promouvoir la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain; établir et maintenir des liens horizontaux au sein du gouvernement*

C'est en renforçant leurs capacités que les groupes et les organisations de Métis et d'Indiens non inscrits seront plus habiles à défendre la cause des Métis et des Indiens non inscrits et à aider ces populations à se prévaloir des services fédéraux auxquels elles ont droit. Le maintien de relations horizontales au sein du gouvernement est essentiel pour mieux faire connaître les besoins et les aspirations des Métis et des Indiens non inscrits.

Plans et résultats attendus

Principaux résultats attendus du **Bureau de l'Interlocuteur fédéral :** En plus de mettre à profit les relations déjà établies avec les groupes et les organisations de Métis et d'Indiens non inscrits, on veut étendre et diversifier les relations interministérielles. En outre, on prévoit enrichir la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain et lancer de nouveaux projets-pilotes.

Commissions indépendantes

Commission canadienne des affaires polaires

Contexte stratégique

La Commission canadienne des affaires polaires est responsable de suivre l'évolution des connaissances sur les régions polaires et s'occupe d'en faire la promotion et la diffusion. De plus, elle contribue à sensibiliser le public à l'importance des sciences polaires pour le Canada. Enfin, elle veille à rehausser le profil international du Canada à titre de nation circumpolaire et conseille le gouvernement sur l'orientation que devraient suivre les politiques liées aux sciences polaires.

Environnement opérationnel

L'environnement actuel dans lequel évolue la Commission se caractérise par un milieu diversifié et dispersé, qui compte de petits instituts de recherche voués à toute une série d'activités de recherche. Les membres de la communauté des chercheurs aident et participent aux activités à divers degrés, et le gouvernement accorde des niveaux de priorité différents aux travaux de recherche sur les questions polaires. La Commission canadienne des affaires polaires doit coordonner les activités de recherche fédérales et celles du secteur privé en plus d'encourager l'échange de renseignements.

Risques et défis

À l'heure actuelle, d'autres nations polaires mettent de l'énergie à financer et à entreprendre des projets qui ont pour but de combler de graves lacunes dans le savoir sur l'Arctique canadien. Si le Canada n'améliore pas ses capacités dans le domaine de la recherche polaire, il devra dépendre d'intérêts étrangers pour mener les recherches polaires nécessaires à la résolution des problèmes qui se posent sur la scène internationale. Par conséquent, à une époque où la recherche polaire prend une importance grandissante à l'échelle de la planète, le Canada pourrait être perçu comme une nation démunie par rapport aux autres nations polaires.

Plans et priorités

Voici les plans et les priorités de la Commission, présentés en fonction des résultats stratégiques :

Résultat stratégique : Accroissement des connaissances sur les régions polaires du Canada

Priorité constante : *Renseigner les Canadiens sur les sciences polaires*

Pour atteindre cet objectif prioritaire, plusieurs rapports sont publiés, notamment des rapports sur l'état du savoir polaire et sur les activités et les problèmes qui s'y rapportent; le *Méridien*, un bulletin produit par le Réseau de recherches antarctiques du Canada; des rapports spéciaux. On s'occupe aussi de gérer un site Web et d'alimenter le Réseau canadien d'information polaire, une base de données interactive utilisée par les chercheurs nationaux et internationaux pour rester à l'affût des tout derniers renseignements sur la recherche polaire canadienne.

Plans et résultats attendus

Principaux résultats attendus : On compte améliorer la façon dont les travaux de recherche sont coordonnés, générer une masse critique de recherches polaires et élargir la base du savoir. De plus, l'accès à l'information sera amélioré dans le but de mieux cerner les tendances, les lacunes et les forces principales de la recherche polaire canadienne. On veut aussi offrir aux stratèges un meilleur accès à l'information de sorte qu'ils puissent prendre des décisions éclairées. Enfin, des mesures seront prises afin de faire comprendre à un plus vaste public comment les régions polaires sont touchées par le changement climatique.

Priorité constante : *Accentuer la présence du Canada au sein des organisations circumpolaires internationales*

En tant que ressource par excellence pour la communauté scientifique circumpolaire du pays, la Commission représente le Canada au Comité international des sciences dans l'Arctique et au Comité scientifique pour les recherches antarctiques. Elle assure la liaison avec les organismes et les instituts de recherche de toutes les régions circumpolaires et ses travaux avec la communauté internationale des sciences polaires alimentent i projets scientifiques multilatéraux qui mettent en jeu les intérêts du pays.

Plans et résultats attendus

Principaux résultats attendus : Il faut assurer la promotion de l'Année polaire internationale de 2007–2008 et poursuivre les activités de sensibilisation afin d'attirer la prochaine génération de chercheurs en sciences polaires.

Priorité constante · *Exercer un rôle de promoteur et de gardien du savoir polaire au Canada*

La Commission veille à créer des occasions de rehausser le profil des sciences polaires au Canada et coordonne les activités pour ce faire. Elle conseille aussi le gouvernement sur l'orientation que devraient suivre les politiques liées aux sciences polaires.

Plans et résultats prévus

Principaux résultats attendus : Il faut travailler avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux à favoriser la création du Programme canadien de recherches sur l'Antarctique et d'une stratégie nationale sur la recherche polaire. On doit aussi aider et encourager les scientifiques canadiens à élaborer des projets de recherche qui intéresseront les Canadiens et profiteront aux gens du Nord.

Commission des revendications particulières des Indiens

Contexte

En 1991, à la suite de la crise d'Oka (1990), le gouvernement fédéral a mis sur pied la Commission des revendications particulières des Indiens en vertu des pouvoirs conférés par la *Loi sur les enquêtes*. Cette loi autorise le gouverneur en conseil à créer des commissions indépendantes chargées de faire enquête sur des dossiers associés à la gouvernance. La Commission a pour mandat d'examiner et d'étudier plus en profondeur les questions entourant les revendications particulières et de les régler sans l'intervention du gouvernement. La Commission mène ces enquêtes impartiales lorsqu'une Première nation conteste la décision du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de rejeter sa revendication particulière ou lorsqu'elle s'oppose aux critères d'indemnisation devant être utilisés par le gouvernement lors des négociations sur le règlement de sa revendication. En plus des enquêtes officielles, la Commission offre, sur demande, des services de médiation et de facilitation au gouvernement et à la Première nation ou prend les arrangements voulus pour la prestation de tels services si les parties en cause jugent que ce processus peut les aider à en arriver à une entente sur toute question liée aux revendications particulières des Indiens. En juillet 2004, un changement hiérarchique a été apporté après qu'il a été déterminé que le ministre le plus qualifié pour chapeauter la Commission des revendications particulières des Indiens était celui des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Environnement opérationnel

Constamment à la recherche de nouveaux moyens de régler plus efficacement les revendications particulières, la Commission a mis sur pied un processus d'enquête qui lui permet d'examiner les décisions du gouvernement concernant le bien-fondé des revendications et les principes d'indemnisation applicables lorsque les négociations se trouvent dans une impasse. La Commission n'est pas un tribunal et elle n'est donc pas tenue de respecter strictement les règles de preuve, les délais de prescription ou les autres moyens de défense procéduraux susceptibles de faire obstacle au règlement des griefs déposés contre la Couronne. Elle a donc la latitude voulue pour mener des enquêtes impartiales et équitables dans des délais aussi brefs que possible. Grâce à ses enquêtes, elle offre aux parties des solutions novatrices pour régler toute une série de questions complexes et litigieuses portant sur les politiques et le droit. De plus, le processus repose sur les principes de l'impartialité, de l'équité et de la justice et favorise ainsi la réconciliation des Autochtones et des non-Autochtones au Canada ainsi que la guérison.

Il y a revendication lorsque, après avoir effectué toutes les recherches nécessaires, une Première nation décide de présenter à AINC sa demande, accompagnée de tous les documents à l'appui. La Direction générale des revendications particulières à AINC fait des recherches de son côté et, de concert avec le ministère de la Justice Canada, détermine si le gouvernement a omis d'exécuter une obligation légale. Si le gouvernement fédéral est d'avis qu'il a respecté toutes ses obligations, la revendication est rejetée. Le Ministère informe la Première nation qu'il n'entend pas négocier de règlement. La Première nation peut à tout moment porter l'affaire devant les tribunaux ou demander à la Commission de faire enquête. À son tour, la Commission évalue la revendication pour déterminer si une enquête s'impose.

Le processus d'enquête de la Commission comporte cinq étapes :

- La Commission examine la **demande initiale d'enquête.** Si elle l'accepte, elle forme un comité de commissaires chargé de mener l'enquête et elle en avise les parties. Tous les documents pertinents sont alors remis aux parties.

- Durant l'étape de la **préparation de l'enquête,** la Commission prépare du matériel d'information et le fait parvenir à l'avance à toutes les parties pour faciliter les discussions. Les conseillers juridiques des deux parties sont appelés à définir les questions devant être examinées durant l'enquête, après quoi la Commission établira une liste de questions unique. Les parties et leurs conseillers juridiques sont conviés à une séance préparatoire et, dans bien des cas, d'autres recherches doivent être effectuées.
- La Commission tient ensuite une **audience publique** dans la collectivité de la Première nation. Les commissaires et le personnel de la Commission y assistent dans le but d'entendre en direct les témoignages des sages et d'autres membres de la Première nation. Dans certains cas, des experts peuvent être appelés à témoigner lors de l'audience publique ou à une séance distincte et ils peuvent être soumis à un contre-interrogatoire.
- Les **plaidoiries écrites et orales** sont ensuite remises aux deux parties.
- Puis, le **rapport final des commissaires** est publié.

En règle générale, la Commission complète toutes les étapes du processus, y compris l'étape du rapport final, un an ou deux après avoir reçu la demande d'enquête initiale.

La Commission offre aussi, sur demande et avec le consentement de toutes les parties, des **services de médiation et de facilitation** pour faire avancer le processus. Grâce au soutien apporté par des médiateurs et des modérateurs compétents et d'expérience, les questions sont discutées ouvertement, les impasses sont supprimées et les revendications, réglées.

Les audiences publiques tenues dans les collectivités des Premières nations représentent une composante importante des travaux de la Commission. À l'heure actuelle, la Commission procède à 43 enquêtes et, en 2004–2005, elle a produit 4 rapports d'enquête.

La charge de travail de la Commission a considérablement augmenté au cours des dernières années; outre les enquêtes en cours, ses services de médiation et ses activités de sensibilisation du public suscitent de plus en plus d'intérêt. En ce moment, la Commission dirige 21 tables de négociation. Elle n'est pas soumise à des délais fixes pour s'acquitter de son mandat.

Défis
La Commission doit, entre autres défis, maintenir l'excellence de ses services pendant que le gouvernement travaille avec les Premières nations à régler les questions entourant la mise en œuvre de la *Loi sur le règlement des revendications particulières*. Elle doit aussi documenter son expérience dans la conduite des enquêtes et des médiations pour veiller à ce que les connaissances acquises dans le contexte de ses travaux puissent servir de fondement lors de l'éventuelle mise en œuvre de la *Loi*.

Plans et priorités
Voici les plans et les priorités de la Commission, présentés en fonction des résultats stratégiques :

Résultat stratégique : Tenir des audiences justes et impartiales concernant les revendications particulières

Priorités constantes : *Faire enquête sur des revendications territoriales particulières, à la demande d'une Première nation, lorsque celle-ci a présenté une revendication qui a été rejetée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ou lorsqu'elle s'oppose aux critères d'indemnisation devant être utilisés par le gouvernement lors des négociations sur le règlement de sa revendication; offrir des services de médiation durant les négociations sur les revendications.*

La Commission mène des audiences publiques, présente des recommandations et produit des rapports concernant le règlement des revendications particulières entre les Premières nations et le gouvernement du Canada. Elle offre aussi des services de médiation et de facilitation et mène des activités de sensibilisation dans le but de fournir au public de l'information sur le règlement des revendications particulières.

Plans et résultats attendus
Principaux résultats attendus : La Commission continuera de tenir des audiences concernant les enquêtes en cours et les nouvelles enquêtes et elle présentera des recommandations à l'issue de ses enquêtes. De plus, elle continuera d'offrir, sur demande, des services de médiation.

Section II Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Affaires indiennes et du Nord Canada

Résultat stratégique : LE GOUVERNEMENT

En se fondant sur des relations de coopération favoriser une saine gouvernance et la création d'institutions efficaces pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord

Dépenses prévues : 772,9 millions de dollars en 2005-2006; 738,9 millions de dollars en 2006-2007; 735,7 millions de dollars en 2007-2008

De quoi s'agit-il?

Affaires indiennes et inuites

Le résultat stratégique dont il est question ici a pour but l'exercice d'une saine gouvernance et la création d'institutions efficaces qui permettront aux collectivités inuites et des Premières nations d'améliorer la qualité de vie dans les collectivités. Les collectivités inuites et les gouvernements des Premières nations sont de plus en plus responsables de leurs propres affaires : des ententes de transfert de responsabilités ont conféré à ces gouvernements les pouvoirs administratifs dont ils ont besoin pour offrir aux collectivités la plupart des programmes et des services; des ententes sur l'autonomie gouvernementale ont permis d'étendre les pouvoirs législatifs et politiques et d'établir de nouvelles relations financières et politiques; les relations intergouvernementales et issues des traités servent de fondement pour resserrer les liens de collaboration avec d'autres gouvernements et collectivités au Canada et pour régler les revendications et les différends de longue date.

Créer un environnement qui habilite les collectivités inuites et les gouvernements des Premières nations et du Nord, qui renforce les institutions et qui favorise la collaboration dans les relations intergouvernementales et issues des traités.

De telles activités viennent appuyer les efforts que les collectivités inuites et les gouvernements des Premières nations déploient pour définir plus clairement leurs responsabilités à l'endroit de leurs citoyens et pour améliorer les conditions sociales et économiques. En offrant un soutien constant à l'exercice d'une saine gouvernance et à la création d'institutions efficaces, AINC aidera les collectivités inuites et des Premières nations à tirer avantage des activités économiques. En outre, des collectivités inuites et des Premières nations en santé et plus autonomes profitent à tous les Canadiens.

La saine gouvernance est essentielle au développement socioéconomique. Elle permet aux organisations et aux collectivités inuites ainsi qu'aux gouvernements et aux institutions des Premières nations de donner à leurs citoyens les moyens d'exploiter les débouchés économiques, d'améliorer les programmes et les services et d'accroître le bien-être socioéconomique. Le Ministère fournit aux Inuit et aux Premières nations l'accès à ses programmes et à ses politiques, à des mesures législatives, à des processus administratifs et à des activités de renforcement des capacités afin qu'ils aient en main les ressources nécessaires pour améliorer la façon dont ils se gouvernent et leurs compétences en gestion financière.

Des institutions aideront les organisations et les collectivités inuites ainsi que les gouvernements et les institutions des Premières nations à gérer leurs ressources, à offrir des programmes et des services ainsi qu'à concevoir, mettre en œuvre et appliquer des politiques et des règlements avisés. Certaines institutions travaillent avec les gouvernements et d'autres partenaires dans des domaines comme la recherche, la gouvernance, l'éducation et l'environnement. Le Ministère appuie ces institutions en offrant du financement, en encourageant la recherche et en contribuant à leurs projets.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux veillent à établir les principes à la base d'une relation de coopération avec les organisations et les collectivités inuites ainsi qu'avec les gouvernements et les institutions des Premières nations. Pour ce faire, ils négocient et mettent en œuvre des ententes sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale; ils étudient les traités; ils mettent sur pied des processus visant l'établissement conjoint des priorités d'action. Les négociations contribuent à l'acquittement des obligations constitutionnelles, abordent la question des obligations légales historiques, encouragent le respect mutuel, favorisent l'édification de partenariats, facilitent la conception de programmes communs et limitent les conflits et les litiges. Les ententes procurent aux Inuit et aux Premières nations les outils dont ils ont besoin pour préserver leur culture et améliorer leur économie en établissant avec certitude

Section II Analyse des activités de programme par résultat stratégique

Affaires indiennes et du Nord Canada

Résultat stratégique : **LE GOUVERNEMENT**

En se fondant sur des relations de coopération favoriser une saine gouvernance et la création d'institutions efficaces pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord

Dépenses prévues : 772,9 millions de dollars en 2005-2006; 738,9 millions de dollars en 2006-2007; 735,7 millions de dollars en 2007-2008

De quoi s'agit-il?

Affaires indiennes et inuites

Le résultat stratégique dont il est question ici a pour but l'exercice d'une saine gouvernance et la création d'institutions efficaces qui permettront aux collectivités inuites et des Premières nations d'améliorer la qualité de vie dans les collectivités. Les collectivités inuites et les gouvernements des Premières nations sont de plus en plus responsables de leurs propres affaires : des ententes de transfert de responsabilités ont conféré à ces gouvernements les pouvoirs administratifs dont ils ont besoin pour offrir aux collectivités la plupart des programmes et des services; des ententes sur l'autonomie gouvernementale ont permis d'étendre les pouvoirs législatifs et politiques et d'établir de nouvelles relations financières et politiques; les relations intergouvernementales et issues des traités servent de fondement pour resserrer les liens de collaboration avec d'autres gouvernements et collectivités au Canada et pour régler les revendications et les différends de longue date.

Créer un environnement qui habilite les collectivités inuites et les gouvernements des Premières nations et du Nord, qui renforce les institutions et qui favorise la collaboration dans les relations intergouvernementales et issues des traités.

De telles activités viennent appuyer les efforts que les collectivités inuites et les gouvernements des Premières nations déploient pour définir plus clairement leurs responsabilités à l'endroit de leurs citoyens et pour améliorer les conditions sociales et économiques. En offrant un soutien constant à l'exercice d'une saine gouvernance et à la création d'institutions efficaces, AINC aidera les collectivités inuites et des Premières nations à tirer avantage des activités économiques. En outre, des collectivités inuites et des Premières nations en santé et plus autonomes profitent à tous les Canadiens.

La saine gouvernance est essentielle au développement socioéconomique. Elle permet aux organisations et aux collectivités inuites ainsi qu'aux gouvernements et aux institutions des Premières nations de donner à leurs citoyens les moyens d'exploiter les débouchés économiques, d'améliorer les programmes et les services et d'accroître le bien-être socioéconomique. Le Ministère fournit aux Inuit et aux Premières nations l'accès à ses programmes et à ses politiques, à des mesures législatives, à des processus administratifs et à des activités de renforcement des capacités afin qu'ils aient en main les ressources nécessaires pour améliorer la façon dont ils se gouvernent et leurs compétences en gestion financière.

Des institutions aideront les organisations et les collectivités inuites ainsi que les gouvernements et les institutions des Premières nations à gérer leurs ressources, à offrir des programmes et des services ainsi qu'à concevoir, mettre en œuvre et appliquer des politiques et des règlements avisés. Certaines institutions travaillent avec les gouvernements et d'autres partenaires dans des domaines comme la recherche, la gouvernance, l'éducation et l'environnement. Le Ministère appuie ces institutions en offrant du financement, en encourageant la recherche et en contribuant à leurs projets.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux veillent à établir les principes à la base d'une relation de coopération avec les organisations et les collectivités inuites ainsi qu'avec les gouvernements et les institutions des Premières nations. Pour ce faire, ils négocient et mettent en œuvre des ententes sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale; ils étudient les traités; ils mettent sur pied des processus visant l'établissement conjoint des priorités d'action. Les négociations contribuent à l'acquittement des obligations constitutionnelles, abordent la question des obligations légales historiques, encouragent le respect mutuel, favorisent l'édification de partenariats, facilitent la conception de programmes communs et limitent les conflits et les litiges. Les ententes procurent aux Inuit et aux Premières nations les outils dont ils ont besoin pour préserver leur culture et améliorer leur économie en établissant avec certitude

les droits sur les terres et les ressources, en offrant un dédommagement pour les erreurs passées et en apportant des précisions sur les pouvoirs inhérents à l'autonomie gouvernementale.

Affaires du Nord
Les progrès réalisés dans les programmes d'action pour les Autochtones et dans la création d'institutions pour le Nord sont l'amorce d'une revitalisation sociale et culturelle au sein des collectivités autochtones du Nord et contribuent à renforcer les partenariats essentiels à la croissance immédiate et future. Il est primordial d'accorder une attention particulière à ces priorités et de miser sur la capacité des gens du Nord de se gouverner eux-mêmes. La gouvernance dans le Nord revêt aussi une dimension internationale importante étant donné que certaines questions qu'elle soulève se jouent des frontières.

Modèle logique

Un modèle logique a été élaboré pour chaque résultat stratégique afin de mettre en contexte le rendement, de faire ressortir les résultats et d'établir des liens entre les ressources et les résultats.

Cette carte montrant l'enchaînement des résultats se fonde sur les cercles d'influence qu'on a décrits précédemment et permet aux lecteurs de voir concrètement le lien entre les ressources utilisées par AINC pour réaliser les activités, produire des extrants et améliorer les résultats obtenus en collaboration avec les partenaires et les collectivités clientes, comme les Inuit, les Premières nations et les gens du Nord. Les résultats en collaboration peuvent ensuite être associés aux résultats et objectifs stratégiques qui sont la raison d'être du Ministère.

Résultats à long terme	**Affaires indiennes et inuites** Créer des collectivités inuites et des gouvernements des Premières nations à la fois responsables, transparents, légitimes, représentatifs, qui confient des pouvoirs à leurs citoyens et entretiennent des relations financières et intergouvernementales bien étoffées. Voir à ce que les Inuit et les gens des Premières nations dirigent des institutions stables et efficaces, à l'écoute des besoins de la collectivité, adaptées à la réalité culturelle et capables d'endosser une plus grande autosuffisance des collectivités et des gouvernements. Établir des relations intergouvernementales et issues des traités avec les Premières nations et des relations intergouvernementales avec les Inuit qui misent sur la collaboration pour cheminer vers l'atteinte d'objectifs communs. **Affaires du Nord** Promouvoir l'exercice d'une saine gouvernance, la création d'institutions efficaces et l'établissement de relations de coopération.
Résultats intermédiaires	**Affaires indiennes et inuites** Mettre sur pied des processus et des mécanismes applicables aux collectivités inuites et aux gouvernements des Premières nations, qui favorisent la participation des citoyens et permettent de tenir les gouvernements responsables de leurs actions. Permettre aux collectivités inuites et aux gouvernements des Premières nations de prendre leurs propres décisions, de concevoir leurs propres programmes et d'en assumer la responsabilité et la prestation. Créer des collectivités inuites et des gouvernements des Premières nations plus autosuffisants, qui entretiennent des relations financières stables et prévisibles selon ce qui est énoncé dans les plans communautaires. Établir un réseau simplifié d'institutions, dirigées par les Inuit et les Premières nations, qui tiennent compte des besoins de la collectivité, assument des mandats précis et respectent une structure et des processus dictés par la collaboration. Faire en sorte que les gouvernements des Premières nations aient la même conception des relations historiques issues des traités. Régler les différends uniques (en plus de ceux découlant des politiques actuelles) au moyen des ententes sur lse revendications particulières. **Affaires du Nord** Renforcer les gouvernements du Nord et établir des processus intergouvernementaux efficaces dans le Nord. Resserrer les liens qu'entretiennent les différents ministères sur la scène internationale afin de régler les questions circumpolaires.

Résultats immédiats

Affaires indiennes et inuites
Obtenir des collectivités inuites et des gouvernements des Premières nations qu'ils mettent au point des structures de gouvernance efficaces, y compris des règles, des constitutions, des plans communautaires et des processus de recours.

Accroître la capacité des collectivités inuites et des gouvernements des Premières nations d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes.

Améliorer la collaboration entre les gouvernements et les institutions.

Prendre des arrangements concernant les transferts financiers selon les capacités des Inuit et des Premières nations, notamment encourager une utilisation plus judicieuse des sources génératrices de revenus.

Appuyer et créer des institutions attentives aux besoins de la collectivité et pourvues des éléments essentiels à la gestion et la fonction de contrôleur moderne.

Aider les institutions inuites et des Premières nations à exercer leurs principales fonctions publiques avec professionnalisme grâce à des normes et des programmes de formation communs.

Partager une même conception des relations historiques issues des traités, notamment obtenir un plus grand respect et une meilleure compréhension de la part du public.

Faire en sorte que le Centre canadien du règlement indépendant des revendications particulières prenne une décision concernant la mise en œuvre.

Négocier et mettre en œuvre étape par étape les ententes sur les revendications territoriales globales et sur l'autonomie gouvernementale.

Affaires du Nord
Concevoir et mettre en œuvre une stratégie complète pour le Nord grâce à la collaboration des gouvernements et des gens du Nord.

Accroître l'engagement, la participation et la collaboration de tous les organismes clés en ce qui a trait à la gouvernance dans le Nord et aux questions circumpolaires.

Responsabilité

Affaires indiennes et inuites
Sous-ministre adjoint, Revendications et Gouvernement indien.

Affaires du Nord
Sous-ministre adjoint, Affaires du Nord.

Activités de programme

Affaires indiennes et inuites
La gouvernance.

Les institutions.

Les relations de coopération.

Affaires du Nord
La gouvernance dans le Nord.

Analyse par activité de programme

LA GOUVERNANCE

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	en ETP	en millions de dollars	en ETP	en millions de dollars	en ETP
59,5	47	58,6	48	58,8	50

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Exercice d'une saine gouvernance en s'appuyant sur des mesures législatives, des programmes, des politiques et des processus administratifs qui favorisent la mise en place des collectivités inuites et des gouvernements des Premières nations stables, légitimes et efficaces, adaptés à la culture et responsables envers leurs citoyens.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Travailler en partenariat avec les Inuit, les Premières nations et les gens du Nord pour favoriser l'exercice d'une saine gouvernance, la création d'institutions efficaces et l'établissement de relations de coopération*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
Gouvernements responsables		
• Des collectivités inuites et des gouvernements des Premières nations plus responsables et capables d'élaborer des processus de gouvernance et de les appliquer plus judicieusement.	• Les processus de recours offerts aux collectivités. • Le nombre de demandes de financement présentées par des collectivités inuites et des Premières nations pour des projets liés à la gouvernance. • Le nombre de constitutions communautaires et autonomes ratifiées. • La mise en œuvre de politiques inuites et des Premières nations et de règlements locaux. • Le nombre de gouvernements ou de collectivités inuits et des Premières nations régis par une entente sur l'autonomie gouvernementale.	• Accroître le nombre de demandes de formation sur la gouvernance. • Accroître le nombre de constitutions communautaires et autonomes ratifiées. • Améliorer la transparence dans l'adoption et la mise en œuvre des politiques inuites et des Premières nations et des règlements locaux. • Accroître le nombre de collectivités inuites et des Premières nations régies par une entente sur l'autonomie gouvernementale.
Extrants		
• Une aide fournie aux Inuit et aux Premières nations pour la mise en œuvre et le maintien des processus de responsabilisation et pour l'élaboration de modèles de gouvernance.	• Le nombre de projets et d'activités financés liés à la gouvernance.	• Appuyer un plus grand nombre de projets liés à la gouvernance.
• La collaboration des employés d'AINC, des Inuit et des Premières nations à la mise en œuvre et à l'administration des processus de responsabilisation et à l'élaboration des modèles de gouvernance.	• Le degré de collaboration obtenu dans le cadre des projets et des activités liés à la gouvernance.	• Accroître le nombre de demandes d'aide présentées par les Inuit et les Premières nations.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Des gouvernements transparents et responsables servent mieux les citoyens et procurent une plus grande stabilité.

Deuxième résultat attendu		
Coopération, collaboration, regroupement et sensibilisation		
• Des collectivités inuites et des gouvernements des Premières nations efficaces, rentables et coopératifs, qui disposent de solides compétences et intègrent une masse critique de ressources.	• Des exemples de coopération, de collaboration, de regroupement et de sensibilisation observés dans le cadre de partenariats ou lors du partage de l'information.	• Créer de nouvelles institutions nationales et régionales. • Améliorer le partage de l'information. • Accroître le nombre de projets de regroupement.
Extrants		
• L'établissement et le maintien d'un réseau de relations au sein des collectivités inuites ou des Premières nations et l'élaboration de modèles de gouvernance.	• Des exemples de réseaux de relations au sein des collectivités inuites ou des Premières nations; des exemples de collaboration avec d'autres gouvernements; la mise sur pied de modèles de gouvernance résultant d'un travail collectif.	• Élargir le réseau de relations au sein des collectivités inuites ou des Premières nations et étudier les possibilités de regroupement ou de collaboration.
• La formation de groupes et d'associations voués à la défense des intérêts des collectivités inuites ou des Premières nations.	• Des ententes approuvées concernant le regroupement de collectivités ou de populations ayant droit aux services.	• Confier à AINC l'examen et la négociation des ententes de financement fondées sur des regroupements, si on en fait la demande.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
En ayant la possibilité de se regrouper, les Inuit et les Premières nations seront plus à même d'élaborer des programmes et des services plus efficaces et conçus pour endosser une plus grande autosuffisance.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Troisième résultat attendu		
Ententes de financement et relations financières		
• Des ententes de financement adaptées aux capacités des Inuit et des Premières nations en matière de gouvernance, fidèles aux priorités de la collectivité et fondées sur des critères de transparence, de prévisibilité et de responsabilisation plus adéquats.	• Des ententes de financement qui conviennent aux besoins des bénéficiaires.	• Examiner en permanence la pertinence des ententes de financement.
Extrants		
• Développement d'une politique plus cohérente et transparente avec la participation des représentants de Premières nations.	• Politique approuvé.	• Approbation d'ici Juin 2005.
• L'évaluation de la nécessité d'autres types d'autorisations de financement.	• L'approbation des résultats de l'évaluation des modes optionnels de financement et des paiements de transfert souples, menée par la Direction générale de l'évaluation et de la vérification interne du Ministère.	• Obtenir une approbation d'ici à juin 2006.
	• La formulation des recommandations et d'un plan d'action, en réponse à l'évaluation des modes optionnels de financement et des paiements de transfert souples.	• Terminer les travaux d'ici à mars 2007.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
En greffant aux ententes actuelles un ensemble plus complet d'autorisations de financement, on permettra aux bénéficiaires de choisir, parmi la diversité des options offertes, celle qui convient le mieux à leurs capacités et qui leur sera d'une plus grande aide dans leur cheminement vers la gouvernance.

LES INSTITUTIONS

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
477,0	297	476,5	310	479,8	329

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Assistance fournie aux Premières nations pour les aider à payer les coûts liés à la gouvernance locale et à l'autonomie gouvernementale ainsi qu'à l'administration des services financés par le Ministère. Cette aide se veut une base de financement stable pour les institutions au sein desquelles les Premières nations et les Inuits sont bien représentés pour faciliter l'efficacité de la gouvernance communautaire et l'efficience de la prestation des services.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Travailler en partenariat avec les Inuit, les Premières nations et les gens du Nord pour favoriser l'exercice d'une saine gouvernance, la création d'institutions efficaces et l'établissement de relations de coopération*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
Coopération, collaboration, regroupement et sensibilisation		
• Des institutions plus efficaces grâce à la coopération, à la collaboration et au regroupement au sein des collectivités inuites et des Premières nations et avec d'autres gouvernements.	• Des exemples de coopération, de collaboration, de regroupement et de sensibilisation observés dans le cadre de partenariats ou lors du partage de l'information.	• Créer de nouvelles institutions nationales et régionales. • Améliorer le partage de l'information. • Accroître le nombre de projets de regroupement.
• L'acquisition par les Inuit, les Premières nations et la population en général d'une plus grande connaissance des institutions et des rôles qu'elles assument grâce à un recours à ces institutions ou à la consultation de matériel éducatif les concernant.	• Des exemples illustrant une bonne connaissance des institutions et des rôles qu'elles assument.	• Approfondir la connaissance des institutions et des rôles qu'elles assument.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Extrants		
• Le recensement des modèles institutionnels qui réussissent bien et le partage de renseignements sur les pratiques exemplaires avec les collectivités inuites et des Premières nations.	• La quantité et la qualité des documents ministériels qui portent sur les modèles institutionnels et les pratiques exemplaires. • La distribution et l'accessibilité des documents ministériels qui portent sur les institutions et les rôles qu'elles assument.	• Calculer, d'ici à mars 2006, le nombre d'activités nationales et régionales lancées pour favoriser l'essor des institutions. • Répertorier la documentation portant sur les modèles institutionnels et les pratiques exemplaires. • Relever, d'ici à mars 2006, les moyens utilisés pour étendre l'accès à l'information et assurer une distribution à grande échelle.
• La poursuite du recensement des institutions inuites et des Premières nations afin de dresser l'inventaire de tous les services de soutien offerts à l'heure actuelle et de relever les lacunes à combler dans ce domaine.	• Le recensement des institutions nationales, régionales et locales.	• Terminer le recensement d'ici à mars 2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? La force des gouvernements repose sur des institutions dynamiques reconnues par les collectivités.		
Deuxième résultat attendu		
Création d'institutions et soutien		
• La création, en collaboration avec les Inuit et les Premières nations, d'institutions nationales, régionales et locales qui s'intéressent à l'administration publique; le soutien offert à ces institutions.	• L'état d'avancement (pourcentage, nombre et qualité) des travaux d'élaboration et de mise en œuvre des nouvelles institutions.	• Poursuivre la création et la mise en œuvre des nouvelles institutions.
Extrants		
• La rédaction d'un projet de loi qui sera soumis à l'étude du Parlement. • La réalisation d'activités ministérielles favorisant la mise en place des nouvelles institutions.	• L'établissement de nouvelles institutions chargées des questions financières et statistiques, de la gouvernance et de la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales.	• Créer une institution de la gestion financière et de la statistique durant l'exercice 2005–2006. • Créer un centre indépendant de gouvernance des Premières nations en 2005–2006. • Créer de nouvelles institutions en vertu des ententes avec le peuple tlicho et avec l'Association des Inuit du Labrador en 2005–2006. • Doter AINC d'un secrétariat de relations avec les Inuit.
• Une meilleure communication des changements engendrés par la création des institutions et par le renforcement des responsabilités administratives des Inuit et des Premières nations; une plus grande compréhension de ces changements par les collectivités inuites et des Premières nations, AINC, les autres ministères du gouvernement, les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres intervenants.	• L'analyse des données de façon à évaluer le niveau de communication et de compréhension. • Le nombre de forums de discussion mis sur pied pour faciliter le partage de l'information et les échanges sur les pratiques exemplaires.	• Procéder à l'analyse des données d'ici à 2006. • Répertorier les forums de discussion et relever les lacunes à combler dans ce domaine.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Les gouvernements se fient à l'efficacité de leurs institutions. C'est pourquoi il importe de donner aux institutions l'appui dont elles ont besoin et de créer de nouvelles institutions là où c'est nécessaire.		
Troisième résultat attendu		
Compétences professionnelles au sein des institutions		
• Une fonction publique professionnelle qui offre des conseils éclairés et met en œuvre les décisions.	• Dans les domaines d'intérêt commun, le pourcentage de fonctionnaires inuits et des Premières nations qui respectent les normes établies.	• Dans les domaines d'intérêt commun, augmenter le pourcentage de fonctionnaires inuits et des Premières nations qui respectent les normes établies.
Extrant		
• Un soutien financier offert aux institutions pour appuyer la formation et le perfectionnement professionnel.	• Le classement (pourcentage, nombre et qualité) des associations professionnelles inuites et des Premières nations ayant bénéficié de la formation et du perfectionnement. • Le nombre de participants à la formation professionnelle.	• Élaborer des processus pour mesurer les indicateurs de progrès d'ici à mars 2006. • Déterminer, à partir des bases de données, les progrès réalisés dans le perfectionnement professionnel d'ici à mars 2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Les institutions efficaces s'en remettent à une main-d'œuvre professionnelle et hautement qualifiée.		

LES RELATIONS DE COOPÉRATION

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
222,7	528	189,9	466	183,3	469

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Développement de relations intergouvernementales et découlant des traités avec les Premières nations et les Inuits qui sont empreintes de collaboration et de productivité, en vue d'optimiser la poursuite et l'atteinte des objectifs communs; réconciliation des intérêts autochtones et autres par la recherche, l'évaluation, la négociation et la mise en œuvre d'ententes de revendication et d'autonomie gouvernementale; quête d'interprétations communes en ce qui concerne la relation découlant des traités historiques; et élaboration d'arrangements législatifs et administratifs qui tiennent compte de l'évolution des capacités de gouvernance et des relations.

Définitions

- *Les revendications particulières désignent les griefs historiques présentés par une Première nation contre le Canada. Elles concernent l'administration des terres ou d'autres biens des Indiens ou le manquement aux obligations prévues dans les traités historiques.*
- *Les revendications spéciales sont présentées par des groupes autochtones qui ne sont pas visés par les politiques actuelles sur les revendications mais qui peuvent, pour des raisons juridiques et politiques péremptoires, vouloir négocier un règlement, ce qui exige souvent un mandat du Cabinet.*
- *Les revendications globales sont des traités modernes qui mettent en jeu des questions irrésolues concernant les droits et les titres ancestraux; elles visent notamment la propriété, l'utilisation et la gestion des terres et des ressources.*
- *Les ententes sur l'autonomie gouvernementale sont négociées conformément à la Politique sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale du Canada, soit dans le cadre des négociations portant uniquement sur l'autonomie gouvernementale, soit dans le cadre des négociations portant sur les revendications territoriales globales.*
- *Les mesures de mise en œuvre désignent les démarches qui doivent être entreprises dans certains cas, selon ce qui a été convenu lors de l'une ou l'autre des négociations décrites précédemment.*
- *Le règlement des différends concerne la résolution des griefs déposés par des groupes autochtones dans le cadre d'un litige ou d'un arbitrage.*
- *Les traités historiques sont des ententes signées entre 1701 et 1923 par la Couronne et les Premières nations; ils visaient au départ à sceller des alliances militaires et sont devenus, plus tard, des ententes concernant la colonisation du territoire.*

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Travailler en partenariat avec les Inuit, les Premières nations et les gens du Nord pour favoriser l'exercice d'une saine gouvernance, la création d'institutions efficaces et l'établissement de relations de coopération*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
Traités historiques		
• La consolidation des relations issues des traités grâce aux tables de discussion exploratoire sur les traités et aux travaux des commissions des traités.	• Des rapports, des études et des recommandations préparés conjointement par les commissions des traités et par les participants aux tables de discussion exploratoire et dans lesquels on énonce une même interprétation des traités.	• Établir de nouvelles commissions des traités et de nouvelles tables de discussion exploratoire sur les traités; appuyer de façon continue les travaux confiés conjointement aux commissions des traités et aux tables de discussion exploratoire. • Discuter avec les Premières nations du mandat du Bureau du commissaire aux traités et des tables de discussion exploratoire sur les traités en Saskatchewan en prévision du prochain mandat, renouvelé en 2007.
	• La recherche conjointe menée pour étayer les débats aux tables de discussion exploratoire, conformément à ce qui est prévu dans les plans de travail annuels des tables de discussion.	• Réaliser des projets de recherche conjoints.
• La compréhension par le public canadien de l'importance des traités historiques.	• Le degré de participation des professionnels, du public et des membres des Premières nations aux activités d'information sur les traités. • Le degré de participation aux célébrations commémorant la signature des traités, aux journées consacrées aux traités et aux autres activités publiques marquant le renouvellement des traités.	• S'assurer que le public canadien comprend bien l'importance des traités historiques et y est favorable. • Atteindre un haut degré de participation des Premières nations et du grand public canadien aux célébrations commémorant la signature des traités, aux journées consacrées aux traités et à d'autres activités semblables.
• Un engagement à collaborer à la création de nouvelles commissions des traités.	• La création d'une commission des traités en Alberta de concert avec les Premières nations.	• Discuter avec les Premières nations en Alberta et avec le gouvernement de la province afin d'obtenir un consensus au sujet de la création d'une commission des traités en Alberta.
Extrants		
• La mise en place de la Commission des traités du Manitoba.	• La nomination du commissaire et le début de son mandat.	• Relancer les activités de la Commission avant le 31 mars 2006.
• La commémoration du centenaire des traités nos 9 et 10.	• Le déroulement des cérémonies.	• Procéder aux cérémonies prévues pour les étés 2005 et 2006.
• La sensibilisation du public.	• L'élaboration de matériel didactique et la tenue d'ateliers.	• Élaborer du matériel didactique et organiser des ateliers d'ici à mars 2006.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Les traités historiques constituent un bon point de départ pour former un partenariat solide et porteur d'avenir avec les Premières nations.

Deuxième résultat attendu		
Revendications particulières et spéciales		
• L'acquittement des obligations juridiques historiques non réglées au moyen des négociations sur les revendications particulières entre les Premières nations et les gouvernements fédéral et provinciaux.	• La conclusion des négociations sous forme de règlements. • La réduction du nombre de revendications particulières en suspens.	• Exécuter les processus en respectant les échéances fixées dans les ententes protocolaires individuelles. • Conclure des règlements et réduire, par le fait même, le nombre de revendications particulières en suspens.
• Le traitement des revendications spéciales au moyen de négociations entre les Premières nations et les gouvernements fédéral et provinciaux.	• La réduction du nombre de revendications spéciales en suspens.	• Conclure des règlements et réduire, par le fait même, le nombre de revendications spéciales en suspens.
• L'établissement du Centre canadien du règlement indépendant des revendications particulières des Premières nations, la compréhension de son rôle et le recours à ses services par les Premières nations.	• Le recours aux services du Centre par les Premières nations. • Des consultations menées auprès des Premières nations afin d'évaluer la compréhension du processus instauré par le Centre.	• Faire en sorte que le Centre canadien du règlement indépendant des revendications particulières des Premières nations prenne une décision concernant la mise en œuvre la *Loi sur le règlement des revendications particulières* d'ici à mars 2006.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Extrants		
• La participation du gouvernement fédéral aux négociations.	• La participation des équipes fédérales aux négociations des revendications jugées légitimes.	• Se consacrer à cette activité de façon continue.
• L'élaboration des politiques et la définition des mandats.	• La revue annuelle des travaux réalisés aux tables de négociation et des contrats des négociateurs fédéraux. • L'évaluation des progrès accomplis dans les négociations sur les revendications particulières par rapport à ce qui est prévu dans les plans de travail.	• Connaître d'importants progrès aux tables de négociation notamment grâce à l'efficacité des équipes fédérales.
• La mise sur pied du Centre canadien du règlement indépendant des revendications particulières des Premières nations.	• La mise sur pied du Centre canadien du règlement indépendant des revendications particulières des Premières nations.	• Faire en sorte que le Centre canadien du règlement indépendant des revendications particulières des Premières nations prenne une décision concernant la mise en œuvre la *Loi sur le règlement des revendications particulières* d'ici à mars 2006.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Le règlement des revendications particulières et spéciales jette les bases d'une relation de collaboration qui tient compte des droits issus des traités et des obligations juridiques historiques.

Troisième résultat attendu

Ententes sur les revendications globales et autonomie gouvernementale		
• La conciliation de la préexistence des sociétés autochtones au Canada et de la souveraineté de la Couronne au moyen de négociations avec les provinces, les Inuit et les Premières nations. • La certitude quant à la propriété et au droit d'utilisation des terres et des ressources; l'instauration d'un environnement clair et prévisible pour l'exercice de l'autonomie gouvernementale des Premières nations. • La conclusion d'ententes sur les revendications territoriales globales et sur l'autonomie gouvernementale avec les collectivités inuites et des Premières nations.	• L'atteinte de jalons importants menant à la conclusion des ententes sur les revendications territoriales globales et sur l'autonomie gouvernementale (par exemple, les ententes définitives, les ententes de principe, les ententes de traités progressives, les ententes sur les mesures provisoires et les accords-cadres).	• Obtenir l'entière participation des gouvernements fédéral et provinciaux et des Premières nations aux négociations de revendications semblables à celles qui se sont déroulées dans l'Atlantique (l'affaire Marshall) d'ici à 2008–2009. • Conduire à bon terme le processus entourant l'Accord-cadre définitif du Yukon en 2005–2006. • Conclure et ratifier les principales ententes définitives en négociation. • Signer l'Accord cadre sur l'exercice des pouvoirs avec la nation Anishinabek au printemps ou à l'été 2005. • Mener à bien les négociations sur les compétences inhérentes à l'autonomie gouvernementale d'ici à juin 2005; terminer la rédaction de l'entente définitive sur l'autonomie gouvernementale d'ici à décembre 2005. • Mettre en vigueur les accords sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale du peuple tlicho et de l'Association des Inuit du Labrador à l'été 2005 et à l'hiver 2006 respectivement. • Mener à bien les négociations des ententes définitives avec la Première nation Maa-nulth, les Lheidli T'enneh, les Sliammon et la bande indienne Tsawwassen en Colombie-Britannique d'ici à mars 2006.
Extrants		
• La participation à des négociations fructueuses. • L'élaboration de politiques et la définition des mandats de négociation.	• L'acces aux ressources allouées aux fins de négociation et la définition des mandats de négociation. • La revue annuelle des travaux réalisés aux tables de négociation et des contrats des négociateurs fédéraux. • L'évaluation des progrès accomplis dans les négociations sur les revendications particulières par rapport à ce qui est prévu dans les plans bilatéraux et tripartites. • L'accessibilité à un plus vaste éventail de mesures stratégiques efficaces conçues pour régler la question des droits ancestraux et des droits issus des traités, résultat d'un dialogue entre le gouvernement fédéral, les organisations autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux.	• Connaître d'importants progrès aux tables de négociation notamment grâce à l'efficacité des équipes fédérales.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
La conclusion des négociations sur les revendications territoriales globales et sur l'autonomie gouvernementale procure aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux groupes autochtones la possibilité de définir eux-mêmes la nature de leurs relations au lieu d'en laisser le soin aux tribunaux. Elle tient compte du fait que l'établissement de relations de coopération avec les Autochtones passe par le règlement de la question des droits ancestraux et des droits issus des traités. Elle ramène la question plus générale de savoir quelle stratégie le Canada, en tant qu'État-nation, devrait adopter pour reconnaître et confirmer l'existence des droits ancestraux et des droits issus des traités tels qu'ils sont énoncés à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Quatrième résultat attendu **Mise en œuvre des ententes sur les revendications globales et sur l'autonomie gouvernementale**		
• La négociation des plans de mise en œuvre et des ententes de financement pour faire suite à la conclusion des ententes définitives entre les Inuit, les Premières nations et les gouvernements provinciaux.	• Des plans de mise en œuvre et des ententes de financement signés.	• Exécuter les processus en respectant les échéances fixées dans les plans de travail individuels. • Relancer les négociations sur le Contrat se rapportant à la mise en œuvre de l'accord définitif du Nunavut avant mars 2006.
• La mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale.	• Le dépôt au Parlement des rapports annuels sur les activités de mise en œuvre. • Des examens périodiques détaillés de la mise en œuvre.	• Réaliser des activités de mise en œuvre conformément à ce qui est prévu dans les plans de mise en œuvre et dans les ententes. • Mener les examens à terme en respectant les échéances fixées pour la renégociation des plans et des ententes.
Extrants		
• La définition des positions à adopter dans les négociations et la participation aux négociations.	• L'achèvement des plans de mise en œuvre et leur renégociation.	• Outre les quatre ententes en Colombie-Britannique, conclure des ententes sur l'autonomie gouvernementale avec les Conseils unis des Anishinabek et avec les collectivités de Déline.
• La mise en œuvre des ententes et l'octroi de financement.	• La mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale. • Le transfert de fonds comme il est stipulé dans les ententes de financement.	• Mettre en œuvre de façon continue toutes les ententes sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale. • Verser de façon continue les fonds selon les obligations contractées.
• La participation à des exercices de surveillance multipartites et à des processus de suivi afin de vérifier que les obligations énoncées dans le plan de mise en œuvre sont bel et bien respectées.	• La présentation aux autres intervenants de rapports concernant les activités réalisées par les organismes de mise en œuvre au nom du gouvernement fédéral. • Le suivi systématique des activités de mise en œuvre du gouvernement fédéral.	• Se consacrer de façon continue à cette activité au moins une fois l'an ou selon ce qui a été convenu. • Discuter de façon continue avec les partenaires afin de trouver un moyen de produire des rapports davantage axés sur les résultats, comme le recommande la vérificatrice générale. • Maintenir à jour une base de données.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
La mise en œuvre fructueuse des ententes permet de resserrer les liens de coopération qui ont pris forme durant les négociations sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale.

LA GOUVERNANCE DANS LE NORD

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
13,8	58	13,8	58	13,8	59

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Soutien du renforcement des gouvernements nordiques par le transfert de responsabilités de type provincial, par des mécanismes intergouvernementaux efficaces de collaboration et de gestion des questions stratégiques, et par la consolidation de la collaboration intergouvernementale de niveau international pour ce qui est des questions circumpolaires.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Travailler en partenariat avec les Inuit, les Premières nations et les gens du Nord pour favoriser l'exercice d'une saine gouvernance, la création d'institutions efficaces et l'établissement de relations de coopération*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Une stratégie exhaustive pour le Nord applicable aux trois territoires du Canada.	• L'atteinte de jalons clés convenus dans la Stratégie.	• Atteindre cet objectif durant l'exercice 2005–2006.
Extrant		
• L'élaboration et la mise en œuvre du cadre définitif de la Stratégie pour le Nord et des mesures afférentes.	• La mise sur pied d'un processus de consultation éprouvé. • L'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie.	• Terminer les consultations et ajouter les renseignements pertinents au Cadre d'une stratégie pour le Nord d'ici au printemps 2005. • Lancement de la Stratégie pour le Nord d'ici à la fin du premier semestre de 2005.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Un processus de consultation efficace est gage de la réussite de tout programme et de toute stratégie. En s'inspirant des commentaires du public, le gouvernement peut parfaire ses stratégies et ses programmes et leur donner une orientation plus juste. De cette façon, il parvient à répondre aux besoins propres à une province, à un territoire ou à une région tout en continuant de s'acquitter de son mandat.

La façon dont les régions mettent à exécution et supervisent la Stratégie pour le Nord, ou n'importe quelle autre mesure, influence grandement les chances de réussite du processus d'élaboration et de mise en œuvre.

Deuxième résultat attendu		
• Le transfert des responsabilités de type provincial aux gouvernements du Nord.	• L'atteinte de jalons clés dans le transfert des responsabilités de type provincial aux gouvernements du Nord.	• Se consacrer à cet objectif de façon continue de 2005 à 2008.
Extrants		
• La négociation d'une entente de principe et d'une entente définitive sur le transfert des responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest.	• L'approbation de l'entente de principe et du mandat de négociation d'une entente définitive.	• Conclure l'entente de principe prévue pour le printemps 2005. • Obtenir l'approbation du mandat de négociation d'une entente définitive d'ici à l'été 2005. • Conclure l'entente définitive à la fin de 2006.
• La négociation du transfert des responsabilités au Nunavut.	• L'approbation du mandat de négociation d'une entente sur le transfert des responsabilités. • La nomination d'un négociateur fédéral en chef.	• Obtenir l'approbation du mandat de négociation d'une entente d'ici à décembre 2005. • Procéder à la nomination du négociateur fédéral en chef à l'hiver 2006.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Dans toute négociation sur le transfert des pouvoirs aux gouvernements territoriaux, il importe avant tout d'obtenir les approbations exigées. Ces autorisations permettent au gouvernement d'évaluer les coûts éventuels et les ressources requises. D'ailleurs, le ministère responsable doit obligatoirement se prêter à cet exercice pour pouvoir former l'équipe chargée des négociations.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Troisième résultat attendu		
• Une plus grande capacité de gérer les questions circumpolaires et internationales qui ont des répercussions sur le Nord canadien; une plus grande capacité d'exploiter les possibilités socioéconomiques que la région circumpolaire est en voie d'offrir.	• De meilleures compétences, connaissances et capacités pour pouvoir exploiter les nouvelles possibilités socioéconomiques.	• Se consacrer à cet objectif de façon continue de 2005 à 2008.
Extrants		
• Des liens solides avec des institutions internationales à fort potentiel et un bon réseau de relations bilatérales et multilatérales pour favoriser la coopération circumpolaire.	• La participation canadienne aux prochaines réunions des hauts représentants du Conseil de l'Arctique, présidé par la Russie; un appui constant pour assurer la participation des résidants du Nord et des Autochtones aux travaux du Conseil de l'Arctique et au Programme de coopération de l'Arctique avec la Russie.	• Planifier et élaborer du matériel à l'intention des hauts représentants des pays de l'Arctique; tenir deux réunions annuelles de 2005 à 2008.
• La progression vers l'atteinte des principaux objectifs du Canada, au cours du mandat de présidence de la Russie.	• La participation aux activités du Conseil de l'Arctique au cours du mandat de présidence de la Russie; la prise en compte, dans les travaux du Conseil de l'Arctique, des résultats de l'Évaluation de l'impact du changement climatique dans l'Arctique et des conclusions du *Rapport sur le développement humain dans l'Arctique*; la participation aux activités consécutives à l'Évaluation de l'impact du changement climatique dans l'Arctique et au *Rapport sur le développement humain dans l'Arctique*; la collaboration au lancement du Plan stratégique pour la protection des milieux marins de l'Arctique.	• Contribuer au processus consultatif interministériel, assurant ainsi au Canada une participation aux activités importantes du Conseil de l'Arctique durant les deux années du mandat de présidence de la Russie, à commencer par la participation à la première réunion des hauts représentants des pays de l'Arctique au printemps 2005.
• Le resserrement des liens entre les populations du Nord du Canada et les populations du Nord de la Russie.	• Le soutien à la création de l'Association des municipalités circumpolaires et de la chambre de commerce circumpolaire; la tenue d'ateliers ciblés; l'échange de connaissances avec les partenaires russes sur les processus utilisés pour suivre l'évolution de la situation socio-économique, sur l'administration des sociétés d'exploitation pétrolière et gazière et sur les relations intergouvernementales.	• Tenir une réunion d'inauguration de l'Association des municipalités circumpolaires en février 2005; coordonner le prochain atelier sur le fédéralisme, le droit et les peuples autochtones, qui se tiendra à Irkoutsk, en Sibérie de l'Est, en septembre 2005; élaborer, d'ici à décembre 2006, un système de surveillance viable dont les gouvernements régionaux russes se serviront pour suivre les changements d'ordre socio-économique, environnemental ou autre qui ont une incidence sur les peuples autochtones dans le Nord de la Russie; sur l'initiative conjointe du Canada et de la Russie, établir un centre d'information et de services aux entreprises d'ici à mars 2005; aider à la création de la chambre de commerce circumpolaire en 2005 et à l'élaboration du plan d'action afférent.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
La coopération internationale en ce qui a trait aux questions circumpolaires a permis la conception et l'adoption de mesures rigoureuses ayant pour but d'aborder les problèmes qui portent préjudice à l'Arctique canadien et aux personnes qui y vivent, notamment la contamination de la chaîne alimentaire arctique. Une telle coopération a aussi servi de tribune de discussion, permettant aux gens du Nord, y compris les organisations autochtones, et à d'autres collectivités arctiques de partout dans le monde de concerter leurs efforts afin d'avoir voix au chapitre dans les décisions qui ont des répercussions sur leur vie et d'échanger sur un large éventail de sujets d'intérêt (par exemple, les politiques, la culture et l'économie).

Leçons apprises et points à améliorer

La gouvernance

Pour se doter des outils nécessaires à l'établissement et au maintien de gouvernements solides et responsables, les collectivités inuites et des Premières nations se fient à un financement suffisant, fiable et opportun. Ce financement leur permettra aussi d'établir un réseau de relations et de créer d'autres forums pour échanger sur les pratiques exemplaires et améliorer leurs compétences professionnelles. L'atteinte de tels objectifs exige une bonne coordination des activités des divers intervenants, notamment les collectivités et les organisations inuites et des Premières nations, AINC, les autres ministères, les organismes centraux et les autres gouvernements.

Les institutions

Il importe de bien connaître ce qui existe actuellement en matière d'institutions au sein des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, du secteur privé et des collectivités inuites et des Premières nations. Le rôle que chacune de ces institutions exerce doit aussi être bien compris de manière à renforcer la collaboration à l'interne et avec les gouvernements. Une telle connaissance permettra de déterminer si le besoin de créer de nouvelles institutions se fait sentir. La réalisation de ces objectifs exige une meilleure coordination au sein du Ministère, des autres ministères fédéraux et d'autres gouvernements.

Les relations de coopération

Le Ministère doit se tenir au fait des priorités respectives des collectivités inuites et des Premières nations et il doit travailler plus étroitement avec elles à la poursuite de leurs objectifs communs. Une leçon peut être tirée des nombreuses années passées à mettre en œuvre des ententes sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale : l'acquittement de nos obligations passe par le renouvellement des relations avec les collectivités inuites et des Premières nations. Certains problèmes ont mis en évidence la nécessité de définir plus clairement la nature des plans de mise en œuvre et des processus de révision et de renouvellement ainsi que leur champ d'application.

Les discussions exploratoires avec les Premières nations visées par les traités historiques sont favorables au partage d'une même vision des choses et au renouvellement des relations.

Compte tenu du fait que, d'une région à l'autre, les peuples autochtones au Canada composent avec des réalités extrêmement différentes, il serait inutile de chercher une approche universelle pour régler la question des droits ancestraux et des droits issus des traités des différents groupes au pays. Chaque groupe autochtone se distingue par sa culture, ses coutumes et ses traditions. Aussi, les provinces et les territoires ont leur propre opinion et position sur la façon de régler les revendications et de consentir à l'autonomie gouvernementale. En outre, ce qui s'est produit dans le domaine du droit constitutionnel depuis 1982 nous a permis de mieux comprendre la nature et la portée des droits ancestraux et des droits issus des traités. Les progrès sur le plan juridique et l'expérience acquise aux tables de négociation incitent les gouvernements et les groupes autochtones à songer à de nouvelles approches, comme la reconnaissance des droits ancestraux avant de conclure une entente définitive, la tenue de consultations et la reconnaissance des droits des groupes autochtones dans le cadre des négociations ainsi que des solutions pour accélérer les négociations.

Les traités historiques, les ententes sur les revendications territoriales et les ententes sur l'autonomie gouvernementale sont à la base des relations de coopération qui tiennent compte des droits ancestraux, des droits issus des traités et des obligations juridiques de longue date non acquittées. Ils procurent aussi la certitude quant aux droits sur les terres et les ressources et apportent des précisions sur les pouvoirs inhérents à l'autonomie gouvernementale. Ces relations de coopération sont entre autres le résultat des ententes négociées. La négociation des ententes sur les revendications territoriales globales et particulières et sur l'autonomie gouvernementale est un processus complexe qui exige un engagement à long terme de toutes les parties concernées. Les négociations sont souvent très délicates et portent sur des questions dont la nature et la portée sont telles qu'il faut de nombreuses années pour parvenir à un règlement. Étant donné que l'établissement de relations fait intervenir deux ou même trois parties, les équipes fédérales n'ont pas le pouvoir unilatéral de déterminer l'issue des négociations. Autrement dit, si les négociations piétinent, il est possible que l'une ou l'autre des parties n'y puisse rien.

LES GENS

Améliorer le bien-être des personnes et des familles inuites et des Premières nations et les résidents du Nord

De quoi s'agit-il?

Affaires indiennes et inuites

Les Inuit et les gens des Premières nations comptent parmi les [illegible] recherches, les secteurs les plus susceptibles d'[illegible] tion et le développement économique. Cependant, [illegible] sans services de santé efficaces pour aider les enfants à [illegible] familles, un système d'enseignement ne pourra [illegible] Parallèlement, pour être aptes à tirer le maximum [illegible] miques et des possibilités d'emploi les personnes, [illegible] vites ont besoin de vivre en santé dans un [illegible]

Le résultat stratégique dont il est question ici [illegible] nement du Canada d'offrir aux Inuit et aux Premières [illegible] qui s'apparentent raisonnablement, en qualité et en [illegible] fournis aux autres Canadiens dans une situation [illegible] collectivités inuites et des Premières nations de [illegible] directement sur leur qualité de vie.

Comme l'illustre la figure 5, les activités qui s'intègrent [illegible] essentiels dont une personne peut se prévaloir à [illegible] bien-être individuel — et, par ricochet, le bien-être de la [illegible] distincts mais liés entre eux. La gestion des affaires [illegible] testamentaire, et l'acquittement des obligations [illegible]

Figure 5 Les gens

Résultat stratégique : LES GENS

Améliorer le bien-être des personnes et des familles pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord

Dépenses prévues : 2 976,8 millions de dollars en 2005-2006; 3 060,5 millions de dollars en 2006-2007; 3 171,6 millions de dollars en 2007-2008

De quoi s'agit-il?

Affaires indiennes et inuites

Les Inuit et les gens des Premières nations comptent parmi les groupes les plus défavorisés au Canada. Selon certaines recherches, les secteurs les plus susceptibles d'améliorer de façon durable la qualité de vie des collectivités sont l'éducation et le développement économique. Cependant, sans services sociaux et sans services de santé efficaces pour aider les enfants d'âge scolaire et leurs familles, un système d'enseignement ne pourra jamais être optimisé. Parallèlement, pour être aptes à tirer le maximum des débouchés économiques et des possibilités d'emploi, les personnes, les familles et les collectivités ont besoin de vivre en santé dans un environnement stable et sécuritaire.

Créer, en collaboration avec les Inuit, les Premières nations et d'autres partenaires, un ensemble cohérent de processus interministériels visant à faciliter l'élaboration des politiques, la conception des programmes et la prestation des services; élaborer conjointement des cadres de gestion et de responsabilisation qui favorisent et évaluent l'efficacité et les résultats grâce à des indicateurs de rendement établis d'un commun accord.

Le résultat stratégique dont il est question ici concerne l'objectif du gouvernement du Canada d'offrir aux Inuit et aux Premières nations des services qui s'apparentent raisonnablement, en qualité et en quantité, à ceux qui sont fournis aux autres Canadiens dans une situation semblable. L'atteinte de ce résultat stratégique permet aussi aux collectivités inuites et des Premières nations de gérer les politiques, les programmes et les services qui influent le plus directement sur leur qualité de vie.

Comme l'illustre la figure 5, les activités qui s'intègrent à ce résultat stratégique créent une gamme complète de services essentiels dont une personne peut se prévaloir à différentes périodes de sa vie. Les services conçus pour favoriser le bien-être individuel — et, par ricochet, le bien-être de la famille et de la collectivité — sont représentés par des cercles distincts mais liés entre eux. La gestion des affaires individuelles, allant de l'enregistrement des naissances à la planification testamentaire, et l'acquittement des obligations découlant des lois et des traités forment le cercle extérieur et constituent les services de base. Le cercle intermédiaire renferme les services sociaux par lesquels on s'assure que les besoins essentiels sont comblés. Enfin, les services d'éducation qui favorisent le renforcement de l'autonomie forment le cercle intérieur.

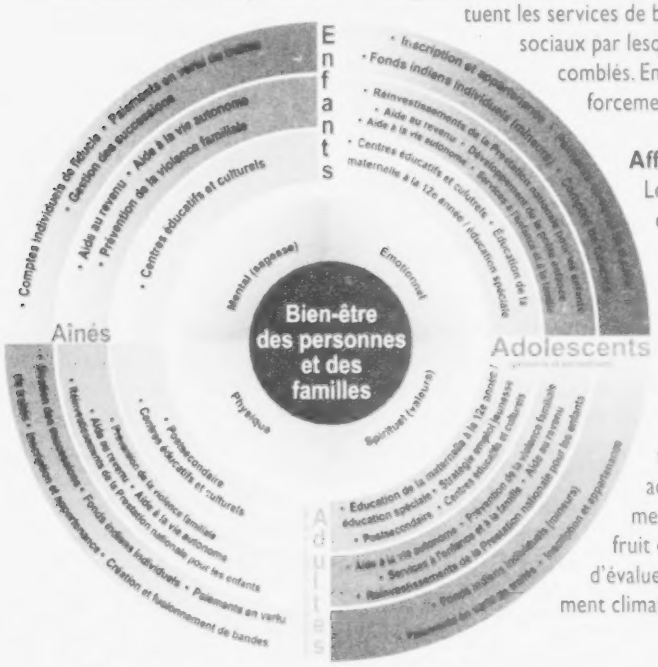

Figure 5. Les gens

Affaires du Nord

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont le défi de trouver les méthodes les plus efficaces pour offrir aux personnes vivant dans les collectivités éloignées du Nord canadien les moyens physiques et financiers d'accéder, en tout temps, à une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs. De nombreux facteurs influent sur la sécurité alimentaire, notamment le prix des aliments importés et la consommation prudente des aliments traditionnels. Sur un plan plus général, les scientifiques acquièrent de nouvelles connaissances sur le changement climatique et ses répercussions dans l'Arctique. Le fruit de leur recherche montre l'importance d'élaborer, d'évaluer et d'adopter des stratégies d'adaptation au changement climatique à l'intention du Nord.

Modèle logique

Un modèle logique a été élaboré pour chaque résultat stratégique afin de mettre en contexte le rendement, de faire ressortir les résultats et d'établir des liens entre les ressources et les résultats.

Cette carte montrant l'enchaînement des résultats se fonde sur les cercles d'influence qu'on a décrits précédemment et permet aux lecteurs de voir concrètement le lien entre les ressources utilisées par AINC pour réaliser les activités, produire des extrants et améliorer les résultats obtenus en collaboration avec les partenaires et les collectivités clientes, comme les Inuit, les Premières nations et les gens du Nord. Les résultats en collaboration peuvent ensuite être associés aux résultats et objectifs stratégiques qui sont la raison d'être du Ministère.

Résultats à long terme	**Affaires indiennes et inuites** Améliorer le bien-être des personnes et des familles.
	Confier aux gouvernements des Premières nations pleins pouvoirs sur les listes de bandes ou la liste des membres.
	Déléguer aux gouvernements des Premières nations toutes les responsabilités liées à la gestion et à l'administration de l'argent des Indiens.
	Déléguer aux gouvernements des Premières nations toutes les responsabilités liées à l'administration des successions et les pouvoirs afférents en apportant des modifications à la loi.
	Continuer d'honorer les obligations concernant les annuités et les allocations conformément à ce qui est prévu dans les traités.
	Offrir un enseignement de qualité, enrichi par des régimes scolaires et des partenariats, afin d'améliorer le taux de réussite scolaire.
	Confier aux Inuit et aux Premières nations des pouvoirs sur les politiques, les programmes et les services qui ont une incidence directe sur leur qualité de vie.
	Affaires du Nord Assurer la santé des collectivités du Nord.
Résultats intermédiaires	**Affaires indiennes et inuites** Appuyer et faciliter le transfert de toutes les responsabilités liées à l'inscription et à la gestion des listes de bandes aux mains des Premières nations qui veulent devenir autonomes.
	Appuyer et faciliter le transfert de toutes les responsabilités liées à l'administration de l'argent des Indiens aux mains des Premières nations qui veulent devenir autonomes.
	Appuyer et faciliter le transfert de toutes les responsabilités liées à l'administration des successions et à la planification testamentaire aux mains des Premières nations.
	En partenariat avec les Premières nations, appuyer et aider les Premières nations en quête de modèles d'autonomie gouvernementale, notamment de modèles d'autodétermination.
	Continuer d'honorer les obligations concernant les annuités et les allocations conformément à ce qui est prévu dans les traités.
	Offrir des programmes mieux adaptés aux besoins actuels des élèves fréquentant les établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire.
	Favoriser une plus grande autonomie individuelle et collective au sein des Premières nations.
	Améliorer la qualité de vie des personnes, des familles et des collectivités des Premières nations en allégeant les situations difficiles.
	Créer des environnements sûrs et sécuritaires pour les personnes, les familles et les collectivités en éliminant ou en limitant les cas de violence conjugale, de négligence et de mauvais traitements à l'endroit des enfants et des adultes.
	Accroître la participation au marché de l'emploi en réduisant la dépendance à l'égard des paiements de transfert.
	Affaires du Nord Améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé des populations du Nord, y compris dans certaines collectivités provinciales éloignées.
	Accroître la capacité des gens du Nord de trouver des solutions aux grandes questions comme le changement climatique.

Résultats immédiats

Affaires indiennes et inuites

En partenariat avec les Premières nations, élaborer une stratégie ayant pour but de renforcer la capacité des Premières nations d'administrer la liste des membres ou la citoyenneté.

En partenariat avec les Premières nations, examiner d'autres modes externes de gestion et d'administration des fonds personnels.

En partenariat avec les organisations des Premières nations, étudier la possibilité d'une stratégie nationale et élaborer un ensemble d'outils pratiques qui faciliteront le transfert aux Premières nations des responsabilités liées à l'administration des successions et à la planification testamentaire.

En partenariat avec les Premières nations, examiner et modifier les pouvoirs prévus dans les politiques et les lois.

Accélérer le traitement des demandes de création, de division ou de fusion des bandes.

Continuer d'honorer les obligations concernant les annuités et les allocations conformément à ce qui est prévu dans les traités.

Renouveler le cadre stratégique pour l'éducation des Premières nations, qui s'appuie sur un solide régime de gestion et de responsabilisation, en insistant tout particulièrement sur :
— les rôles et les responsabilités;
— un mode de financement adéquat;
— des résultats prévus clairement définis;
— de l'information sur le rendement et une analyse de la performance.

Confier aux Indiens plus de pouvoirs sur l'éducation de leur peuple en créant des conseils scolaires régionaux.

Assurer la prestation de programmes et de services spécialisés comparables à ceux offerts dans la province de résidence de la Première nation.

Renforcer les interactions entre les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et des Premières nations en créant, dans le cadre du Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations, de nouvelles tables tripartites régionales chargées de trouver, en collaboration avec Santé Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada, une façon de centraliser les services de développement de la petite enfance.

Favoriser des interactions entre les Premières nations, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les autres ministères fédéraux et d'autres intervenants de façon à appuyer l'éducation des Premières nations.

Améliorer les méthodes de prestation des services et des programmes de développement social offerts par les Premières nations et pour les Premières nations.

Mieux décrire les rôles et les responsabilités des intervenants (par exemple, les fournisseurs de services et AINC) de sorte qu'ils soient plus faciles à comprendre.

Intégrer aux ententes de financement des cadres de surveillance de la gestion.

Terminer la production de cinq manuels, réalisés sur l'initiative conjointe des gouvernements fédéral, provinciaux et régionaux et portant respectivement sur le Programme d'aide au revenu, le Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations, le Programme pour la prévention de la violence familiale chez les Premières nations, le Programme d'aide à la vie autonome pour les Premières nations et la Prestation nationale pour enfants.

Utiliser les fonds alloués au Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations pour entreprendre des mesures de prévention de la violence et de la négligence.

Élaborer un document sur les liens possibles entre le Programme d'aide au revenu et la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.

En collaboration avec les Premières nations et d'autres partenaires, mettre au point un document sur les options liées aux soins de longue durée.

Affaires du Nord

Améliorer la compréhension par tous les intervenants, y compris les gens du Nord, des sources de contamination et de leurs effets sur la chaîne alimentaire nordique.

Accroître la consommation d'aliments nutritifs périssables dans les collectivités éloignées du Nord en diminuant leur prix à l'achat et en améliorant leur accessibilité.

Mieux faire comprendre aux gens du Nord et aux collectivités autochtones les répercussions du changement climatique et les solutions possibles pour réduire les émissions de gaz à effet de serre; établir des partenariats et mettre sur pied des mesures conjointes pour inciter les collectivités autochtones et du Nord à appliquer l'une ou l'autre des solutions proposées.

Responsabilité

Affaires indiennes et inuites

Sous-ministre adjoint, Politiques et Programmes socio-économiques.

Affaires du Nord

Sous-ministre adjoint, Affaires du Nord.

Activités de programme

Affaires indiennes et inuites

La gestion des affaires individuelles.

L'éducation.

Le développement social.

Affaires du Nord

Des collectivités nordiques en santé.

Analyse par activité de programme

LA GESTION DES AFFAIRES INDIVIDUELLES

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	en ETP	en millions de dollars	en ETP	en millions de dollars	en ETP
16,4	93	16,4	93	16,5	94

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Gérer de façon professionnelle les affaires individuelles des Premières nations pour que les responsabilités du ministre en matière de fonds en fiducie, d'appartenance et de successions, qui lui sont confiées en vertu de la *Loi sur les Indiens*, soient exercées comme il se doit.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Assurer la viabilité, la santé et la sécurité des collectivités*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Le traitement efficace des demandes d'inscription tout en respectant l'intégrité du Registre des Indiens.	• Le nombre de demandes traitées et réglées dans les délais établis. • Le suivi des rapports sur le nombre de demandes traitées et réglées.	• Se consacrer à cette activité de façon continue. • Traiter et régler 5 200 demandes. • Vérifier chaque année les rapports remis par trois régions choisies au hasard.
Extrants		
• La délivrance de certificats ou de cartes du statut d'Indien sécuritaires.	• Le nombre de certificats ou de cartes du statut d'Indien délivrés.	• Se consacrer à cette activité de façon continue.
• La mise à jour du Registre des Indiens et des listes de bandes.	• Le nombre d'inscriptions.	• Se consacrer à cette activité de façon continue.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Selon la loi, on est tenu d'honorer les obligations associées à l'inscription. Un traitement et un règlement justes des demandes d'inscription permettent d'obtenir tous les renseignements de base dont on a besoin au sujet des collectivités pour mettre au point des programmes et des services à leur intention et pour prendre de bonnes décisions. En délivrant des certificats du statut d'Indien sécuritaires, on s'assure que seules les personnes légitimement admissibles reçoivent les services et les avantages prévus et on préserve ainsi l'intégrité de la relation spéciale qu'entretiennent la Couronne et les Premières nations.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Deuxième résultat attendu		
• Le transfert d'un plus grand nombre de responsabilités liées à l'inscription, allégeant ainsi la tâche des bureaux régionaux et des administrateurs de l'inscription des Indiens.	• L'augmentation du nombre de Premières nations ayant acquis de nouvelles responsabilités liées à l'inscription (en se basant sur les données actuelles).	• Se doter de un à cinq nouveaux administrateurs du Registre des Indiens (en se basant sur les données de 2004–2005).
Extrants		
• L'augmentation du nombre d'administrateurs du Registre des Indiens et l'accroissement des ressources de fonctionnement.	• Le nombre d'administrateurs du Registre des Indiens. • Le nombre de séances de formation organisées et le nombre de participants.	• Se doter de un à cinq nouveaux administrateurs du Registre des Indiens (en se basant sur les données de 2004–2005).

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
L'augmentation du nombre d'administrateurs du Registre des Indiens facilitera le transfert des responsabilités liées à l'inscription aux Premières nations et permettra d'offrir des services directs aux clients des collectivités.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Troisième résultat attendu		
• Transfert des responsabilités liées à l'appartenance aux Premières nations	• L'augmentation du nombre de Premières nations ayant obtenu des pouvoirs de décision sur l'appartenance à la bande (en se basant sur les données actuelles).	• Confier à entre 10 et 15 Premières nations tous les pouvoirs additionnels sur l'appartenance à la bande d'ici au 31 mars 2006.
Extrant		
• Un soutien accordé aux Premières nations pour l'élaboration de règles sur l'appartenance et l'attribution de ressources pour ce faire.	• Le nombre de règles sur l'appartenance nouvellement élaborées.	• Élaborer de 10 à 15 règles additionnelles sur l'appartenance d'ici au 31 mars 2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Selon la loi, on est tenu d'honorer les obligations associées à l'appartenance à une bande. En assumant elles-mêmes les responsabilités liées à l'appartenance, les Premières nations gagnent en autonomie et s'offrent les moyens de calmer les préoccupations locales et de réagir aux pressions exercées par les collectivités.		
Quatrième résultat attendu		
• L'administration efficace des fonds personnels (des mineurs ou des adultes mentalement inaptes) détenus dans le Trésor public.	• L'application systématique de la politique.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat de façon continue. • Entreprendre un examen annuel.
Extrants		
• La perception, l'administration et le décaissement des fonds personnels détenus en fiducie.	• Le nombre de comptes. • Le total des fonds dépensés.	• Se consacrer à cette activité de façon continue.
• La mise à jour des directives.	• L'élaboration d'un plan directeur.	• Élaborer un plan directeur d'ici au 31 mars 2007.
• L'élaboration de politiques.	• La mise en œuvre du plan.	• Mettre le plan en œuvre d'ici au 31 mars 2007.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Selon la loi, on est tenu d'honorer les obligations associées à l'administration des fonds personnels. Cette fonction, assumée au nom des mineurs et des adultes mentalement inaptes, garantit une protection aux personnes concernées et à leurs familles.		
Cinquième résultat attendu		
• L'exécution facilitée des dernières volontés du défunt.	• Le règlement des successions dans des délais opportuns. • Le respect de toutes les obligations liées au traitement des successions conformément aux directives en vigueur.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat de façon continue.
Extrants		
• La désignation d'administrateurs au sein du Ministère et en dehors du Ministère.	• Le nombre d'administrateurs au sein du Ministère et en dehors du Ministère.	• Se consacrer à cette activité de façon continue.
• Des séances d'information sur l'administration des successions et la planification testamentaire.	• Le nombre de participants aux séances d'information sur l'administration des successions et la planification testamentaire.	• Se consacrer à cette activité de façon continue. • Axer les séances sur les besoins cernés par les collectivités. • Augmenter le nombre d'administrateurs venant de l'extérieur du Ministère.
• La mise à jour des politiques et du manuel de procédures.	• L'application systématique de la politique.	• Appliquer la politique d'ici au 31 mars 2007.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Selon la loi, on est tenu d'honorer les obligations associées à l'administration des successions. Une administration successorale efficace garantit une protection aux personnes concernées et à leurs familles. En améliorant leur capacité d'exécuter les dernières volontés des personnes défuntes, les collectivités seront plus aptes à prendre des décisions et rehausseront leur autonomie.		
Sixième résultat attendu		
• L'acquittement des obligations du Canada concernant les annuités conformément à ce qui est prévu dans les traités.	• L'acquittement reconnu des obligations du Canada concernant les annuités conformément à ce qui est prévu dans les traités.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat de façon continue.
Extrant		
• La mise à jour des politiques et du manuel de procédures.	• L'application systématique de la politique.	• Appliquer la politique d'ici au 31 mars 2007.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Selon la loi, on est tenu d'honorer les obligations énoncées dans les traités. Le respect des engagements pris dans les traités contribue à améliorer la relation spéciale qu'entretiennent la Couronne et les Premières nations et revêt une importance juridique et symbolique considérable pour les particuliers, les familles et les collectivités.		

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Septième résultat attendu		
• Assurer la création, la division ou la fusion des bandes en partenariat avec les Premières nations.	• Le nombre de bandes créées, divisées ou fusionnées.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat une ou deux fois par année, de façon continue.
Extrant		
• Assurer la création, la division ou la fusion des bandes.	• Le nombre de bandes créées, divisées ou fusionnées.	• Se consacrer à cette activité une ou deux fois par année, de façon continue.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
La création, la division ou la fusion des bandes améliore l'harmonie et la stabilité au sein de la collectivité ou contribue à instaurer un climat harmonieux et stable.

L'ÉDUCATION

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
1 573,5	896	1 614,2	954	1 669,3	1 037

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Soutien de la fourniture de services d'*éducation primaire et secondaire* conformes aux normes et aux programmes provinciaux, contribuant, du fait, à faire grimper les niveaux de réussite scolaire et à rehausser l'employabilité des élèves des Premières nations et des inuits; de la fourniture d'*éducation spéciale* visant à améliorer la qualité de l'éducation et le niveau des services de soutien offerts aux élèves admissibles ayant des besoins spéciaux pour que les niveaux se comparent raisonnablement à ceux des services de soutien offerts par les provinces; et de la fourniture d'aide financière aux Indiens inscrits pour qu'ils puissent faire des *études postsecondaires* et pour qu'ils puissent augmenter le niveau de participation, de réussite et d'employabilité.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Améliorer le taux de réussite scolaire*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Le renouvellement d'un cadre stratégique exhaustif pour l'éducation des Premières nations qui met l'accent sur la qualité dans la prestation des services d'enseignement aux Premières nations.	• Un cadre stratégique pour l'éducation élaboré conjointement avec les Premières nations.	• Élaborer un cadre stratégique d'ici à juin 2006.
Extrant		
• L'élaboration d'un cadre stratégique exhaustif pour l'éducation des Premières nations.	• Un cadre stratégique pour l'éducation élaboré conjointement.	• Élaborer un cadre stratégique d'ici à juin 2006.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Un cadre renouvelé améliorera la qualité dans la prestation des services d'enseignement.

Deuxième résultat attendu		
• Le renforcement des partenariats avec les Premières nations et des interactions avec les divers partenaires et intervenants (les provinces, les établissements d'enseignement, etc.).	• Le nombre de possibilités de collaboration avec des intervenants du milieu de l'éducation.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat d'ici à juin 2006.
Extrant		
• La création de possibilités de collaboration avec les intervenants du milieu de l'éducation à l'échelle nationale et régionale.	• Des activités menées en collaboration dans chaque région et à l'échelle nationale.	• Se consacrer à cette activité d'ici à juin 2006.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Ce résultat permettra de renforcer les interactions entre les intervenants.

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	en ETP	en millions de dollars	en ETP	en millions de dollars	en ETP
1 302,1	626	1 342,9	681	1 402,9	762

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Soutien de la fourniture d'*aide au revenu* pour combler les besoins fondamentaux que sont la nourriture, les vêtements et l'abri, pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes et des familles conformément aux normes et aux programmes provinciaux; de la fourniture de *Services à l'enfance et à la famille des Premières nations*, pour améliorer leur bien-être et leur sécurité; de la fourniture d'*aide à la vie autonome* pour les services de soutien social de nature non médicale comme les soins à domicile, les soins de relève à court terme, le placement familial et les soins en établissement, en vue d'améliorer le bien-être et la sécurité; de la fourniture du *Programme de financement de la lutte contre la violence familiale* pour améliorer la sécurité et la sûreté, surtout des femmes et des enfants à risque; de la fourniture du *Programme de réinvestissement de la prestation nationale pour enfants*, pour soutenir les familles à faible revenu avec des enfants et prévenir ou réduire la pauvreté chez les enfants; et de la fourniture d'*autres services sociaux* dont les Premières nations peuvent assumer la responsabilité, de même que l'autorité pour les activités de développement social au travers de l'élaboration de politiques, la conception de programmes et la prestation de services pour arriver à bâtir des collectivités de Premières nations qui soient autonomes, stables, viables et en santé.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Assurer la viabilité, la santé et la sécurité des collectivités*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• L'engagement de tous les partenaires à clarifier leurs rôles et leurs responsabilités en matière de développement social.	• La participation active des partenaires aux forums de discussion. • L'accès aux services sociaux.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat de façon continue.
Extrant		
• Des stratégies et des processus reconnus qui permettent de clarifier les rôles et les responsabilités des partenaires du développement social.	• Un protocole d'entente définissant les rôles et les responsabilités des partenaires.	• Mettre au point un protocole d'entente d'ici au 31 mars 2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Grâce à l'engagement des partenaires, on mettra au point une stratégie exhaustive et coopérative devant servir à orienter l'élaboration des politiques, la conception des programmes et la prestation des services.		
Deuxième résultat attendu		
• L'engagement de tous les partenaires à élaborer un cadre stratégique conjoint pour le développement social et à assurer la prestation des services.	• La prestation des services conformément aux normes acceptées dans le milieu.	• Atteindre ce résultat d'ici au 31 mars 2006.
Extrant		
• L'adoption d'une stratégie établie d'un commun accord et devant servir à l'élaboration d'un cadre stratégique pour le développement social.	• L'élaboration conjointe d'un cadre stratégique pour le développement social.	• Élaborer un cadre stratégique d'ici au 31 mars 2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Un cadre stratégique conjoint pour le développement social fournira de l'information utile pour la conception d'une stratégie à long terme destinée à améliorer les programmes et les services de développement social dans les réserves.		

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Troisième résultat attendu		
• Le renouvellement des politiques et des pouvoirs liés aux programmes de développement social et l'obtention des ressources requises.	• L'approbation des ressources et des autorisations selon les besoins.	• Atteindre ce résultat d'ici au 31 mars 2006.
Extrant		
• L'obtention de nouveaux pouvoirs et de nouvelles ressources pour les programmes de développement social.	• L'obtention de nouveaux pouvoirs et de nouvelles ressources.	• Obtenir de nouveaux pouvoirs et de nouvelles ressources d'ici au 31 mars 2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Ce résultat attendu répond aux besoins continus en matière de développement social et assure une évolution vers le renforcement de la capacité des régions d'améliorer les programmes de développement social et de cerner les priorités.		
Quatrième résultat attendu		
• L'intégration horizontale d'autres activités favorisant l'enrichissement des compétences (par exemple, l'acquisition continue du savoir et les débouchés économiques).	• L'harmonisation des activités des différents secteurs.	• Atteindre ce résultat d'ici au 31 mars 2006.
Extrant		
• La communication entre les ministères, les gouvernements et les Premières nations et l'établissement de liens entre les programmes.	• L'établissement de protocoles de communication.	• Établir des protocoles de communication d'ici au 31 mars 2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Une habile coordination des activités permettra d'assurer une prestation plus efficace des services, d'enregistrer de meilleurs résultats et de combler les lacunes dans les services.		

DES COLLECTIVITÉS NORDIQUES EN SANTÉ

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
84,7	55	87,0	58	83,0	53

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Soutien de l'amélioration de la santé et du bien-être des résidents du Nord grâce à des subventions aux hôpitaux et pour les services de médecins offerts aux résidents indiens et inuits aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut; soutien du transport à prix réduits d'aliments nutritifs périssables et autres produits essentiels vers les collectivités éloignées du Nord; de la recherche sur les sources et les effets des contaminants sur la chaîne alimentaire de l'Arctique; et de projets pour aider les résidents du Nord à composer avec des problèmes d'ordre plus général, comme les conséquences du changement climatique.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Assurer la viabilité, la santé et la sécurité des collectivités*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Des résidants du Nord plus conscientisés aux aspects positifs et négatifs des aliments traditionnels et des aliments du marché et plus aptes à faire des choix éclairés pour une alimentation saine.	• Les habitudes de consommation d'aliments traditionnels et d'aliments nutritifs vendus sur le marché.	• Sonder régulièrement les habitudes de consommation entre 2005 et 2008 et rendre les résultats publics par la diffusion, à l'automne 2005 et au printemps 2006, des rapports de recherche produits dans le cadre du programme Aliments-poste et du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Extrants		
• L'amélioration du programme Aliments-poste de sorte qu'il soit plus efficace et sélectif et qu'il encourage, par le fait même, la consommation d'aliments nutritifs périssables dans les collectivités isolées du Nord.	• L'annonce d'une décision à long terme concernant le financement du programme Aliments-poste en se fondant sur les résultats des projets-pilotes menés actuellement dans trois collectivités isolées.	• Connaître la décision d'ici à décembre 2005. • Apporter les changements au programme, le cas échéant, en 2006.
	• La publication d'un rapport général dans lequel on expose les répercussions des projets-pilotes sur le prix, la consommation, la qualité et l'accessibilité des aliments.	• Publier le rapport d'ici à février 2006.
• La tenue de consultations publiques sur l'avenir de Churchill comme point d'entrée des aliments à destination de la région de Kivalliq, en réponse au *Rapport de la vérificc ice générale*, publié en décembre 2002, dans lequel il était recommandé de mener une étude sur les points d'entrée.	• Le prix et la qualité des aliments dans la région de Kivalliq.	• Terminer les consultations d'ici à octobre 2005. • Connaître la décision d'ici à décembre 2005. • Appliquer la décision d'ici à mai 2006.
• L'application du panier de provisions nordique révisé pour surveiller le prix et l'accessibilité économique des aliments dans les collectivités du Nord.	• Le coût d'un régime alimentaire sain comparé au revenu familial (après paiement du loyer) dans les collectivités isolées du Nord.	• Publier dans le site Web du Ministère les données concernant le contenu et le coût du panier de provisions nordique révisé d'ici à octobre 2005.
• La réalisation de travaux de recherche sur la santé humaine et sur les tendances environnementales et une surveillance dans les collectivités les plus susceptibles d'être exposées aux sources de contamination afin de leur offrir des conseils avisés sur l'alimentation.	• La publication d'un dépliant récapitulatif et d'un résumé de recherche. • L'approbation par le comité de gestion et la mise en œuvre d'un plan d'action et d'ententes financières concernant la recherche et la surveillance menées dans le cadre du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord.	• Publier un dépliant et un résumé de recherche d'ici à novembre 2005. • Se consacrer à cette activité de façon continue en 2005–2006.
• L'organisation d'activités de communication et de sensibilisation avec les gens du Nord, sur les contaminants de la chaîne alimentaire de l'Arctique, en insistant sur les domaines prioritaires.	• L'approbation par le comité de gestion et la mise en œuvre du plan d'action sur les priorités.	• Se consacrer à cette activité de façon continue en 2005–2006.
• L'acquittement des obligations du Canada contractées en vertu d'ententes internationales, notamment le Protocole sur les polluants organiques persistants, conclu en vertu de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance des Nations Unies, et la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, signée dans le contexte du Programme des Nations Unies pour l'Environnement; l'acquittement des obligations du Canada prises à l'endroit de diverses organisations, notamment le Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique, dirigé par le Conseil de l'Arctique.	• L'élaboration, dans le cadre du Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord, du Plan national de mise en œuvre, qui sera la contribution du Canada au Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique.	• Élaborer le plan national d'ici à juin 2005.
	• La rédaction d'un rapport concernant la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance en s'inspirant des rapports sur l'état de l'environnement.	• Rédiger le rapport d'ici à juin 2005.
	• La participation à l'élaboration d'un plan présentant les résultats des activités de surveillance internationales menées en vertu de la Convention de Stockholm (article 16).	• Élaborer le plan d'ici à mars 2006.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?

La réduction des tarifs d'expédition des aliments nutritifs périssables vers les collectivités isolées a pour effet d'améliorer la santé en incitant la population à consommer ce type d'aliments. On devra peut-être désigner un nouveau point d'entrée pour les aliments à destination de la région de Kivalliq afin de permettre à la population de cette région de se procurer des aliments comparables, en qualité et en prix, à ceux offerts aux collectivités qui s'approvisionnent dans la plupart des autres points d'entrée. Les révisions apportées au panier de provisions nordique permettront au Ministère de suivre avec plus d'intérêt les répercussions du programme Aliments-poste sur le prix des aliments, puisque les résultats serviront à tous les ordres de gouvernement pour déterminer si la population, en particulier les groupes les plus vulnérables, a accès à des aliments à prix abordable.

Pour bien comprendre la façon dont les substances toxiques agissent sur les aliments traditionnels, il importe de continuer de financer et de gérer les études sur la contamination de la chaîne alimentaire nordique. De plus, la recherche dans le domaine de la santé et les discussions communautaires fructueuses sont de bonnes façons d'aider les gens du Nord à faire des choix judicieux concernant la consommation d'aliments traditionnels et le soutien offert pour honorer les engagements internationaux à surveiller les sources de contamination permet de réduire leurs effets sur la santé humaine dans toutes les régions circumpolaires.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Deuxième résultat attendu		
• La participation active des gens du Nord et des collectivités aux mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets dans le cadre du Programme d'action pour les collectivités autochtones et nordiques (2004–2007). Nota : *Le financement accordé aux collectivités autochtones est abordé sous la rubrique Résultat stratégique : Les terres.*	• Le nombre de collectivités autochtones et du Nord qui participent à des mesures sur le changement climatique.	• Calculer de façon constante le nombre de collectivités participantes entre 2005 et 2008 et consigner les données une fois par année.
Extrants		
• La production de plans sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (2008–2010) pour chacun des territoires et pour chacune des régions.	• La production de plans annuels pour chaque territoire et pour chaque région. • La poursuite des activités conformément à ce qui est prévu aux plans.	• Réaliser ces activités d'ici à mars 2006.
• L'élaboration d'une stratégie d'adaptation pour les Autochtones et les gens du Nord en partenariat avec les Premières nations et les collectivités du Nord.	• L'achèvement de la stratégie.	• Terminer la stratégie d'ici à décembre 2005.
• L'amélioration de la capacité de chaque région de s'engager à l'égard du Programme d'action pour les collectivités autochtones et nordiques.	• L'exercice du rôle d'éclaireur et les travaux menés avec les collectivités dans chaque région.	• Se consacrer à ces activités de façon continue de 2005 à 2008; confier à dix personnes le rôle d'éclaireur d'ici à 2008.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
AINC travaille avec les gouvernements territoriaux, d'autres ministères du gouvernement fédéral et les organisations autochtones à atténuer les effets du changement climatique grâce à une meilleure efficacité énergétique. Cette plus grande efficacité est le résultat de l'utilisation de sources d'énergie renouvelable, de la réduction de la dépendance au carburant diesel et d'un inventaire à la baisse des émissions de gaz à effet de serre. Il sera également important de délimiter les répercussions du changement climatique et de définir les mesures d'adaptation pouvant être appliquées dans les collectivités du Nord.

Leçons apprises et points à améliorer

La gestion des affaires individuelles

La *Loi sur les Indiens* et les traités exigent du Ministère qu'il gère les affaires personnelles de certains membres des Premières nations en respectant des normes de service professionnelles dictées par ses responsabilités juridiques et fiduciaires. S'étant engagé à appliquer ces normes, le Ministère s'emploie à moderniser les politiques et les systèmes actuels ainsi qu'à améliorer sans cesse les pratiques en usage. L'objectif visé est d'appliquer les critères d'admissibilité à l'inscription de façon juste et opportune, d'assurer la gestion appropriée des successions, de protéger les fonds personnels et d'en faire usage en temps opportun et enfin d'effectuer le paiement des annuités et des allocations conformément à ce qui est prévu dans les traités.

L'éducation

Le *Rapport de la vérificatrice générale* de novembre 2004 portait sur les programmes d'éducation du Ministère et mettait en évidence l'environnement complexe dans lequel AINC exerce son mandat. En raison de la relation spéciale qui existe entre le gouvernement fédéral et les Premières nations, le Ministère n'est pas seul à décider de la façon dont les programmes d'enseignement sont conçus, offerts et évalués. Les Premières nations doivent participer, du début à la fin.

L'exécution des programmes d'enseignement est presque entièrement confiée aux Premières nations, qui, à leur tour, en délèguent la responsabilité à d'autres organisations des Premières nations, aux ministères des gouvernements provinciaux, aux conseils scolaires municipaux ou provinciaux ou encore au secteur privé. Le Ministère établit le cadre de travail et les normes d'application nationales, tandis que les Premières nations et d'autres intervenants ont carte blanche dans l'administration des programmes au quotidien. Le Ministère, les Premières nations et les autres partenaires doivent définir plus clairement leurs rôles et leurs responsabilités respectifs en tenant compte du fait que chacun, au sein du partenariat, doit justifier sa gestion et les résultats obtenus.

De plus, les travaux qui font suite à la Table ronde Canada-Autochtones ont clairement révélé que les ministères du gouvernement fédéral, tous les ordres de gouvernement, les Premières nations et les autres intervenants ont tout intérêt à travailler en collaboration. À l'heure actuelle, 16 ministères du gouvernement fédéral se partagent la responsabilité de plus de 70 programmes offrant aux Autochtones un éventail complet de services favorisant l'acquisition continue du

savoir, allant de la petite enfance à l'enseignement postsecondaire en passant par la formation spécialisée. Dans ce contexte général, l'examen des programmes d'enseignement que le Ministère offre aux Premières nations fait comprendre hors de tout doute le caractère prioritaire d'une coordination et d'une harmonisation plus habiles des activités du gouvernement fédéral.

Le développement social

Le renouvellement des pouvoirs liés aux programmes et aux services de développement social est nécessaire s'il l'on souhaite édifier et soutenir des collectivités viables et assurer leur santé et leur sécurité. Afin de répondre aux besoins des collectivités, il faut établir un cadre stratégique exhaustif et cohérent pour le développement social. Il importe aussi que les pratiques et les processus de collecte des données soient le résultat d'un travail d'équipe, y compris la définition des indicateurs et des mesures du rendement nécessaires pour concevoir le cadre stratégique, justifier les décisions et faire le suivi des programmes et des services. La collecte des données doit être un exercice rentable et ne doit pas compliquer indûment la production des rapports.

Résultat stratégique : LES TERRES

Transférer les titres fonciers et favoriser l'utilisation durable des terres et la gestion judicieuse des ressources par les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord

Dépenses prévues : 324,7 millions de dollars en 2005–2006; 235,2 millions de dollars en 2006–2007; 227,5 millions de dollars en 2007–2008

De quoi s'agit-il?

Affaires indiennes et inuites

Les Inuit et les Premières nations entretiennent une relation étroite avec la terre. Pourtant, exception faite des ententes contemporaines sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale et de la *Loi sur la gestion des terres des premières nations*, c'est au gouvernement fédéral que les lois fédérales actuelles confèrent presque tous les pouvoirs sur les terres de réserve des Premières nations, sur leurs ressources, sur leur environnement et sur l'argent tiré de ces ressources (l'argent des Indiens). Pour que se concrétise notre vision de l'avenir des terres, il faut que les Premières nations arrivent à faire reconnaître et à exercer leurs pouvoirs et leur compétence sur leurs terres, leurs ressources et leur environnement.

Pour ce faire, trois étapes importantes doivent être franchies. D'abord, le Ministère doit travailler avec les Premières nations intéressées à mettre au point des outils juridiques et des ententes intergouvernementales qui conféreront aux collectivités le pouvoir et la responsabilité de gérer leurs terres, leurs ressources et leur environnement.

Ensuite, le Ministère favorisera le perfectionnement professionnel et la création d'institutions qui seront une source de renfort pour les gouvernements des Premières nations; cela englobe la mise sur pied d'une fonction publique professionnelle dirigée par les Premières nations et la création d'institutions qui lui prêtent main-forte dans l'exercice des responsabilités liées aux terres, aux ressources et à l'environnement.

Enfin, AINC assurera une saine gestion horizontale des activités demeurant sous la compétence fédérale. En attendant que les Premières nations endossent toutes les responsabilités inhérentes à la gouvernance, il faudra investir en priorité dans l'édification des institutions des Premières nations, dans l'amélioration de leurs capacités et dans l'établissement de leurs pouvoirs; cependant, l'évaluation permanente des risques permettra de cerner les secteurs qui nécessiteront des investissements à titre exceptionnel en vue de renforcer les institutions fédérales, leurs capacités et leurs pouvoirs.

AINC reconnaît que la désuétude des régimes de lois et de règlements freine l'exploitation des débouchés économiques exigeant un accès aux terres. Pour faciliter le transfert des responsabilités et des pouvoirs liés aux terres, aux ressources et à l'environnement, le Ministère établit des cadres juridiques et institutionnels sous forme d'ententes sectorielles ou globales sur l'autonomie gouvernementale.

Affaires du Nord

Encourager l'exploitation, à des fins économiques, de l'immense potentiel que recèlent les territoires tout en protégeant le fragile environnement nordique, voilà un défi de taille qu'AINC est appelé à relever dans le Nord. La gestion environnementale dans cette région revêt une importance d'autant plus grande qu'on projette d'y mener une multitude d'activités d'exploitation et de mise en valeur et qu'un grand nombre de lieux contaminés s'y trouvent.

Modèle logique

Un modèle logique a été élaboré pour chaque résultat stratégique afin de mettre en contexte le rendement, de faire ressortir les résultats et d'établir des liens entre les ressources et les résultats.

Cette carte montrant l'enchaînement des résultats se fonde sur les cercles d'influence qu'on a décrits précédemment et permet aux lecteurs de voir concrètement le lien entre les ressources utilisées par AINC pour réaliser les activités, produire des extrants et améliorer les résultats obtenus en collaboration avec les partenaires et les collectivités clientes, comme les Inuit, les Premières nations et les gens du Nord. Les résultats en collaboration peuvent ensuite être associés aux résultats et objectifs stratégiques qui sont la raison d'être du Ministère.

Résultats à long terme	**Affaires indiennes et inuites** Stimuler le développement économique et générer des recettes grâce à l'exploitation des terres et des ressources auxquelles les Inuit et les Premières nations ont accès en temps voulu. Améliorer la situation socioéconomique et environnementale dans les collectivités des Premières nations. Permettre aux Premières nations d'assurer la gestion des terres, des ressources et de l'environnement. **Affaires du Nord** Assurer le développement durable des ressources naturelles dans le Nord.
Résultats intermédiaires	**Affaires indiennes et inuites** Voir à ce que tous les intervenants comprennent de la même façon les avantages que l'accès aux terres et aux ressources procure aux Inuit et aux Premières nations, les stratégies visant à faciliter cet accès et la gestion rationnelle des terres et des ressources. Établir avec certitude les droits de propriété des terres grâce au règlement des revendications territoriales globales avec les Autochtones. Établir les meilleures conditions possible pour attirer les investisseurs et procurer une aide aux institutions financières et aux sociétés de services du secteur privé ainsi qu'aux autres organisations connexes. Accorder aux Premières nations des pouvoirs sur leurs terres, leurs ressources et leur environnement, notamment au moyen d'ententes sectorielles. Assurer la gestion et l'utilisation responsables des terres de réserve. Offrir aux Premières nations davantage de possibilités de se soustraire aux dispositions sur les terres et les ressources prévues dans la *Loi sur les Indiens* et dans la *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes*. **Affaires du Nord** Créer un contexte réglementaire et fonctionnel plus efficace dans le Nord. Élargir la base du savoir à l'appui d'une prise de décisions avisées. Réduire les risques pour la santé humaine et environnementale. Améliorer la gestion et l'intendance environnementales.
Résultats immédiats	**Affaires indiennes et inuites** Resserrer les partenariats avec les Premières nations et les autres intervenants. Concerter les efforts déployés par les gouvernements fédéral, provinciaux et régionaux, par des organismes à but non lucratif et par le secteur privé. Assurer l'aboutissement des opérations foncières en suspens. Accroître l'assise territoriale des Inuit et des Premières nations. Perfectionner les aptitudes professionnelles de base et les compétences en gestion foncière des collectivités et des gouvernements des Premières nations. Moderniser les lois, les règlements et les structures institutionnelles. **Affaires du Nord** Voir à ce que le gouvernement, les gens du Nord et les autres intervenants importants soient plus avisés et plus qualifiés pour appliquer efficacement les principes du développement durable dans le Nord. Réduire les risques pour la santé humaine et environnementale sur le plan local.
Responsabilité	**Affaires indiennes et inuites** Sous-ministre adjoint, Services fonciers et fiduciaires. **Affaires du Nord** Sous-ministre adjoint, Affaires du Nord.
Activités de programme	**Affaires indiennes et inuites** La certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources. La gestion responsable des affaires fédérales. La gestion autonome des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations. **Affaires du Nord** Les terres et les ressources dans le Nord.

Analyse par activité de programme

LA CERTITUDE QUANT AUX TITRES FONCIERS ET À L'ACCÈS AUX TERRES ET AUX RESSOURCES

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
106,1	77	18,4	35	18,5	35

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Activités : ajouts aux réserves, garantir la clarté du titre pour faciliter les transactions foncières futures au moyen de levés, d'ententes négociées sur les terres, et mettre en œuvre les transferts de terres dans le cadre des revendications particulières et globales.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Veiller à ce que les Premières nations gèrent et utilisent les terres, les ressources et l'environnement dans le respect des principes du développement durable en instaurant un processus efficace d'ajout de terres aux réserves, régi par des normes raisonnables pour toutes les parties, tout en continuant d'appuyer la mise en valeur des terres et des ressources grâce à l'application immédiate des dispositions sur les transferts fonciers, prévues dans les ententes sur les revendications territoriales globales ou particulières ou dans d'autres ententes.*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• La certitude quant à la propriété des terres grâce au règlement des revendications territoriales globales auquel participent les Inuit, les Premières nations ainsi que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.	• Le degré de certitude se manifestant par des contestations ou des différends moins fréquents.	• Réduire le nombre de contestations ou de différends liés aux titres fonciers d'ici au 31 mars 2006.
Extrant		
• Le transfert des titres fonciers aux Inuit et aux Premières nations comme l'exigent les ententes de règlement sur les revendications territoriales globales.	• La superficie des terres des Inuit et des Premières nations faisant l'objet d'un règlement négocié.	• Transférer les terres conformément aux ententes avec le peuple tlicho, les Kwanlin Dun et l'Association des Inuit du Labrador d'ici à mars 2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Une gestion efficace des terres et des ressources repose principalement sur la satisfaction des exigences liées au transfert des titres fonciers, à l'inscription et à l'arpentage, conformément aux ententes sur les revendications territoriales.		
Deuxième résultat attendu		
• L'application, dans les délais établis, d'un processus efficace d'ajout de terres aux réserves qui tient compte de la croissance communautaire, des besoins d'épanouissement de la collectivité et des obligations imposées par la loi.	• Le calcul du délai moyen requis pour procéder à l'ajout de terres aux réserves.	• Réduire le délai moyen requis pour procéder à l'ajout de terres aux réserves.
Extrants		
• La production d'un manuel sur l'ajout de terres aux réserves à l'intention des Premières nations.	• L'établissement d'indicateurs de rendement selon les délais qu'exige chaque catégorie d'ajouts de terres aux réserves.	• Produire un manuel d'ici au 31 mars 2006.
• La mise sur pied d'un système de suivi des ajouts de terres aux réserves.		• Mettre le système en place d'ici au 31 mars 2006.
• L'établissement de différents points de repère pour chaque catégorie d'ajouts de terres aux réserves.		• Établir des points de repère d'ici au 31 mars 2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Un processus efficace d'ajout de terres aux réserves établira des normes raisonnables pour toutes les parties.		

UNE GESTION RESPONSABLE DES AFFAIRES FÉDÉRALES

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
21,3	38	20,7	32	14,9	27

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Activités : s'acquitter des responsabilités du gouvernement fédéral aux Premières nations (p. ex. en vertu de la *Loi sur les Indiens* et de la *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes* et des règlements afférents), s'acquitter des responsabilités et de la coordination à d'autres ministères fédéraux qui ont des responsabilités semblables, par exemple Environnement Canada; assainir des sites contaminés sous juridiction fédérale, collecte et gestion des revenus des Indiens résultant de l'exploitation des terres et des ressources.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Veiller à ce que les Premières nations gèrent et utilisent les terres, les ressources et l'environnement dans le respect des principes du développement durable en améliorant la structure des lois et des règlements et en exerçant une gestion efficace des terres de réserve, des ressources et des recettes détenues en fiducie*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• La santé de l'environnement dans les réserves.	• La portée des activités de remise en état des lieux et le nombre de processus engagés.	• Augmenter la portée des activités de remise en état des lieux contaminés par rapport à ce qui a été réalisé en 2004–2005.
Extrant		
• La remise en état des lieux contaminés.	• La réduction du nombre des sites contaminés de classe 1 et de classe 2. Nota : *Chaque site est classé au moment de son évaluation; la classe 1 désigne les endroits où des mesures doivent être prises; dans la classe 2, on répertorie les endroits qui pourraient exiger la prise de mesures.*	• Réduire de 10 % le nombre de sites contaminés de classe 1 et de classe 2 d'ici au 31 mars 2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Un inventaire à la baisse du nombre de lieux contaminés est de bon augure pour la santé et la sécurité des Premières nations et réduit le passif éventuel de l'État.		
Deuxième résultat attendu		
• La gestion du compte en capital par les Premières nations.	• La fréquence à laquelle les Premières nations recourent aux fonds en fiducie pour des dépenses particulières.	• Adopter de nouvelles dispositions d'ici au 31 mars 2006.
Extrants		
• La mise sur pied d'une politique d'utilisation des fonds en fiducie pour des dépenses particulières, qui offre aux Premières nations un accès facilité à leur compte en capital et de plus grands pouvoirs sur l'administration de ces fonds. • Simplifier le processus administratif de manière à permettre aux Premières nations d'accéder à l'argent détenu dans un compte en capital.	• La mise en œuvre de la nouvelle politique.	• Mettre la dernière main à la politique d'ici au 30 avril 2005.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Puisque la nouvelle politique vise à simplifier le processus administratif actuel, sa mise en œuvre permettra aux Premières nations d'accéder plus facilement à leur argent détenu dans un compte en capital.		

LA GESTION AUTONOME DES TERRES, DES RESSOURCES ET DE L'ENVIRONNEMENT PAR LES PREMIÈRES NATIONS

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
67,2	157	69,2	160	69,1	162

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Activités : aider les Premières nations à renforcer leurs capacités professionnelles et institutionnelles en travaillant notamment avec les nouvelles institutions et associations professionnelles des Premières nations; appuyer l'élaboration d'options et d'ententes sectorielles concernant l'autonomie gouvernementale, travailler avec les Premières nations pour mettre en œuvre ces ententes, par exemple collaborer avec le Conseil consultatif des terres à la mise en œuvre de la *Loi sur la gestion des terres des Premières nations*.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Veiller à ce que les Premières nations gèrent et utilisent les terres, les ressources et l'environnement dans le respect des principes du développement durable en favorisant le perfectionnement de leurs aptitudes professionnelles et de leurs compétences en gestion foncière, en appuyant la mise sur pied d'institutions sectorielles et d'associations professionnelles et en collaborant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une loi d'habilitation moderne qui permettra aux Premières nations d'exercer des pouvoirs sur leurs terres et leurs ressources conformément à ce qui est stipulé dans les ententes sectorielles.*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• La décision des Premières nations de souscrire à une loi sur l'autonomie gouvernementale sectorielle, comme la *Loi sur la gestion des terres des premières nations* et la loi sur la gestion de l'argent et des ressources pétrolières et gazières des Premières nations.	• Le nombre de Premières nations intéressées à souscrire à une loi sur l'autonomie gouvernementale sectorielle.	• Augmenter le nombre de Premières nations intéressées à souscrire à une loi sur l'autonomie gouvernementale sectorielle.
Extrant		
• Des activités facilitant le transfert des pouvoirs et des responsabilités ministériels aux mains des Premières nations en vertu de la *Loi sur la gestion des terres des premières nations* et de la loi sur la gestion de l'argent et des ressources pétrolières et gazières des Premières nations.	• Le nombre de Premières nations dotées d'employés formés et disposés à assumer divers pouvoirs liés aux terres et à l'environnement. • Le nombre de Premières nations qui travaillent à élaborer leurs propres règles foncières en vertu de la *Loi sur la gestion des terres des premières nations*.	• Compter jusqu'à 15 nouvelles Premières nations dotées des qualifications requises d'ici au 31 mars 2006. • Compter jusqu'à 15 nouvelles Premières nations régies par leurs propres règles foncières d'ici au 31 mars 2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? En permettant aux Premières nations d'être assujetties à une loi sur l'autonomie gouvernementale sectorielle, comme la *Loi sur la gestion des terres des premières nations* et la loi sur la gestion de l'argent et des ressources pétrolières et gazières, on les aide directement à avoir accès à leurs terres et à leurs ressources et à en assurer la gestion.		
Deuxième résultat attendu		
• L'amélioration des aptitudes professionnelles et des compétences au sein des collectivités et des gouvernements des Premières nations.	• Le nombre de Premières nations dotées d'employés ayant suivi avec succès un programme de perfectionnement professionnel, comme le programme de gestion des terres et de l'environnement dans les réserves.	• Compter 50 Premières nations dotées d'employés fonctionnels ou formés d'ici à mars 2007.
Extrants		
• La réussite du programme-pilote sur la gestion des terres et de l'environnement dans les réserves.	• La participation des Premières nations à des programmes et à des mesures sur la gestion des terres et de l'environnement.	• Terminer la conception et l'élaboration d'un programme de formation d'ici au 31 mars 2005. • Démarrer le programme d'ici au 1er avril 2006.
• La mise sur pied d'un programme favorisant le perfectionnement professionnel et la création d'institutions.	• Le nombre d'activités menées sous la direction des Premières nations.	• Présenter une soumission au Conseil du Trésor pour obtenir les autorisations requises d'ici à septembre 2005.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Seules les Premières nations dotées de solides aptitudes professionnelles et appuyées par des institutions offrant un grand potentiel parviendront à assurer avec succès la gestion de leurs terres et à y exercer efficacement leurs pouvoirs.		

LES TERRES ET LES RESSOURCES DANS LE NORD

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	en ETP	en millions de dollars	en ETP	en millions de dollars	en ETP
130,2	341	126,8	334	124,9	300

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Soutien du développement durable des ressources naturelles du Nord en mettant l'accent sur une meilleure gestion et intendance de l'environnement, dont l'assainissement des sites contaminés, l'élargissement de la base de connaissances pour pouvoir prendre des décisions solides, et l'amélioration de l'efficacité du contexte réglementaire nordique.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ : *Veiller à ce que les gens du Nord gèrent et utilisent les terres, les ressources et l'environnement dans le respect des principes du développement durable*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• La réduction du passif environnemental et l'atténuation des risques pour la santé humaine et environnementale.	• Une baisse tendancielle du passif éventuel et à long terme de l'État.	• Se consacrer de façon continue à l'atteinte de ce résultat de 2005 à 2008 et procéder à la remise en état complète d'un site important d'ici à 2008.
Extrants		
• La mise en œuvre du plan de remise en état des lieux aux mines Giant et Colomac (Territoires du Nord-Ouest) et à l'île Resolution (Nunavut).	• La description des travaux à la mine Giant en attendant l'approbation des permis et l'évaluation environnementale.	• Se consacrer à cette activité en 2005–2006.
	• L'obtention des permis d'utilisation des terres et des eaux requis à la mine Colomac.	• Obtenir les permis requis d'ici à mars 2005.
	• La remise en état complète, l'échantillonnage confirmant l'assainissement des lieux et la surveillance à long terme à l'île Resolution.	• Procéder à la remise en état complète des lieux en 2005, démobiliser la machinerie lourde en 2006, assurer une surveillance à long terme (25 ans) à partir de 2007–2008.
• La conception d'une stratégie audacieuse à longue portée qui vise l'assainissement complet d'importants lieux contaminés au Nunavut et à laquelle se greffent des mesures de renforcement des capacités afin de permettre aux résidants du Nunavut de tirer le meilleur parti des débouchés économiques.	• L'achèvement des consultations publiques sur la stratégie.	• Terminer les consultations publiques en 2004.
	• La mise en œuvre de la stratégie de façon ponctuelle.	• Faire coïncider la mise en œuvre de la stratégie avec le début des travaux de remise en état de l'année 2005.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
La remise en état des lieux contaminés dans le Nord et les programmes de gestion et de préservation environnementales exécutés par AINC pour atténuer les répercussions de la mise en valeur des ressources offrent des solutions stratégiques à la protection de l'environnement arctique.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Deuxième résultat attendu		
• Un inventaire plus complet de renseignements, de connaissances et d'outils concernant l'environnement et les ressources.	• Des preuves que la collectivité ciblée a eu recours aux renseignements, aux connaissances et aux outils accessibles.	• En arriver à ce qu'aucun rapport d'évaluation environnementale et aucune demande de permis d'utilisation des eaux ne fasse l'objet de modification ou ne soit rejeté.
Extrants		
• De l'information scientifique nouvellement recensée ou mise à jour pour étayer les décisions du gouvernement fédéral prises au nom du public canadien concernant la mise en valeur énergétique dans le Nord.	• L'ajout de renseignements scientifiques dans les évaluations et les examens réglementaires des projets de mise en valeur énergétique dans le Nord.	• Produire des rapports de recherche annuels à la fin des exercices 2004–2005, 2005–2006 et 2006–2007.
• Des réunions régulières du Comité de synthèse industrie-gouvernement pour cerner les grandes questions qui intéressent l'industrie minière dans le Nord, pour en discuter et pour trouver collectivement des solutions à ces problèmes.	• La tenue de réunions régulières auxquelles AINC assiste de façon constante.	• Tenir régulièrement des réunions de 2005 à 2008.
• Un inventaire plus exhaustif de cartes géoscientifiques du Nord de meilleure qualité.	• La réalisation d'un plus grand nombre d'études géoscientifiques. • La compilation et la numérisation des données. • La promotion des projets menés en collaboration.	• Se consacrer à cette activité de façon continue de 2005 à 2008. • Réaliser d'ici au printemps 2005 un projet de levés aéromagnétiques évalué à deux millions de dollars, en partenariat avec Ressources naturelles Canada, l'Association inuite de Qikiqtaani et le Bureau géoscientifique Canada-Nunavut. • Entreprendre en 2005–2006 l'élaboration d'une base de données géoscientifiques concernant les systèmes d'information géographique, la numérisation des données tirées des évaluations du potentiel minier et l'information captée par le satellite Landsat 7.
• La mise au point de méthodes de surveillance et de gestion des effets cumulatifs.	• La cueillette systématique d'information sur les effets cumulatifs.	• Terminer la mise en œuvre du plan d'action sur la gestion des effets cumulatifs dans la province géologique des Esclaves d'ici à 2007–2008; élaborer le Programme de surveillance générale du Nunavut.
• La mise à jour de l'entente de surveillance sur l'hydrométrie.	• La mise à jour de l'entente nationale sur l'hydrométrie passée entre Environnement Canada et les territoires.	• Terminer la mise à jour de l'entente en mars 2006.
• La participation active du Canada à l'Année polaire internationale en 2007–2008, à commencer par l'élaboration d'une stratégie avec les autres ministères fédéraux pour s'assurer que le Canada apporte une contribution significative à l'événement.	• L'organisation d'activités par les ministères fédéraux pour souligner l'Année polaire internationale.	• Élaborer une stratégie d'ici au printemps 2006 et lancer les activités au début de 2007.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?

L'enrichissement du savoir géoscientifique et des autres connaissances du domaine des sciences, une meilleure contribution du Canada au savoir polaire et l'appui à la prochaine génération d'experts en sciences nordiques contribueront à accroître la capacité des secteurs public et privé de prendre des décisions éclairées sur toute question qui concerne le Nord.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Troisième résultat attendu		
• Une gestion plus efficace des ressources, notamment la mise en place d'un régime de réglementation clair, rationnel, cohérent et adapté aux besoins.	• Une bonne compréhension par tous les intervenants du processus et des exigences réglementaires; un taux de satisfaction de 75 % à l'égard de l'impartialité et de l'opportunité du régime de réglementation.	• Sonder l'opinion des intervenants afin de connaître leur compréhension du régime de réglementation et leur satisfaction à son égard d'ici à 2007.
Extrants		
• Un appui soutenu à l'exploration du pétrole et du gaz dans le Nord et l'exploitation de nouvelles terres.	• Le lancement d'appels d'offres pour des travaux réalisés dans le delta de Beaufort, dans la partie centrale de la vallée du Mackenzie et dans l'archipel arctique du Nunavut.	• Se consacrer à cette activité de façon continue de 2005 à 2008.
• La coordination des actions menées par AINC en réponse au projet d'aménagement d'un gazoduc dans le Nord afin d'empêcher la répétition inutile d'activités réalisées par d'autres ministères et organismes fédéraux ou par des conseils et offices du Nord et pour éviter que les travaux de l'un empiètent sur les travaux de l'autre.	• L'étude des demandes qui se conforment aux exigences environnementales et réglementaires. • Le pourcentage de la population nordique qui participe aux processus de réglementation et d'évaluation environnementale.	• Se consacrer à cette activité durant l'exercice 2005–2006. • Augmenter le taux de participation à l'un ou l'autre des processus par rapport aux années précédentes.
• L'avancement des travaux à la mine de diamant Jericho au Nunavut jusqu'à l'étape de l'exploitation et l'avancement des travaux d'aménagement routier et portuaire à Bathurst jusqu'à l'étape de l'évaluation environnementale.	• Une recommandation émise par l'Office des eaux du Nunavut après étude de la demande de permis d'utilisation des eaux et présentée au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien; la conclusion par AINC de baux fonciers avec la Tahera Corporation (mine Jericho). • La tenue d'une séance fructueuse de détermination de la portée des problèmes et le début de l'évaluation environnementale après réception de l'Énoncé des incidences écologiques présenté par le promoteur (projet d'aménagement à Bathurst).	• Recevoir la recommandation de l'Office des eaux du Nunavut au Cabinet du ministre au début de 2005; consentir les baux fonciers au début de 2005. • Entreprendre les activités d'exploitation minière en 2006–2007.
• Le règlement sur les eaux du Nunavut.	• L'approbation du nouveau règlement.	• Se consacrer à cette activité de façon continue de 2005 à 2008.
• La collaboration du gouvernement, du secteur privé, des conseils et des offices à l'amélioration de l'environnement opérationnel dans le Nord en prévision de l'exploitation minière.	• La tenue de la réunion annuelle des ministres responsables des mines dans le Nord. • La tenue d'une réunion ordinaire du Comité de synthèse industrie-gouvernement.	• Se consacrer à cette activité de façon continue de 2005 à 2008. • Se consacrer à cette activité de façon continue de 2005 à 2008.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
De concert avec les autres ministères fédéraux, les gouvernements du Nord et d'autres intervenants, AINC encourage la recherche dans le Nord et tente de combler les lacunes dans les lois, les règlements et les politiques de manière à établir des régimes de réglementation plus efficaces et plus stables. En plus de protéger l'environnement dans le Nord, comme l'exige son mandat, il assurera le développement durable des terres et des ressources.

Leçons apprises et points à améliorer

La certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources

Le gouvernement fédéral et les Premières nations ne donnent pas la même dimension au concept de gestion des terres. En termes plus précis, l'accès aux terres et aux ressources sous-entend, pour les Premières nations, la reconnaissance de leurs territoires traditionnels et des traités et ne se limite donc pas à leurs réserves ou aux terres visées par le règlement des revendications.

L'expérience vécue dans ce domaine a révélé l'importance de déterminer ce qui peut être raisonnablement accompli dans le cadre du processus d'ajout de terres aux réserves avant de fixer des objectifs et de définir des points de repère. Les leçons apprises se divisent en deux volets. Premièrement, nous devons admettre d'ores et déjà notre incapacité d'honorer, dans les délais impartis (mars 2007), notre engagement à réduire à deux ans le temps exigé pour procéder à l'ajout de terres aux réserves, processus qui prend actuellement de cinq à sept ans. Deuxièmement, l'ensemble du processus doit faire l'objet d'un examen pour déterminer les échéances réalistes. C'est sur cette information que le Ministère s'appuiera pour produire des résultats concrets, pour offrir des services dans des délais appropriés et pour fournir aux parties les outils dont elles ont besoin afin de combler les attentes que crée le processus d'ajout de terres aux réserves. Le Ministère doit penser à des façons de simplifier les aspects qui relèvent de sa compétence, mais il faut quand même reconnaître que le processus dépend également du temps que les Premières nations et les tierces parties mettent à intervenir. L'utilisation

qui est faite des parcelles de terres et les servitudes présentent un degré de complexité variable. Cet état de fait continuera aussi de jouer un rôle déterminant dans l'avancement du processus d'ajout de terres aux réserves.

Une gestion responsable des affaires fédérales

La gestion autonome des terres et des ressources par les Premières nations a été la cible des investissements des dernières années. Par conséquent, l'intendance des terres et des ressources a été quelque peu délaissée. Le régime de lois et de règlements est désuet, et les services de réglementation sont particulièrement inadéquats sachant qu'ils jouent un rôle primordial dans la préservation du patrimoine des Premières nations. À l'heure actuelle, les Premières nations tentent de tirer parti des débouchés économiques de plus en plus complexes. Elles sont soutenues dans cette entreprise par la réglementation intelligente, une mesure qui a fait ressortir la nécessité d'actualiser les lois et les règlements afin de réduire la complexité de la réglementation et d'alléger le fardeau administratif qu'elle impose. Autrement dit, un régime d'intendance plus efficace et plus rationnel s'impose.

Outre le fait que le gouvernement doit raffiner ses méthodes de gestion des terres et des ressources en modernisant ses régimes et en simplifiant ses processus, l'expérience a permis de cerner une autre réalité : le Ministère doit opérer dans un secteur névralgique où est concentrée la majorité des obligations fiduciaires de la Couronne. Même si l'incidence et la portée des obligations fiduciaires varieront au fur et à mesure que les Premières nations exercent leur autonomie gouvernementale, il demeure que la relation fiduciaire entre la Couronne et les Premières nations continuera d'exister.

La gestion autonome des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations

On ne peut espérer des résultats concrets et durables qu'en amenant les Premières nations, AINC et les autres ministères du gouvernement fédéral concernés à unir leurs efforts et à partager une même vision des choses. Il est aussi nécessaire d'obtenir l'engagement et la coopération des gouvernements provinciaux lorsque les lois fédérales, provinciales et des Premières nations abordent une question commune et lorsque les Premières nations veulent inclure les provinces dans le processus.

Les activités accomplies dans ce domaine doivent tenir compte des priorités des Premières nations. C'est pourquoi le resserrement des liens avec les collectivités est gage de succès. De nouveaux projets de loi offriraient aussi aux Premières nations intéressées un cadre propice pour exercer leurs pouvoirs sur les terres, les ressources et l'environnement.

Enfin, le gouvernement fédéral doit connaître et comprendre les inconvénients que suscite la poursuite de telles activités et doit y remédier étant donné que, pendant ce temps, les activités d'intendance fédérale accusent des retards, retards en partie attribuables au gouvernement fédéral lui-même.

Résultat stratégique : L'ÉCONOMIE

Accroître la participation des Autochtones et des résidents du Nord à l'économie

Dépenses prévues : 2 048,8 millions de dollars en 2005-2006; 1 813,3 millions de dollars en 2006-2007; 1 716,0 millions de dollars en 2007-2008

De quoi s'agit-il?

Affaires indiennes et inuites

Le résultat stratégique dont il est question ici exige l'instauration d'un climat propice aux investissements et aux affaires pour permettre aux personnes, aux collectivités et aux entreprises inuites et des Premières nations de tirer parti des débouchés économiques.

Les transferts financiers, effectués dans le cadre de règlements de revendications particulières et globales et de programmes de développement économique, aident les Premières nations, les Inuit et les Innus à repérer et à saisir les occasions de croissance économique. Le Ministère investit dans les activités de développement économique du secteur privé qui favoriseront la participation des Premières nations, des Inuit et des Innus à l'économie, augmenteront les occasions d'affaires et appuieront le développement économique, le renforcement des capacités et l'infrastructure économique. En raison des réductions de dépenses annoncées pour l'ensemble du gouvernement dans le Budget 2005, le Ministère prévoit éliminer les programmes actuels d'apport de capitaux aux entreprises ainsi que les initiatives d'accès aux capitaux connexes à compter de 2005-2006.

Il importe d'offrir aux collectivités de solides bases économiques et communautaires afin de combler l'écart qui existe entre la situation socioéconomique des Autochtones et celle des non-Autochtones. C'est de cette façon que l'on parviendra à améliorer la santé, la stabilité et la sécurité des collectivités inuites et des Premières nations en plus de leur assurer une participation plus active à l'économie canadienne et mondiale.

Affaires du Nord

Pour que les gens du Nord participent véritablement à la mise en valeur des ressources et profitent des retombées générées, il est nécessaire que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour édifier les capacités économiques des collectivités du Nord. Les gouvernements territoriaux assument des responsabilités de type provincial en matière de développement économique, mais leurs sources de revenu sont limitées tout comme l'est leur marge de manœuvre budgétaire. AINC a le mandat de stimuler le développement régional dans l'ensemble des territoires et de favoriser la mise en valeur des ressources dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Il est donc bien placé pour travailler avec les gouvernements du Nord, le secteur privé et d'autres acteurs importants à l'instauration d'un climat plus favorable au développement économique dans les collectivités.

Résultat stratégique : L'ÉCONOMIE

Accroître la participation des Autochtones et des résidents du Nord à l'économie

Dépenses prévues : 2 048,8 millions de dollars en 2005–2006; 1 813,3 millions de dollars en 2006–2007; 1 716,0 millions de dollars en 2007–2008

De quoi s'agit-il?

Affaires indiennes et inuites

Le résultat stratégique dont il est question ici exige l'instauration d'un climat propice aux investissements et aux affaires pour permettre aux personnes, aux collectivités et aux entreprises inuites et des Premières nations de tirer parti des débouchés économiques.

Les transferts financiers, effectués dans le cadre de règlements de revendications particulières et globales et de programmes de développement économique, aident les Premières nations, les Inuit et les Innus à repérer et à saisir les occasions de croissance économique. Le Ministère investit dans les activités de développement économique du secteur privé qui favoriseront la participation des Premières nations, des Inuit et des Innus à l'économie, augmenteront les occasions d'affaires et appuieront le développement économique, le renforcement des capacités et l'infrastructure économique. En raison des réductions de dépenses annoncées pour l'ensemble du gouvernement dans le Budget 2005, le Ministère prévoit éliminer les programmes actuels d'apport de capitaux aux entreprises ainsi que les initiatives d'accès aux capitaux connexes à compter de 2005–2006.

Il importe d'offrir aux collectivités de solides bases économiques et communautaires afin de combler l'écart qui existe entre la situation socioéconomique des Autochtones et celle des non-Autochtones. C'est de cette façon que l'on parviendra à améliorer la santé, la stabilité et la sécurité des collectivités inuites et des Premières nations en plus de leur assurer une participation plus active à l'économie canadienne et mondiale.

Affaires du Nord

Pour que les gens du Nord participent véritablement à la mise en valeur des ressources et profitent des retombées générées, il est nécessaire que le gouvernement fédéral prenne des mesures pour édifier les capacités économiques des collectivités du Nord. Les gouvernements territoriaux assument des responsabilités de type provincial en matière de développement économique, mais leurs sources de revenu sont limitées tout comme l'est leur marge de manœuvre budgétaire. AINC a le mandat de stimuler le développement régional dans l'ensemble des territoires et de favoriser la mise en valeur des ressources dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Il est donc bien placé pour travailler avec les gouvernements du Nord, le secteur privé et d'autres acteurs importants à l'instauration d'un climat plus favorable au développement économique dans les collectivités.

Modèle logique

Un modèle logique a été élaboré pour chaque résultat stratégique afin de mettre en contexte le rendement, de faire ressortir les résultats et d'établir des liens entre les ressources et les résultats.

Cette carte montrant l'enchaînement des résultats se fonde sur les cercles d'influence qu'on a décrits précédemment et permet aux lecteurs de voir concrètement le lien entre les ressources utilisées par AINC pour réaliser les activités, produire des extrants et améliorer les résultats obtenus en collaboration avec les partenaires et les collectivités clientes, comme les Inuit, les Premières nations et les gens du Nord. Les résultats en collaboration peuvent ensuite être associés aux résultats et objectifs stratégiques qui sont la raison d'être du Ministère.

Résultats à long terme	**Affaires indiennes et inuites** Accroître la participation des Autochtones et de la population du Nord à la vie économique.
	Affaires du Nord Renforcer l'économie des territoires et accroître la participation des gens du Nord aux activités économiques.
Résultats intermédiaires	**Affaires indiennes et inuites** Permettre aux collectivités inuites et des Premières nations d'accroître elles-mêmes leur développement économique.
	Multiplier les débouchés économiques et les possibilités d'emploi pour les Autochtones.
	Doter les collectivités d'une infrastructure matérielle bien gérée, planifiée et protégée par les Premières nations dans le respect des principes de viabilité, de rentabilité et d'efficacité.
	Fournir aux collectivités des Premières nations un approvisionnement sécuritaire en eau potable et un système de traitement des eaux usées respectueux de l'environnement.
	Offrir des logements qui respectent les normes auxquelles se plient les collectivités avoisinantes dans une situation semblable.
	Affaires du Nord Jeter les bases de la croissance économique dans le Nord.
	Multiplier les possibilités d'emploi et augmenter les revenus dans les collectivités du Nord.
	Parfaire les compétences des gouvernements, des organisations et des groupes du Nord en matière de gestion et de gouvernance.
Résultats immédiats	**Affaires indiennes et inuites** Assurer la participation des Premières nations à la planification et à l'établissement des priorités concernant l'acquisition et l'entretien de l'infrastructure communautaire.
	Augmenter le nombre d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées qui répondent aux normes d'usage et améliorer les pratiques de fonctionnement et d'entretien.
	Améliorer la situation du logement dans les réserves.
	Recourir à d'autres modes novateurs de financement et de gestion de l'infrastructure.
	Multiplier les possibilités d'emploi dans les collectivités.
	Assurer une exploitation et une mise en valeur plus intensives des terres et des ressources des collectivités.
	Accroître les revenus des gouvernements des collectivités provenant du développement économique.
	Améliorer l'infrastructure économique et d'autre nature dans les collectivités.
	Prendre des arrangements concernant les terres et les ressources qui échappent à la compétence des collectivités.
	Accroître l'investissement dans les collectivités.
	Créer un climat plus propice au développement économique des collectivités.
	Améliorer la capacité des collectivités de se prévaloir des débouchés économiques.
	Améliorer la situation d'emploi des Autochtones.
	Accroître les contrats de vente conclus entre les entreprises autochtones et le gouvernement fédéral.
	Affaires du Nord Renforcer la capacité des groupes et des organisations de cerner les politiques internationales et nationales sur la mise en valeur du Nord, de les analyser, d'en élaborer de nouvelles et de les mettre à exécution.
	Enrichir le savoir et perfectionner les compétences des gens du Nord.
	Améliorer l'infrastructure économique.
Responsabilité	**Affaires indiennes et inuites** Sous-ministre adjoint, Politiques et Programmes socio-économiques.
	Affaires du Nord Sous-ministre adjoint, Affaires du Nord.
Activités de programme	**Affaires indiennes et inuites** Les débouchés économiques et les possibilités d'emploi pour les Autochtones.
	L'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique.
	L'infrastructure communautaire.
	Affaires du Nord L'économie du Nord.

Analyse par activité de programme

LES DÉBOUCHÉS ÉCONOMIQUES ET LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI POUR LES AUTOCHTONES

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	en ETP	en millions de dollars	en ETP	en millions de dollars	en ETP
79,2	54	79,2	56	79,5	59

Nota : Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.

Description

Soutien de l'expansion des entreprises existantes et des perspectives d'emploi, et soutien de la création de nouvelles activités de développement économique qui mènent à un plus grand nombre de possibilités d'emploi.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Établir de solides bases pour le développement économique*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• La participation accrue des Autochtones à la vie économique.	• La situation d'emploi. • Le revenu des particuliers. • Le revenu des collectivités.	• Se consacrer à cette activité de façon continue.
Extrants		
• Les activités de promotion.	• La conclusion d'ententes entre les collectivités autochtones, le milieu des affaires et les intervenants.	• Se consacrer à cette activité de façon continue.
	• Le degré de connaissance des intervenants au sujet des avantages que procure la collaboration avec les Inuit et les Premières nations dans le domaine du développement économique.	• Se consacrer à cette activité de façon continue.
• L'établissement d'ententes de partenariat.	• L'établissement de partenariats officiels et non officiels.	• Établir trois partenariats officiels par année.
	• La situation d'emploi.	• Se consacrer à cette activité de façon continue.
	• Les possibilités d'emploi dans des sociétés en particulier.	• Augmenter le nombre d'emplois par rapport aux données repères actuelles.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?

La volonté et la capacité des organisations de lancer des stratégies d'emploi pour les Autochtones sont des atouts nécessaires pour rehausser le profil de l'emploi des Autochtones. Par conséquent, le Ministère consacrera ses efforts à mieux renseigner les intervenants sur les questions autochtones; à fournir au milieu des affaires canadien les moyens d'embaucher, de valoriser et de maintenir en poste les Autochtones; à resserrer les liens entre les divers acteurs pour promouvoir le développement économique chez les Autochtones.

Deuxième résultat attendu		
• L'augmentation des possibilités de marchés pour les Autochtones par l'intermédiaire de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones et des ententes de partenariat avec les intervenants du milieu des affaires.	• Des contrats de vente entre les entreprises autochtones et le gouvernement fédéral. • La situation d'emploi des Autochtones. • La représentation des entreprises autochtones dans les marchés accordés.	• Se consacrer à cette activité de façon continue.
Extrant		
• L'attribution de ressources pour favoriser l'octroi de marchés aux entreprises autochtones par l'intermédiaire de la Stratégie d'approvisionnement.	• Les marchés et les ventes conclus avec les entreprises des collectivités. • La croissance des entreprises dans les collectivités. • L'augmentation des contrats de vente conclus entre les entreprises autochtones et le gouvernement fédéral.	• Augmenter, en valeur et en nombre, les marchés fédéraux passés avec des entreprises autochtones. • Offrir aux marchés du gouvernement fédéral l'accès à une plus grande diversité d'entreprises autochtones.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?

Tandis que le Ministère s'emploie à vanter les mérites de la Stratégie d'approvisionnement, les entreprises autochtones continueront de soumissionner et d'obtenir un plus grand nombre de marchés de l'État, accentuant ainsi leur présence sur la scène fédérale. Résultat : de nouvelles possibilités d'emploi pour les Autochtones, une plus grande prospérité et une meilleure qualité de vie.

L'ACCÈS AUX CAPITAUX ET AUX POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
712,6	321	439,1	206	415,7	212

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Soutien financier du règlement des *Revendications globales, particulières et spéciales* ou du règlement de revendications qui incluent des paiements législatifs découlant de règlements législatifs contre la Couronne mettant en cause des terres et des ressources; soutien financier des programmes de *développement économique* pour faciliter l'accès aux ressources, aux capitaux et à l'expertise et pour favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement économique.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Établir de solides bases pour le développement économique*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Des avantages économiques pour les collectivités, comme la création de nouvelles possibilités d'emploi; l'exploitation et la mise en valeur des terres et des ressources; la conclusion de marchés et de contrats de vente avec les entreprises autochtones; la gestion des revenus provenant du développement économique par les gouvernements des collectivités; une infrastructure de nature économique et d'autre nature; la conclusion d'accords sur l'accès aux terres et aux ressources qui échappent à la compétence des collectivités; l'essor commercial; le renforcement des capacités économiques des collectivités; l'instauration d'un climat plus propice au développement économique. • De solides bases pour le développement économique et des outils de développement économique établis pour stimuler les investissements à long terme dans les collectivités.	• Le taux de rendement socioéconomique du capital investi par AINC dans le développement économique, mesuré en tenant compte du revenu des collectivités, du nombre d'entreprises en plein essor ou nouvellement créées et de leur chiffre d'affaires, de la situation d'emploi, de la formation, des ententes sur l'accès aux ressources et des investissements dans les collectivités.	• Obtenir un rendement socioéconomique de cinq dollars pour chaque dollar investi par AINC dans le développement économique durant la période s'étendant de 2005–2006 à 2007–2008.
Extrant		
• L'attribution de ressources pour appuyer les organisations inuites et des Premières nations vouées au développement économique et pour soutenir leurs activités.	• Le nombre de projets financés par le programme de développement économique. • Le nombre de collectivités qui obtiennent un financement de base en vertu du Programme de développement économique des collectivités.	• Obtenir l'approbation d'environ 300 projets en 2005–2006. • Verser en 2005–2006 des fonds à au moins 400 collectivités inuites et des Premières nations ou aux organisations investies de cette fonction ou de ce mandat.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Encourager la réalisation de projets porteurs de retombées économiques permet aux collectivités inuites et des Premières nations de réaliser leurs aspirations économiques.

L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
1 227,6	564	1 266,9	598	1 192,4	641

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Soutien de la fourniture de fonds pour l'acquisition, la construction, l'exploitation et l'entretien des *installations de la collectivité* (notamment les routes, les ponts, les systèmes d'eau potable et d'égoût ainsi que les bureaux administratifs), des *installations éducatives* (comme les écoles et les résidences pour enseignants), l'assainissement de sites contaminés dans les réserves, et des *logements dans les réserves*.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Assurer la viabilité, la santé et la sécurité des collectivités*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• L'amélioration de la façon dont AINC et les Premières nations gèrent le Programme d'immobilisations et d'entretien.	• L'application du Cadre de mesure du rendement pour le Programme d'immobilisations et d'entretien.	• Surveiller les tendances du rendement et établir des objectifs précis pour les prochaines années.
Extrants		
• La mise en œuvre du Régime de gestion des immobilisations, notamment les critères de classement des priorités, et l'amélioration du régime d'inspection des biens.	• L'atteinte de jalons importants et la conformité aux plans et aux attentes.	• Appliquer les critères de classement des priorités à tous les projets d'immobilisations d'envergure et mettre en place le régime amélioré d'inspection des biens d'ici à mars 2006.
• L'examen du Programme d'immobilisations et d'entretien.	• L'examen du Programme d'immobilisations et d'entretien.	• Terminer l'examen du Programme en décembre 2005.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Une saine gestion de l'infrastructure communautaire est essentielle pour assurer la viabilité, la santé et la sécurité des collectivités.		
Deuxième résultat attendu		
• La mise en place, dans les collectivités des Premières nations, de réseaux d'aqueduc et d'égouts conformes aux lignes directrices fédérales.	• Les réalisations et l'atteinte de jalons importants énoncés dans la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations (par exemple, la réduction du nombre de sites présentant des risques élevés et le nombre d'opérateurs agréés).	• Réduire le nombre de sites présentant des risques élevés ou les éliminer complètement d'ici à 2007–2008.
Extrants		
• L'évaluation des installations d'aqueduc et d'égouts présentant des risques élevés pour les collectivités des Premières nations.	• Le nombre d'installations remises en état.	• Réduire ou maintenir le nombre d'installations présentant des risques élevés (en se basant sur les données de l'année précédente).
• La formation et l'agrément des opérateurs des Premières nations responsables des systèmes d'aqueduc et d'égouts.	• Le nombre d'opérateurs formés et agréés.	• Maintenir ou accroître le nombre d'opérateurs formés ou agréés (en se basant sur les données de l'année précédente).
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? La santé des collectivités repose sur des services essentiels de base, comme l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées.		

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Troisième résultat attendu		
• La possibilité de former des partenariats publics-privés pour répondre aux besoins en matière d'infrastructure dans les réserves.	• Des preuves que le concept de partenariats publics-privés est appliqué ou suscite de l'intérêt lors des séances d'information.	• Calculer chaque année le nombre de projets d'infrastructure qui valorisent les partenariats publics-privés ou qui envisagent une telle possibilité (aucun objectif ciblé n'a toutefois été fixé).
Extrant		
• La tenue de séances d'information sur les partenariats publics-privés.	• Le nombre de séances d'information organisées et le degré de participation des Premières nations.	• Maintenir le nombre de séances d'information mais accroître le degré de participation des Premières nations.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Des partenariats publics-privés seront bénéfiques pour l'amélioration de l'infrastructure et, par le fait même, pour la qualité de vie des collectivités. La mise en place d'une bonne infrastructure ouvre la voie aux possibilités économiques et favorise la viabilité des collectivités.

Quatrième résultat attendu		
• Des établissements d'enseignement conformes aux Normes sur les surfaces dans les écoles.	• Le nombre d'écoles qui se conforment aux Normes sur les surfaces dans les écoles.	• Maintenir ou accroître le nombre d'écoles qui se conforment aux Normes sur les surfaces dans les écoles (en se basant sur les données de l'année précédente).
Extrant		
• Des plans d'immobilisations présentant les rénovations à effectuer et les nouvelles constructions d'établissements d'enseignement.	• L'atteinte de jalons importants prévus dans les plans d'immobilisations.	• Atteindre des jalons importants en ce qui concerne les établissements d'enseignement conformément à ce qui est prévu dans les plans d'immobilisations annuels.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
L'éducation est un des facteurs essentiels à l'amélioration des conditions socioéconomiques des collectivités des Premières nations.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Améliorer la situation du logement dans les réserves*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Des logements convenables pour les résidants des réserves.	• Le nombre de nouvelles unités de logement construites ou rénovées en fonction des normes d'usage.	• Maintenir ou accroître le nombre de nouvelles unités de logement construites ou rénovées (en se basant sur les données de l'année précédente).
Extrant		
• Le soutien financier à la construction et à la rénovation domiciliaires dans les réserves.	• Le montant du soutien financier versé.	• Maintenir ou augmenter le soutien financier versé (en se basant sur les données de l'année précédente).

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
La situation du logement dans les réserves représente un objectif ambitieux, qui peut être relevé par le versement d'un soutien financier à l'appui de l'amélioration des logements dans les réserves des Premières nations. Il est aussi nécessaire d'avoir la souplesse et les pouvoirs requis pour adapter les plans de logements aux besoins des collectivités et selon les moyens dont elles disposent.

Deuxième résultat attendu		
• L'adoption de plans de gestion et d'entretien qui visent l'atteinte de la durée de vie moyenne des habitations.	• L'augmentation du parc de maisons et du nombre de logements jugés convenables.	• Maintenir ou accroître le parc de maisons et le nombre de logements jugés convenables (en se basant sur les données de l'année précédente).
Extrant		
• L'attribution de ressources pour aider les collectivités des Premières nations à adopter des plans de gestion et d'entretien des logements dans les réserves.	• Le nombre de Premières nations qui adoptent des plans de gestion et d'entretien des logements.	• Recueillir des données repères en 2005–2006 pour pouvoir comparer les hausses annuelles des prochaines années.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Les régimes de gestion et d'entretien des logements limiteront le besoin prématuré de procéder à la réfection ou au remplacement des biens, amélioreront la situation du logement, prolongeront la durée de vie à long terme des habitations dans les réserves et créeront des occasions économiques.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Troisième résultat attendu		
• La mise en œuvre des plans d'action en matière de logement, conçus sur l'initiative conjointe d'AINC et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, pour donner suite aux recommandations du Comité permanent des comptes publics.	• L'atteinte de jalons importants et la conformité aux plans et aux attentes.	• Surveiller en permanence les progrès réalisés grâce à des mises à jour périodiques.
Extrant		
• Des rapports d'étape sur la mise en œuvre d'un plan d'action conjoint.	• La production des rapports d'étape dans les délais établis.	• Ne s'applique pas.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
On compte notamment sur les plans d'action en matière de logement pour améliorer la gestion des logements dans les réserves.

L'ÉCONOMIE DU NORD

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
29,4	5	28,1	4	28,4	5

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Soutien de la croissance économique durable des économies territoriales grâce à des investissements dans l'innovation et le savoir, et les programmes de développement régional, à la défense d'intérêts et à des activités qui mènent à la participation avantageuse des résidents du Nord au développement des ressources.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Établir de solides bases pour le développement économique*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Des investissements qui tiennent compte des priorités fédérales et territoriales en matière de développement économique.	• Des investissements dans les secteurs prioritaires, comme l'enrichissement du savoir et la capacité des collectivités du Nord de participer aux activités économiques.	• Réaliser des investissements et revoir périodiquement les progrès accomplis dans chaque territoire.
Extrants		
• La mise en œuvre de la dernière année du Programme infrastructures Canada.	• L'achèvement de tous les projets au programme.	• Terminer tous les projets d'ici au 31 mars 2006.
• De nouveaux investissements stratégiques dans les programmes de développement économique du Nord.	• Des plans d'investissement stratégique pour chaque territoire afin d'orienter les décisions en matière d'investissement. • La mise en œuvre des programmes. • Des fonds accessibles aux partenaires territoriaux.	• Mettre en place les plans d'ici à décembre 2005 puis procéder de façon continue de 2006 à 2008. • Verser des fonds aux partenaires territoriaux en vertu du nouveau programme à la fin de 2005 ou au début de 2006.
• La poursuite du financement en vertu du Fonds pour le savoir et l'innovation.	• La répartition fructueuse de l'enveloppe budgétaire en fonction des priorités convenues à la fin de chaque exercice financier.	• Conclure des ententes et mener les travaux à terme avant la fin de l'exercice financier (mars ou avril) de 2005 à 2007.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
AINC, en collaboration avec ses partenaires, oriente ses investissements de façon à solidifier les bases du développement économique dans le Nord. Ses investissements visent tant l'infrastructure matérielle (par exemple, le réseau routier, l'infrastructure municipale, le matériel requis pour le branchement à Internet) que le domaine du savoir (par exemple, la capacité des gens du Nord de créer leurs propres débouchés économiques grâce à des technologies d'adaptation, à de meilleures connaissances scientifiques et à la participation à l'étude des projets).

Leçons apprises et points à améliorer

Les débouchés économiques et les possibilités d'emploi pour les Autochtones; l'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique

Ce résultat stratégique pose un certain nombre de défis, notamment le besoin de formation et de perfectionnement des compétences afin de combler les écarts qui existent au point de vue des capacités; le besoin de connaître les possibilités qu'offre le marché de l'emploi et d'y avoir accès; la présence continue d'obstacles à l'accès aux capitaux du secteur privé, limitant ainsi la possibilité d'entreprendre de grands projets de développement économique; le manque de cohérence dans les activités de développement économique des différents ministères fédéraux; la nécessité de planifier la relève des petites et moyennes entreprises. Une coordination ou une harmonisation plus habiles des ressources du gouvernement fédéral pourrait contribuer à optimiser les investissements dans les secteurs du perfectionnement et de la formation.

À défaut d'investir dans le développement économique, on assistera à une baisse des possibilités d'emploi et à un taux de dépendance à la hausse et on continuera de donner l'impression aux jeunes autochtones qu'on les prive de leurs droits.

Sur une note positive, les gouvernements provinciaux élèvent de plus en plus le développement économique chez les Autochtones au rang des priorités, en particulier dans les provinces de l'Ouest, où il existe d'immenses possibilités de former des partenariats avec le mouvement des coopératives. On pourrait aussi utiliser le potentiel d'autres investisseurs et des partenariats publics-privés pour s'appuyer sur des modèles ayant fait leurs preuves et créer des institutions financières des Premières nations.

Par ailleurs, il serait bon de mettre en place des mesures de rendement plus pertinentes, puisque les renseignements qu'elles permettent de recueillir inspirent des décisions plus rationnelles et plus efficaces.

L'infrastructure communautaire

La politique actuelle sur le logement repose sur quatre grands principes : la gestion du logement par les Premières nations; le perfectionnement des compétences et des capacités des Premières nations en matière de logement; le partage des responsabilités; un plus grand accès aux capitaux privés. De façon générale, AINC offre un soutien financier pour diverses activités liées au logement, notamment pour les nouvelles constructions, les travaux de rénovation, l'entretien des biens, les assurances, l'administration et la gestion du portefeuille du logement, la formation et le service de la dette. Il n'a jamais été question que le Ministère assume tous les coûts associés au logement des Premières nations. De fait, les Premières nations sont responsables d'obtenir les fonds nécessaires pour mener à bien les projets liés au logement, notamment au moyen d'un financement par emprunt. La stratégie actuelle offre la souplesse voulue pour permettre aux Premières nations de se prendre en main, et certaines d'entre elles se sont lancées dans des activités de planification communautaire plus générales. À ce jour, plus de 500 Premières nations ont consenti à participer à un programme de logement, inspiré de la politique en vigueur.

AINC accorde des garanties de prêts afin d'offrir l'accès à des emprunts pour le logement. Ces garanties sont une nécessité étant donné que les terres de réserve sont la propriété de l'État et que, à ce titre, les institutions financières privées n'ont pas droit à la garantie offerte par les hypothèques traditionnelles. À l'heure actuelle, l'engagement du Ministère en garanties de prêts s'élève à 1,25 milliard de dollars (le total des prêts consentis moins les remboursements versés). Les manquements aux obligations contractées en vertu des garanties sont très faibles, soit environ dix millions de dollars depuis 1978. La plupart des sommes dues ont été recouvrées ou sont sur le point de l'être grâce à des ententes de remboursement avec les Premières nations.

Résultat stratégique : LE BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL

Consolidation des relations avec les Métis, les Indiens non inscrits et les Canadiens autochtones vivant en milieu urbain afin de mieux faire connaître leurs besoins, d'améliorer l'accès aux services fédéraux et de resserrer les liens horizontaux entre les organisations fédérales et les autres partenaires

Dépenses prévues : 44,8 millions de dollars en 2005-2006; 40,3 millions de dollars en 2006-2007; 8,8 millions de dollars en 2007-2008

De quoi s'agit-il?

Ce résultat stratégique concerne l'établissement, le maintien et l'entretien de bonnes relations avec les principaux groupes de Métis et d'Indiens non inscrits et leurs organisations affiliées, avec les Autochtones vivant en milieu urbain et avec les gouvernements provinciaux, en particulier ceux de l'Ouest canadien. Les priorités dans ce domaine restent les mêmes : les mesures destinées à renforcer les capacités des organisations de Métis et d'Indiens non inscrits et à leur donner les moyens d'accroître leur autosuffisance, d'être plus responsables envers leurs membres, de mieux défendre les intérêts de leurs commettants lors des négociations avec les gouvernements fédéral et provinciaux et de rendre compte de l'utilisation des fonds publics aux gouvernements fédéral et provinciaux. En qualité de ministère fédéral responsable de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, le Bureau de l'Interlocuteur fédéral s'efforce de répondre, en partenariat avec d'autres intervenants, aux besoins socioéconomiques criants des Autochtones en milieu urbain.

Modèle logique

Un modèle logique a été élaboré pour chaque résultat stratégique afin de mettre en contexte le rendement, de faire ressortir les résultats et d'établir des liens entre les ressources et les résultats.

Cette carte montrant l'enchaînement des résultats se fonde sur les cercles d'influence qu'on a décrits précédemment et permet aux lecteurs de voir concrètement le lien entre les ressources utilisées par AINC pour réaliser les activités, produire des extrants et améliorer les résultats obtenus en collaboration avec les partenaires et les collectivités clientes, comme les Métis, les Indiens non inscrits et les Canadiens autochtones vivant en milieu urbain. Les résultats en collaboration peuvent ensuite être associés aux résultats et objectifs stratégiques qui sont la raison d'être du Ministère.

Résultat à long terme	Améliorer la situation socioéconomique des Métis, des Indiens non inscrits et des Autochtones vivant en milieu urbain.
Résultats intermédiaires	Mieux coordonner la prestation des programmes fédéraux. Accroître la sensibilisation aux besoins des Métis et des Indiens non inscrits en apportant les changements qui s'imposent aux politiques. S'assurer que les organisations de Métis et d'Indiens non inscrits participent davantage au règlement des questions qui concernent les groupes qu'elles représentent et qu'elles ont une plus grande influence sur les décisions prises à cet égard.
Résultats immédiats	Accroître la compréhension des problèmes et des besoins des Métis et des Indiens non inscrits au sein du gouvernement fédéral. Repérer les chevauchements dans les programmes. Renforcer la capacité de défendre les intérêts des Métis et des Indiens non inscrits. Attirer l'attention des autres ministères fédéraux et des autres ordres de gouvernement sur les besoins des Métis et des Indiens non inscrits. Faciliter l'accès aux programmes et aux services par les Métis et les Indiens non inscrits.
Responsabilité	Sous-ministre adjoint, Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.
Activité de programme	Le Bureau de l'Interlocuteur fédéral.

Analyse par activité de programme

LE BUREAU DE L'INTERLOCUTEUR FÉDÉRAL

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
44,8	38	40,3	31	8,8	27

Nota : *Les chiffres présentés ici incluent les dépenses associées à la gestion et à l'administration du Ministère (en dollars et en équivalents temps plein), qui sont réparties au prorata entre les différents résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Description

Fournit du soutien national, provincial et régional aux Métis, aux Indiens non inscrits et aux Canadiens autochtones vivant en milieu urbain pour les aider à renforcer leurs capacités organisationnelles et leurs mécanismes de responsabilisation envers leurs membres, ainsi que leur capacité de former des partenariats avec le gouvernement fédéral, les provinces et le secteur privé, afin qu'ils puissent participer efficacement aux projets interministériels et intergouvernementaux dirigés par l'interlocuteur fédéral.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Renforcer les capacités dans le but d'établir et de resserrer les liens avec les groupes et les organisations de Métis et d'Indiens non inscrits; définir et promouvoir la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain; établir et maintenir des liens horizontaux au sein du gouvernement*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Métis et Indiens non inscrits		
Premier résultat attendu		
• L'amélioration de la capacité des groupes de Métis et d'Indiens non inscrits de représenter leurs membres et de défendre leurs intérêts.	• La perception que les groupes de Métis et d'Indiens non inscrits ont de leurs propres capacités (connaissances, aptitudes, compétences et aspirations).	• Afficher les mêmes résultats qu'en 2004.
Extrant		
• La conclusion d'ententes de contribution.	• Le nombre d'ententes de contribution fructueuses ou conclues chaque année.	• Se consacrer à cette activité tous les ans, de façon continue.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? Pour accroître leur potentiel, les groupes et les organisations de Métis et d'Indiens non inscrits doivent améliorer leur capacité de représenter leurs membres et de défendre leurs intérêts.		
Deuxième résultat attendu		
• Un enrichissement, en nombre et en qualité, des relations de travail entre le gouvernement fédéral et les groupes et les organisations de Métis et d'Indiens non inscrits.	• Des priorités, des programmes d'action et des cadres de travail communs.	• Afficher les mêmes résultats qu'en 2004.
Extrants		
• L'établissement ou la consolidation des partenariats.	• Le nombre de partenariats établis ou consolidés.	• Se consacrer à cette activité tous les ans, de façon continue.
• La conclusion d'ententes de contribution.	• Le nombre d'ententes de contribution fructueuses ou conclues chaque année.	• Se consacrer à cette activité tous les ans, de façon continue.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? L'établissement et le maintien des liens horizontaux reposent sur la création de nouveaux partenariats ou sur la consolidation des relations déjà établies au sein du gouvernement fédéral.		

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Troisième résultat attendu		
• Une meilleure collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux dans les dossiers qui concernent les Métis et les Indiens non inscrits.	• Le nombre de partenariats formés et le degré de participation à des groupes ou des comités de travail.	• Afficher les mêmes résultats qu'en 2004.
Extrant		
• L'établissement ou la consolidation des partenariats.	• Le nombre de partenariats établis ou consolidés.	• Se consacrer à cette activité tous les ans, de façon continue.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Une meilleure collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux pour discuter des questions concernant les Métis et les Indiens non inscrits est favorable à l'établissement et au resserrement des liens de façon générale.

Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain

Quatrième résultat attendu		
• La mise en œuvre coordonnée et efficace de la Stratégie.	• La fréquence des échanges de renseignements et le degré de collaboration. • La perception des partenaires à cet égard.	• Afficher les mêmes résultats qu'en 2004.
Extrants		
• L'établissement de partenariats ou de relations de travail avec des comités dans toutes les villes-pilotes.	• Le nombre de partenariats établis ou consolidés.	• Se consacrer à cette activité tous les ans.
• Des protocoles d'entente interministériels.	• Le nombre de protocoles d'entente interministériels renouvelés ou nouvellement conclus.	• Augmenter le nombre de protocoles d'entente par rapport à 2004.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
La Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, qui est actuellement à l'essai dans différentes villes et qui s'appliquera à d'autres villes sous peu, doit être mise en œuvre de façon coordonnée et efficace afin que l'on puisse parfaire son élaboration et lui assurer un plus grand succès.

Cinquième résultat attendu		
• La création de comités directeurs dans quatre nouvelles villes-pilotes.	• Le nombre de comités directeurs.	• Augmenter le nombre de comités directeurs par rapport à 2004.
Extrants		
• La tenue de réunions avec des représentants fédéraux, provinciaux et municipaux et des groupes d'Autochtones en milieu urbain.	• Le nombre de réunions organisées.	• Se consacrer à cette activité tous les ans, de façon continue.
• Des rapports et des plans de travail produits par les comités directeurs.	• Le nombre de rapports et de plans de travail produits.	• Afficher une augmentation par rapport à 2004.
• La mise à l'essai de la Stratégie dans de nouvelles villes.	• Le nombre de projets-pilotes lancés.	• Afficher une augmentation par rapport à 2004.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Les comités directeurs établis dans les nouvelles villes-pilotes s'emploieront à parfaire et à promouvoir la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain dans ces régions.

Sixième résultat attendu		
• Une meilleure connaissance et une plus grande compréhension de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain.	• Le degré de connaissance générale tant sur le plan national que sur le plan régional (dans les villes-pilotes). • Le nombre de demandes de renseignements.	• Afficher une augmentation par rapport à 2004.
Extrants		
• La préparation de publications, de communiqués de presse et de séances d'information.	• Le nombre de publications, de communiqués de presse et de séances d'information.	• Se consacrer à cette activité tous les ans.
• Des allocutions et des demandes de renseignements.	• Le nombre d'allocutions prononcées et de demandes de renseignements.	• Afficher une augmentation par rapport à 2004.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Les activités de promotion et de communication représentent des moyens efficaces de faire connaître la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain aux populations des villes-pilotes et à l'ensemble des Canadiens. Elles continueront de parfaire la conception de la Stratégie et de lui assurer un plus grand succès.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Liens horizontaux		
Septième résultat attendu		
• L'enrichissement, en qualité et en nombre, des liens horizontaux.	• Le nombre de partenaires dont le rôle consiste à donner de l'information ou à fournir un soutien.	• Afficher les mêmes résultats qu'en 2004.
	• La fréquence des échanges de renseignements et le degré de collaboration; le nombre de citations ou de références qui renvoient au concept de liens horizontaux.	• Afficher les mêmes résultats qu'en 2004.
	• La perception que les partenaires ont des liens horizontaux.	• Afficher les mêmes résultats qu'en 2004.
Extrant		
• L'établissement de partenariats ou de relations de travail au sein du gouvernement fédéral.	• Le nombre de relations établies ou consolidées.	• Se consacrer à cette activité tous les ans. • Afficher les mêmes résultats qu'en 2004.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? L'enrichissement, en qualité et en nombre, des relations de travail au sein du gouvernement fédéral favorise l'établissement et le maintien des liens horizontaux.		
Huitième résultat attendu		
• L'attention accordée par les autres ministères du gouvernement aux priorités des Métis, des Indiens non inscrits et des Autochtones en milieu urbain et aux questions qui les concernent.	• Des exemples de sensibilisation aux questions touchant les Métis, les Indiens non inscrits ou les Autochtones en milieu urbain.	• Afficher un plus haut degré de sensibilisation qu'en 2004.
	• La fréquence d'utilisation des renseignements communiqués spécifiquement par le Bureau de l'Interlocuteur fédéral.	• Afficher les mêmes résultats qu'en 2004.
Extrant		
• Des rencontres avec des membres du Cabinet fédéral et des hauts fonctionnaires.	• Le nombre de rencontres ou de présentations.	• Se consacrer à cette activité tous les ans, de façon continue. • Afficher les mêmes résultats qu'en 2004.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité? L'établissement et le maintien des liens horizontaux au sein du gouvernement sont de bonnes façons d'attirer l'attention sur les priorités des Métis et des Indiens non inscrits et sur les questions les concernant.		

Leçons apprises et points à améliorer

D'une année à l'autre, les aptitudes des groupes de Métis et d'Indiens non inscrits varient en raison des contraintes financières auxquelles ils se heurtent constamment; un financement de base contribuerait à renforcer leurs capacités.

Commissions indépendantes

Résultat stratégique : LA COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES

Accroissement des connaissances sur les régions polaires du Canada

Dépenses prévues : 1,0 million de dollars par année

De quoi s'agit-il?

Ce résultat stratégique vise à permettre au Canada de maintenir son rôle de nation polaire de renom. Pour ce faire, il doit, d'une part, veiller à ce que les scientifiques canadiens aient accès à une aide financière, à des ressources, à un soutien logistique et à une infrastructure de recherche appropriée afin de pouvoir maintenir les normes élevées auxquelles on s'attend dans le domaine des sciences polaires. D'autre part, il doit s'assurer que les Canadiens ont une meilleure compréhension des questions qui concernent l'Arctique et l'Antarctique, des répercussions du changement climatique sur les régions polaires et des façons de vivre et de prospérer dans les régions nordiques du Canada.

Modèle logique

Un modèle logique a été élaboré pour chaque résultat stratégique afin de mettre en contexte le rendement, de faire ressortir les résultats et d'établir des liens entre les ressources et les résultats.

Résultat à long terme	Permettre aux Canadiens de participer efficacement aux mesures internationales entreprises dans le domaine des sciences et de la technologie en régions polaires afin d'améliorer la compréhension des questions polaires.
Résultats intermédiaires	Élaborer une politique nationale pour la recherche scientifique dans le Nord, sur l'initiative conjointe des gouvernements fédéraux et territoriaux ainsi que des instituts et des organismes de recherche.
	Veiller à ce que les ministères et les organismes gouvernementaux réalisent des activités de recherche pertinentes.
Résultats immédiats	Représenter le Canada au sein des organisations internationales et dans les mesures internationales.
	Confier aux intervenants dans l'Arctique la responsabilité de renseigner la communauté nationale et internationale sur les questions et les travaux de recherche se rapportant aux régions polaires.
	Obtenir des ministères du gouvernement et des conseils subventionnaires qu'ils fournissent leur appui à la recherche polaire canadienne et au renouvellement de l'infrastructure de recherche.
	Assurer une participation appropriée de tous les intervenants (y compris les Inuit, les organisations non gouvernementales et les autres gouvernements) aux discussions sur les politiques visant l'Arctique et aux décisions concernant la recherche dans l'Arctique.
	Assurer la participation des intervenants concernés à la recherche et à l'élaboration de politiques visant l'Arctique.
Responsabilité	Conseil d'administration.
Activité de programme	Facilitation de la recherche et communications.

Analyse par activité de programme

FACILITATION DE LA RECHERCHE ET COMMUNICATIONS

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	en ETP	en millions de dollars	en ETP	en millions de dollars	en ETP
1,0	5	1,0	5	1,0	5

Description

Dans l'exécution de son mandat, la Commission sera appelée à organiser, parrainer et financer des conférences, des séminaires et des rencontres; à participer à l'établissement de réseaux d'information polaire pour transmettre le savoir sur les régions polaires; à entreprendre et à soutenir des études spéciales concernant les régions polaires; à reconnaître les réalisations et les contributions qui relèvent de son mandat; à publier des bulletins, des rapports et d'autres publications; à déposer un rapport annuel au Parlement.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Renseigner les Canadiens sur les sciences polaires*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Un accès facilité et plus opportun du public et des gouvernements canadiens aux renseignements sur les sciences polaires.	• Des demandes de participation à des activités ainsi que des demandes de publications et de bulletins reçues des publics cibles.	• Augmenter le nombre de demandes de publications, de bulletins, etc. reçues des publics cibles par rapport à 2004.
• Une plus grande sensibilisation du public et des gouvernements canadiens à la dimension canadienne et internationale des questions polaires.	• Une plus grande connaissance de la dimension internationale des questions polaires.	• Approfondir la connaissance des questions polaires.
• Une plus grande utilisation du Réseau canadien d'information polaire par les chercheurs pour la transmission d'information et l'échange de renseignements.	• Le nombre de documents rendus publics par les chercheurs au moyen du Réseau et le volume d'activité sur le Réseau. • La perception des chercheurs quant à l'utilisation qu'ils font du Réseau. • L'utilisation du Réseau par les chercheurs.	• Accroître l'utilisation et le degré d'acceptation du Réseau par rapport à 2004.
Extrants		
• La publication de rapports sur l'état du savoir polaire. • La publication du rapport sur le Symposium Canada-Union européenne.	• Des publications, des évaluations et divers rapports produits en temps opportun et selon le budget établi.	• Publier tous les documents dans les délais prévus et selon le budget établi.
• La publication du bulletin *Méridien* et du bulletin du Réseau de recherches antarctiques du Canada dans le but de transmettre aux chercheurs nationaux et internationaux les plus récents renseignements sur la recherche polaire.	• Des publications produites en temps opportun et selon le budget établi.	• Publier tous les documents dans les délais prévus et selon le budget établi.
• La publication des *Indicateurs de la connaissance polaire*.	• Des publications produites en temps opportun et selon le budget établi.	• Publier tous les documents dans les délais prévus et selon le budget établi.
• La tenue de diverses activités sur la recherche polaire.	• Des activités organisées en temps opportun et selon le budget établi et la participation des publics cibles aux activités.	• Lancer les activités dans les délais prévus et selon le budget établi.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?

L'atteinte de ce résultat permet aux Canadiens de disposer des renseignements les plus récents sur les sciences polaires.

PRIORITÉ *Accentuer la présence du Canada au sein des organisations circumpolaires internationales*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Le maintien du profil du Canada à titre de nation polaire de renom.	• La prise en compte des priorités du Canada dans la recherche polaire internationale, y compris durant l'Année polaire internationale (2007–2008).	• Participer à l'Année polaire internationale de 2007–2008. • Maintenir ou augmenter le nombre de Canadiens au sein des organisations et des comités internationaux ou à la direction de projets.
• La coopération des organisations fédérales et provinciales afin d'accentuer la présence du Canada au sein de la communauté de recherche internationale.	• La formation ou la consolidation des partenariats pour favoriser la collaboration et la coopération dans des programmes et des activités de recherche (par exemple, le Comité des sous-ministres adjoints pour les sciences et la technologie dans le Nord).	• Établir ou consolider les partenariats.
Extrants		
• La poursuite des préparatifs du Canada en prévision de l'Année polaire internationale de 2007–2008.	• Le déroulement opportun des préparatifs, dans le respect du budget établi.	• Terminer les préparatifs dans les délais prévus et selon le budget établi.
• La participation aux travaux des comités internationaux ainsi qu'aux activités liées à la recherche polaire et aux questions circumpolaires. • La participation au sein de divers organismes (comme le volet nordique de la politique étrangère du Canada, l'Université de l'Arctique, le Conseil de l'Arctique, le Comité international des sciences dans l'Arctique, le Forum sur la recherche nordique et le Comité scientifique pour les recherches antarctiques) et le soutien à leurs activités.	• La participation et la présence aux réunions des comités et des conseils, aux activités, etc.	• Atteindre des degrés de participation et d'appui au moins comparables à ceux de 2004.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
L'Année polaire internationale se produit tous les 50 ans et est un événement majeur pour la communauté internationale des sciences polaires. Elle influencera grandement les prochaines décennies du programme d'action sur la recherche polaire. La réalisation de ce résultat permettra au Canada de jouer un rôle important dans le cadre de cet événement et de s'enrichir des travaux de recherche menés par près de 100 nations.

PRIORITÉ *Exercer un rôle de promoteur et de gardien du savoir polaire au Canada*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Le renforcement de la présence du Canada dans le secteur de la recherche à l'occasion de l'Année polaire internationale de 2007–2008.	• L'élaboration conjointe d'un programme canadien sur les sciences et la recherche pour l'Année polaire internationale.	• Respecter les délais prévus.
• Un plus grand soutien du gouvernement fédéral à la mise en œuvre du Programme canadien de recherche sur l'Antarctique.	• Une progression vers l'adoption du Programme canadien de recherche sur l'Antarctique au sein du gouvernement fédéral.	• Réaliser des progrès vers l'adoption du Programme au sein du gouvernement fédéral d'ici à la fin de 2005–2006.
• Un plus grand soutien du gouvernement fédéral à l'élaboration d'une stratégie nationale sur la recherche polaire.	• Une progression vers l'élaboration d'une stratégie nationale sur la recherche polaire à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale.	• Réaliser des progrès dans l'obtention d'un appui du gouvernement fédéral à l'élaboration de la stratégie d'ici à la fin de 2005–2006.
Extrant		
• Une représentation au sein des comités, l'établissement de liens de coopération avec les instituts de recherche, la participation aux travaux des comités fédéraux et l'organisation de conférences et d'ateliers.	• Des preuves du soutien, de l'adhésion et de la participation à des comités, à des instituts de recherche, etc.	• Se consacrer à cette activité de façon continue.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
La réussite des efforts déployés par la Commission pour valoriser et prôner la recherche polaire canadienne sera évaluée en fonction de l'atteinte de ces résultats.

Leçons apprises et points à améliorer

S'appuyant sur sa réputation qui se consolide ces dernières années, la Commission canadienne des affaires polaires a remarqué que le milieu de la recherche polaire nourrit des attentes de plus en plus grandes à son égard. Ces attentes se concrétisent sous forme de demandes à parrainer des conférences et des rencontres, à mener des études précises et à offrir d'autres sources de soutien, comme des bourses d'études. La Commission n'est toutefois pas en mesure de répondre à ces demandes. Les fonds qui lui sont accordés ont chuté d'environ 25 % depuis sa création, en 1991, et n'ont connu aucune majoration depuis huit ans. La Commission se limite donc à l'accomplissement de ses activités courantes, étant incapable de se lancer dans de nouvelles activités, comme l'étude de la pertinence de l'infrastructure de recherche, la mise sur pied d'un processus de consultation concernant la stratégie nationale sur la recherche polaire, l'établissement d'un processus pour le règlement des questions urgentes relatives à la gouvernance dans le Nord ou encore l'exercice du rôle de Secrétariat canadien de l'Année polaire internationale de 2007–2008.

Résultat stratégique : LA COMMISSION DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES DES INDIENS

Tenir des audiences justes et impartiales concernant les revendications particulières

Dépenses prévues : 7,1 millions de dollars en 2005–2006

De quoi s'agit-il?

La Commission tient des audiences, présente des recommandations et rédige des rapports concernant le règlement des revendications particulières entre les Premières nations et le gouvernement du Canada. Elle offre également des services de médiation et de facilitation et elle sensibilise le public à l'égard du règlement des revendications particulières.

Modèle logique

Un modèle logique a été élaboré pour chaque résultat stratégique afin de mettre en contexte le rendement, de faire ressortir les résultats et d'établir des liens entre les ressources et les résultats.

Résultats à long terme	Faire enquête sur des revendications territoriales particulières, à la demande d'une Première nation, lorsque celle-ci a présenté une revendication qui a été rejetée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ou lorsqu'elle s'oppose aux critères d'indemnisation devant être utilisés par le gouvernement lors des négociations sur le règlement de sa revendication. Offrir des services de médiation durant les négociations sur les revendications.
Résultat intermédiaire	Tenter de régler les revendications particulières.
Résultats immédiats	Améliorer la relation entre les Premières nations et le gouvernement. S'assurer que les décisions rendues concernant les revendications particulières sont perçues comme étant indépendantes par les parties. Offrir des solutions de rechange aux litiges.
Responsabilité	Commissaire en chef.
Activité de programme	La Commission des revendications particulières des Indiens.

Analyse par activité de programme

LA COMMISSION DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES DES INDIENS

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
7,1	50	—	—	—	—

Description

La Commission mène des enquêtes impartiales lorsqu'une Première nation conteste la décision du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de rejeter sa revendication particulière ou lorsqu'elle s'oppose aux critères d'indemnisation devant être utilisés par le gouvernement lors des négociations sur le règlement de sa revendication. En plus des enquêtes officielles, la Commission offre, sur demande, des services de médiation ou de facilitation au gouvernement et à la Première nation ou prend les arrangements voulus pour la prestation de tels services si les parties en cause jugent que ce processus peut les aider à en arriver à une entente sur toute question liée aux revendications particulières des Indiens.

La législation pour mettre en place le nouveau Centre de résolution des revendications a reçu la sanction royale au mois de novembre 2003. Le gouvernement continue de travailler avec les Premières nations et leurs organisations pour adresser les inquiétudes reliées à l'implémentation de cette législation. Pendant l'année financière 2005–2006, AINC travaillera à clarifier le rôle future et le financement de la Commission sur les revendications particulières des Indiens pour en assurer une transition méthodique.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

PRIORITÉ *Faire enquête sur des revendications territoriales particulières, à la demande d'une Première nation, lorsque celle-ci a présenté une revendication qui a été rejetée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien ou lorsqu'elle s'oppose aux critères d'indemnisation devant être utilisés par le gouvernement lors des négociations du règlement de sa revendication; offrir des services de médiation durant les négociations sur les revendications*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Des enquêtes menées à terme ou qui suivent leur cours selon les délais prévus.	• Des enquêtes menées à terme ou qui suivent leur cours selon les délais prévus. • Un processus d'audience considéré comme juste et impartial.	• Maintenir les normes de service. • Étendre cette perception à tous les processus d'audience et de médiation.
Extrants		
• Des audiences publiques relatives aux enquêtes.	• La production de rapports.	• Maintenir les normes de service.
• Des services de médiation et de facilitation.	• Des services de médiation jugés équitables par les parties et offerts à l'appui du processus de règlement. • Le nombre de processus de règlement qui ont passé par différentes étapes de la médiation.	• Maintenir les normes de service.
• Des activités de sensibilisation du public.	• Des demandes de conférenciers et des demandes de publications, comme des feuillets d'information.	• Maintenir les normes de service.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec la priorité?
Le recours à un processus jugé indépendant et juste pour régler les revendications particulières est un moyen efficace de mettre un point final à bon nombre de grandes questions, de rassurer les parties en cause et d'améliorer la relation entre le gouvernement et les Premières nations.

Leçons apprises et points à améliorer

Depuis sa création, en 1991, la Commission des revendications particulières des Indiens a acquis une crédibilité auprès des divers intervenants à titre d'organisme indépendant et impartial chargé de mener des enquêtes publiques sur les différends concernant les revendications particulières qui opposent les Premières nations et le gouvernement du Canada. Pour demeurer efficace, la Commission doit préserver sa réputation d'organisme indépendant, neutre et objectif, qu'elle a gagnée auprès des Premières nations et du gouvernement.

Le fait que les commissaires et les employés clés de la Commission se rendent dans la collectivité pour entendre en direct les témoignages des sages et des membres de la Première nation confère au processus d'enquête un caractère distinctif et important. Le processus de la Commission s'inspire des principes d'impartialité, de justice et d'intégrité et favorise, de ce fait, la réconciliation des Autochtones et des non-Autochtones ainsi que la guérison. Les réunions et l'examen attentif des témoignages oraux enrichissent le processus de règlement des revendications.

La Commission offre aussi des services généraux de médiation et de facilitation, à la demande des deux parties. De concert avec le médiateur, les parties décident du déroulement du processus de médiation. On s'assure ainsi que l'exercice tient compte des spécificités de la négociation en cours.

Section III Information additionnelle

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités de 2005–2006* d'Affaires indiennes et du Nord Canada, de la Commission canadienne des affaires polaires et de la Commission des revendications particulières des Indiens.

Le document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenus dans le *Guide pour la préparation de la partie III du Budget des dépenses : Rapports sur les plans et les priorités.*

Il est conforme aux exigences particulières de reddition de comptes décrites dans les *Lignes directrices* du SCT;

Il est fondé sur la structure de responsabilisation approuvée du Ministère, telle qu'elle est indiquée dans sa Structure des ressources et des résultats de gestion;

Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis;

Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées;

Il fait état des sommes qui ont été allouées en fonction des dépenses prévues approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor selon le RPP.

Michael Horgan
Sous-ministre

Renseignements sur l'organisme

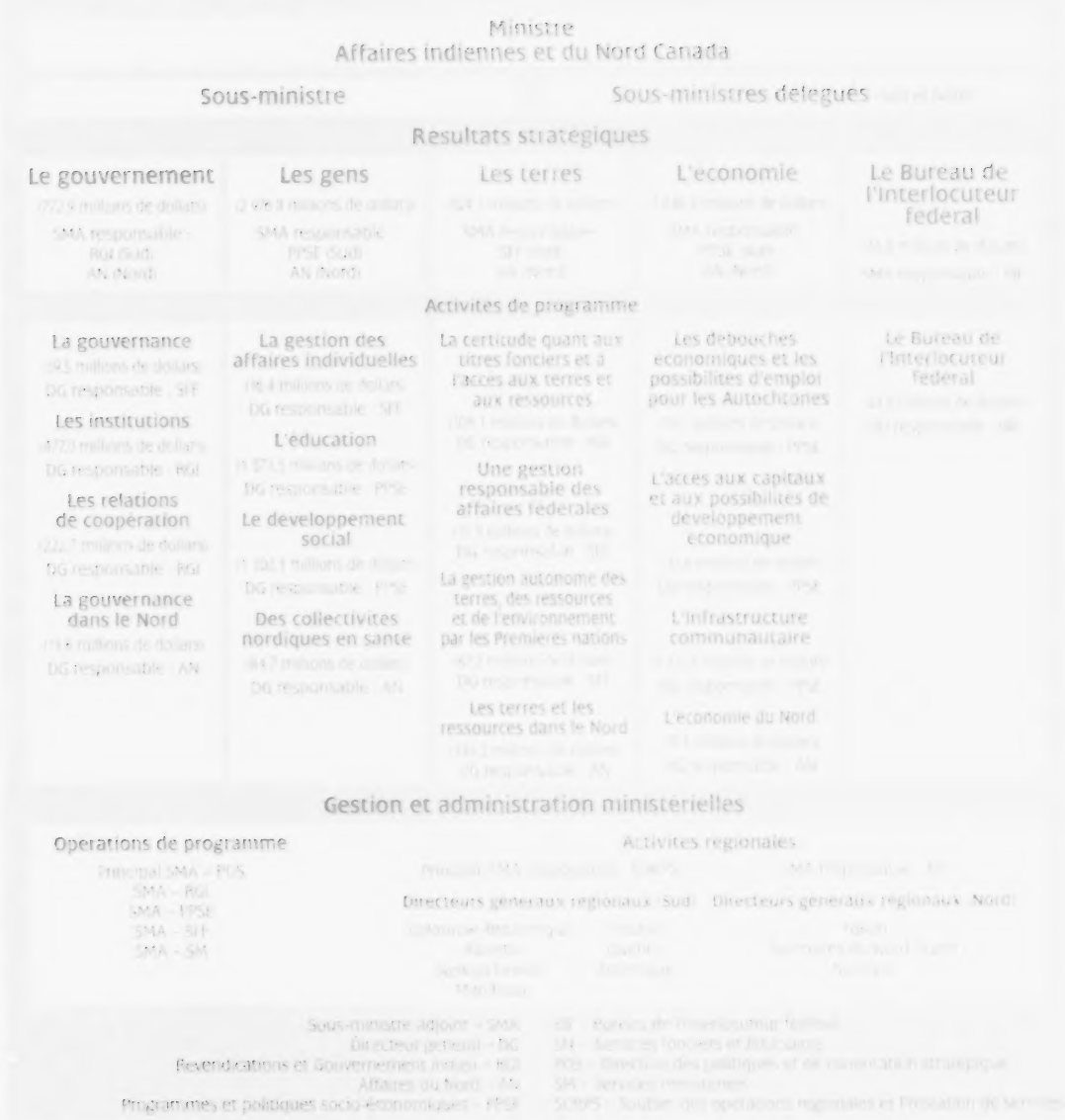

Renseignements sur l'organisme

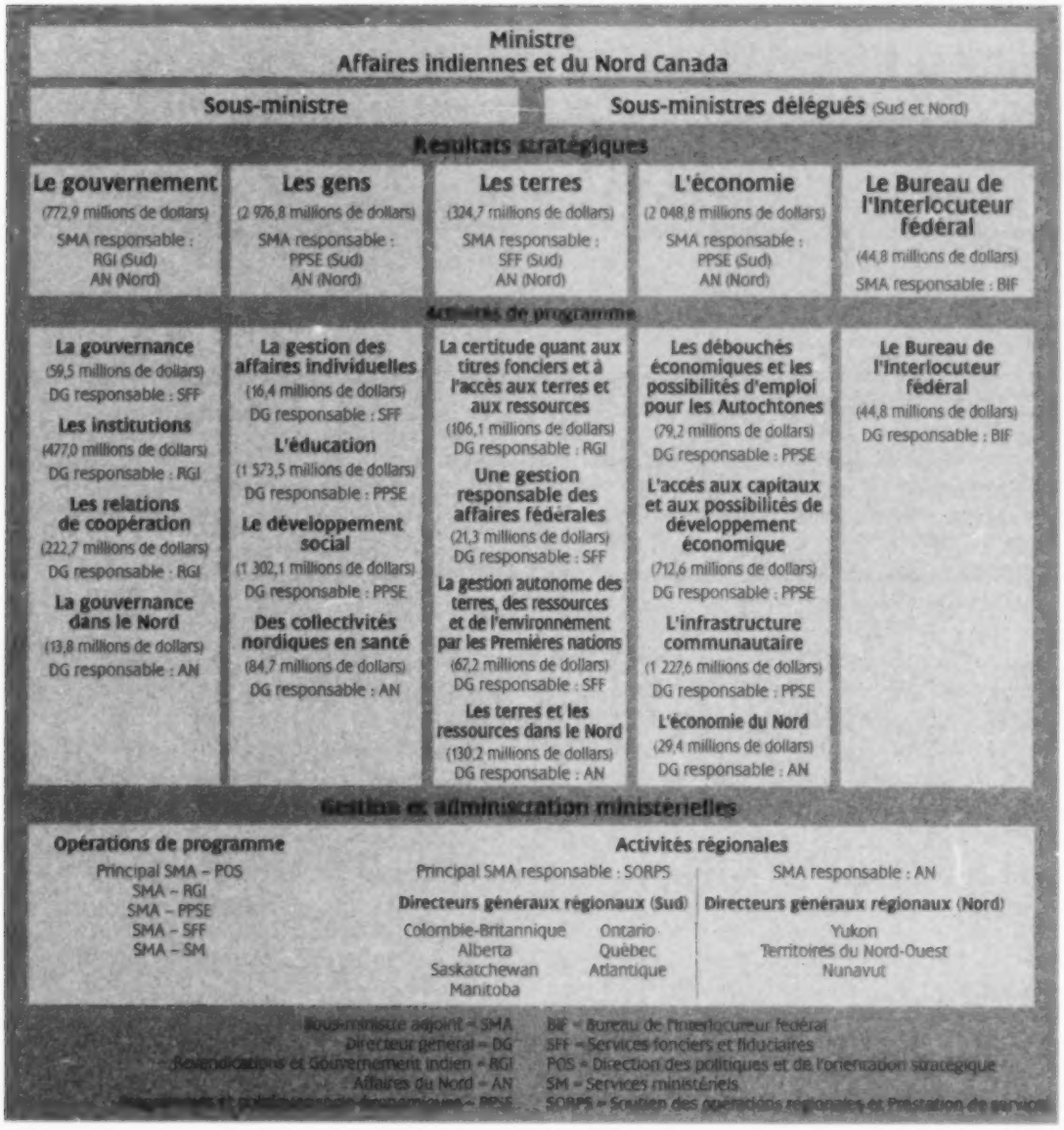

Nota : *Le tableau se fonde sur les dépenses prévues en 2005–2006; les dépenses évaluées à 313,1 millions de dollars, associées à la gestion et à l'administration du Ministère, ont été réparties au prorata entre les résultats stratégiques en se basant sur l'ensemble des dépenses prévues.*

Tableaux financiers

Tableau 1 : Dépenses prévues et équivalents temps plein

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004–2005	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
Affaires indiennes et du Nord Canada				
La gouvernance	54,9	**54,6**	53,8	54,1
Les institutions	472,6	**476,0**	475,9	479,9
Les relations de coopération	133,5	**137,3**	122,8	122,5
La gouvernance dans le Nord	14,8	**13,8**	13,8	13,9
La gestion des affaires individuelles	16,6	**16,5**	16,5	16,6
L'éducation	1 552,7	**1 562,6**	1 593,9	1 642,2
Le développement social	1 234,9	**1 274,4**	1 316,6	1 379,4
Des collectivités nordiques en santé	84,9	**84,9**	87,3	83,4
La certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources	97,7	**106,4**	18,5	18,6
Une gestion responsable des affaires fédérales	22,5	**21,3**	20,8	15,0
La gestion autonome des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations	64,9	**67,3**	69,4	69,5
Les terres et les ressources dans le Nord	72,9	**125,5**	119,3	110,5
Les débouchés économiques et les possibilités d'emploi pour les Autochtones	79,8	**79,4**	79,5	79,9
L'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique	691,7	**624,5**	370,7	360,0
L'infrastructure communautaire	1 153,8	**1 150,3**	1 157,8	1 160,6
L'économie du Nord	12,5	**9,5**	8,1	8,4
Le Bureau de l'Interlocuteur fédéral	0,0	**21,4**	8,8	8,9
Dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses (brut)	5 760,8	**5 825,5**	5 533,7	5 623,4
Les relations de coopération	73,6	**79,0**	67,5	61,5
Dépenses non budgétaires du Budget principal des dépenses (brut)	73,6	**79,0**	67,5	61,5
Moins : Revenus disponibles	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Total du Budget principal des dépenses	5 834,4	**5 904,6**	5 601,2	5 685,0
Rajustements :				
Budget supplémentaire des dépenses (A)				
Évaluation, gestion et assainissement des sites fédéraux contaminés (poste horizontal)	47,4	—	—	—
Report du budget de fonctionnement (poste horizontal)	21,3	—	—	—
Fonds pour offrir des programmes et des services fédéraux à deux communautés du Labrador, dont des services de santé et des services de police communautaire (Stratégie globale de guérison des Innus du Labrador) (poste horizontal)	14,8	—	—	—
Fonds provisoires pour rédiger la réponse au jugement rendu par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *R. c. Powley* afin de financer la recherche, les discussions multilatérales et l'établissement de la capacité des organisations de Métis (poste horizontal)	13,1	—	—	—
Transfert du Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits du Conseil privé	10,8	—	—	—
Coûts supplémentaires liés au service aérien omnibus de colis destinés au Nord	9,4	—	—	—
Fonds pour le projet de gazoduc dans le Nord des Territoires du Nord-Ouest (Secrétariat du projet de gaz du Nord et Projet de gazoduc dans les Territoires du Nord-Ouest) (poste horizontal)	8,1	—	—	—
Règlements extrajudiciaires	5,6	—	—	—
Transfert du surplus de terres de la Couronne fédérale (Camp Nanaimo) de la Défense nationale (y compris les coûts de possession)	4,5	—	—	—
Fonds pour les activités liées aux Projets d'infrastructure des Premières nations	4,1	—	—	—
Fonds à l'appui des négociations de règlements extrajudiciaires auprès des Dénésulinés du Manitoba et de la Saskatchewan	3,0	—	—	—
Fonds à l'appui de la participation du Conseil des Dogribs (Tlicho) visés par le Traité n° 11 dans le processus législatif de la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale	2,0	—	—	—

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004–2005	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
Ressources additionnelles pour appuyer les négociations fédérales en vue d'une entente-cadre avec les Mi'kmaq et les Malécites de l'Î.-P.-É. et du Québec ainsi que les négociations préliminaires de traités progressifs (poste horizontal)	1,3	—	—	—
Fonds pour poursuivre la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuvialuits (poste horizontal)	0,7	—	—	—
Paiements à l'appui du processus de révision de la traduction française de l'accord définitif sur la revendication territoriale globale des Inuits du Labrador	0,7	—	—	—
Fonds supplémentaires pour la mise en œuvre de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu	0,6	—	—	—
Initiatives visant la mise en œuvre d'une infrastructure électronique commune et d'une stratégie de prestation des services multimodale (Gouvernement en direct) (poste horizontal)	0,5	—	—	—
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	0,4	—	—	—
Fonds supplémentaires pour le Programme de formation scientifique dans le Nord	0,4	—	—	—
Paiements de subventions additionnelles au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à l'appui des activités liées à la mise en œuvre de l'entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in	0,3	—	—	—
Réaffectation à même l'enveloppe de l'éducation spécialisée pour effectuer un rajustement en raison de la sous-évaluation du salaire de base des enseignants des écoles fédérales en Ontario	0,3	—	—	—
Rajustements en fonction de l'Indice implicite de prix de la demande intérieure finale pour la Commission Crie-Naskapie	0,2	—	—	—
Transfert de la Défense nationale pour l'évaluation environnementale du Camp Ipperwash	0,2	—	—	—
Processus de ratification de la Première nation du Kwanlin Dun	0,1	—	—	—
Entente sur le développement provisoire des ressources des Premières nations du Deh Cho	0,1	—	—	—
Fonds au Conseil fédéral du Yukon afin de coordonner les activités du gouvernement fédéral dans cette région	0,1	—	—	—
Transfert de la Défense nationale concernant l'entente relative aux paiements anticipés d'une compensation aux personnes âgées accordée aux Chippewas de Kettle Point et de Stony Point	—	—	—	—
Moins : Autorisations de dépenser liées à l'initiative de réaffectation des fonds à l'échelle du gouvernement	(15,0)	—		—
Moins : Diminution des besoins en contributions	(11,0)	—	—	—
Moins : Virement à Transports Canada pour les services ferroviaires voyageurs dans les régions éloignées	(4,4)	—	—	—
Moins : Virement à la Défense nationale pour le Camp Nanaimo	(4,3)	—	—	—
Moins : Virement à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec pour les télécommunications au Nunavik	(0,3)	—	—	—
Moins : Virement à la Défense nationale pour le Programme des Rangers juniors canadiens	(0,2)	—	—	—
Moins : Virement au Secrétariat du Conseil du Trésor pour le Conseil canadien Traverser les frontières	—	—	—	—
Budget supplémentaire des dépenses (B)				
Ressources supplémentaires pour répondre aux besoins urgents en matière d'éducation et développement sociale	30,0	—	—	—
Évaluation, gestion et assainissement des sites fédéraux contaminés	23,5	—	—	—
Entente et radiation de la dette associée à un billet à conditions flexibles de la Société d'énergie du Yukon	18,0	—	—	—
Fonds au gouvernement du Yukon pour le partage des coûts de la lutte contre les incendies de forêt	10,9	—	—	—
Fonds pour la mise en œuvre des dispositions de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut	5,0	—	—	—
Fonds pour la mise en œuvre des dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	4,0	—	—	—

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004–2005	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
Transfert du Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits du Bureau du Conseil privé	3,9	—	—	—
Fonds à l'appui de la mise en place et du fonctionnement initial du Centre de règlement des revendications	1,0	—	—	—
Fonds consacrés aux programmes de publicité gouvernementale (poste horizontal)	0,6	—	—	—
Fonds à l'appui de la participation de la bande Bear River à la Mi'kmaq education authority	0,5	—	—	—
Fonds à l'appui du transfert des responsabilités de programmes et services au gouvernement du Yukon	0,3	—	—	—
Fonds à des organismes autochtones nationaux pour mener des travaux relatifs aux politiques en préparation des séances de suivi de la Table ronde Canada-Autochtones d'avril 2004	0,3	—	—	—
Fonds à l'appui des négociations des Dénésulinés du Manitoba et des Dénésulinés Athabasca de la Saskatchewan	0,2	—	—	—
Fonds à l'appui de l'élaboration de projets culturels numériques sur le Portail des Autochtones au Canada	0,2	—	—	—
Ressources additionnelles afin de respecter les objectifs de la fonction publique en matière de langues officielles relativement au partage de renseignements, aux besoins régionaux en matière de bilinguisme, à la formation et au maintien des acquis linguistiques, aux réseaux bilingues et à la prestation de services (Programme d'innovation pour les langues officielles) (poste horizontal)	0,1	—	—	—
Fonds liés au développement des communautés minoritaires de langue officielle (Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle) (poste horizontal)	0,1	—	—	—
Fonds pour moderniser la gestion des ressources humaines dans la fonction publique fédérale (*Loi sur la modernisation de la fonction publique*) (poste horizontal)	0,1	—	—	—
Fonds à l'appui de l'élaboration d'un bassin de spécialistes autochtones de la faune pour dresser des répertoires de la faune sur les terres fédérales	0,0	—	—	—
Moins : réduction des exigences relatives aux opérations et aux contributions	(94,7)	—	—	—
Autres rajustements				
Moins : les fonds de 2004–2005 reportés aux années subséquentes	(235,0)	—	—	—
Moins : les autorisations de financement d'une nouvelle stratégie publicitaire	(1,5)	—	—	—
Fonds pour la mise en œuvre des dispositions de l'Entente définitive avec la Première nation des Kwanlin Dun	1,0	—	—	—
Fonds à l'appui de la mise en place et du fonctionnement initial du Centre de règlement des revendications	—	**4,8**	—	—
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	—	**0,6**	0,5	0,5
Centre indépendant sur le gouvernement des Premières nations	—	**5,0**	5,0	5,0
Fonds pour la mise en œuvre des dispositions de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut	—	**5,1**	5,1	5,1
Financement supplémentaire pour le règlement des revendications particulières	—	**68,5**	68,5	68,5
Développement économique du Nord	—	**20,0**	20,0	20,0
Fonds pour élargir et prolonger la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain	—	**8,5**	16,4	—
Financement du processus de négociation de traités de la Colombie-Britannique	—	**1,8**	—	—
Attribution de ressources supplémentaires afin de poursuivre la mise en application des dispositions de la Convention du Nord-Est québécois et de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	—	**16,4**	16,4	13,4
Attribution de ressources supplémentaires afin de poursuivre le paiement de subventions aux Cris du Québec, et pour s'acquitter de certaines obligations découlant de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	—	**10,2**	10,2	10,2

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004–2005	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
Annonce dans le budget				
Réductions par suite de l'exercice d'examen des dépenses du Comité d'examen des dépenses (de plus amples renseignements seront fournis dans le prochain Budget supplémentaire des dépenses)	—	**(21,1)**	(45,0)	(65,0)
Autres rajustements (l'éducation spéciale, les services destinés aux enfants et aux familles, le logement, le secrétariat des Inuit, des questions intéressant les Métis, mise en valeur des ressources pétrolières et gazières du Nord)	—	**143,6**	189,8	117,0
Total des rajustements	(116,9)	**263,5**	286,9	174,7
Total des dépenses prévues	5 717,4	**6 168,0**	5 888,1	5 859,6
Moins : Recettes non disponibles	199,8	**212,4**	237,8	241,5
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	62,6	**68,5**	69,5	71,8
Coût net du programme	5 580,2	**6 024,1**	5 719,8	5 689,9
Équivalents temps plein	4 143	**4 195**	4 124	4 321
Commission canadienne des affaires polaires				
Facilitation de la recherche et communications	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses (brut)	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Total du Budget principal des dépenses	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Rajustements :				
Budget supplémentaire des dépenses (A)				
Report du budget de fonctionnement (poste horizontal)	—	**—**	—	—
Total des rajustements	—	**—**	—	—
Dépenses nettes prévues	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	—	**—**	—	—
Coût net du programme	1,0	**1,0**	1,0	1,0
Équivalents temps plein	5	**5**	5	5
Commission des revendications particulières des Indiens				
Commission des revendications particulières des Indiens	6,8	**—**	—	—
Dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses (brut)	6,8	**—**	—	—
Total du Budget principal des dépenses	6,8	**—**	—	—
Rajustements :				
Les fonds permanents de la Commission	—	**7,1**	—	—
Total des rajustements	—	**7,1**	—	—
Dépenses nettes prévues	6,8	**7,1**	—	—
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	0,2	**0,3**	—	—
Coût net du programme	7,1	**7,3**	—	—
Équivalents temps plein	41	**50**	—	—

Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

Dépenses totales prévues — Explication des tendances

L'augmentation nette d'environ 450,6 millions de dollars entre 2004–2005 et 2005–2006 s'explique essentiellement de la façon suivante : le versement de fonds additionnels pour les programmes et les services courants (incluant le financement annoncé dans le budget de 2005); des augmentations pour couvrir la négociation, le règlement et la mise en œuvre d'ententes sur les revendications territoriales globales et particulières et les rajustements prévus dans les ententes signées; et une réduction associée aux activités du Comité d'examen des dépenses. La réduction nette d'environ 279,9 millions de dollars entre 2005–2006 et 2006–2007 est principalement attribuable aux éléments suivants : le versement de fonds additionnels pour les programmes et les services courants; des réductions dans les fonds alloués aux revendications, surtout en raison de divers paiements ponctuels versés en 2005–2006; et des réductions additionnelles découlant des activités du Comité d'examen des dépenses. Enfin, la réduction nette d'environ 28,5 millions de dollars entre 2006–2007 et 2007–2008 s'explique principalement comme suit : le versement de fonds additionnels pour les programmes et les services courants; les réductions associées aux activités dans le budget de 2005; et d'autres réductions associées aux activités du Comité d'examen des dépenses.

(en millions de dollars)	2005–2006							
	Budgétaires				Non budgétaires	Total pour le Budget principal des dépenses	Rajustements (dépenses prévues non indiquées dans le Budget principal des dépenses)	Total des dépenses prévues
	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	bruts/nets	Prêts, investissements et avances			
Affaires indiennes et du Nord Canada								
La gouvernance	6,0	—	48,6	54,6	—	54,6	4,9	59,5
Les institutions	31,1	—	444,9	476,0	—	476,0	1,0	477,0
Les relations de coopération	69,9	—	67,4	137,3	79,0	216,3	6,4	222,7
La gouvernance dans le Nord	13,6	—	0,2	13,8	—	13,8	—	13,8
La gestion des affaires individuelles	8,8	—	7,7	16,5	—	16,5	—	16,4
L'éducation	97,5	—	1 465,1	1 562,6	—	1 562,6	11,0	1 573,5
Le développement social	72,7	—	1 201,7	1 274,4	—	1 274,4	27,8	1 302,1
Des collectivités nordiques en santé	33,8	—	51,1	84,9	—	84,9	(0,2)	84,7
La certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources	13,4	11,8	81,3	106,4	—	106,4	(0,3)	106,1
Une gestion responsable des affaires fédérales	7,0	—	14,3	21,3	—	21,3	(0,1)	21,3
La gestion autonome des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations	31,3	—	36,0	67,3	—	67,3	(0,2)	67,2
Les terres et les ressources dans le Nord	111,2	—	14,3	125,5	—	125,5	4,7	130,2
Les débouchés économiques et les possibilités d'emploi pour les Autochtones	7,1	—	72,3	79,4	—	79,4	(0,2)	79,2
L'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique	43,1	—	581,4	624,5	—	624,5	88,1	712,6
L'infrastructure communautaire	96,9	11,0	1 042,5	1 150,3	—	1 150,3	77,3	1 227,6
L'économie du Nord	7,0	—	2,5	9,5	—	9,5	20,0	29,4
Le Bureau de l'Interlocuteur fédéral	6,5	—	14,8	21,4	—	21,4	23,4	44,8
Total	**656,8**	**22,8**	**5 145,9**	**5 825,5**	**79,0**	**5 904,6**	**263,5**	**6 168,0**
Commission canadienne des affaires polaires								
Facilitation de la recherche et communications	1,0	—	—	1,0	—	1,0	—	1,0
Total	**1,0**	**—**	**—**	**1,0**	**—**	**1,0**	**—**	**1,0**
Commission des revendications particulières des Indiens								
Commission des revendications particulières des Indiens	—	—	—	—	—	—	7,1	7,1
Total	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**7,1**	**7,1**

Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

Tableau 3 : Postes votés et législatifs indiqués dans le Budget principal des dépenses

Poste voté ou législatif	(en millions de dollars)	**Budget principal des dépenses actuel**	Budget principal des dépenses précédent
Affaires indiennes et du Nord Canada			
1	Dépenses de fonctionnement	**568,8**	537,7
5	Dépenses en capital	**22,8**	17,3
10	Subventions et contributions	**4 977,9**	4 970,1
15	Paiements à la Société canadienne des postes	**27,6**	27,6
20	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits — Dépenses de fonctionnement	**5,0**	—
25	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits — Contributions	**14,8**	—
(L)	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien — Traitement et allocation pour automobile	**0,1**	0,1
(L)	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (note 1)	**0,0**	0,0
(L)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	**2,0**	2,0
(L)	Rentes versées aux Indiens — Paiements en vertu de traités	**1,4**	1,4
(L)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	**151,8**	148,6
(L)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	**1,5**	1,5
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**51,9**	54,5
	Total du budgétaire	**5 825,5**	5 760,8
L30	Prêts à des revendicateurs autochtones	**36,1**	38,1
L35	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	**42,9**	35,5
	Total du non-budgétaire	**79,0**	73,6
	Total du Ministère	**5 904,6**	5 834,4
Commission canadienne des affaires polaires			
40	Dépenses du Programme	**0,9**	0,9
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**0,1**	0,1
	Total de l'organisme	**1,0**	1,0
Commission des revendications particulières des Indiens (note 2)			
—	Dépenses du Programme	**—**	6,3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**—**	0,5
	Total de l'organisme	**—**	6,8

Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

Nota :
(1) Le montant réel est 15 000 $
(2) En 2004–2005, le financement de la Commission des revendications particulières des Indiens s'inscrivait dans le Budget principal des dépenses du Bureau du Conseil privé.

Explication de la variation des ressources d'une année à l'autre
Le Budget principal des dépenses d'Affaires indiennes et du Nord Canada est de 5 904,6 millions de dollars, ce qui représente une augmentation nette de 70,2 millions de dollars. Les principaux changements incluent : une augmentation de 86,1 millions de dollars pour satisfaire la demande croissante des programmes et des services courants pour les Indiens et les Inuit; une augmentation nette de 47,3 millions de dollars pour les activités dans le Nord (ce qui comprend une augmentation de 42,5 millions de dollars pour les sites contaminés et une augmentation de 11,1 millions de dollars pour le développement du projet de gazoduc dans le Nord et une diminution de 5,8 millions de dollars pour la mise en valeur de l'énergie dans le Nord); une augmentation de 25,0 millions de dollars pour la mise en œuvre de la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations; une augmentation de 20,2 millions de dollars pour le Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits reflétant le transfert de responsabilités provenant du Bureau du Conseil privé; une diminution nette de 41,8 millions de dollars pour le règlement de revendications particulières ou globales et les rajustements conformément aux ententes signées; une diminution de 26,0 millions de dollars pour la remise en état des immobilisations; une diminution de 25,0 millions de dollars reflétant la contribution pour la mesure gouvernementale visant à réaffecter 1 milliard de dollars, annoncée dans le Budget de 2003; une diminution de 8,3 millions de dollars reflétant la diminution des fonds pour la Stratégie globale de guérison des Innus du Labrador; et une diminution de 6,0 millions de dollars reflétant le profil des fonds approuvés pour le programme d'éducation spéciale.

Tableau 4 : Coût net au cours de l'année budgétaire

(en millions de dollars)	Affaires indiennes et du Nord Canada	Commission canadienne des affaires polaires	Commission des revendications particulières des Indiens
Dépenses nettes prévues	6 168.0	1.0	7.1
Plus : Services reçus à titre gracieux			
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	26.1	—	—
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	21.0	—	0.3
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	0.9	—	—
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	20.5	—	—
Total partiel	68.5	—	0.3
Moins : Revenus non disponibles	212.4	—	—
Coût net pour 2005–2006	6 024.1	1.0	7.3

Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

Tableau 5 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par activité de programme

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004–2005	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
Affaires indiennes et du Nord Canada				
L'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique	1.0	**11,8**	6.5	6.5
L'infrastructure communautaire	5.0	**11,0**	5.0	5.0
Total	6.0	**22,8**	11.5	11.5
Commission canadienne des affaires polaires				
s/o	—	**—**	—	—
Commission des revendications particulières des Indiens				
s/o	—	**—**	—	—

Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

Tableau 6 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2004–2005	**Dépenses prévues 2005–2006**	Dépenses prévues 2006–2007	Dépenses prévues 2007–2008
Affaires indiennes et du Nord Canada				
Les relations de coopération				
Prêts à des revendicateurs autochtones	38.1	**36,1**	31.1	31.1
Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	29.6	**44,5**	36.4	30.4
Total	67.7	**80,6**	67.5	61.5
Commission canadienne des affaires polaires				
s/o	—	**—**	—	—
Commission des revendications particulières des Indiens				
s/o	—	**—**	—	—

Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

Tableau 7 : Source des revenus non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des revenus 2004–2005	**Revenus prévus 2005–2006**	Revenus prévus 2006–2007	Revenus prévus 2007–2008
Affaires indiennes et du Nord Canada				
La gouvernance				
Recouvrement des dépenses d'exercices antérieurs	0,4	**0,4**	0,4	0,4
Les institutions				
Recouvrement des dépenses d'exercices antérieurs	0,7	**0,7**	0,7	0,7
Les relations de coopération				
Recouvrement des dépenses d'exercices antérieurs	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Revenus de placements	7,6	**7,6**	7,6	7,6
L'éducation				
Recouvrement des dépenses d'exercices antérieurs	2,5	**2,5**	2,5	2,5
Le développement social				
Recouvrement des dépenses d'exercices antérieurs	5,0	**5,0**	5,0	5,0
La certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources				
Revenus divers	6,3	**6,3**	6,3	—
Les terres et les ressources dans le Nord				
Revenus de placements :				
• Projet Norman Wells — bénéfices	78,0	**73,0**	68,0	63,0
• Autres	0,5	**0,5**	0,5	0,5
Recouvrement des dépenses d'exercices antérieurs	1,1	**1,1**	1,1	1,1
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1,1	**1,1**	1,1	1,1
Exploitation minière du Canada	75,0	**80,0**	110,0	125,0
Redevances — carrières	0,2	**0,2**	0,5	0,5
Redevances pétrolières et gazières	16,0	**28,6**	28,6	28,6
Location de terres, bâtiments et matériel	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Autres revenus non fiscaux	2,9	**2,9**	2,9	2,9
Les débouchés économiques et les possibilités d'emploi pour les Autochtones				
Recouvrement des dépenses d'exercices antérieurs	0,1	**0,1**	0,1	0,1
L'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique				
Recouvrement des dépenses d'exercices antérieurs	0,3	**0,3**	0,3	0,3
Revenus de placements	0,5	**0,5**	0,5	0,5
L'infrastructure communautaire				
Recouvrement des dépenses d'exercices antérieurs	0,5	**0,5**	0,5	0,5
Revenus de placements	0,9	**0,9**	0,9	0,9
Total	199,8	**212,4**	237,8	241,5
Commission canadienne des affaires polaires				
s/o	—	**—**	—	—
Commission des revendications particulières des Indiens				
s/o	—	**—**	—	—

Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

Tableau 8 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Au cours des trois prochaines années, AINC effectuera l'administration des programmes suivants de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars.

(en millions de dollars)	2005–2006	2006–2007	2007–2008
Paiements pour les Premières nations, les Inuit et les gens du Nord — Le gouvernement	567,3	553,8	554,4
Paiements pour les Premières nations, les Inuit et les gens du Nord — Les gens	2 772,5	2 850,2	2 947,8
Paiements pour les Premières nations, les Inuit et les gens du Nord — Les terres	145,9	70,9	65,3
Paiements pour les Premières nations, les Inuit et les gens du Nord — L'économie	1 888,5	1 671,5	1 569,6
Paiements pour les Métis, les Indiens non inscrits et les Canadiens autochtones vivant en milieu urbain — Le Bureau de l'Interlocuteur fédéral	37,2	34,7	5,5
Total	**5 411,4**	**5 181,1**	**5 142,6**

Des renseignements supplémentaires sur ces projets se trouvent à http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Tableau 9 : Initiatives horizontales

Au cours des trois prochaines années, AINC participera aux initiatives horizontales suivantes à titre de ministère responsable ou de partenaire.

Responsable
Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations (de 2005–2006 à 2007–2008)
Stratégie globale de guérison des Innus du Labrador

Partenaire
Programme infrastructures Canada (2005–2006)
Stratégie emploi jeunesse (sur une base continue)
Prestation nationale pour enfants (sur une base continue)
Changement climatique (2005–2006 et 2006–2007)
Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux (de 2005–2006 à 2007–2008)

Des renseignements supplémentaires sur ces projets se trouvent à http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

GESTION ET ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Assurer une gestion stratégique des activités du Ministère

Dépenses prévues : 313,1 millions de dollars en 2005-2006; 300,2 millions de dollars en 2006-2007; 321,1 millions de dollars en 2007-2008

Description

Le résultat lié à la gestion et à l'administration du Ministère soutient tous les résultats stratégiques et toutes les activités de programme; il permet d'offrir des services essentiels et une orientation stratégique à l'appui des activités courantes du Ministère.

Les Inuit, les Premières nations, les Métis, les gens du Nord et les autres Canadiens ont l'avantage de bénéficier de politiques éclairées et d'une prestation efficace, rentable et cohérente des programmes qui donnent de l'élan au plan d'action du gouvernement pour les Autochtones.

En outre, il vise à édifier et à maintenir une culture d'excellence en gestion axée sur les valeurs et les résultats, qui appuie AINC, à l'interne comme à l'externe, dans la réalisation de son mandat et de ses objectifs stratégiques. Il veille également à renforcer les capacités du Ministère et à consolider ses processus liés à la production de rapports, à la prise de décision, à la planification et à son fonctionnement général; à fixer les priorités en collaboration avec les Inuit, les Premières nations, les Métis et les gens du Nord; à aider la société canadienne et la communauté internationale à mieux comprendre les questions qui concernent les Inuit, les Premières nations, les Métis et les gens du Nord.

Section IV Autres sujets d'intérêt

GESTION ET ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Assurer une gestion stratégique des activités du Ministère

Dépenses prévues : 313,1 millions de dollars en 2005-2006; 300,2 millions de dollars en 2006-2007; 321,1 millions de dollars en 2007-2008

Description

Le résultat lié à la gestion et à l'administration du Ministère soutient tous les résultats stratégiques et toutes les activités de programme; il permet d'offrir des services essentiels et une orientation stratégique à l'appui des activités courantes du Ministère.

Les Inuit, les Premières nations, les Métis, les gens du Nord et les autres Canadiens ont l'avantage de bénéficier de politiques éclairées et d'une prestation efficace, rentable et cohérente des programmes qui donnent de l'élan au plan d'action du gouvernement pour les Autochtones.

En outre, il vise à édifier et à maintenir une culture d'excellence en gestion axée sur les valeurs et les résultats, qui appuie AINC, à l'interne comme à l'externe, dans la réalisation de son mandat et de ses objectifs stratégiques. Il veille également à renforcer les capacités du Ministère et à consolider ses processus liés à la production de rapports, à la prise de décision, à la planification et à son fonctionnement général; à fixer les priorités en collaboration avec les Inuit, les Premières nations, les Métis et les gens du Nord; à aider la société canadienne et la communauté internationale à mieux comprendre les questions qui concernent les Inuit, les Premières nations, les Métis et les gens du Nord.

Modèle logique

Un modèle logique a été élaboré pour chaque résultat stratégique afin de mettre en contexte le rendement, de faire ressortir les résultats et d'établir des liens entre les ressources et les résultats.

Cette carte montrant l'enchaînement des résultats se fonde sur les cercles d'influence qu'on a décrits précédemment et permet aux lecteurs de voir concrètement le lien entre les ressources utilisées par AINC pour réaliser les activités, produire des extrants et améliorer les résultats obtenus en collaboration avec les partenaires et les collectivités clientes, comme les Inuit, les Premières nations, les Métis et les gens du Nord. Les résultats en collaboration peuvent ensuite être associés aux résultats et objectifs stratégiques qui sont la raison d'être du Ministère.

Résultat à long terme	Promouvoir l'excellence en gestion dans l'atteinte des résultats stratégiques.
Résultats intermédiaires	Établir des relations durables et porteuses d'avenir, qui misent sur la collaboration avec les Inuit, les Premières nations, les Métis, les gens du Nord, les ministères du gouvernement et les autres ordres de gouvernement.
	Atteindre des objectifs en matière de politique publique grâce à une perception commune de l'orientation, des priorités et des résultats.
	Renforcer les capacités fonctionnelles et stratégiques des Inuit, des Premières nations, les Metis et des gens du Nord pour favoriser la planification communautaire.
	Améliorer la capacité du Ministère d'appuyer la réalisation des résultats stratégiques.
	Informer les parlementaires et le grand public des questions autochtones et des progrès réalisés par le Ministère.
Résultats immédiats	Adopter une stratégie cohérente et efficace pour aborder les discussions interministérielles et intergouvernementales et assurer la collaboration avec les Inuit, les Premières nations, les Métis et les gens du Nord.
	Définir un plan d'action commun, mettre en œuvre les premières étapes d'un cadre axé sur les résultats en collaboration avec les Inuit, les Premières nations, les Métis, les gens du Nord et d'autres partenaires, notamment les ministères du gouvernement et les divers ordres de gouvernement.
	Mettre en place des systèmes, des outils et des processus coordonnés et adaptés aux besoins; faciliter la responsabilisation, la production de rapports et l'échange d'information grâce à des méthodes simplifiées et axées sur les résultats; améliorer la prestation des services; gérer les litiges de manière efficace et stratégique.
	Réunir un effectif diversifié et doté des capacités nécessaires pour permettre à AINC de s'acquitter de son mandat aujourd'hui et dans les années à venir; instaurer un milieu de travail qui encourage le maintien en poste des employés et offre d'intéressantes possibilités.
	Améliorer la capacité du Ministère, des Inuit, des Premières nations, les Métis et des gens du Nord de gérer le risque.
	Produire des rapports publics, de concert avec les Inuit, les Premières nations, les Métis et les gens du Nord.
	Entretenir une communication efficace et stratégique de sorte que les employés et les partenaires d'AINC partagent la même conception de l'orientation ministérielle; informer le public canadien des questions autochtones et des progrès réalisés par le Ministère.
Responsabilité	Sous-ministre adjoint, Soutien aux opérations régionales et Prestation de services

Ressources financières et humaines

2005–2006		2006–2007		2007–2008	
en millions de dollars	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**	**en millions de dollars**	**en ETP**
313,1	2 895	300,2	2 895	321,1	3 138

Nota : *Les ressources financières et humaines ont été réparties au prorata entre les différentes activités de programme en se fondant sur les dépenses prévues. Le tableau suivant présente la répartition des ressources financières et humaines par activité de programme.*

Répartition des dépenses prévues associées à la gestion et à l'administration du Ministère par activité de programme

	2005–2006		2006–2007		2007–2008	
	en millions de dollars	**ETP**	**en millions de dollars**	**ETP**	**en millions de dollars**	**ETP**
La gouvernance	2,9	27	2,9	28	3,1	30
Les institutions	25,3	233	25,5	246	27,1	265
Les relations de coopération	12,0	106	10,7	98	10,8	101
La gouvernance dans le Nord	0,7	7	0,7	7	0,8	8
La gestion des affaires individuelles	0,9	8	0,9	8	0,9	9
L'éducation	82,0	766	85,3	824	92,6	907
Le développement social	67,7	625	70,4	680	77,8	761
Des collectivités nordiques en santé	4,5	42	4,7	45	4,7	46
La certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources	5,7	52	1,0	10	1,1	10
Une gestion responsable des affaires fédérales	1,1	10	1,1	11	0,8	8
La gestion autonome des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations	3,6	33	3,7	36	3,9	38
Les terres et les ressources dans le Nord	6,7	62	6,4	62	6,2	61
Les débouchés économiques et les possibilités d'emploi pour les Autochtones	4,2	39	4,3	41	4,5	44
L'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique	33,2	306	19,8	192	20,3	199
L'infrastructure communautaire	61,1	564	62,0	598	65,5	641
L'économie du Nord	0,5	5	0,4	4	0,5	5
Le Bureau de l'Interlocuteur fédéral	1,1	10	0,5	5	0,5	5
Total	**313,1**	**2 895**	**300,2**	**2 895**	**321,1**	**3 138**

Les totaux peuvent accuser des écarts en raison de l'arrondissement.

Produits à livrer et échéance — Résultats attendus et extrants

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME *Activités régionales et activités de programme*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Une orientation stratégique définie grâce au dialogue et à l'élaboration conjointe d'un programme d'action.	• Le degré de collaboration dans l'élaboration des processus; la mesure dans laquelle les processus permettent une contribution efficace des partenaires et des intervenants.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat de 2005 à 2008.
Extrant		
• La mise en place, dans toutes les régions, d'un processus de classement des priorités par AINC, les Inuit, les Premières nations, les Métis et les gens du Nord et l'établissement de nouvelles méthodes de collaboration interministérielle.	• Le degré de participation des Inuit, des Premières nations, les Métis et des gens du Nord à l'établissement de tels processus et leur degré de participation une fois les processus établis.	• Se consacrer à cette activité de 2005 à 2007.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec les résultats stratégiques du Ministère?
Une orientation stratégique définie grâce au dialogue et à un programme d'action conjoint permet à tous les partenaires d'avoir voix au chapitre dans l'établissement des priorités et multiplie, par le fait même, les chances de succès des mesures entreprises.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Deuxième résultat attendu		
• Une main-d'œuvre et une organisation capables d'exécuter les activités du Ministère.	• L'évaluation des cadres et des employés.	• Maintenir les mêmes capacités qu'en 2004.
Extrants		
• La mise en œuvre d'une stratégie sur l'acquisition continue du savoir qui harmonise les compétences fondamentales et les résultats stratégiques d'AINC.	• La liste des compétences fondamentales. • Le degré de cohérence entre, d'une part, les investissements dans l'apprentissage au Ministère et, d'autre part, les résultats attendus et l'orientation stratégique d'AINC.	• Les gestionnaires ministériels seront équipés pour accéder aux opportunités présentées par la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* — Juillet 2006. • Les processus des ressources humaines existants ont été revus afin de maximiser le potentiel des outils existants, des cadres stratégiques et des inventaires — Décembre 2005. • Rapport périodique aux gestionnaires ministériels sur leur situation concernant leur cadre de responsabilisation en matière de gestion des ressources humaines (p. ex. main-d'oeuvre autochtone, équité en matière d'emploi, apprentissage, langues officielles) — continu.
• L'accroissement des possibilités pour les Autochtones et les autres membres des groupes désignés d'obtenir une promotion et de garder leur emploi.	• Le nombre de promotions et de postes maintenus auxquels les Autochtones et les membres d'autres groupes désignés peuvent accéder et qui leur ont été offerts.	• Se consacrer à cette activité en 2005–2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec les résultats stratégiques du Ministère? Une main-d'œuvre compétente et diversifiée est essentielle à l'atteinte de tous les résultats stratégiques d'AINC. Pour être en mesure de remplir son vaste mandat, AINC doit instaurer un milieu de travail où l'on valorise la capacité d'adaptation, la culture de l'apprentissage et le respect du *Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique*.		
Troisième résultat attendu		
• La gestion efficace de l'information à AINC à l'appui de tous les résultats stratégiques du Ministère.	• Les progrès réalisés par rapport à la stratégie et aux plans liés à la gestion de l'information et à la technologie de l'information.	• Afficher une progression de 50 % par rapport au plan d'ici à 2006–2007.
Extrant		
• L'élaboration d'une stratégie ministérielle exhaustive liée à la gestion de l'information et à la technologie de l'information.	• Le pourcentage des secteurs de programme qui ont élaboré une telle stratégie.	• Obtenir de tous les secteurs qu'ils aient terminé l'élaboration de leur stratégie d'ici au 31 mars 2007.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec les résultats stratégiques du Ministère? Une gestion coordonnée de l'information procure à AINC les outils et les renseignements dont il a besoin pour prendre des décisions fondées sur des données probantes et pour concevoir ses programmes et ses politiques.		
Quatrième résultat attendu		
• Une communication efficace qui fait connaître le programme d'action du gouvernement sur les questions autochtones.	• Le degré de pertinence des activités de communication pour les publics cibles.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat de façon continue.
Extrants		
• L'élaboration et la mise en œuvre de façon continue d'un plan de communication stratégique.	• L'harmonisation des priorités et des stratégies de communication avec les enjeux du Ministère.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat de façon continue.
• Une communication fonctionnelle renforcée par des stratégies, des activités et des produits efficaces ainsi que par une stratégie d'affaires publiques.	• L'exactitude et la cohérence des messages.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat de façon continue.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec les résultats stratégiques du Ministère? Des communications efficaces favorisent la synergie, la compréhension et la collaboration au sein des groupes à l'interne qui travaillent à l'atteinte des résultats stratégiques d'AINC. À l'externe, elles font connaître aux intervenants les questions autochtones et l'orientation du Ministère, à l'appui du mandat et des priorités d'AINC.		
Cinquième résultat attendu		
• Les résultats atteints par rapport au Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats d'AINC.	• Le lien évident entre, d'une part, les résultats atteints et, d'autre part, la planification et la mise en œuvre.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat de façon continue.
Extrant		
• Un processus coordonné de planification et de production de rapports qui aide les cadres et les employés à s'acquitter de leurs responsabilités et à atteindre les objectifs.	• Des plans d'activité qui s'harmonisent avec le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats d'AINC, notamment son plan d'évaluation et de vérification interne.	• Réaliser cette activité d'ici à mars 2006.
Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec les résultats stratégiques du Ministère? En harmonisant des responsabilités clairement définies avec les priorités ministérielles, on s'assure que toutes les activités et les ressources sont judicieusement mobilisées vers la réalisation des résultats stratégiques d'AINC.		

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Sixième résultat attendu		
• Des rapports publics équilibrés, transparents et simples qui révèlent les résultats atteints. • L'élaboration de paramètres applicables aux rapports publics et acceptés par les Inuit, les Premières nations, les Métis et les gens du Nord.	• Un accueil favorable réservé aux rapports publics compte tenu des principes d'équilibre, de transparence et de simplicité qu'ils appliquent.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat de façon continue.
Extrant • L'établissement de processus internes concourant à l'élaboration des paramètres applicables aux rapports publics et acceptés d'un commun accord.	• Le degré de cohérence entre les processus et les objectifs des parties en matière de rapports.	• Établir les processus au sein du Ministère d'ici à mars 2006.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec les résultats stratégiques du Ministère?
On peut faire connaître au public les résultats atteints au moyen de rapports équilibrés, transparents et simples. Ce type de rapport permet d'établir des liens entre les activités, les ressources investies et les résultats et renseigne les Canadiens sur les mesures et les progrès accomplis dans l'amélioration de la qualité de vie des Inuit, des Premières nations, les Métis et des gens du Nord.

Septième résultat attendu		
• Une collaboration intersectorielle en vue d'aider les Premières nations à élaborer et à mettre en œuvre des plans communautaires exhaustifs établissant des liens stratégiques avec les plans et les programmes d'AINC.	• L'approbation et l'adoption par les principaux intervenants d'une stratégie de planification communautaire exhaustive à AINC.	• Organiser d'ici au printemps 2005 un atelier national avec les représentants des Premières nations pour déterminer les composantes d'une telle stratégie. • Recenser, d'ici à octobre 2005, les résultats obtenus lors de la mise à l'essai des plans communautaires dans les Premières nations et en tenir compte dans la stratégie.
Extrant • Une stratégie de planification communautaire exhaustive élaborée en collaboration avec les principaux intervenants.	• La mise au point de la stratégie de planification communautaire exhaustive avec la participation des principaux intervenants.	• Mettre un point final à la stratégie d'ici à décembre 2005.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec les résultats stratégiques du Ministère?
La stratégie servira à un plan d'action intersectoriel conçu pour aider les Premières nations à élaborer des plans communautaires exhaustifs et à les mettre en œuvre dans leurs collectivités. Elle établira aussi les liens possibles avec les plans et les programmes en vigueur à AINC. Dans l'esprit des engagements pris à l'égard de la Stratégie de développement durable du Ministère et compte tenu du principe « un plan, un processus » appliqué à AINC, on s'est fixé comme objectif de planifier la prestation des programmes et des services offerts aux Premières nations en s'appuyant sur les priorités des collectivités, cernées dans les plans communautaires.

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME *Gestion des litiges (Gestion, résolution et prévention)*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• La clarification des questions d'ordre juridique.	• Le nombre de possibilités recensées et leur pertinence.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat en fonction des possibilités recensées.
Extrants • La production d'un rapport dans lequel on détermine les tendances observées dans les dossiers et les répercussions des dossiers en inventaire sur les activités.	• L'utilisation du rapport sur les tendances pour élaborer des stratégies efficaces de gestion des litiges.	• Réaliser cette activité d'ici à l'automne 2005.
• Des avis juridiques conformes à l'état du droit et aux autres résultats stratégiques d'AINC.	• La mesure dans laquelle les avis juridiques contribuent à faire progresser les priorités d'AINC.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat de façon continue.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec les résultats stratégiques du Ministère?
La clarification des questions d'ordre juridique favorise le règlement des griefs, et c'est grâce au règlement des griefs que l'on peut établir des paramètres plus précis pour les travaux entrepris dans d'autres secteurs de résultats stratégiques.

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Deuxième résultat attendu		
• Le règlement des grandes questions et la gestion du risque.	• La mesure dans laquelle les outils de gestion du risque renforcent le processus de prise de décision.	• Se consacrer à l'atteinte de ce résultat de façon continue.
Extrants		
• L'élaboration de modèles souples d'évaluation des risques juridiques en collaboration avec le ministère de la Justice Canada.	• Des modèles souples d'évaluation des risques juridiques.	• Élaborer des modèles d'évaluation d'ici à 2006–2007.
• L'élaboration de modèles d'évaluation des risques opérationnels qui tiennent compte des résultats stratégiques.	• Le degré d'harmonisation des modèles avec les priorités d'AINC.	• Élaborer des modèles d'évaluation de 2006 à 2008.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec les résultats stratégiques du Ministère?
Le règlement des grandes questions exerce une influence appréciable sur l'atteinte des résultats stratégiques d'AINC. Par ailleurs, en mettant en pratique le concept de la gestion du risque, AINC garde sa capacité de décider du contenu, de l'échéancier et du déroulement de son programme stratégique.

SOUS-ACTIVITÉ DE PROGRAMME *Gestion des litiges (Règlements)*

Résultats attendus et extrants	Indicateurs	Objectifs visés et échéance
Premier résultat attendu		
• Le règlement approprié des griefs.	• Le nombre de négociations en cours et qui progressent.	• Augmenter le nombre de négociations qui progressent.
Extrant		
• La simplification des processus de règlement.	• La réduction des délais requis pour traiter les règlements possibles.	• Se consacrer à cette activité d'ici à 2006–2007.

Comment ce résultat s'harmonise-t-il avec les résultats stratégiques du Ministère?
Le règlement approprié des griefs permet au Ministère de progresser vers l'atteinte de ses résultats stratégiques.

Leçons apprises et points à améliorer

Une étude de l'inventaire a permis à la Direction générale de la gestion et du règlement des litiges à AINC d'approfondir ses connaissances des dossiers. Un tel exercice est utile pour aider le Ministère à trouver les façons les plus efficaces de gérer et de régler les litiges. AINC s'est efforcé d'améliorer la collaboration entre les ministères pour assurer une cohérence dans les démarches fédérales menées en réponse aux décisions des tribunaux ayant de profondes répercussions.

Partenaires fédéraux et sources d'information

Santé Canada — *Appeler au (613) 954-8815 ou visiter le site Web à l'adresse http://www.hc-sc.gc.ca.*

Services de santé non assurés; Services de santé communautaires; Santé du milieu et surveillance; Services hospitaliers; Programme national de lutte contre l'abus de drogues et d'alcool par les Autochtones; Grandir ensemble — Santé mentale communautaire et développement de l'enfant; Bon départ pour les Autochtones; Programme national pour les enfants; Programme de soins à domicile et en milieu communautaire pour les Premières nations et les Inuits; Systèmes d'information sur la santé des Premières nations et des Inuits; Salubrité des aliments et nutrition; Centre pour l'avancement de la santé des peuples autochtones; Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme; Collecte et analyse de l'information sur la santé des Premières nations; Sécurité publique et anti-terrorisme; Développement de la petite enfance pour les enfants des Premières nations et les autres enfants autochtones; Stratégie de la gestion de l'eau des Premières nations; Stratégie canadienne antidrogue renouvelée; Cadre de règlement permettant d'aborder les séquelles des pensionnats indiens; Établissements de santé et biens matériels; Stratégie d'investissements en soins infirmiers; Initiatives d'intégration des soins de santé; Stratégie d'immunisation; Plan d'action accéléré pour les lieux fédéraux contaminés; Stratégie relative aux ressources humaines en santé; Santé publique; Initiative fédérale de lutte contre le VIH/SIDA au Canada.

Ressources humaines et Développement des compétences Canada — *Appeler au (819) 994-7787 ou visiter le site Web à l'adresse http://www17.hrdc-drhc.gc.ca/ARO-BRA/BRA.cfm?*

Stratégie de développement des ressources humaines autochtones; Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones; Autochtones sans abri en milieu urbain.

Société canadienne d'hypothèques et de logement — *Appeler au (613) 748-2586 ou visiter le site Web à l'adresse http://www.cmhc-schl.gc.ca.*

Dans les réserves : Programmes de logement sans but lucratif; Programme d'aide à la remise en état des logements; Programme d'amélioration de maisons d'hébergement; Logements adaptés : aînés autonomes; Développement du potentiel des Autochtones; Initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières nations et les jeunes Inuits.

À l'extérieur des réserves : Programme de logement pour les ruraux et pour les Autochtones; Programme de logement sans but lucratif pour les Autochtones en milieu urbain; Programme d'aide à la remise en état des logements; Programme de réparations d'urgence.

Sécurité publique et Protection civile Canada — *Communiquer avec la Direction générale de la police des Autochtones au (613) 991-0241 ou visiter le site Web à l'adresse http://www.psepc-sppcc.gc.ca.*

Politique sur les services de police des Premières nations — Mise en œuvre, entretien et élaboration du programme des services de police des Premières nations, principalement dans les réserves, grâce à des ententes tripartites entre les collectivités des Premières nations, le gouvernement provincial ou territorial et le gouvernement fédéral, dans le but de donner aux Premières nations l'accès à des services de police professionnels, efficaces, adaptés à la culture et responsables envers les collectivités qu'ils servent.

Patrimoine canadien — *Communiquer avec la Direction des programmes autochtones au (819) 994-3835 ou visiter le site Web à l'adresse http://www.pch.gc.ca.*

Programme des centres d'amitié autochtones; Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radio télédiffusion; Programme des organisations autochtones représentatives; Programme pour les femmes autochtones; Initiative des langues autochtones; Accords relatifs aux langues autochtones conclus avec les territoires (Territoires du Nord-Ouest, Yukon, Nunavut); Initiative des centres polyvalents pour les jeunes autochtones en milieu urbain; Programme de bourses d'études postsecondaires; Journée nationale des Autochtones; Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones.

Défense nationale — *Communiquer avec les Services ministériels au (613) 992-6033.*

Programme Bold Eagle; Programme d'entrée des Autochtones dans les forces armées canadiennes; Programme des Rangers canadiens; Programme des Rangers juniors canadiens; Programme d'aide préscolaire aux Autochtones.

Bureau du Conseil privé — *En ce qui concerne les Affaires autochtones, communiquer avec le Secrétariat des Affaires autochtones au (613) 947-4039 ou visiter le site Web à l'adresse http://www.pco-bcp.gc.ca.*

Industrie Canada — *Communiquer avec Entreprise autochtone Canada au (613) 954-4064 ou visiter le site Web à l'adresse http://www.abc-eac.ic.gc.ca.*

Augmenter le nombre d'entreprises canadiennes viables détenues ou gérées par des Autochtones.

Communiquer avec le programme Premières nations sur Rescol au 1 800 575-9200 ou visiter le site Web à l'adresse http://www.rescol.ca/autochtone.

Améliorer la qualité de connectivité des écoles des Premières nations de compétence fédérale afin d'obtenir un accès haute vitesse à Internet. La connectivité augmentera les possibilités d'éducation à distance, ce qui entrainera un plus grand nombre d'étudiants titulaires d'un diplôme d'études secondaires.

Pêches et Océans Canada — *Communiquer avec la Direction générale des politiques et de la gouvernance autochtones au (613) 993-1917.*

Stratégie des pêches autochtones; Initiative de l'après-*Marshall* à long terme (Programme d'accès aux pêches et de cogestion et les programmes de mentorat en mer et de gestion de l'exploitation des pêches par les Premières nations), Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques; Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures. Augmentation de la participation des Autochtones à tous les aspects des pêches, de la gestion de l'habitat du poisson et des possibilités de pêche commerciale.

Ressources naturelles Canada — *Communiquer avec la Direction générale de la gestion financière au (613) 996-6865 ou visiter le site Web à l'adresse http://www.nrcan-rncan.gc.ca.*

Arpentage des terres du Canada; exploitation des ressources énergétiques du Nord; Bureau géoscientifique Canada-Nunavut; levés géochimiques régionaux (T.-N.-O.); levés aéromagnétiques régionaux (lac Kasba); industrie minière autochtone (partenariat, essor et diffusion d'information et de connaissances); Réseau des employés autochtones; programme Énerguide pour les maisons et Programme de la maison R–2000; Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux; Programme sur le changement climatique visant les Autochtones et les habitants du Nord; Programme forestier des Premières nations; forêt modèle crie de Waswanipi; Programme canadien de forêts modèles; Initiatives stratégiques autochtones; programme de lutte contre le dendroctone du pin ponderosa.

Justice Canada — *Communiquer avec la Direction, Justice applicable aux Autochtones au (613) 941-9298 et avec la Direction générale des programmes au (613) 957-3180 ou visiter le site Web à l'adresse http://www.canada.justice.gc.ca.*

Stratégie en matière de justice applicable aux Autochtones; Accès aux études de droit pour les Autochtones; Initiative de renouvellement du système de justice applicable aux jeunes; Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones.

Commission des revendications particulières des Indiens — *En ce qui concerne les revendications particulières des Indiens, communiquer avec la Commission des revendications particulières des Indiens au (613) 943-2737 ou visiter le site Web à l'adresse http://www.indianclaims.ca.*

Service correctionnel Canada — *Composer le (613) 943-0493 ou visiter le site Web à l'adresse http://www.csc-scc.gc.ca.*

Programme de traitement et de guérison à l'intention des Autochtones; Stratégies de la santé à l'intention des Autochtones; Projets de recherche sur la réinsertion sociale des Autochtones; Centres de ressourcement pour Autochtones; Maisons de transition pour délinquants autochtones; Stratégie nationale en matière d'emploi et de recrutement d'Autochtones; Aînés travaillant dans les établissements et dans la collectivité; Services de liaison autochtone dans les établissements fédéraux; Soutien aux groupes de fraternité des Autochtones; Programmes d'emploi et de placement à l'intention des délinquants autochtones; Projet de réinsertion sociale à l'intention des gangs autochtones.

Résolution des questions des pensionnats indiens Canada — *Les résidants de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Nord peuvent composer le (604) 775-6400; tous les autres résidants peuvent téléphoner au (613) 996-2686. Une autre solution est de visiter le site Web à l'adresse http://www.irsr-rqpi.gc.ca.*

Résultat stratégique : Réconciliation entre les survivants des pensionnats indiens et le gouvernement du Canada.

Agence de santé publique du Canada — *Appeler au (613) 952-8890 ou visiter le site Web à l'adresse http://www.phac-aspc.gc.ca.*

Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les collectivités urbaines et nordiques.

Fiabilité des statistiques

Statistiques démographiques vérifiées au moyen du Système d'inscription des indiens

Le Système d'inscription des Indiens existe depuis 1951 et est tenu à jour par AINC. Le Système, tel qu'on le connaît aujourd'hui, a été instauré en 2003. On dit de ce système qu'il fait autorité, puisqu'il comporte le nom de chaque personne inscrite en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Il est mis à jour régulièrement par des employés du Ministère et par quelque 450 agents de l'inscription.

Le Système représente une source de données fiable, exception faite d'une lacune majeure : la transmission tardive des données portant sur les événements de la vie, comme les naissances et les décès. Pour obtenir d'autres renseignements au sujet du Système d'inscription des Indiens, veuillez communiquer avec la Sous-section de l'information, Direction de l'inscription des Indiens et des listes des bandes, en composant le (819) 997-9265. Pour plus de renseignements sur les répercussions qu'entraîne la transmission tardive des données portant sur les événements de la vie, veuillez vous adresser au Centre d'appel du Ministère en composant sans frais le 1 800 567-9604.

Statistiques démographiques vérifiées au moyen des projections démographiques

Population des Indiens inscrits vivant dans une réserve

Le Ministère se sert des projections démographiques établies selon des données de 2000. Ces projections sont élaborées par Statistique Canada, pour le compte du Ministère, au moyen du Système d'inscription des Indiens. Elles sont rajustées de manière à tenir compte de la transmission tardive des données sur les décès et les naissances ainsi que de l'omission de rapporter un certain nombre de décès et de naissances; elles diffèrent donc des données qui figurent dans le Système d'inscription. Bien que ces projections ne soient pas des prédictions, elles représentent les tendances que suivra la population des Indiens inscrits selon l'exactitude des hypothèses concernant les naissances, les décès, divers ajouts, la migration, la réintégration et la transmission héréditaire du statut.

Population canadienne

Le Ministère a recours au document intitulé *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2000–2026*, une publication de Statistique Canada (numéro 91-520). Les données qui y figurent sont considérées comme fiables si l'on admet l'exactitude des hypothèses qui les sous-tendent.

Statistiques démographiques vérifiées au moyen du recensement du Canada de 2001

Les statistiques du recensement de 2001 présentent de façon ponctuelle les caractéristiques de la population canadienne. Elles se fondent sur les données fournies par les personnes concernées.

L'une des principales lacunes des statistiques du recensement est le sous-dénombrement, qui s'explique par l'omission de participer ou par le recensement incomplet des collectivités. Selon une estimation préliminaire publiée par Statistique Canada le 21 janvier 2003, de 30 000 à 35 000 personnes environ n'ont pas été inscrites pour le recensement de 2001. Il s'agit principalement d'Indiens inscrits vivant dans une réserve. Les collectivités des Premières nations établies dans les territoires nordiques ont toutes accepté de participer, ce qui fait que les statistiques concernant le Nord sont très fiables.

Les statistiques sur les populations autochtones dans le Nord se fondent sur la définition de l'identité autochtone. Cette définition tient compte des répondants : 1) qui se désignent eux-mêmes comme étant des Inuit, des Métis ou des Indiens nord-américains; ou 2) qui ont dit être inscrits en vertu de la *Loi sur les Indiens*; ou 3) qui ont dit être membres d'une bande.

Autres sources d'information

Affaires indiennes et du Nord Canada

Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington, Tour Nord
Gatineau (Québec)
Adresse postale : Ottawa (Ontario) K1A 0H4
Internet : http://www.ainc-inac.gc.ca
Courriel : webmaster@ainc-inac.gc.ca

Renseignements généraux, statistiques et publications
Téléphone : 1 800 567-9604 (sans frais)
Téléscripteur : 1 866 553-0554 (sans frais)
Courriel : InfoPubs@ainc-inac.gc.ca
Publications sur les statistiques sociodémographiques affichées à l'adresse : http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/sts/index_f.html

Bibliothèque ministérielle
Téléphone : (819) 997-0811
Courriel : Reference@ainc-inac.gc.ca

Médias — Communications
Téléphone : (819) 994-2044

Programme des affaires du Nord
Téléphone : (819) 953-3760
Courriel : NAPInfo@ainc-inac.gc.ca

Commission canadienne des affaires polaires

Constitution Square
360, rue Albert, pièce 1710
Ottawa (Ontario) K1R 7X7
(613) 943-8605 ou 1 888 POLAR01
Internet : http://www.polarcom.gc.ca
Courriel : mail@polarcom.gc.ca

Commission des revendications particulières des Indiens

Édifice Minto Enterprise
427, avenue Laurier Ouest, bureau 400
Ottawa (Ontario) K1R 7Y2
Téléphone : (613) 943-2737
Internet : http://www.indianclaims.ca
Courriel : gmail@indianclaims.ca

Index

aide au revenu, 6, 10, 16, 38, 42
ajout de terres aux réserves, 17, 49, 54, 55
Année polaire internationale, 18, 20, 53, 70, 71
Arctique, 9, 11, 12, 15, 17, 18, 20, 34, 36, 43, 44, 52, 54, 68, 70
autonomie gouvernementale, 1, 5, 6, 11, 12, 15, 17, 23–27, 29, 31, 32, 35, 37, 47, 51, 55, 77–79
Centre canadien du règlement indépendant des revendications particulières des Premières nations, 25, 30, 31
changement climatique, 12, 20, 34, 36–38, 42, 45, 68, 85, 94
développement économique, 4, 5, 13, 18, 19, 36, 48, 56–59, 62, 63, 77–79, 81, 84
éducation, 6, 9, 10, 16, 23, 36, 38, 41, 45, 61, 77, 78, 81, 82, 84, 89, 94
emploi, 2, 5, 10, 16, 18, 36, 37, 45, 57–59, 63, 66, 77, 81, 84, 85, 89, 93, 94
gouvernance, 2, 4–6, 8, 9, 11, 13, 15, 16, 21, 23–27, 29, 30, 33, 35, 47, 57, 71, 77, 81, 84, 89, 94
infrastructure, 6, 9, 10, 18, 19, 56, 57, 59–63, 68, 71, 77, 78, 81, 83–85, 89
jeunes, 5, 10, 11, 16, 63, 85, 93, 94
lieux contaminés, 12, 17, 47, 50, 52
logement, 1, 4, 10, 11, 13, 18, 19, 57, 60–63, 82, 93
Loi sur la gestion des terres des premières nations, 17, 47, 51
Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes, 48, 50
Loi sur les Indiens, 11, 15–17, 39, 45, 48, 50, 95
Prestation nationale pour enfants, 16, 38, 42, 85
programme Aliments-poste, 16, 43, 44
Programme de lutte contre les contaminants dans le Nord, 16, 43, 44
Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières nations, 16, 38
Programme d'immobilisations et d'entretien, 18, 60
qualité de vie, 2, 4, 6, 9, 18, 23, 36, 37, 58, 61, 91
questions circumpolaires, 24, 25, 33, 34, 70
questions environnementales, 12
Registre des Indiens, 39
relation de collaboration, 15, 31
relation de coopération, 13, 15, 23–27, 29–31, 33, 35, 77, 81, 83, 84, 89
ressources naturelles, 5, 11, 12, 17, 48, 52, 53, 94
revendication territoriale globale, 1, 5, 6, 11, 12, 15, 17, 23, 28, 29, 31, 32, 35, 47–49, 77, 78, 80, 82
revendication territoriale particulière, 3, 4, 22, 72, 73
santé, 1, 4, 6, 10, 11, 13, 15, 16, 18, 23, 36–39, 42–44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 60, 77, 81, 88, 93, 94
services sociaux, 10, 36, 42
sites contaminés, 50, 52, 60, 82, 85
Table ronde Canada-Autochtones, 1, 4, 5, 13, 46, 79